

Les jugements de valeur sur les langues minoritaires  
chez les attitudes linguistiques des jeunes en France :  
une analyse empirique des critères de la valeur sociale  
des langues

Nael Guerra Trejo

Mémoire de master

Programme de master : Langues, Cultures & Sociétés Européennes en Contact

Département de français

Institut de langues et de traduction

Faculté des Lettres

Université de Turku

Mai 2025

UNIVERSITÉ DE TURKU

Institut de langues et de traduction / Faculté des Lettres

GUERRA TREJO, NAEL : Les jugements de valeur sur les langues minoritaires chez les attitudes linguistiques des jeunes en France : une analyse empirique des critères de la valeur sociale des langues

Mémoire de master, 136 p. (34 p. d'annexes)

Département de français

Programme de master : Langues, Cultures & Sociétés Européennes en Contact, Département de français

Mai 2025

---

Les jugements de valeur sur les langues sont l'une des manifestations des attitudes linguistiques les plus courantes dans les discours de la société dans son ensemble, mais sur quels critères reposent ces jugements ? Quels sont les facteurs qui nous font valoriser certaines langues plus que d'autres ? Le but de cette étude est d'explorer le concept de valeur sociolinguistique en analysant les jugements de valeur sur les langues minoritaires chez les jeunes en France, ainsi que les critères et les nouvelles tendances qui définissent la valeur sociale des langues de manière empirique. En utilisant une méthodologie mixte combinant la technique du *matched-guise* et des entretiens semi-structurés, notre analyse nous a permis d'obtenir des résultats sur les nouvelles tendances de valorisation dans la jeunesse française qui vont à l'encontre de nos attentes, indiquant le critère culturel comme un facteur plus influent et plus déterminant par rapport aux critères économiques et identitaires. Grâce aux résultats obtenus, cette étude vise à actualiser les nouvelles tendances possibles en matière de valorisation des langues minoritaires en France, en approfondissant les questions sociolinguistiques, et à sensibiliser à la nécessité et au bénéfice de ces études pour la revitalisation et la reconnaissance de ces langues.

Mots-clés : Valeur sociale, langues minoritaires, jugements de valeur, attitudes linguistiques, sociolinguistique, jeunesse française

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Contexte sociohistorique et linguistique</b> .....	<b>3</b>
2.1. Moments clés de l’histoire de la politique linguistique en France .....	3
2.2. La France et ses langues dans l’actualité : l’idéologie monolingue .....	7
<b>3. Cadre théorique</b> .....	<b>9</b>
3.1. Valeur, prestige, utilité, importance, etc. : quel terme employer et comment définir la valeur des langues ?.....	10
3.1.1. Le concept de la valeur sociale des langues chez Bourdieu.....	11
3.1.2. Le marché linguistique dans les travaux actuels .....	14
3.1.3. La valeur sociale des langues : un aspect purement économique ? .....	17
3.2. Autour de la langue, le pouvoir et l’identité.....	20
3.2.1. La relation entre langue et pouvoir .....	20
3.2.2. Langue et pouvoir dans le capitalisme tardif : théories actuelles.....	23
3.2.3. L’identité (linguistique) soumise au pouvoir .....	24
3.3. Les attitudes linguistiques et comment les étudier .....	29
3.3.1. Que sont les attitudes linguistiques ? .....	30
3.3.2. Attitudes linguistiques : types et facteurs de cause .....	33
3.3.2.1. Vers une typologie des attitudes linguistiques .....	33
3.3.2.2. Facteurs et origines des attitudes linguistiques .....	35
3.3.3. « Vous avez un petit accent hein ? » : principaux préjugés et stéréotypes dans les attitudes linguistiques en France .....	38
<b>4. Problématique et hypothèses</b> .....	<b>45</b>
<b>5. Méthodologie de l’analyse et corpus</b> .....	<b>48</b>
5.1. Méthodologie .....	48
5.1.1. Objectifs et motivations de notre recherche.....	48
5.1.2. Élaboration et définition de la méthodologie .....	49
5.1.2.1. Méthodologie quantitative.....	49
5.1.2.2. Méthodologie qualitative.....	51
5.1.3. Limites méthodologiques .....	52
5.2. Corpus .....	54
5.2.1. Typologie, définition et critères de sélection du corpus.....	54
5.2.1.1. Corpus 1 : audios.....	54
5.2.1.2. Corpus 2 : profil des sujets répondant aux questionnaires et aux entretiens .....	56
5.2.2. Considérations éthiques.....	58
5.2.3. Limites et problèmes éventuels du corpus .....	58
<b>6. Analyse</b> .....	<b>59</b>
6.1. Analyse quantitative : les jugements de valeur sur les langues minoritaires chez les jeunes.....	59
6.1.1. Jugements à critère économique .....	60
6.1.2. Jugements à critère identitaire.....	67
6.1.3. Jugements à critère culturel.....	75
6.2. Analyse qualitative : importance et relations entre les trois critères définisseurs de la valeur sociale des langues dans la jeunesse française .....	83
6.2.1. Quelle place pour les langues minoritaires sur le marché du travail ?.....	83

6.2.2. Nation ou région ? La langue au sein de l'identité française .....	96
6.2.3. La valeur culturelle : le vrai intérêt des jeunes.....	107
6.2.4. Le critère prédominant chez les jeunes .....	118
<b>7. Discussion des résultats.....</b>	<b>120</b>
<b>8. Conclusions .....</b>	<b>125</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>128</b>
<b>Webographie.....</b>	<b>136</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>i</b>
Annexe 1. Questionnaire .....	i
Annexe 2. Questions fixées pour les entretiens.....	xvi
Annexe 3. Transcriptions des audios qui composent le corpus 1.....	xx
Annexe 4. Tableau de données des sujets participants à notre recherche .....	xxii
Annexe 5. Formulaire de Consentement .....	xxiii
Annexe 6. Résumé en anglais .....	xxiv

## Liste des figures

Figure 1 - Relation entre les structures sociales et les pratiques sociales selon Fairclough (1989, p. 38) .....	21
Figure 2 - Schéma de Baker (1994, p. 70) sur les relations et l'intensité de différents facteurs sur les attitudes linguistiques du gallois .....	37
Figure 3 - Diagonale du vide représentée sur une carte de la densité de population en 2013 en France (www4).....	42
Figure 4 - Critères de la valeur sociale des langues .....	45
Figure 5 - Âge des participants.....	56
Figure 6 - Carte montrant la provenance des participants par département .....	57
Figure 7 - Sujets qui parlent une langue minoritaire de la France.....	58

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Types de valeur des langues selon Grin, F. (2015, p. 4) .....	15
Tableau 2 - Classement des 10 premières langues selon l'index du pouvoir des langues de Chan (2016) .....	52
Tableau 3 - Binôme économique 1 – (riche-pauvre).....	62
Tableau 4 - Binôme économique 2 - (puissant-faible) .....	64
Tableau 5 - Binôme économique 3 - (utile-inutile) .....	66
Tableau 6 - Binôme identitaire 1 - (familier-inconnu) .....	69

Tableau 7 - Binôme identitaire 2 - (Français-étranger).....	71
Tableau 8 - Binôme identitaire 3 - (moderne-traditionnel) .....	74
Tableau 9 - Binôme culturel 1 - (cultivé-inculte).....	77
Tableau 10 - Binôme culturel 2 - (urbain-rural).....	79
Tableau 11 - Binôme culturel 3 - (intelligent-non intelligent) .....	82
Tableau 12 - Critère de valorisation prédominant de chaque sujet .....	118

## 1. Introduction

Les situations de contact entre langues sont souvent caractérisées par un climat de tension et de rejet entre les différentes communautés de locuteurs qui coexistent (Daniëls, 2018 ; El Karouni, 2017 ; Liddicoat, 2014 ; May, 2014 ; Fiala & Varro, 2007), un climat qui engendre à son tour des disparités d'usage ou de prestige, conduisant à une série de préjugés à l'égard de ces langues de la part de ces communautés (Garrett, 2004 ; Thomason, 2001 ; Blommaert, 1999 ; Calvet, 1998 ; Pütz, 1994). Ces différences se manifestent dans la réalité des locuteurs à travers les attitudes linguistiques qu'ils reproduisent eux-mêmes sur des stéréotypes et des discours construits autour de ces langues, qui finissent par les hiérarchiser socialement (Filion, 2009 ; Bourdieu & Boltanski, 1975). Au cours des dernières décennies, la mondialisation et le développement technologique, ainsi que les plateformes telles que les réseaux sociaux, ont, d'une part, mis les langues de plus en plus en contact les unes avec les autres et, d'autre part, ils ont trouvé de plus en plus d'usages et d'espaces (Cleveland et al., 2015 ; Farr & Song, 2011). Cependant, malgré un accès et une exposition accrues à la diversité linguistique mondiale, les discours et les jugements de valeur sur les langues persistent dans l'imaginaire collectif de la société.

Certes, il n'existe aucune preuve scientifique de la supériorité de valeur de certaines langues par rapport à d'autres. Cependant, de tels commentaires et jugements de valeur sur les langues persistent chez les individus et il n'est pas rare d'entendre qu'une langue vaut plus parce qu'elle est « plus utile » ou parce qu'elle est « plus parlée ». Mais qu'entendons-nous réellement par une langue plus utile ou plus parlée alors que toutes les langues servent, dans une perspective pratique et réductrice, à communiquer et que toute langue est parlée ? Ces commentaires dépendent-ils de notre exposition à ces langues, de notre identification à celles-ci ou des opportunités qu'elles peuvent nous offrir ? Et si c'est bien le cas, dans quelle mesure ? Ces arguments, si courants chez les locuteurs, sont sous-tendus par des jugements de valeur sur les langues, mais sur quoi se fondent-ils ? Étant donné que cet imaginaire, aussi bien populaire qu'officiel (Anderson, 1983, p. 114), affecte directement à la fois le comportement en matière de politique linguistique et les attitudes à l'égard des langues, il est fondamental, en sociolinguistique, de comprendre les critères et les motivations qui conduisent à ces réflexions, afin de comprendre le concept de valeur sociale des langues et les jugements de valeur à l'égard des langues minoritaires dans la réalité des attitudes linguistiques d'aujourd'hui.

Ainsi, se demander dans quelle mesure le monde du travail, notre identité et notre exposition au multilinguisme et le multiculturalisme sont à l'origine de cette notion de valeur, couramment appliquée dans les discours épilinguistiques sur les langues chez les locuteurs ordinaires, surtout lorsque plusieurs langues sont en situation de contact, est d'une importance capitale pour mieux comprendre ces jugements de valeur sur les langues qui perdurent encore aujourd'hui.

En ce qui concerne cette recherche, nous nous concentrerons sur le cas de la France, un pays qui constitue un terrain d'étude idéal pour les attitudes linguistiques car, bien qu'une perception unifiée et monolingue du pays soit répandue, selon laquelle l'on ne parle que le français et la seule identité présente dans le pays est française, ce n'est pas du tout la réalité. En effet, la France d'aujourd'hui est l'un des territoires les plus multiculturels d'Europe, avec un éventail d'identités et de variétés linguistiques, où le français coexiste avec des langues minoritaires autochtones, appelées aussi langues régionales, et un grand nombre de langues issues du passé colonial et des migrations (Cohen, 2018 ; De Poli, 2005 ; Leconte, 1998). En outre, la France représente l'une des plus grandes économies d'Europe et la compétitivité du marché implique que les différences de valeur entre les langues du pays soient prises en compte dans la société française, en particulier au sein de la population jeune, qui se trouve de plus en plus souvent dans des situations économiques et d'emploi plus précaires (Caseau, 2025 ; Mathieu, 2025 ; Dherbécourt & Peruyero, 2024). La nécessité d'étudier ces attitudes dans la population jeune peut être très révélatrice, car, en plus de nous montrer les attitudes et les politiques linguistiques qui se perpétuent dans les discours et les jugements sur les langues dans la société française d'aujourd'hui, elle peut nous indiquer dans quelle direction elles peuvent évoluer à l'avenir et, surtout, quelle est la place des langues minoritaires dans la société française à partir des jugements de valeur que nous trouvons au sein de celle-ci.

Pour toutes ces raisons, nous proposons une analyse empirique suivant une méthodologie mixte qui combine la technique du *matched-guise* et les entretiens semi-structurés dans le but de connaître les jugements et les attitudes linguistiques des jeunes Français à l'égard des langues minoritaires dans le contexte actuel de la France et, ainsi, comprendre les critères selon lesquels se fonde la valeur d'une langue par rapport à d'autres. En l'occurrence, nous nous concentrerons sur le français et les langues minoritaires de la France, entendues comme telles les langues régionales de France métropolitaine, les langues des territoires d'outre-mer et les langues de la migration, afin de voir dans quelle mesure le poids du marché du travail, le rapport des langues à l'identité française et l'exposition des individus à plusieurs langues et cultures affectent leurs propres jugements de valeur sur les langues.

## **2. Contexte sociohistorique et linguistique**

Afin d'étudier toutes ces questions, nous estimons qu'il est tout d'abord nécessaire de comprendre le territoire que nous allons étudier. Cela veut dire que, pour comprendre le contexte actuel dans lequel se trouvent les langues qui vivent en contact les unes avec les autres en France aujourd'hui, nous devons connaître les événements socio-historiques et l'évolution que la politique linguistique et les différentes perceptions que les langues en France ont connue tout au long de l'histoire du pays. Il est évidemment impossible d'approfondir chacun des événements que nous allons évoquer dans cette première partie de la contextualisation. Aussi nous contenterons-nous de faire deux remarques : premièrement, nous donnerons un bref aperçu des moments clés de l'histoire de France qui ont eu un grand impact sur les attitudes linguistiques dans la société, au-delà de la politique ; deuxièmement, nous approfondirons un peu plus la situation actuelle et définirons le concept d'idéologie monolingue qui marque les discours sur les langues dans la France d'aujourd'hui.

### **2.1. Moments clés de l'histoire de la politique linguistique en France**

La plupart des autrices et des auteurs désignent la Révolution française comme l'événement historique le plus important en termes d'impact sur les langues en France (Boyer, 2012 ; Beacco & Cherkaoui Messin, 2010). Loin de délégitimer ce fait, puisqu'il s'agit du moment clé du déclin de la diversité linguistique au niveau macro, ou social, en France, dire que cela a commencé avec la Révolution française est également faux, puisque déjà dans l'Ancien Régime, avant même l'apparition des positions révolutionnaires, la politique linguistique était chargée de mettre en œuvre des mesures centralisatrices qui reléguent les langues autres que le français au second plan. Cependant, il est vrai que les mesures prises après la Révolution ont affecté l'usage des locuteurs, tandis qu'auparavant la politique linguistique était axée sur des questions notamment administratives et politiques, et pas tellement sur la vie publique et sociale. Pour cette raison, nous pouvons dire que

la première traduction manifeste de l'unilinguisme, c'est bien entendu l'unification linguistique du territoire, qui coïncide avec l'histoire sociolinguistique de la France et se confond avec la construction de l'État national commencée sous la monarchie [...], mais accélérée sous le régime républicain. (Boyer, 2012, p. 94)

Ainsi, il y a deux dates clé en ce qui concerne la politique linguistique de l'Ancien Régime. Premièrement, nous pouvons signaler comme « date du déclenchement de la politique

d'unification linguistique de l'État monarchique français l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I<sup>er</sup> en 1539 » (Boyer, 2012, p. 95), qui constitue la première action politique dénotant la politique linguistique traditionnelle en France visant à prioriser l'usage de la langue française sur le reste. Bien entendu, nous ne pouvons pas encore parler d'une idéologie à ce stade, ce qui serait anachronique, et comme nous l'avons dit, les locuteurs de l'époque se caractérisaient encore par une grande diversité linguistique, mais ce fait représentait le début de cet aménagement linguistique qui a toujours caractérisé la France. Deuxièmement, l'autre événement clé qui suit la même ligne de cette officialisation de l'usage du français comme langue de l'administration, c'est la création de l'Académie Française en 1635 sous le règne de Louis XIV et à travers le gouvernement du cardinal Richelieu. Suite à la création d'une institution régulatrice de la langue et créatrice d'une norme qui s'imposera sur l'ensemble du territoire, la standardisation servira comme instrument de cette politique d'unification linguistique sous la langue française, notamment des différents dialectes des langues d'oïl, plus proches du français standard. En plus, il s'agissait d'une action nécessaire pour l'unification de la langue à l'intérieur du royaume et de son rayonnement diplomatique à l'étranger.

Avec la Révolution française, les politiques déjà initiées dans l'Ancien Régime ont commencé à être appliquées au niveau social, passant de l'administration et de l'élite à la vision populaire des langues. Comme Boyer l'indique à nouveau, « c'est bien la Révolution Française qui est le moment-clé de la légitimation d'une unification linguistique en faveur du français » (Boyer, 2012, p. 95), et c'est parce que jusqu'alors aucun discours nationaliste sur lequel créer une idée de nation n'avait encore été construit. C'est à cette époque que les discours nationalistes commencent à considérer les langues comme des symboles d'unification qui rassemblent tous les membres de la communauté qui composent l'idée de ce que nous concevons comme nation. Dans le cas de la France, le républicanisme de la Révolution a promu une idée de la nation fondée sur la célèbre devise « liberté, égalité, fraternité », en vertu de laquelle « une langue du répertoire a été sélectionnée comme symbole ou marqueur d'identification » (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010, p. 97), donnant naissance à une idée de la nation qui « se donne sur un mode unitaire, excluant toute mixité » (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010, p. 97), et qui se répandra bientôt dans l'imaginaire populaire de la nation française. En plus, le projet politique révolutionnaire recherchait l'unité par la langue et considérait toutes les autres langues, les dialectes et les patois comme un « obstacle à une communication politique satisfaisante, obstacle donc à la Révolution » (Boyer, 2012, p. 95). En outre, de nombreuses personnalités de l'époque ont contribué à la diffusion de cette vision monolingue, telles qu'Antoine de Rivarol

qui « clamait ‘ce qui n’est pas clair n’est pas français’ en 1784 » (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021) ou le célèbre abbé Grégoire qui « intitulait son rapport parlementaire de 1794 ‘La nécessité et les moyens d’anéantir les patois et d’universaliser l’usage de la langue française’ » (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021).

Il est également important de souligner la Troisième République, car, pendant cette période, le gouvernement a continué à perpétuer cette cosmovision des langues de France et à prôner un monolinguisme strict qui a imprégné la population à travers l’instrument de l’éducation en termes d’aménagement linguistique. Selon Morin et Gasquet-Cyrus, sous la Troisième République et sous le système scolaire de Jules Ferry,

l’école devint le lieu crucial où l’on apprenait aux élèves le « vrai » français et désapprenait les « patois » et autres régionalismes apparentés à l’obscurantisme, notamment avec la pratique du « symbole », qui consistait à affubler les enfants surpris en train de parler une autre langue d’un [ symbole humiliant ]. (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021)

Par ailleurs, la période de la Troisième République coïncide avec la grande perte de diversité linguistique que la France a connue au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la plupart des dialectes du Nord, ainsi que les langues régionales, ont perdu un grand nombre de locuteurs au profit du français, ce qui démontre l’impact considérable de l’éducation sur les usages et les perceptions de la société quant aux langues parlées en France. Spaëth constate que l’éducation a depuis longtemps joué un rôle important dans la situation actuelle :

C’est, d’un point de vue plus général, cette relation spécifique du français à l’école, son statut revendiqué de langue maternelle, de langue étrangère, de langue seconde, de langue d’enseignement (souvent très éloigné de son statut réel pour les locuteurs, d’un point de vue individuel) qui configure, en fonction des contextes, non seulement les manières d’enseigner le français, mais aussi les représentations partagées sur une langue généralement associée à la culture écrite. (Spaëth, 2010, p. 8)

Néanmoins, le XX<sup>e</sup> siècle n’a pas été uniquement marqué par cette volonté d’en finir avec les langues minoritaires, puisque des lois et des actions de protection de certaines langues ont été progressivement proposées tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, même si beaucoup d’entre elles n’ont pas réussi à mener à bien des projets qui revitaliseraient réellement l’usage de ces langues, et encore moins à changer le regard de la population à leur égard. Parmi ces lois, nous évoquerons

les lois les plus importantes<sup>1</sup>, pour conclure ces brèves esquisses du contexte sociolinguistique des langues en France,

La première loi à rompre avec le modèle monolingue français en matière d'éducation a été la loi Deixonne de 1951, qui est devenue la première loi autorisant l'enseignement de certaines langues régionales en France, à savoir le basque, le catalan, le breton et l'occitan, auxquelles se sont ajoutées plus tard le corse (1974), le tahitien (1981) et les langues mélanésiennes (1991)<sup>2</sup>. Cependant, cette loi a laissé de côté de nombreuses langues minoritaires de France considérées comme langues étrangères ou allogènes, telles que le flamand ou l'alsacien, ainsi que les langues des groupes minoritaires immigrés les plus importants à ce moment-là comme la population algérienne. Cette loi s'agissait toutefois d'une première avancée pour les langues minoritaires dans l'enseignement, mais elle a rapidement été perçue comme une attaque contre la langue française dans d'autres domaines. C'est ainsi que la place du français devait être renforcée et réaffirmée, ce qui se passera avec la loi Bas-Lauriol de 1975 relative à l'emploi du français dans l'affichage public et commercial, qui interdisait l'emploi de termes ou d'expressions étrangers.

Plus tard, la loi Toubon réaffirme encore plus l'usage du français en modifiant l'article 2 de la constitution et en qualifiant le français de « langue de la République », faisant ainsi du français une langue obligatoire dans les publications officielles du gouvernement, les publicités, sur le lieu de travail, dans les contrats et les contextes commerciaux, et dans les écoles financées par l'État, entre autres. Toutefois, même si l'enseignement était en principe inclus dans cette loi, le code de l'éducation adopté en 2001 a vite remplacé les lois précédentes tout en reprenant les dispositions de la Loi Deixonne en matière d'enseignement des langues régionales. Par ailleurs, la France a rejoint les pays signataires de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en 1999, mais sans la ratifier, ce qui a entraîné le maintien des disparités entre le français et les autres langues minoritaires en France, tant sur le plan de la reconnaissance politique que sociale.

Il a fallu attendre jusqu'en 2008 pour que la France reconnaisse les langues régionales comme faisant partie de son patrimoine en ajoutant l'article 75-1, mais cette reconnaissance restait une action purement idéalisante, subordonnante et mythologisante envers les langues de France, car si le français conservait son statut et son usage, les autres langues se retrouvaient dans une

---

<sup>1</sup> Toutes les lois, les décrets et les ajouts qui seront présentés par la suite sont disponibles dans les publications officielles en ligne du gouvernement français ([www1](http://www1)).

<sup>2</sup> Ces ajouts figurent dans les décrets suivants: décret 74-33 du 16 janvier 1974 pour le corse; décret 81-553 du 12 mai 1981, pour le tahitien; décret 92-1162 du 20 octobre 1992, pour les langues mélanésiennes.

situation nettement plus dévalorisée et sous-reconnue. Aujourd'hui, c'est la loi Molac qui, depuis 2021, reconnaît les langues comme un patrimoine culturel à préserver en France, et permet également un modèle d'enseignement des langues régionales, ainsi qu'une signalisation bilingue dans certains cas, bien que celle-ci soit également très limitée par le fait que seul le français est la langue de la République, laissant ainsi les politiques en matière des langues minoritaires toujours inachevées.

## **2.2. La France et ses langues dans l'actualité : l'idéologie monolingue**

Après avoir fait ce parcours historique, nous pouvons comprendre maintenant le contexte sociolinguistique actuel de la France, mais étant donné la nature politique et institutionnelle des événements que nous avons évoqués jusqu'à présent et qui se situent à un niveau méso (ou institutionnel), nous devons être clairs sur la situation au niveau macro ou social, car bien que les institutions affectent la société, la société n'est pas strictement régie par des politiques et la société présente toujours une grande diversité de réalités. Pourtant, nous pouvons dire qu'après des siècles de politiques et de discours identitaires et nationalistes à caractère unitaire, « les régions périphériques, et plus particulièrement les régions rurales, sont mal vues par les locuteurs parlant la variété considérée comme standard » (Zufferey & Moeschler, 2021, p. 248). Deux perspectives sont en jeu dans cette situation : celles des locuteurs qui parlent ce qui est considéré comme le « français standard » et qui considèrent les langues régionales et étrangères comme des « langues adverses » ; et celles des locuteurs qui conservent et souhaitent protéger ces langues minoritaires contre la domination diglossique du français et qui considèrent ces langues comme des « langues de réaction » (Loyer, 2007 ; Gardin, 1975).

C'est pourquoi nous pouvons affirmer que ces mêmes politiques ont fini par implanter dans la société française, de manière généralisée, une « idéologie monolingue » qui s'appuie souvent sur l'idée du locuteur idéalisé et sur les relations entre les idées linguistiques et l'identité des locuteurs, lesquelles, d'après Blackledge « devient encore plus clair lorsque l'on examine les valeurs morales attribuées aux variétés linguistiques et à leurs locuteurs » (Blackledge, 2000, p. 27 ; notre trad.). Pour cet auteur, l'idéologie monolingue repose sur la valeur accordée aux langues dans une perspective nationaliste ancrée dans le discours populaire sur les langues, qui « arrive souvent à considérer la langue officielle et les variétés standards comme des éléments essentiellement supérieurs aux langues non-officielles et aux variétés non-standards » (Blackledge, 2000, p. 27 ; notre trad.), puisque seules les langues officielles sont les langues « de la nation ». Effectivement, le nationalisme et l'idée de nation sont construits sur l'unité,

c'est-à-dire une idéalisation de la population et de l'identité nationale qui conçoit ses membres comme homogènes, ce qui, dans la plupart des cas, se heurte à leur hétérogénéité sociale et culturelle (Anderson, 1983 ; Blackledge, 2000). Pour cette raison, « les tendances à la 'monolingualisation' des institutions de l'État, de la société, des médias et de l'économie produisent et reproduisent cette idéologie dominante de l'homogénéité » (Blackledge, 2000, p. 31; notre trad) au sein de la société.

En nous concentrant sur notre cas d'étude, nous constatons que ce phénomène coïncide avec la situation actuelle des attitudes linguistiques des locuteurs en France. Pour Blanchet, les attitudes et les comportements des institutions françaises, et des locuteurs aussi, sont très marqués par la glottophobie, qui désigne « les discriminations à prétexte linguistique et inclut le processus de stigmatisation qui conduit à ces discriminations » (Blanchet, 2021, p. 155) reposant « la plupart du temps sur une déshumanisation et une désocialisation des pratiques linguistiques et des personnes » (Blanchet, 2016). Cela implique que les attitudes négatives à l'égard des langues minoritaires en France seraient liées à des préjugés, linguistiques à la base, mais qui sont de manière intersectionnelle liés à d'autres « altérophobies » liées à la race, au sexe, à l'origine ou à la classe (Forsdick, 2017). C'est pourquoi Blanchet affirme qu'il est nécessaire de « réinsérer la question linguistique dans un projet de société » (Blanchet, 2016) et pas tant de territoire politique, parce que les jugements de valeur sur les langues sont fondés sur ces altérophobies, le rejet linguistique étant fondé sur leur association avec certains critères sociaux.

Parallèlement, d'autres sociolinguistes français, comme Calvet, affirment même que la conception de la société en tant que « communauté linguistique » est problématique car elle repose sur le modèle monolingue qui considère les langues en fonction de l'espace qu'elles occupent, en supposant qu'une langue n'occupe qu'un seul territoire. Ainsi, selon ce modèle, lorsque plusieurs langues coexistent, la société et les locuteurs seraient considérés « comme une juxtaposition de groupes monolingues » (Calvet, 2016, p. 55). Nous trouvons donc un conflit entre deux idéologies linguistiques : la première considérant que « le seul territoire d'une langue, c'est le cerveau des locuteurs » (Sibille, 2010, p. 95) et la deuxième considérant que « les territoires linguistiques sont des espaces figés et immuables, délimités une fois pour toutes » (Sibille, 2010, p. 85). L'auteur explique pourquoi ces deux positions, bien que très courantes dans le discours populaire, sont incomplètes ou erronées en ne prenant pas en compte les deux éléments, car, bien qu'une langue ne soit pas intrinsèquement liée à un territoire et que les langues soient de moins en moins territorialisés, l'espace qu'ils occupent est important, puisque les effets des politiques appliquées à certains territoires se répercutent également sur

les langues et que les locuteurs sont, en fin de compte, liés à un lieu (Sibille, 2010). Toutefois, cette vision des langues pose également le problème des langues immigrées, puisqu'elles ne sont pas liées au territoire en question et ne sont donc pas prises en compte. En France, les langues minoritaires, dites « non territoriales », les plus importantes aujourd'hui sont, selon Sibille, « l'arabe dialectal, l'arménien occidental, le berbère, le judéo-espagnol, le romani et le yiddish » (Sibille, 2010, p. 87), entre autres.

Pour finir de contextualiser cette idéologie monolingue qui définit si bien le discours en France, il convient de préciser qu'elle ne se manifeste pas exclusivement dans le discours des locuteurs de la langue dominante, dans ce cas le français, mais que le monolinguisme idéologique peut également se manifester dans le discours défendant les langues minoritaires, notamment les langues régionales où la question de l'identité est essentielle. Des auteurs tels que Marcellesi ont déjà étudié ce phénomène à l'époque et ont constaté que « parfois [...] la recherche de cette identité aboutit à des phénomènes de reproduction par lesquels on remodèle la langue régionale à l'image de la langue nationale » (Marcellesi, 1975, p. 75). Ainsi, ceux qui défendent les langues minoritaire finissent parfois par refuser l'existence du français à côté de la langue régionale, d'une part, comme mécanisme de protection de la langue minoritaire et minorisée et, d'autre part, comme instrument d'approfondissement d'un discours identitaire par rapport à cette langue et au territoire où elle est parlée. Les locuteurs de cette langue, « qui ont adopté et adapté l'idéologie de la langue nationale et l'ont appliquée à la sienne » (Nolan, 2011, p. 98 ; notre trad.), visent ainsi à remplacer un discours monolingue par un autre, alors que le monolinguisme ne peut jamais être résolu par un autre, et qu'il conviendrait d'agir en faveur de positions qui prennent en considération toutes les langues présentes dans la zone, surtout parce qu'une fois de plus les langues précédemment appelées non territorialisées ou langues de la migration sont également exclues ici.

### **3. Cadre théorique**

La valeur des langues, sur laquelle nous avons dit que l'idéologie monolingue repose, est un concept difficile à retracer dans la littérature sociolinguistique, car il existe une grande variété de termes se référant à cette caractéristique des discours épilinguistiques. Par « discours épilinguistique », nous comprenons les activités métalinguistiques non conscientes, comme ces discours du niveau populaire et courant des locuteurs, qui les reproduisent et assimilent dans leur imaginaire de façon inconsciente. Nous nous situerons ainsi sur les définitions d'autrices

et auteurs comme Culioli, A. (1990) et Canut, C. (1998). C'est ainsi que la première question qui se pose lorsque nous compilons la littérature sur ce sujet est de définir ce que l'on entend exactement par valeur et quelle est la terminologie utilisée. Par ailleurs, puisque l'idéologie monolingue se nourrit également d'autres altérophobies et de conflits entre différentes réalités linguistiques et sociales, il est également nécessaire de passer en revue la littérature sur la relation entre les langues et les différentes caractéristiques sociales qui créent des tensions entre les communautés de locuteurs. Ainsi, pour cette partie théorique de notre recherche, nous commencerons en retraçant la littérature sur le concept de valeur de la langue ; deuxièmement, nous nous concentrerons sur la littérature relative à la relation entre la langue, le pouvoir et l'identité, trois éléments que nous estimons comme les caractéristiques sociales qui affectent le plus les discours populaires à l'égard de la langue ; et, troisièmement, nous finirons par un aperçu sur les attitudes linguistiques, les approches qui conviennent à leur étude et la théorie existante sur les cas en France, qui s'avèrent nécessaires pour l'analyse que nous allons entreprendre.

### **3.1. Valeur, prestige, utilité, importance, etc. : quel terme employer et comment définir la valeur des langues ?**

Dans la littérature sociolinguistique, il existe un grand nombre de concepts qui font référence à des relations de disparité entre les langues, tels que importance, prestige, utilité ou valeur. Certes, chacun de ces termes a des nuances différentes, mais il n'est pas rare de rencontrer dans la littérature une utilisation arbitraire de tous ces termes, donnant l'impression qu'ils sont synonymes. En analysant leurs usages, on constate que le terme *importance* se réfère généralement à la différence entre les langues sur la base de différences quantitatives telles que le nombre de locuteurs ou le nombre de pays où elles sont parlées ; le terme *prestige* est souvent utilisé pour les différences et les considérations liées aux usages des variétés d'une même langue au sein de la société, mais dans la littérature on semble hésiter à l'utiliser entre deux langues différentes universellement reconnues comme telles<sup>3</sup> ; enfin, l'usage du terme *utilité* se réduit à l'usage dans certains espaces comme le travail, laissant de côté d'autres aspects tels que la culture ou la composition sociale de la communauté des locuteurs. De plus, en raison de ce déterminisme spatial que ce terme dénote, une langue peut être considérée comme utile dans

---

<sup>3</sup> Même s'il faut avouer que la différence entre langue et dialecte est très débattue en sociolinguistique et qu'il est très controversé de comparer les langues et les variétés ou dialectes en sociolinguistique, un secteur important des sociolinguistes souligne généralement que la différence entre langue et dialecte est plus politique ou sociale que scientifique. Pour plus d'informations sur ce débat, voir : Tillinger, G. (2013).

un espace, mais inutile dans un autre, de sorte que ce concept ne semble pas s'appliquer à toutes les situations d'étude. Nous pourrions poursuivre cette discussion terminologique de manière plus approfondie, mais comme nous souhaitons définir et mettre en évidence en quoi le concept de *valeur* diffère des autres termes que nous venons d'évoquer, nous allons passer en revue la littérature sociologique et sociolinguistique qui se rapporte et détermine ce qu'il faut comprendre par valeur, justifiant ainsi le choix de ce terme pour notre recherche.

### **3.1.1. Le concept de la valeur sociale des langues chez Bourdieu**

L'utilisation de la notion de valeur implique l'existence de deux éléments : d'une part, un groupe social qui attribue cette valeur selon une série de critères et, d'autre part, l'existence d'un marché où cette valeur est mise en jeu et où il y a échange de ces objets qui, dans notre cas, ne sont autres que les langues. Le point de départ de ce cadre théorique sont donc les théories de Bourdieu sur le capital linguistique et le marché linguistique. Pour le sociologue, le capital linguistique consiste en l'ensemble des ressources et des compétences linguistiques du locuteur qui le positionnent à une certaine place dans la société par rapport au discours entretenu par les institutions de pouvoir, tandis que le marché linguistique est un marché d'échange entre les valeurs symboliques des langues ou des variétés, valeurs positives ou négatives selon les situations et les connotations attribuées, suivant également le discours dominant ou légitime (Bourdieu, 1977 ; Bourdieu 1991). C'est pourquoi, lorsque nous parlons de la valeur des langues, ce à quoi nous voulons réellement faire référence est la valeur sociale des langues, puisque la valeur symbolique qui leur est donnée et qui crée ce capital symbolique et linguistique est « inséparable de la position du locuteur dans la structure sociale » (Bourdieu, 1977, p. 18). La base de sa conception de la valeur repose sur la considération de la langue comme une praxis et pas seulement comme une compétence à la manière de Chomsky, car ce qui pose problème au niveau social dans les langues, ce n'est pas tant la capacité de produire un nombre infini de phrases, mais l'actualisation de cette langue dans un nombre infini de situations (Bourdieu, 1977), ce qui, comme nous pouvons le constater dans la vie réelle, ne se produit pas, puisque de nombreuses langues sont reléguées dans certains espaces, tandis que dans d'autres, ces mêmes langues ne pourraient pas être utilisées.

Bourdieu explique dans *L'économie des échanges linguistiques* le fonctionnement du marché linguistique et il défend que, comme il s'agit d'un échange de valeurs symboliques qui suivent le discours légitime et dominant, l'éducation, ou plutôt le système éducatif institutionnel, constitue l'acteur principal du marché linguistique, « parce qu'il a le monopole de la production

de masse des producteurs et des consommateurs, donc de la reproduction du marché dont dépendent la valeur de la compétence linguistique, sa capacité de fonctionner comme capital linguistique » (Bourdieu, 1977, p. 22). Dans le cas de la France, cela est clair, car nous avons déjà fait allusion à la façon dont le système éducatif français a été chargé de transmettre le discours de la nation en vertu des valeurs républicaines françaises qui défendent l'unité au sein du français, en particulier pendant la Troisième République, et a basé sa politique sur un grand rejet du multilinguisme et des variétés de la langue française elle-même. En fin de compte, les discours nationaux et les discours promus sur les langues sont des discours imaginés par un groupe dominant (Anderson, 1989), de sorte que lorsque Bourdieu dit qu'une « langue vaut ce que valent ceux qui la parlent » (Bourdieu, 1977, p. 22), il veut dire que la valeur dépend essentiellement du groupe social auquel une langue est associée. D'où l'idée de parler d'une valeur sociale. Sociale, au sens général, mais aussi dans le sens de la classe sociale à laquelle appartient le locuteur, puisque « le discours doit toujours une part très importante de sa valeur à la valeur de celui qui le parle » (Bourdieu, 1977, p. 23).

Cependant, Bourdieu précise également que, bien que la langue hégémonique soit la langue des dominants, cela ne signifie pas qu'ils la dominent linguistiquement, puisqu'ils « peuvent avoir un usage librement ou accidentellement relâché de la langue sans que leur discours soit jamais investi de la même valeur sociale que la langue des dominés » (Bourdieu, 1977, p. 23). Le discours et la manière dont les individus l'assimilent sont essentiels pour comprendre pourquoi, bien qu'il n'y ait pas de locuteur idéal, le marché et les valeurs attribuées aux langues font que tous les membres d'une société acceptent une variété comme légitime. Bourdieu explique que « pour qu'une forme de langage parmi d'autres [...] s'impose comme seule légitime, [...] il faut que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes de classe ou de région soient pratiquement mesurés à la langue légitime » (Bourdieu, 1977, p. 23), et le fait est qu'en France, le marché linguistique a été façonné pendant des siècles par toutes les actions et politiques qui ont établi une idéologie monolingue dans la société.

Ainsi, la perception de Bourdieu de la valeur des langues au sein du marché dépasse le linguistique et s'applique au niveau social, c'est pourquoi le sociologue français déclare que « les linguistes ont raison de dire que toutes les langues sont valorisées linguistiquement ; ils sont forcés de croire qu'elles sont valorisées socialement »<sup>4</sup> (Bourdieu, 1977, p. 23). En effet,

---

<sup>4</sup> Il faut comprendre par là les positions des linguistes strictement générativistes de l'époque. Bien que pour Bourdieu la dimension sociale soit essentielle pour comprendre ce dont il s'agit, il n'est pas judicieux de la réduire au purement social, car il y a aussi des caractéristiques foncièrement linguistiques qui affectent la valorisation des

ce sont les locuteurs eux-mêmes qui, en assimilant un discours nationaliste et unificateur du marché linguistique (où une langue domine ce marché), attribuent les prix des expressions et des différentes compétences linguistiques de chaque parler par rapport à celui qui est valorisé (Bourdieu, 1977). La France en est un exemple clair : l'acceptation généralisée d'un discours monolingue et d'une idée de la nation qui ne peut être capturée que dans la langue française est le résultat de « la relation entre une situation et un habitus qui est lui-même le produit de toute l'histoire de la relation avec un système particulier de renforcements sélectifs » (Bourdieu, 1977, p. 26). En tant que renforcements sélectifs, nous trouverions toutes les actions de politique linguistique monolingue en France qui ont choisi le français comme seule langue légitime du pays, et ce principe unificateur qui a été promu dans le discours est ce qui fait de l'habitus linguistique fondamentalement une dimension de l'habitus de classe, « c'est-à-dire une expression de la position [...] dans la structure sociale » (Bourdieu, 1977, p. 30).

En effet, même si les structures dominantes de la société sont responsables de la motivation par le discours des valeurs inégales entre les langues, l'ensemble de la société participe à ces échanges et à ces attributions inégales de la valeur des langues. En outre, la valeur ne se crée pas sans une opposition entre les produits que Bourdieu considère comme représentant des langues, et qu'il explique comme suit :

La valeur sociale des produits linguistiques ne leur advient que dans leur relation au marché, c'est-à-dire dans et par la relation objective de concurrence qui les oppose à tous les autres produits [...] et dans laquelle se détermine leur valeur distinctive : la valeur sociale, comme la valeur linguistique selon Saussure, est liée à la variation, à l'écart distinctif, à la position de la variante considérée dans le système des variantes. (Bourdieu, 1977, p. 24).

Après cette revue de Bourdieu et avec une idée claire de la notion de valeur sociale des langues, ainsi que du fonctionnement du capital et du marché linguistique, nous devrions également réviser la littérature actuelle sur la valeur. Bourdieu a inspiré de nombreux linguistes et expertes en économie linguistique à théoriser sur la valeur des langues et à souligner l'importance du critère économique comme facteur de valeur sociale des langues.

---

langues sur le marché, comme la question de l'accent (Blanchet, 2021 ; Petitjean, 2008). En sociolinguistique, nous ne pouvons pas avoir une vision purement sociale ou linguistique sans faire appel à l'autre discipline.

### 3.1.2. Le marché linguistique dans les travaux actuels

Le concept bourdieusien de la valeur est très axé sur l'aspect économique, et de nombreux sociolinguistes de ces dernières années, que nous mentionnerons par la suite, ont réussi à établir un lien entre la valeur sociale des langues et l'importance du marché linguistique pour les locuteurs lorsqu'il s'agit de valoriser les langues dans toutes sortes de situations linguistiques, du multilinguisme aux situations de diglossie ou à la coexistence avec des langues de migrants.

Par exemple, des études comme celle de Dagenais et Moore sur la valorisation du français et de l'anglais par rapport aux langues de migration ont démontré « la relation entre les représentations respectables du multilinguisme et les compétences d'apprentissage qui mettent en jeu ces représentations » (Dagenais & Moore, 2004, p. 45) sur la valeur des langues. Ainsi, dans un entretien, un père a déclaré qu'il préférerait que sa fille apprenne des « langues internationales » parce que d'après lui c'est vital pour survivre sur le marché du travail, une pensée que sa fille a également exprimée, car elle pensait que connaître plus d'une langue lui permettrait de trouver un emploi plus facilement (Dagenais & Moore, 2004). La réponse de la fille dans les entretiens de Dagenais et Moore dénote une valorisation qui associe la langue aux opportunités économiques et d'emploi, ce qui démontre qu'elle « se réfère à une représentation du plurilinguisme qui l'associe à un capital économique, car c'est l'image qui lui est communiquée à la maison et la seule à laquelle elle est exposée pour l'instant » (Dagenais & Moore, 2004, p. 38).

Au contraire, d'autres études comme celle de Duchêne montrent que les langues minoritaires ou régionales peuvent être valorisées dans certains contextes économiques, même si elles tendent à tomber dans un usage fétichisé. Dans son étude, l'auteur reconnaît que,

loin d'être laissée au hasard, la variabilité des usages de la diversité linguistique est inscrite au sein d'une économie politique, dans des logiques de marché capitaliste qui confèrent à certaines langues, variétés et à certains locuteurs un profit de distinction ou qui les en privent. (Duchêne, 2012, p. 120)

Ainsi, en analysant le bénéfice économique des langues sous le concept de valeur défendu par Bourdieu, les langues peuvent devenir « un instrument qui permet d'entrer sur un marché spécifique » (Duchêne, 2012, p. 122). C'est le cas d'exemples tels que l'utilisation de variétés régionales en Suisse, utilisées dans la publicité pour s'adresser à un public plus local, ou l'utilisation de caractères chinois dans les restaurants, qui acquièrent une valeur symbolique

susceptible d'apporter un bénéfice économique dans cet espace particulier, mais pas dans d'autres. Grâce à ces exemples analysés par Duchêne, nous constatons que la situation sociolinguistique dans le capitalisme tardif d'aujourd'hui s'accompagne d'un « processus de valorisation et de dévalorisation des langues – et des locuteurs – [...] complexe et variable » (Duchêne, 2012, p. 133), où une langue minoritaire n'est pas toujours synonyme de non-lucrativité économique.

Pour cette dernière raison, des experts en économie linguistique (Grin, 2015 ; Gazzola & Wickström, 2015 ; Ginsburgh & Weber, 2015) ont tenté de classer la valeur des langues en fonction du type de situation économique dans laquelle elles jouent, ainsi que du niveau auquel elles agissent, dans le but de classer la majorité des cas au sein de la complexité de l'économie linguistique, et nous remarquons le travail de Grin. En premier lieu, il distingue entre la valeur marchande, qui passe par une transaction cryptée sur le marché économique réel, et la valeur non marchande, qui n'y passe pas. En l'appliquant aux langues, une langue peut avoir une valeur marchande, lorsque par exemple on reçoit un salaire du fait de connaître cette langue, et une valeur non marchande, comme l'accès à la culture et la communication avec des personnes qui parlent cette langue, ce qui représente des bénéfices, mais qui ne peut pas être achetée matériellement (Grin, 2015). À cela, Grin ajoute la différence entre la valeur privée, si elle opère sur les intérêts de l'individu à un niveau personnel, et la valeur sociale, lorsque cette valeur est accordée à la langue par la société dans son ensemble, bien que dans de nombreux cas « il est acceptable de considérer la valeur du point de vue de la société comme la simple somme des valeurs perçues par les individus » (Grin, 2015, p. 4). De cette manière, nous aurions quatre types différents de valeur des langues, illustrés par Grin dans le Tableau 1 :

VALEUR	PRIVÉE	SOCIALE
MARCHANDE	A	B
NON MARCHANDE	C	D

**Tableau 1** - Types de valeur des langues selon Grin, F. (2015, p. 4)

- La **valeur privée marchande (A)**, quand on reçoit un bénéfice économique du fait de parler une langue déterminée ;

- la **valeur sociale marchande (B)**, ou l'agrégation sociale des primes salariales perçues par les individus ;
- la **valeur privée non marchande (C)**, comme l'accès à la culture, la diversité et la communication avec des personnes parlant une langue déterminée ;
- et la **valeur sociale non marchande (D)**, quand toute une société bénéficie d'un accès à une autre culture et une autre communauté linguistique (Grin, 2015, pp. 4-5).

En tout cas, c'est précisément à cause de l'utilisation fétichisée et souvent mythifiée des langues minoritaires dans des contextes et des espaces économiques, tels que ceux mentionnés dans l'étude de Duchêne, que la plupart des sociolinguistes pensent que « les productions et variétés langagières se voient attribuer des valeurs différentielles et distinctives » (Trimaille & Vernet, 2021, p. 229). Récemment, Trimaille et Vernet ont étudié ce phénomène, également en accord avec le concept de valeur sociale, de capital et de marché linguistique proposé à l'époque par Bourdieu, selon lequel les langues et variétés minoritaires (et minorisées) « ne peuvent prétendre qu'à un prestige latent sur un “marché franc”, sur lequel les règles de formation des prix diffèrent de celles en vigueur sur le “marché unifié” » (Trimaille & Vernet, 2021, p. 230), de sorte que la valeur qu'elles reçoivent n'est que superficielle et ne peut même pas atteindre une véritable valeur symbolique, mais plutôt une fétichisation.

Enfin, nous pouvons également citer Blanchet, qui reconnaît également le poids du marché et de l'économie linguistique en tant que régulateur des valeurs sociales des langues et des discours autour de ces valeurs qui, bien que problématiques, sont acceptées par l'ensemble de la société « par loyauté, par opportunisme, par soumission, par conviction, etc. » (Blanchet, 2013, p. 95). Lorsque ce sociolinguiste parle de loyauté ou de conviction, nous devons nous placer sur un plan plus lié à des aspects tels que l'identité ou l'idéologie, alors que lorsqu'il parle d'opportunisme et de soumission, il reconnaît l'importance du marché du travail pour considérer certaines langues comme ayant une certaine valeur par rapport à d'autres.

Bref, tous ces travaux montrent que la valeur sociale des langues est intrinsèquement liée à l'économie du capitalisme tardif actuel et que, lorsqu'il s'agit d'attribuer une valeur aux langues, la société le fait sur la base de la rentabilité, du profit et des opportunités économiques en fonction du marché linguistique. Cependant, la valeur ne peut être définie uniquement par des critères économiques car, pour que les discours qui valorisent les langues restent aussi ancrés dans les locuteurs communs et dans la société, il faut qu'il y ait une série de structures, au-delà

de l'économie, qui contribuent à promouvoir cette vision des langues, et il s'agit des structures culturelles. En effet, Bourdieu lui-même considère le capital linguistique comme une forme de capital culturel. Il faut donc considérer l'éducation reçue et les valeurs (cette fois-ci au sens moral) comme essentielles pour comprendre d'où vient cette valeur sociale.

### **3.1.3. La valeur sociale des langues : un aspect purement économique ?**

Plusieurs des autrices et des auteurs que nous venons de citer ont reconnu la transmission des langues, de la culture et de l'éducation comme l'instrument de promotion de ce type de discours, mais ils se focalisent davantage sur le critère économique. Pour cette raison, nous mentionnerons quelques travaux qui abordent la valeur sociale des langues sous d'autres perspectives se concentrant plus sur les aspects du poids culturel des langues, de la transmission des langues ou de la stigmatisation.

Pour Alessio, « la valeur d'une langue, c'est surtout ce qui s'invente en elle, la contribution explicite de ses locuteurs, les productions culturelles qui lui donnent son identité de langue et son importance pour l'humanité » (Alessio, 2017, p. 61). En soulignant le caractère culturel et identitaire qui est souvent associé aux langues dans le discours populaire, il est clair que la transmission est essentielle pour la continuité de cette valeur culturelle dans les générations suivantes. Ainsi, Alessio remarque que, parmi les langues minoritaires en France, les langues dites « non territoriales » comme l'arabe ou le berbère, largement parlées et présentes en France aujourd'hui, ont un taux de transmission beaucoup plus élevé que les langues régionales, beaucoup moins parlées en comparaison (Alessio, 2017), donc la différence de motivation à la transmission est très importante pour la valorisation de ces langues. Sur la base de ce raisonnement, Alessio refuse de considérer la valeur des langues uniquement sous l'angle de leur utilité sur le marché :

d'où notre insistance à ne pas réduire la langue à de la communication, à ne pas la séparer de la culture qui s'invente en elle. Ce discours n'est pas universellement reçu en France, il ne fait pas consensus. Mais plus que toutes autres, les langues de France, dont la valeur n'est pas leur intérêt marchand ou leur importance géopolitique ou stratégique, semblent mettre à l'épreuve – ou illustrer – la validité de cette représentation. (Alessio, 2017, p. 62).

En ce qui concerne la transmission, Yamazaki souligne dans sa thèse l'importance de la classe sociale, car pour elle, la transmission du capital linguistique « est lié[e] à la compétence

linguistique raffinée du "langage bourgeois" et à son caractère valorisé, légitime, dans l'environnement scolaire » (Yamazaki, 2018, p. 8), de sorte que recevoir un capital linguistique de la transmission familiale serait plus « susceptible de fonctionner comme un facteur important de réussite non seulement scolaire mais professionnelle » (Yamazaki, 2018, p. 8). Cependant, ce n'est pas toujours le cas, car la transmission du capital linguistique peut provenir d'environnements sociaux moins favorisés, mais la question de savoir si ce capital est socialement valorisé ou non est une autre question. Pour cette raison, « le capital linguistique se transmet également par l'intermédiaire de l'enseignement scolaire, ce qui est crucial s'agissant de futures élites issues d'un milieu défavorisé ou ayant des parents immigrés, par exemple » (Yamazaki, 2018, p. 8).

Mais, comme nous l'avons déjà précisé dans la contextualisation, en France, la seule langue d'enseignement est le français, tandis que les langues de la migration ne sont pas prises en compte dans le système éducatif public français. Même les langues régionales sont très rarement incluses. Ce que nous pouvons dire, c'est que, même si ce n'est peut-être pas du point de vue des structures de pouvoir et de l'éducation en tant que système, la transmission à la maison contribue à créer un capital linguistique, même s'il n'est pas valorisé dans un contexte social et économique spécifique. Ainsi, Yamazaki conclut qu'il existe deux types de capital linguistique : l'un d'ordre culturel, « qui se trouve acquis via l'enseignement familial, surtout à travers la lecture, et qui est à la base de l'acquisition personnelle d'une culture générale » (Yamazaki, 2018, p. 139) ; et l'autre d'ordre technique qui donne lieu à « un capital acquis ultérieurement à l'école » (Yamazaki, 2018, p. 139).

D'autres auteurs, comme Loos, considèrent que la valeur que les langues acquièrent grâce à l'éducation est fondamentalement basée sur le prestige et que, pour cette raison, il s'agit d'une valeur symbolique, et pas exactement d'une valeur économique. Pour cet auteur, une bonne éducation (capital culturel) est mise en œuvre par une éducation axée sur les langues étrangères (capital linguistique), ce qui aiderait à obtenir un bon emploi dans des entreprises qui paient un bon salaire (capital économique) et, en outre, à gagner en prestige, ce qui correspondrait au capital symbolique (Loos, 2000). Bien qu'il y ait une différence nuancée, les concepts de capital linguistique et symbolique sont liés, puisque c'est ce prestige qui construit la valeur symbolique. En France, dans le cadre du processus d'unification linguistique, il existe toute une série de mécanismes unifiant le marché linguistique (Loos, 2000), qui « est dominé par une langue officielle, utilisé obligatoirement dans les occasions et les espaces officiels tels que l'école, l'administration publique et les institutions politiques » (Loos, 2000, p. 39 ; notre trad.).

Enfin, Morin et Gasquet-Cyrus, déjà cités, en affirmant que les langues et variétés existant dans un pays vont toujours s'organiser « selon un système de valeurs autour de la région qui concentre le plus de pouvoir politique, économique et culturel, par exemple la région parisienne en France », ils reconnaissent aussi l'existence d'une valeur fondée en grande partie sur l'économie. Cependant, ils affirment également que la défense des langues minoritaires, en particulier dans le cas de la France, ne peut pas se fonder uniquement sur des perspectives économiques qui répondent à l'offre et à la demande de langues :

on renvoie souvent les défenseurs des langues minoritaires devant la règle de l'offre et de la demande : s'il y avait tant d'intérêt que ça pour ces langues, il y aurait beaucoup de demandes, et donc l'offre suivrait... Cette vision « pragmatique », libérale et concurrentielle occulte le poids, comme on l'a vu, de la stigmatisation et de la minorisation de ces langues, réduites à des « dialectes » ou des « patois » guère attractifs. (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021).

La stigmatisation et les images que les langues suscitent dans la société ont également un arrière-plan culturel, par exemple, l'association d'un certain accent à une zone rurale peu attrayante. C'est pourquoi considérer que la valeur sociale des langues se mesure uniquement sur des critères économiques, sans prendre en compte d'autres aspects tels que la stigmatisation ou les associations culturelles, n'aboutirait pas à une analyse complète de la valeur sociale des langues.

En guise de conclusion à ce premier point de notre cadre théorique, nous pouvons affirmer qu'il est effectivement possible de parler de la valeur des langues au-delà du sens linguistique et saussurien et de parler d'une valeur sociale des langues, dont la définition se base sur les théories de Bourdieu sur le capital et le marché linguistique. Nous tenons également à préciser que, bien que ce concept de valeur sociale mette fortement l'accent sur l'échange de compétences linguistiques dans une perspective économique et du marché du travail, la valeur sociale doit être comprise comme ayant aussi une dimension culturelle et tout ce qu'elle implique. C'est pourquoi nous devons examiner plus en détail certaines questions telles que l'identité, qui est fortement liée à cette dimension culturelle et aux langues en tant qu'élément symbolique, ou les relations entre les langues et le pouvoir, ainsi que les attitudes linguistiques que ces relations créent. Enfin, il convient de préciser qu'à partir de maintenant, nous utiliserons le terme de valeur selon les définitions que nous venons de développer dans cette section.

## **3.2. Autour de la langue, le pouvoir et l'identité**

### **3.2.1. La relation entre langue et pouvoir**

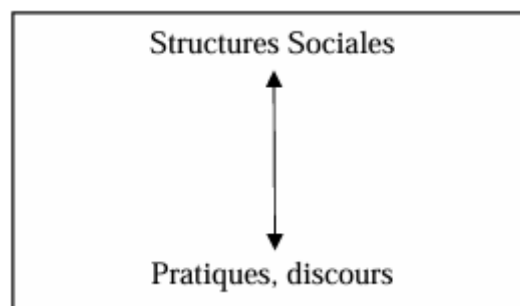
La relation entre le pouvoir et la langue fait l'objet de discussions depuis plusieurs décennies. Foucault parlait déjà dans les années 1960 de la façon dont la langue et le pouvoir s'interpénètrent, et comment cette dépendance à l'égard de la langue est cruciale pour comprendre les relations de pouvoir dans un contexte donné, parce que les énoncés dépendent des conditions (existantes dans le champ du discours légitimé par d'ordres d'autorité) dans lesquelles ils émergent (Foucault, 1969). Dans le même ordre d'idées, Bourdieu, déjà cité, affirmait également que « la structure du rapport de production linguistique dépend du rapport de force symbolique entre les deux locuteurs, c'est-à-dire de l'importance de leur capital d'autorité » (Bourdieu, 1977, p. 20) faisant de la langue non seulement un instrument de communication ou de connaissance, mais aussi de pouvoir.

Comme nous pouvons le constater, les deux auteurs établissent un lien entre le pouvoir et la langue par le biais du discours, qui est interprété ici comme le discours lui-même d'une manière linguistique, où des disparités d'autorité peuvent apparaître. Pour Bourdieu, « le discours suppose un émetteur légitime s'adressant à un destinataire légitime, reconnu et reconnaissant » (Bourdieu, 1977, p. 20), et lorsque le destinataire n'entre pas dans ce contexte légitimé, ces disparités entre l'émetteur et le destinataire apparaissent. C'est le cas, par exemple, lorsque l'émetteur parle une variante plus légitimée, ou valorisée, que le destinataire, car la première imposerait ainsi « les formes légitimes du discours et l'idée qu'un discours doit être reconnu si et seulement si il est conforme à ces formes légitimes ou la champ littéraire, lieu de production et de circulation de la langue légitime par excellence » (Bourdieu, 1977, p. 21). De cette manière, la production d'un discours, au sens linguistique, dépend et se voit en partie déterminé par ce rapport d'autorité et de différence de pouvoir « dans la mesure où il est l'actualisation des rapports de force objectifs [...] entre les locuteurs » (Bourdieu, 1977, p. 22).

Néanmoins, au-delà de ces deux grands noms, le travail le plus important sur la relation entre le pouvoir et la langue est celui de Fairclough, qui étudie non seulement cette relation, mais aussi le type de pouvoir qui existe dans les langues. Il se distingue par le fait qu'il ne se contente pas de souligner l'aspect linguistique du discours, puisque le pouvoir n'est pas « juste une question de langue » (Fairclough, 1989, p. 3, notre trad.), mais qu'il traite également le discours comme le récit légitimé d'un phénomène, qui peut également être le discours qui est fait sur les langues existantes au sein d'une communauté linguistique. C'est dans cette perspective qu'il a

développé l'étude critique du langage (sur laquelle se fondera plus tard l'analyse critique du discours), une approche qui étudie le discours du point de vue sociolinguistique, c'est-à-dire le « langage en tant que pratique sociale déterminée par des structures sociales » (Fairclough, 1989, p. 17, notre trad.). Dans *Language and Power*, le linguiste explique que le discours légitimé est déterminé par des « ensembles de conventions associées à des institutions sociales » (Fairclough, 1989, p. 17, notre trad.), ce qui finit par créer un ordre des discours dans lequel celui qui est légitimé occupe la position la plus valorisée, et cet ordre est en même temps marqué par l'idéologie du groupe dominant. Ainsi, Fairclough souligne « l'importance de l'idéologie dans la manière dont les diverses institutions sociales contribuent à soutenir la position de la classe dominante » (Fairclough, 1989, p. 36, notre trad.) et son discours, de sorte que si, par exemple, le discours de la classe dominante est un discours idéologiquement monolingue, les institutions, contrôlées par eux, finiront par soutenir ce discours et le transmettront au reste de la société, qui finira par le reproduire dans ses pratiques sociales.

Le fait qu'il existe une relation entre les structures de pouvoir social, telles que les institutions, et les pratiques sociales, telles que les attitudes linguistiques, que nous étudierons plus tard, montre que celles-ci sont malléables et peuvent évoluer en cas de changement d'idéologie et de discours, puisque « la pratique sociale est en relation directe et active avec la réalité » (Fairclough, 1989, p. 37, notre trad.). En outre, il ne s'agit pas d'une relation de déterminisme strict et unidirectionnel dans le sens où les comportements des locuteurs ne sont pas seulement déterminés par les institutions, mais que les institutions sont également déterminées par les comportements et les idéologies dominantes dans la société, de sorte que « les structures sociales ne déterminent pas seulement la pratique sociale, elles sont également un produit de la pratique sociale » (Fairclough, 1989, p. 37, notre trad.), comme l'illustre le diagramme de Fairclough à la Figure 1.



**Figure 1** - Relation entre les structures sociales et les pratiques sociales selon Fairclough (1989, p. 38)

Ainsi, grâce au travail de Fairclough, nous pouvons constater qu'il existe toute une série de structures et de pratiques sociales qui déterminent les discours sur les langues en fonction des structures de pouvoir. Comme nous l'avons vu, la valeur des langues est souvent déterminée par des critères économiques, et donc par ceux qui détiennent le pouvoir économique. Dans le cas de la France, comme dans la plupart des États occidentaux modernes, nous pouvons relier le discours monolingue du pays au pouvoir économique de l'élite, puisque, comme nous l'avons vu, c'est toujours le groupe dominant qui a promu l'idéologie monolingue dans le pays. Dans son travail, Fairclough soutient que « il y a une base économique pour cette connexion entre capitalisme et unification » (Fairclough, 1989, p. 56, notre trad.), comprenant l'unification comme un phénomène au niveau culturel et linguistique, et en France, il n'y a pas de meilleur exemple d'unification que la promotion de la standardisation du français, mais comment cela se rapporte-t-il exactement à l'économie ? Dans la logique de Fairclough, il s'agirait d'un effet caché du pouvoir au niveau de l'unification politique, économique et culturelle :

La standardisation revêt une importance économique directe en améliorant la communication: la plupart des personnes impliquées dans l'activité économique finissent par comprendre la norme, même si elles ne l'utilisent pas toujours de manière productive. Elle revêt également une grande importance politique et culturelle dans l'établissement de la nation, et l'État-nation est la forme privilégiée du capitalisme. (Fairclough, 1989, p. 56, notre trad.)

Par conséquent, l'imposition d'une norme linguistique, « conçue comme un ensemble de règles fondées sur les usages considérés comme des modèles à suivre » (Walter, 2016, p. 55)<sup>5</sup>, fait partie « des [...] notions cadres qui structurent un certain nombre de nos activités et ne sont pas remises en question » (Siouffi & Steuckardt, 2007, p. 8). Elle se trouve liée à l'avantage économique dans la mesure où plus notre façon de parler est proche de la norme, plus elle peut nous offrir d'opportunités économiques, puisque nous serons en mesure de communiquer les uns avec les autres d'une manière plus utilitaire, voire productiviste. Il s'agit clairement d'une position monolingue promue par les structures de pouvoir, par une élite, en raison de leur propre bénéfice économique, et notamment pas sur des aspects linguistiques, car une communication multilingue est bien possible.

---

<sup>5</sup> La notion de norme a été traitée plus en détail par de nombreux linguistes, certains dès une perspective sociolinguistique. Pour en savoir plus, voir Provenzano, F. (2016), Bulot, T. (2013), Siouffi, G., & Steuckardt, A. (2007), Baggioni, D. (1997) ou Houdebine-Gravaud, A. M. (1982).

### **3.2.2. Langue et pouvoir dans le capitalisme tardif : théories actuelles**

Au-delà des contributions de ces grandes autrices et auteurs, la relation entre le pouvoir et la langue a continué à être théorisée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et elle constitue toujours un objet de débat actuel. Dans le contexte de la France et, plus généralement, du monde occidental, où la situation économique et sociale a évolué vers la situation actuelle du capitalisme tardif et de la mondialisation, nombreux sont ceux qui ont fait le lien entre les théories du pouvoir et de la langue et sa valeur sociale à tous les niveaux de l'étude sociolinguistique.

L'influence des théories de Foucault et de Bourdieu, entre autres, est notoire. Loos, par exemple, reste plus proche de la vision de Bourdieu et positionne cette relation de pouvoir avec la valeur symbolique que les langues acquièrent sur le marché linguistique, en affirmant que « plus un locuteur possède du capital linguistique, plus il est en mesure d'exercer un pouvoir symbolique » (Loos, 2000, p. 38, notre trad.). D'autres sont plus proches des idées de Foucault et Lyotard selon lesquelles il ne peut y avoir de savoir sans pouvoir et, en même temps, il ne peut y avoir de pouvoir sans savoir (Foucault, 1980 ; Lyotard, 1984), comme c'est le cas de Mølbjerg Jørgensen lorsqu'il considère les langues comme faisant partie du capital intellectuel (Mølbjerg Jørgensen, 2006).

Cependant, il faut aussi dire que le fait de posséder un certain capital culturel et linguistique ne garantit ni sa valorisation ni sa légitimité dans la société ; nous ne pouvons pas ignorer que, même dans le monde mondialisé d'aujourd'hui, le discours légitime, qui, comme nous l'avons précisé, est promu par les institutions et les structures de pouvoir de chaque État, continue d'être « un moyen important pour assurer l'accès et le maintien des positions de pouvoir au sein des États-nations modernes » (Heller & Duchêne, 2012, p. 5, notre trad.). Ainsi, en France, bien qu'à cause de la mondialisation le discours de la légitimation soit beaucoup plus axé sur la défense du français face à l'anglais en tant que langue internationale, la vision illégitime des langues minoritaires telles que les régionales ou les langues de la migration reste toujours pertinente, notamment par rapport à la légitimation du pouvoir du français face à ces langues minoritaires. Ce sont ainsi les structures de pouvoir qui persistent à promouvoir une sélection sociale des langues parmi les locuteurs, même dans la réalité de la mondialisation, ce qui crée à la fois une inégalité économique et du capital linguistique (Heller & Duchêne, 2012, notre trad.), de sorte que le discours peut être l'objet, « non seulement de la production du profit, mais aussi de sa répartition inégale » (Heller & Duchêne, 2012, p. 5, notre trad.).

En tout cas, l'une des plus grandes contributions à l'étude des structures de pouvoir liées à la langue est le travail de Wodak, qui, grâce à l'analyse critique du discours, est devenu le principal linguiste actuel sur la relation entre le pouvoir et la langue dans les discours. Dans ses travaux, l'autrice démontre les emplois du pouvoir de ceux « qui peuvent utiliser la langue pour servir leurs intérêts particuliers » (Wodak, 2012, p. 216, notre trad.), le principal étant celui de « persuader les gens des limites établies intentionnellement » (Wodak, 2012, p. 217, notre trad.). Dans ce sens, il faudrait comprendre que les idéologies linguistiques sont reproduites dans les discours, les médias, les récits d'appartenance nationale, l'académie ou la culture populaire, parmi de nombreuses autres sources, dans le but de créer une identité en relation avec la langue qui puisse servir au maintien de l'élite au pouvoir (Wodak, 2012), de sorte que l'étude du pouvoir et de la langue doit être envisagée sous l'angle de l'identité, car les aspects du pouvoir par rapport aux langues, essentiels pour comprendre la valeur sociale des langues, s'avèrent intrinsèques aux discours identitaires que l'élite promeut.

### **3.2.3. L'identité (linguistique) soumise au pouvoir**

Lorsque nous parlons d'identité d'un point de vue sociale, nous avons deux approches possibles, car l'identité peut être comprise au sens d'identité individuelle (JE) ou collective (NOUS). C'est ce que Larina et d'autres appellent la *I-identity* et la *We-identity*, car, « en fonction du contexte culturel, une personne peut se percevoir soit comme un individu indépendant et autonome [...], soit comme faisant partie d'un groupe, ce qui est typiquement reconnu comme les caractéristiques clés d'une culture appartenant à l'extrémité collectiviste du spectre » (Larina et al., 2017, p. 114, notre trad.) de la société.

Ainsi, selon cette définition de l'identité et de l'appartenance, le côté culturel serait essentiel pour comprendre le concept d'identité. Cependant, en fonction du contexte historique, l'identité est devenue plus ou moins importante au cours de l'histoire, ce qui explique pourquoi nous ne pouvons pas parler d'identité nationale qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la culture a toujours existé reliée aux langues. Cela nous amène à penser que l'identité « concerne le produit évanescant des discours multiples et concurrents à propos du soi » (Larucea, 2015, p. 79, notre trad.) et que, selon le moment de l'histoire, nous pouvons parler de l'importance de l'identité. Par exemple, lorsqu'on étudie le Moyen Âge, personne n'ose parler de nation ni d'identité nationale, car ce n'était pas la culture, les frontières territoriales ou la politique qui définissaient les gens à l'époque, mais plutôt la religion. C'est pourquoi d'auteurs comme Barth affirment que les identités fonctionnent sur un schéma d'opposition :

Lorsque les groupes politiques articulent leur opposition autour de critères ethniques, l'orientation des changements culturels s'en trouve également affectée. Une confrontation politique ne peut être mise en œuvre qu'en rendant les groupes similaires et donc comparables, ce qui aura un effet sur chaque nouveau secteur d'activité rendu politiquement pertinent. Les partis opposés ont donc tendance à se ressembler structurellement et à ne se différencier que par quelques diacritiques clairs. Lorsque les groupes ethniques sont organisés dans la confrontation politique de cette manière, le processus d'opposition conduira donc à une réduction des différences culturelles entre eux. (Barth, 1998, p. 35, notre trad.)

Il s'agit d'une conception des identités propres des courantes postmodernistes, qui visaient à « l'abandon des grands récits modernistes et de l'universalisme » (Jenkins, 1996, p. 19, notre trad.). Dans cette perspective, « la différence a servi de principe d'organisation » (Jenkins, 1996, p. 19, notre trad.), de sorte que l'identité n'existerait pas en soi, mais par opposition aux différences des autres, c'est-à-dire dans une relation où le « nous » et les « autres » fonctionneraient de manière similaire en termes de discours, mais où l'un ne pourrait pas exister sans l'autre.

Par conséquent, une identité ne peut être définie s'il n'existe pas une autre par rapport à laquelle les différences soient remarquées. Ces conceptions ont été d'une grande utilité pour d'autres études telles que celles qui ont tenté de définir le concept de nation et d'identité nationale. Mais pourquoi parler d'identité nationale dans notre étude si nous nous intéressons aux langues ? Dans notre cas, les théories sur les identités en relation avec le concept de nation sont très révélatrices, parce que les langues jouent un rôle très important dans la construction des identités nationales à travers le discours national. Ainsi, appliquée au concept de nation, cette perspective d'opposition a inspiré à plusieurs auteurs tels que Benedict Anderson à théoriser que la nation peut être considérée comme quelque chose qui n'existe pas non plus en soi, parce qu'historiquement elle n'a pas existé non plus. C'est ce qui lui amène à penser que la nation est donc un concept imaginaire et artificiel d'une communauté créée et construit dans un but spécifique :

Il s'agit d'une communauté politique imaginée - et imaginée comme étant à la fois intrinsèquement limitée et souveraine. Elle est imaginée parce que même les membres de la plus petite nation ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens, ne les

rencontreront jamais, ni même n'entendront parler d'eux, mais dans l'esprit de chacun vit l'image de leur communion. (Anderson, 1983, p. 6, notre trad.)<sup>6</sup>

Et c'est cette communion qui crée le sentiment définissant l'identité : l'appartenance au groupe, l'appartenance à la nation.

Sachant que les langues ont été historiquement utilisées comme éléments symboliques dans la construction des discours et des identités nationales, de nombreux sociolinguistes se réfèrent à ces mêmes théories, comme c'est le cas de Boyer lorsqu'il affirme que « le nationalisme est une construction socio-cognitive spécifique, formée par l'association de représentations partagées, ayant vocation à légitimer des discours performatifs et à générer un certain nombre d'opinions et d'actions collectives » (Boyer, 2006, p. 6). C'est pourquoi, lorsque nous étudions les théories actuelles sur la relation entre le pouvoir et la langue, nous devons prendre en considération celles sur la construction des discours nationaux et identitaires aussi, car les discours promus sur les langues, suivent la même dynamique de valorisation et d'intérêts que les discours sur les identités nationales.

Lorsqu'une variété linguistique ou une langue est qualifiée de légitime, c'est parce qu'il existe un discours promu par le pouvoir qui la présente comme telle en opposition aux autres, à l'instar de ce qui se fait pour l'identité. C'est ce que Brousseau appelle la *surnorme*, c'est-à-dire un discours choisi comme la variante qui légitime le pouvoir et qui définit, selon Garmadi, « ce qu'il faut choisir si l'on veut se conformer à l'idéal esthétique ou socioculturel d'un milieu qui conserve prestige et autorité » (Garmadi, 1981, p. 123). Mais revenant sur Brousseau, c'est « l'imposition de la surnorme comme modèle linguistique supérieur à tout autre et qui sert d'étalon pour mesurer la qualité des productions linguistiques » (Brousseau, 2011, p. 5) ce qui se trouve à l'origine de la dynamique des jugements de valeur entre locuteurs. Dans le discours national, une langue est présentée comme la langue de la nation, la langue que tous les membres de cette communauté parlent et « dont l'usage procure un capital symbolique et même matériel » (Brousseau, 2011, p. 5). Ainsi, lorsqu'il s'agit de s'identifier comme membre d'une nation, parler la langue de la nation (voire la variété légitimée), c'est parler la langue du pouvoir, et parler une autre langue, c'est ne pas appartenir à ce groupe, non seulement en termes de

---

<sup>6</sup> Il faut remarquer que les théories d'Anderson diffèrent largement de la lecture non culturelle que nous pouvons voir chez Barth, car pour Anderson « le nationalisme doit être compris en l'alignant, non pas sur des idéologies politiques consciemment défendues, mais sur les grands systèmes culturels qui l'ont précédé, à partir desquels - et contre lesquels - il est né » (Anderson, 1983, p. 12, notre trad.). Les deux avouent une idée d'opposition, mais l'élément culturel est maintenu comme quelque chose d'essentiel chez Anderson, et, la langue faisant partie du capital culturel que nous avons montré chez Bourdieu, c'est sa perspective qui devient pertinente pour notre étude.

pouvoir, mais aussi en termes d'identité, et c'est pourquoi nous pouvons parler d'une relation d'opposition. Brousseau affirme également que l'appartenance à une nation se construit à travers des discours nationalistes, voire patriotiques, par une relation d'opposition et, en même temps, le fait que « ce sentiment d'appartenance présuppose l'existence d'une certaine identité qui marque le groupe : identité ethnique, sociale, culturelle, nationale et, bien sûr, linguistique » (Brousseau, 2011, p. 6).

Mais comme nous l'avons dit, le travail le plus remarquable dans la littérature la plus récente est celui de Wodak, qui démontre, par le biais d'une analyse critique du discours, que ce sont les élites du pouvoir, qui contrôlent quelles langues sont légitimées ou quelles langues sont les langues du pouvoir, par opposition à celles qui finissent par être socialement sous-évaluées. De plus, cela est étroitement lié à l'identité, qui doit être entendue comme un « sens, et le sens n'est pas une propriété essentielle des mots et des choses : le sens se développe dans un usage dépendant du contexte » (Wodak, 2011, p. 216, notre trad.), c'est pourquoi nous nous situons au niveau du discours, le discours qui légitime les langues. Comme les langues, les identités sont fragmentées, dynamiques et malléables. Chacun a sa propre façon de parler, mais aussi de s'identifier (Wodak, 2011) et la sociolinguistique travaille précisément sur ces deux niveaux également. Pour Wodak, « La construction de l'identité implique toujours des processus d'inclusion et d'exclusion, comme la définition de SOI et d'AUTRE » (Wodak, 2011, p. 216, notre trad.) et les langues sont également soumises à cette dynamique, parce que « le langage (et d'autres systèmes symboliques) sont utilisés [...] pour tracer des frontières claires entre le 'nous' et les 'autres' » (Wodak, 2011, p. 216, notre trad.).

En effet, les discours sur les langues finissent par être « reproduits et manifestés symboliquement » (Wodak, 2011, p. 216, notre trad.) dans les attitudes linguistiques, qui sont marquées par des idéologies linguistiques, voire les « idées, présomptions et présupposés culturels avec lesquels différents groupes sociaux nomment, encadrent et évaluent les pratiques linguistiques » (Gal, 2006, p. 13, notre trad.). En bref, les identités et leur relation avec les langues à travers la construction du discours sont « influencées par des intérêts particuliers, et la façon dont les identités sont ainsi continuellement re-construites, co-construites et négociées » (Wodak, 2011, p. 229, notre trad.), ce qui finit par créer un jeu entre « acceptation ou rejet de l'autre, valorisation ou dévalorisation de l'autre, revendication de sa propre identité contre celle de l'autre » (Charaudeau, 2009, p. 16).

La question de l'identité est liée aux structures de pouvoir et plusieurs travaux ont souligné l'importance de ces questions pour les études sociolinguistiques, notamment lorsqu'il s'agit de traiter de cas tels que les langues de la migration et, spécifiquement dans le cas de la France, les langues minoritaires, qu'elles soient régionales en métropole ou d'outre-mer (Taboada-Leonetti, 1972 ; Goreau-Ponceaud & Calas, 2016). Pour ne citer que quelques exemples, on trouve des travaux comme celui de Billiez, qui a interrogé les minorités d'origine étrangère en France sur leurs langues pour montrer que « la langue d'origine semble investie d'une fonction symbolique fondamentale qui se révèle tant au niveau de la conscience linguistique qu'à celui des déclarations d'allégeance » (Billiez, 1989, p. 99), une fonction symbolique qui, d'une part, fait partie du capital symbolique qui marque la valeur sociale des langues, mais qui, d'autre part, répond aussi à des enjeux identitaires, d'où l'utilisation du terme « langue d'origine ». Dans le cas de ce travail, Billiez traite avec des personnes bi-plurilingues, dont les compétences sont complexes, puisqu'il ne s'agit pas de deux monolingues, mais d'une compétence linguistique propre (Grosjean) et, par conséquent, les attitudes linguistiques et les sentiments d'identité par rapport aux langues sont également complexes. Ainsi, dans ses entretiens, Billiez note que les sujets « perçoivent [...] une rupture, une fracture entre la “vraie langue”, celle des cours de langue d'origine et celle des autochtones, et “le mélange”, le parler des immigrés en France » (Billiez, 1989, p. 100), et cela montre la valeur symbolique de leurs langues d'origine, qui finissent par représenter « la trace des racines, on la conserve en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes » (Billiez, 1989, p. 99). Les transmissions sont également complexes à étudier, car elles ne se produisent pas dans tous les cas, mais c'est bien le cas des langues migrantes, étant perçues moins en tant qu'outil communicatif et plutôt « comme une composante première du patrimoine et comme un marqueur identitaire » (Billiez, 1989, p. 102).

D'autres travaux abordent également la question identitaire et culturelle des différences de valeur entre les langues, mais soutiennent qu'au final le poids de la valeur que les structures de pouvoir promeuvent est principalement économique. C'est le cas de Heller et Boutet, qui se sont aperçus que bien que de nombreux travaux prennent en compte la construction des idéologies, des langues nationales et des mouvements de minorités linguistiques, on consacre « moins d'attention aux conditions historiques qui permettent aux interlocuteurs de mobiliser diverses ressources communicatives, et qui donnent valeur à certaines formes ou pratiques langagières plutôt que d'autres » (Heller & Boutet, 2006, p. 12). Ainsi, le contexte marqué par le capitalisme tardif d'aujourd'hui serait la clé pour comprendre que les structures de pouvoir ne

promouvent plus tant des discours basés sur l'identité ou la culture, mais sur le fait de « rentabiliser l'activité de langage et à la formater de façon quasi-taylorienne » (Heller & Boutet, 2006, p. 11), de sorte que « le discours sur la compétence communicative [est] de plus en plus axé sur les activités économiques, et non seulement sur des questions de citoyenneté et d'identité » (Heller & Boutet, 2006, p. 6). Cela rend la vision traditionnelle de la transmission des langues dans les contextes migratoires très intéressante à étudier : il ne s'agit plus de dire que les langues minoritaires ne sont pas transmises de génération en génération pour une simple question d'identité, mais qu'elles ne sont pas transmises parce qu'elles ne constituent pas un capital communicatif rentable. De cette façon, les minorités linguistiques, régionales ou migrantes, en France ou n'importe dans quel autre contexte, « ayant toujours agi à la périphérie des marchés nationaux, elles ressentent avec d'autant plus d'acuité les nouvelles conditions de l'économie » (Heller & Boutet, 2006, p. 6), se trouvent dans une position où les locuteurs doivent « ré-évaluer et ré-imaginer la signification de la variabilité linguistique, sous les formes à la fois du multilinguisme et des degrés ou types de standardisation » (Heller & Boutet, 2006, p. 7), c'est-à-dire d'adaptation, voire rapprochement, à la langue du pouvoir.

En résumé, dans cette deuxième section, nous avons pu constater que langue, pouvoir et identité sont liés et que leur prise en compte pour l'étude de la valeur sociale des langues est essentielle. Malgré le fait que les relations entre pouvoir et langue répondent dans une large mesure à l'importance du capital économique des élites du pouvoir, qui contrôlent les discours et la distribution de ce capital, il existe pourtant un poids des questions culturelles et identitaires qui devient clé pour comprendre comment la langue, son utilisation et sa valorisation sociale sont liées aux structures du pouvoir. Enfin, nous estimons qu'il est nécessaire de procéder à une dernière révision des études sur les attitudes linguistiques, qui ont été mentionnées tout au long de la théorie que nous avons vue jusqu'à présent, parce que sans une bonne compréhension de ce que sont réellement les attitudes linguistiques et des facteurs qui les définissent, nous ne pouvons pas étudier scientifiquement ce qu'est vraiment la valeur des langues.

### **3.3. Les attitudes linguistiques et comment les étudier**

Les attitudes linguistiques constituent un élément d'étude essentiel pour la sociolinguistique, car elles déterminent la vision et le comportement d'un individu vis-à-vis de son environnement linguistique, ainsi que son interaction avec le reste de sa communauté (Castellotti & Moore). Elles sont donc liées à d'autres aspects tels que l'identité, le sentiment d'unité ou d'appartenance à un groupe et, bien sûr, la valeur sociale des langues, des concepts que nous venons de réviser

dans les points antérieurs. Les études sur ces attitudes, quel que soit la discipline à laquelle elles appartiennent, sont vraiment intéressantes et éclairantes car elles traitent de la perception que les locuteurs ont de leur propre langue et du reste des langues avec lesquelles ils interagissent, ce qui constitue finalement l'objet d'étude de notre recherche. Les travaux sur les attitudes sont, en termes générales (parce que ce n'est certainement pas le cas avec les études sur la France et ses langues), nombreux et ils éclairent de nombreuses perspectives différentes, mais dans notre cas, nous nous concentrerons sur la façon dont leur étude est essentielle pour comprendre la valeur sociale et les relations de pouvoir entre les langues. Pour ce faire, nous clarifierons le concept d'attitudes linguistiques, nous essaierons de comprendre ce qui les engendre et, enfin, nous examinerons quelques études à remarquer sur le cas des langues minoritaires en France.

### **3.3.1. Que sont les attitudes linguistiques ?**

Une attitude est un terme utilisé dans de nombreuses disciplines (Lasagabaster, 2006), mais il s'agit essentiellement d'un concept lié à la psychologie, puisqu'il s'agit d'une relation entre des éléments, comme la personne qui réagit ou l'objet auquel on réagit, parmi bien d'autres que nous ne détaillerons pas ici. Ainsi, nous pouvons définir une attitude de base comme « une tendance psychologique exprimée par l'évaluation d'une entité particulière avec un certain degré de faveur ou de défaveur » (Redinger, 2010, p. 44, notre trad.).

Cependant, en parcourant la littérature, et notamment dans le cas de la sociolinguistique, il est courant de trouver le concept de « représentations » à côté de celui d'« attitudes », qui est davantage guidé par un autre type de définition tout aussi valable, car elle met davantage l'accent sur le fait qu'une attitude est basée sur une réaction entre des éléments et une certaine classe d'objets, comme celle de Doron et Parot, qui définissent une attitude comme « disposition interne de l'individu vis-à-vis d'un élément du monde social [...] orientant la conduite qu'il adopte en présence, réelle ou symbolique, de cet élément » (Doron & Parot, 1991, p.63). Cette utilisation du terme représentations nous intéresse, car elles englobent une perspective sociale qui inclue « des configurations particulières, faisant intervenir le positionnement personnel des locuteurs, ainsi que leur perception des enjeux sociaux des langues, en lien avec les politiques linguistiques et éducatives privilégiées dans les différents contextes » (Castellotti & Moore, 2002, p. 12). L'étude des représentations des langues par les locuteurs est en effet très importante dans l'étude de la valeur sociale, car celles-ci « sont en effet le plus souvent élaborées à partir d'un processus où le déjà connu, le familier, le rassurant sert de point d'évaluation et de comparaison » (Castellotti & Moore, 2002, p. 12), ce qui permet de mieux

comprendre la manière dont les langues interagissent et ce que les locuteurs construisent autour d'elles, comme les discours épilinguistiques et de légitimation des langues. De plus, lorsque nous parlons de représentations, nous mettons l'accent sur les images et les idées que des objets (Lüdi & Pi, 1986), tels que les langues, éveillent chez les individus, et la force de celles-ci joue non seulement un rôle crucial dans « la construction identitaire, du rapport entre soi et les autres et de la construction des connaissances » (Castellotti & Moore, 2002, p. 21), mais permet également « aux individus et aux groupes de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres » (Castellotti & Moore, 2002, p. 21), ce qui suit la même dynamique d'opposition que nous avons également vue dans les sections précédentes lorsque nous avons parlé des identités liées à la langue.

En outre, l'importance des représentations vient du fait que l'utilisation de cette notion implique l'étude des images, c'est-à-dire des représentations comme les images qui résonnent en chaque individu et en chaque groupe à propos d'un objet et de la relation de cet individu, ou de son groupe, avec cet objet. Ces images, comme l'expliquent Castellotti et Moore, sont chargées de ce que l'on appelle des « stéréotypes », qu'ils considèrent comme « une forme spécifique de verbalisation d'attitudes » (Castellotti & Moore, 2002, p. 8). En fait, pour d'autres comme Brousseau, déjà cité, les stéréotypes sont proches de notre sujet de recherche, parce qu'il s'agit toujours « des jugements de valeur portant sur les locuteurs et locutrices [d'une] langue » (Brousseau, 2011, p. 7). De plus, les stéréotypes servent à définir une partie par opposition à une autre, et sont partagés par « l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre (l'étranger) dans sa différence » (Castellotti & Moore, 2002, p. 8), ce qui nous rappelle à nouveau les définitions de l'identité par opposition. Ainsi, nous pouvons affirmer que les représentations linguistiques et les attitudes sont souvent construites sur la base de ces images qui constituent des stéréotypes et qui résonnent dans l'imaginaire collectif d'une communauté.

En tout cas, pour répondre à la question de s'il faut parler d'attitudes ou plutôt de représentations, même si nous tenons compte de cette dimension sociale et de l'importance des images dans les réactions individuelles que l'on observe dans les représentations, il nous semble plus approprié d'utiliser le terme d'attitudes linguistiques car les études qui utilisent cette terminologie ont tendance à s'intéresser davantage « aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs » (Castellotti & Moore, 2002, p. 7). Toutefois, les représentations linguistiques doivent également être comprises, et plutôt que de considérer les légères différences entre les concepts d'attitudes et de

représentations, nous choisissons dans cette étude de les considérer comme deux concepts complémentaires, tous les deux étant nécessaires pour une bonne étude de la valeur sociale des langues, ce qui est finalement l'objet de cette recherche.

Ainsi, en nous concentrant un peu plus sur notre domaine d'étude, lorsque ce concept est appliqué aux langues et que nous parlons d'attitudes linguistiques, le fait de manifester des attitudes positives ou négatives à l'égard des langues signifie que les attitudes linguistiques finissent par être basées sur « jugements routiniers sur des phénomènes de la vie quotidienne » (Purschke, 2020, p. 2, notre trad.), tels que les préjugés sur les langues dans l'environnement linguistique de l'individu, lesquels finissent par être extériorisés et répétés dans un groupe particulier de personnes. C'est ainsi que les attitudes linguistiques, les préjugés et les idées sur lesquelles elles se fondent finissent par jouer « un rôle central dans la façon dont les gens utilisent, perçoivent et évaluent la langue » (Purschke, 2020, p.2, notre trad.).

Lorsque nous traitons des situations de contact linguistique, nous constatons également que les attitudes linguistiques sont étroitement liées aux idéologies linguistiques que nous avons développées précédemment en examinant le travail de Wodak. Dans les contextes multilingues, l'idéologie conditionne souvent le choix de la langue à utiliser et, de même que nous, en tant que locuteurs, sommes influencés par l'un ou l'autre courant idéologique dans notre vie quotidienne, « la langue et le choix de la langue sont donc fortement influencés par l'idéologie » (Wodak, 2012, p. 219, notre trad.). C'est précisément cette relation intrinsèque entre les attitudes linguistiques et les normes, les discours et les idéologies au sein de la société ce qui les rend pertinentes pour l'étude de cas particuliers. Les tensions, qu'elles soient positives ou négatives, entre les communautés linguistiques sont une réalité dans les situations de contact linguistique, et c'est pour cette raison que de nombreuses autrices et auteurs se sont demandé si le multilinguisme était positif pour la société. La conclusion d'autrices tels que Thomason est, généralement, que cela dépend des circonstances de chaque situation de multilinguisme pour de nombreuses raisons :

Les gens perçoivent le multilinguisme de différentes manières, souvent conflictuelles : c'est une marque de haute éducation et de grand prestige, c'est un handicap social ou même psychologique, c'est une responsabilité politique, c'est une nécessité pour la vie quotidienne, c'est un fait banal de la vie, c'est une partie vitale de l'identité ethnique d'une personne. (Thomason, 2001, p. 32-33, notre trad.)

Existe-t-il donc un lien entre la valeur sociale des langues et les attitudes langagières ? Comme nous venons de le voir, les attitudes linguistiques sont construites sur la base de stéréotypes et d'images, voire des jugements de valeur. Nous pouvons les définir comme « ces états mentaux, déclenchés par un stimulus linguistique, qui interviennent entre un stimulus et sa réponse, et qui dictent le comportement résultant » (Brousseau, 2011, p. 7), et le stimulus qui conduit à des attitudes linguistiques particulières peut être lié au discours sur les langues qui est partagé dans une communauté de locuteurs qui les reproduisent, donnant une valeur sociale à certaines langues et pas à d'autres. C'est ainsi que plusieurs auteurs comme Brousseau affirment que « les attitudes positives sont en quelque sorte la version internalisée, par le sujet parlant, du prestige de la langue » (Brousseau, 2011, p. 7)

Après avoir clarifié ce concept, nous pouvons donc constater que les études sur les attitudes à l'égard des langues aident à déterminer les modèles de comportement social et individuel concernant l'utilisation et la perception des langues. Elles sont également utiles pour résoudre les problèmes concernant l'aménagement linguistique, puisque de nombreux résultats aident à démontrer quels facteurs et contextes font que les langues soient considérées comme ayant une plus grande valeur dans un contexte donné et non dans un autre.

### **3.3.2. Attitudes linguistiques : types et facteurs de cause**

#### **3.3.2.1. Vers une typologie des attitudes linguistiques**

Les comportements qui définissent les attitudes linguistiques dépendent des réponses manifestées par les locuteurs et, que nous les étudions au niveau individuel, social ou institutionnel, nous pouvons généralement parler d'attitudes positives ou négatives, selon qu'elles témoignent d'une acceptation ou d'une non-acceptation de la langue. Par acceptation, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas simplement d'une tolérance à la présence de la langue dans l'environnement linguistique de l'individu, mais aussi de l'attitude des locuteurs lorsqu'ils utilisent une langue particulière dans certaines situations de communication.

Cependant, la définition du type d'attitudes linguistiques que nous rencontrons devient complexe en fonction des contextes sociolinguistiques que nous étudions, de sorte qu'il ne sera pas le même d'étudier les attitudes linguistiques dans un contexte social donné, par exemple le tourisme ou l'administration, que de les étudier dans des contextes sociolinguistiques plus larges et complexes tels que les contextes de diglossie, de multilinguisme ou de minorisation linguistique, ce dernier étant celui qui nous intéresse dans le cadre de notre étude sur la France. Vue la difficulté d'étudier ces attitudes dans ce type de cas, nous avons besoin d'une sorte de

guide typologique des attitudes afin de clarifier un peu le domaine d'étude. Ainsi, en ce qui concerne l'étude des attitudes linguistiques dans des contextes sociaux plus complexes, plusieurs autrices et auteurs distinguent trois types d'attitudes (Ada & Baker, 2001 ; Lasagabaster, 2006) :

- Une **attitude évolutionniste**, au sens darwinien, dans laquelle seules les langues fortes survivent, c'est-à-dire celles associées au pouvoir. Dans les contextes où de telles attitudes sont prédominantes, « les langues minoritaires qui veulent survivre sont obligées de le faire dans une économie de marché où leur avenir ne sera assuré que si elles prouvent leur utilité sur le marché mondial » (Lasagabaster, 2006, p. 397), comme le français, qui continue à se rassurer en tant qu'une forte langue internationale dans la Francophonie et dans d'autres institutions du pouvoir mondial face à l'anglais.
- Une **attitude conservatrice** est une attitude « dans laquelle les partisans considèrent que certaines langues doivent être protégées dans des territoires spécifiques » (Lasagabaster, 2006, p. 397), défendant ainsi une territorialisation linguistique marquée qui est problématique, car elle ne s'adapte pas à la norme du monde réel, le plurilinguisme (Boyer, 2010). Cependant, il s'agit d'attitudes et de comportements que l'on retrouve chez de nombreux locuteurs, comme dans le cas du mouvement conservateur du « English-only » aux Etats-Unis (Ada & Baker, 2001). Ainsi, selon cette logique, dans un pays comme la France « on devrait parler français » pour le simple fait qu'on est en France, et pas ailleurs.
- Une **attitude préservationniste**, que nous pouvons considérer d'une certaine manière comme l'antithèse de la précédente, est une attitude dont l'intérêt réside dans le maintien du statut des langues dans le but de les faire survivre, bien que cela n'implique pas le développement de la langue, par exemple, en élargissant ses contextes d'utilisation. Dans ce type d'attitude, le locuteur craint que « tous les changements, et pas seulement ceux d'ordre linguistique, ne menacent la survie de la langue » (Ada & Baker, 2001, p. 182, notre trad.), ce qui peut être à la fois une attitude idéologiquement progressiste et une attitude traditionaliste, selon le contexte.

Comme nous pouvons le constater, la définition des attitudes linguistiques est aussi complexe que chacune des situations et chacun des contextes sociolinguistiques que nous pouvons étudier. Tenter de classer les attitudes linguistiques dans une simple dichotomie du positive et du négative ou dans trois types comme ceux que nous venons de voir peut sembler trop réducteur

ou simpliste, car chaque contexte social et linguistique est unique, ce qui rend difficile une véritable classification typologique des attitudes linguistiques. Dans notre cas, nous utiliserons à la fois la dichotomie traditionnelle des attitudes positives ou négatives selon l'acceptation et la typologie proposée par Ada et Baker afin d'être clairs sur ce à quoi nous nous référons lorsque nous étudions les attitudes linguistiques, mais notre objectif sera toujours d'analyser chaque situation et chaque attitude d'un point de vue descriptif en raison de la complexité que chaque attitude peut présenter.

### 3.3.2.2. Facteurs et origines des attitudes linguistiques

Cette complexité de la classification des attitudes linguistiques se retrouve également dans l'étude des facteurs qui en sont à l'origine. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les attitudes à l'égard des langues sont largement façonnées par les stéréotypes et les jugements que les gens portent sur elles sur la base des discours socialement partagés sur les langues, mais beaucoup de ces images sont installées chez le locuteur avant même qu'il n'entre une seule fois en contact avec ces langues. Cela implique que les stéréotypes doivent être considérés comme des préjugés, mais quels sont les facteurs qui les créent ? Parmi les études les plus reconnues sur la nature des préjugés, il faut citer Allport et al., qui affirment que les attitudes « ne font l'objet de préjugés que s'ils violent certaines normes ou valeurs importantes acceptées dans une culture » (Allport et al., 1954, pp. 9-10, notre trad.), de sorte que les préjugés seraient « l'évaluation morale placée par une culture sur certaines de ses propres pratiques. Il s'agit d'une désignation des attitudes qui sont désapprouvées » (Allport et al., 1954, p. 11, notre trad.), contrairement aux attitudes approuvées par le reste de la société.

Ainsi, les attitudes linguistiques seraient certainement basées sur la culture et les discours partagés par tous les membres d'une communauté de locuteurs, qui se définissent également en termes d'identité à travers le symbole que la langue constitue pour eux en tant qu'identifiant de groupe. Cela signifie que, lorsque quelqu'un ne partage pas la même langue ou la même variété que ce groupe, les membres du groupe auront automatiquement une série de préjugés sur cette personne parce qu'elle ne partage pas le même trait (la langue) qu'eux, de sorte que les attitudes seraient définies, selon Allport et al., sur la base des références qui définissent le groupe auquel appartient le locuteur, ce qu'il appelle le *reference group*<sup>7</sup>, « ces groupes auxquels l'individu se sent partie prenante, ou auxquels il aspire à se faire partie sur le plan psychologique » (Allport

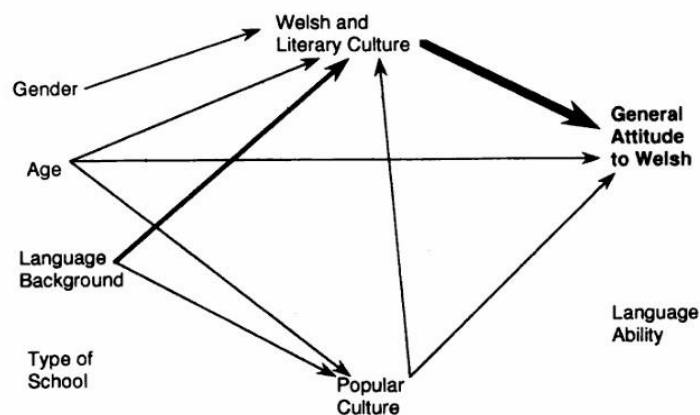
---

<sup>7</sup> Le terme *reference group* se situe sur le plan des conceptions de *in-group* et *out-group* développées par Allport et al. dans la même étude. Ces deux concepts se basent sur la définition de chaque groupe par opposition que nous avons déjà étudié et qui se définit par le fait de partager un trait, ou pas, avec le reste du groupe.

et al., 1954, p. 11, notre trad.). Il convient d'insister sur cette dernière affirmation car, en fait, un locuteur ne doit pas nécessairement partager les traits, mais il suffit qu'il les considère comme un objectif qu'il peut atteindre afin d'appartenir au groupe. Ainsi, les locuteurs, au niveau social, « développent un mode de vie avec des codes et des croyances caractéristiques, des normes et des ennemis pour répondre à leurs propres besoins d'adaptation » (Allport et al., 1954, p. 39, notre trad.), par exemple, dans le cas d'une personne qui ne parle pas la variante standard ou qui vient d'émigrer dans un endroit et tente d'adapter son accent pour répondre à cette norme. Lorsqu'une personne n'entre pas dans ce groupe, les attitudes envers celle-ci deviennent négatives, car en ne partageant pas le symbole d'union que représente la langue, toute une série d'attentes sont créées quant à ce que sera cette personne, ce qu'Allport et al. appellent la *symbol phobia* (phobie symbolique). Comme nous pouvons le constater, cette perspective coïncide parfaitement avec l'ensemble de la relation entre le langage, le pouvoir et l'identité dont nous avons parlé précédemment.

Cependant, les préjugés linguistiques, au niveau psychologique, sont des facteurs internes dans le sens qu'il s'agit de comportements et d'idées que nous assimilons et intériorisons en tant qu'individus de manière inconsciente. Mais, étant donné qu'elles sont causées par le facteur externe du groupe auquel nous appartenons et par l'environnement sociolinguistique qui nous entoure, il faut noter que les attitudes linguistiques sont, essentiellement, causées par des facteurs externes. Alors, dans quelle mesure peut-on dire que ces facteurs externes définissent nos attitudes linguistiques, et quels sont ces facteurs en particulier ? Des études telles que celle de Baker (Baker, 1992), axées sur les attitudes et les tensions entre l'anglais et le gallois, soulignent que les attitudes linguistiques ne sont pas tant définies par des facteurs internes tels que l'âge ou le sexe, mais que l'accès à une littérature et à une éducation particulières détermine nos attitudes et notre acceptation des langues. Selon le schéma proposé par Baker (voir Figure 2), l'environnement linguistique dans lequel un individu se développe détermine la création d'une culture populaire et d'une littérature qui légitiment une des langues présentes dans cet environnement linguistique.

Ainsi, une langue qui n'est pas présente dans la culture populaire et la littérature ne parviendra pas, non seulement à acquérir de la valeur et du prestige social, mais les attitudes à son égard seront négativement influencées par les membres de la communauté des locuteurs, d'où l'intensité des flèches que l'on peut voir dans le schéma de Baker. C'est peut-être aussi le cas chez les langues minoritaires en France vue l'insistance de la promotion de la langue française dans la culture et les médias face au reste de langues, même l'anglais.



**Figure 2** - Schéma de Baker (1994, p. 70) sur les relations et l'intensité de différents facteurs sur les attitudes linguistiques du gallois

Une étude de Gardner beaucoup plus ancienne soulignait déjà l'importance de l'environnement linguistique, montrant que les attitudes linguistiques peuvent provenir de facteurs externes et, en particulier, des valeurs et attitudes héritées des parents dès l'enfance. Pour cet auteur, ce n'est pas seulement le rôle des parents qui est important, non seulement dans la transmission de la langue elle-même, mais aussi dans la transmission des attitudes langagières, et, dans ce sens, il met en évidence deux rôles simultanés : d'une part, les parents jouent un rôle actif quand ils « encouragent consciemment l'élève à apprendre la langue » (Gardner, 1968, p. 141) dans le but de favoriser sa réussite professionnelle dans le future ; d'autre part, les parents jouent également un rôle passif, formé par « les attitudes du parent à l'égard de la communauté dont l'enfant apprend la langue » (Gardner, 1968, p. 141), influençant ainsi les propres attitudes de l'enfant à l'égard de cette langue et de la communauté qui la parle.

En résumé, il est clair que les attitudes linguistiques, bien qu'elles se manifestent au niveau interne de l'individu, sont fondamentalement influencées par des facteurs externes qui ont un impact majeur sur les locuteurs, « au point que les personnes ont tendance à ajuster leurs attitudes pour qu'elles coïncident avec celles qui sont caractéristiques du groupe social auquel elles appartiennent » (Lasagabaster, 2006, p. 394). Il faut également dire que, s'il y a une preuve

que l'origine des attitudes linguistiques est principalement externe, c'est le fait qu'elles peuvent changer et que des mesures peuvent être prises pour que l'individu montre des attitudes différentes de celles qu'il a montrées à un moment antérieur, qu'elles soient négatives ou positives, parce que les locuteurs, comme les langues, évoluent et se réinterprètent en fonction du contexte social. Coulmas l'explique aussi en affirmant que, en revalorisant positivement la diversité linguistique et en admettant que la valeur des langues est façonnée par des processus historiques et politiques dans la société, et non par les tendances naturelles des langues, « le maintien et la promotion du bilinguisme ou du multiculturalisme deviennent des tâches simples à réaliser dans des sociétés culturellement plurielles » (Coulmas, 1984).

Pourtant, nous avons déjà vu que ce n'est pas le cas en France, où les attitudes à l'égard des langues minoritaires, qu'il s'agisse de la métropole, des territoires d'outre-mer ou, surtout, des langues étrangères, restent profondément négatives depuis longtemps. Le contexte social français, ainsi que des années de construction d'une idéologie monolingue, expliquent, selon Lagasabaster, pourquoi « le nombre d'études sur les attitudes linguistiques est très limité en France » (Lagasabaster, 2006, pp. 398-399), raison pour laquelle les études sur les attitudes linguistiques en France sont une tâche nécessaire.

### **3.3.3. « Vous avez un petit accent hein ? » : principaux préjugés et stéréotypes dans les attitudes linguistiques en France**

Malgré le grand manque d'études concrètes sur les attitudes linguistiques en France, il existe une littérature assez concluante sur les réactions aux langues et aux variétés à l'intérieur du pays que nous essayons d'étudier. Comme nous l'avons déjà précisé, la situation en France est soumise à l'hégémonie du français et à la persistance d'une idéologie monolingue et d'une variété particulière considérée légitime. Celle-ci opère, tant au niveau linguistique que social (voire identitaire), sur la base d'une vision prescriptiviste (Brousseau, 2011 ; Danos, 2019) et de l'hégémonie de la norme, laquelle « sert d'outil de propagande au profit d'un projet plus large, unificateur, [...] visant à niveler les variétés linguistiques dans un territoire donné et donc, à réprimer des patriotismes de façon plus ou moins directe, plus ou moins ouverte, plus ou moins coercitive » (Brousseau, 2011, p. 8). Pour l'autrice, le cas de la France correspond à ce prescriptivisme qui, au-delà de la position « officielle » des académies et des institutions, a marqué les opinions, les comportements et les attitudes des locuteurs dans tout le pays (Brousseau, 2011, p. 30).

L'étude des stéréotypes et des aspects linguistiques qui ont le plus d'impact sur les attitudes linguistiques des locuteurs en France est une tâche complexe et qui exige un grand nombre d'études pour comprendre réellement ceux qui sont associés à chaque langue et dialecte du pays, mais nous pouvons mentionner deux qualités qui ont été historiquement essentielles à la description de ces attitudes : l'accent et la ruralité. Ainsi, dans cette dernière section de notre cadre théorique, nous proposons une brève revue de quelques études qui se sont concentrées sur ces deux concepts qui définissent les attitudes linguistiques et qui nous aideront à déterminer quelles images se cachent derrière les jugements de valeur à l'égard des langues minoritaires en France.

Par accent, nous avons généralement tendance à comprendre un concept lié à la phonétique, à la prosodie, à la dialectologie, mais il existe une dimension sociolinguistique qui lui rapproche des dimensions liées aux phénomènes sociaux. Ainsi, comme l'explique Petitjean :

L'accent n'est pas une donnée absolue : il n'existe que par confrontation avec des pratiques linguistiques autres. [...] l'accent ne repose pas uniquement sur des faits phonétiques et prosodiques, mais également sur le savoir dont dispose le locuteur quant à ses propres pratiques et à la diversité des habitudes articulatoires. (Petitjean, 2008, p. 35)

En tout état de cause, le fait est que l'accent est encore très présent en France, où « l'idée d'une domination d'un français parisien supposé neutre fait depuis longtemps partie de la doxa française » (Pustka et al., 2019, p. 28). Sans généraliser, il n'est pas rare qu'un Français venant de l'extérieur de la région parisienne ou un étranger arrivant dans la capitale (ou en France en général) reçoive la fameuse remarque « vous avez un petit accent », soit sur un ton moqueur, soit sur un ton innocent et sans malheur. Dans ce type de situations, nous pouvons apprécier toute une série d'attitudes linguistiques à l'égard des accents qui ne correspondent pas à l'accent parisien considéré « neutre » et « standard », comme le sentiment de supériorité de ceux qui l'ont ou la tentative de le cacher de ceux qui ne l'ont pas.

Mais ce repérage de l'accent dans le discours populaire répond à plusieurs des éléments que nous avons examinés avant. Premièrement, il s'agit d'une question de valeur, car l'accent fait partie du symbole qui représente une langue et, dans les exemples de situations que nous avons donnés, nous voyons qu'il y a une disparité de statut, où celui qui parle avec un « accent parisien neutre » est « supérieur » à celui qui ne le parle pas. Deuxièmement, il s'agit aussi de questions de pouvoir, car l'accent parisien en France, considéré comme la variété standard, est associé au

pouvoir que représente la capitale par rapport aux autres régions en tant qu'épicentre social, économique, culturel, éducatif, etc. ; et, troisièmement, l'accent dénote une opposition et une altérité marquées. Comme l'indiquent Gasquet-Cyrus et al., « dire à quelqu'un qu'il a "un accent", c'est non seulement le renvoyer à une altérité, mais également à un rapport normatif et hiérarchique implicite, puisque s'il a "un accent", c'est par rapport à quelqu'un [...] qui n'en aurait pas » (Gasquet-Cyrus et al., 2012, p. 236). De plus, comme le constate aussi Pustka et al., « ce rejet de "l'autre" observé à Paris n'a en soi rien de surprenant et s'inscrit parfaitement dans l'antagonisme bien connu entre l'endogroupe (in-group) et l'exogroupe (out-group) » (Pustka et al., 2019, p. 30), termes également utilisés par Allport et d'autres pour parler des oppositions et identifications de préjugés (Allport et al., 1954). Bref, l'accent « cristallise d'enjeux identitaires et sociaux » (Gasquet-Cyrus et al., 2012, p. 229).

Tout comme nous l'avons remarqué dans le cas du capital linguistique, où plusieurs autrices et auteurs affirmaient que les langues minoritaires et les variétés locales pouvaient être un recours positif et à valoriser par des marchés comme le tourisme, il y a aussi des autrices comme Lah qui, analysant les accents dans l'éducation des personnes étrangères en France, constatent que les accents peuvent être considérés comme des traits de valeur sociale par les locuteurs, défendant ainsi l'existence d'un « prestige latent » marqué par le « charme » l'« intérêt », dans les discours épilinguistiques (Lah, 2017). Ils affirment aussi que ceux qui parlent avec un accent non légitimé et qui sont confrontés à des difficultés de valorisation sociale peuvent le ressentir « comme une grande injustice, mais en réalité, ce n'est pas très important : tant que c'est bien compris » (Lah, 2017, p. 171), se rapprochant ainsi d'une perspective plutôt utilitariste des langues, ce qui marche bien pour une perspective purement éducative, mais pas en ce qui concerne les questions sociales.

De plus, comme pour le capital linguistique, cette perspective non seulement conduit à une vision fétichiste des accents, mais en plus laisse de côté la dimension sociale que des traits linguistiques comme l'accent peuvent comporter. En réalité, le fait d'avoir un accent non normatif dans le contexte français réveille une toute série de stéréotypes et d'images qui se manifestent par des attitudes linguistiques plutôt négatives et qui, dans de nombreuses occasions, donnent lieu à des situations de discrimination dans des domaines tels que le travail, l'administration publique ou l'éducation (Gasquet-Cyrus et al., 2012). Ainsi, « avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé [...] dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse » (Gasquet-Cyrus et al., 2012, p. 242), ce qui entraîne des situations discriminatoires, lesquelles

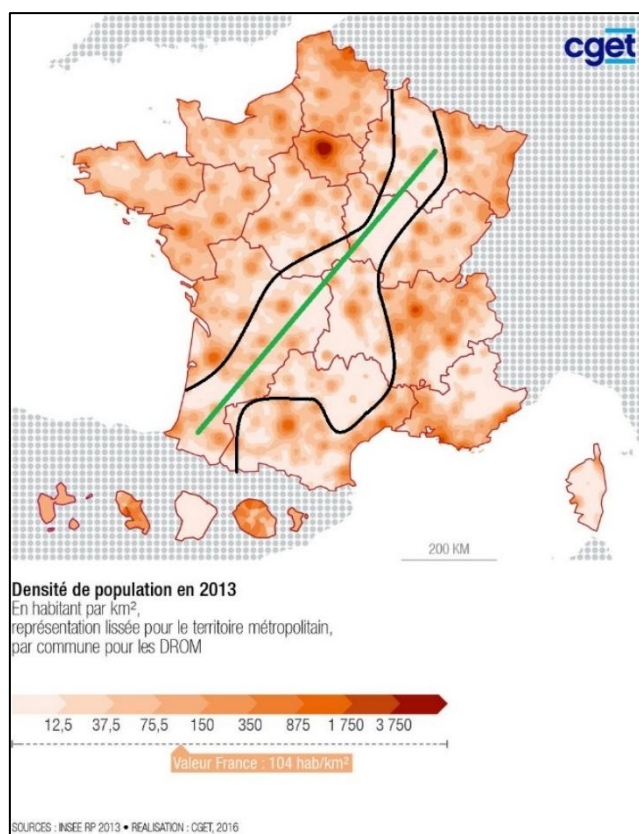
constituent également des attitudes linguistiques qui se manifestent à la fois par des discours épilinguistiques comme les commentaires de type « vous avez un petit accent », mais parfois aussi par des cas graves d'exclusion sociale, comme le refus d'un emploi en raison de son accent ou même la violence (Gasquet-Cyrus et al., 2012).

Un bon exemple des images qui résonnent dans la mentalité française et font partie du discours discriminatoire à l'égard des accents est l'utilisation, encore aujourd'hui, du terme « patois » parmi tant d'autres tels que « jargons, baragouins, déformations, gasconismes, provençalismes, etc. » (Gasquet-Cyrus et al., 2012, p. 232). Les patois restent, linguistiquement, des dialectes, mais ce terme très courant a une charge très péjorative qui révèle un imaginaire caractérisé par des stéréotypes associés à la ruralité, au manque d'éducation, au provincial versus l'urbain, etc. à l'opposé de ce que représente la norme parisienne : pouvoir, réussite économique, offre professionnelle et culturelle, enfin, valeur sociale. Cette cosmovision des accents dits « patoisants » génère des attitudes linguistiques très négatives qui dévalorisent et délégitiment ces variétés régionales, mais le même peut être dit pour les accents étrangers.

Lorsqu'une personne vient de quelque part de l'étranger<sup>8</sup> et parle avec un accent, elle reçoit le même type d'attitudes linguistiques négatives, si ce n'est plus, car elle présente un trait de distinction identitaire plus marqué qui différencie le français du non-français (au sens national et identitaire du terme). C'est pourquoi les travaux sur les attitudes linguistiques centrés sur la réaction aux accents associés aux zones situées en dehors de la capitale française nous intéressent, car, historiquement, ils ont toujours été l'une des caractéristiques les plus influentes de ces réactions. La France, par rapport à l'Europe, est un pays assez vaste et personne ne dirait aujourd'hui qu'il s'agit d'un pays rural, mais il est évident qu'elle possède d'importantes zones rurales qui, en plus, souffrent du dépeuplement, comme la fameuse diagonale du vide illustrée à la Figure 3. Les patois ont traditionnellement été liés aux zones rurales par opposition aux zones urbaines et, pour Danos, leur pratique n'est pas seulement liée à un lieu, mais aussi « est associée en discours à une époque » (Danos, 2019, p. 444).

---

<sup>8</sup> C'est-à-dire dehors de la France métropolitaine. Nous explorons ici une vision des langues et des accents originaires de l'outre-mer qui exclue ces langues et accents, considérés donc comme « non français » malgré leur appartenance géopolitique à la France. Logiquement, nous tenons en compte le terme « étranger » aussi dans le sens des langues migrantes.



**Figure 3** - Diagonale du vide représentée sur une carte<sup>9</sup> de la densité de population en 2013 en France (www4)

**Légende :**

Ligne en vert = Diagonale du vide.

Lignes noires ondulantes = Démarcation des zones à faible densité de population.

En effet, les patois sont associés à une image du rural dans l'espace, mais aussi à l'ancien. Cependant, pour l'auteur, les patois dépendent davantage d'une association avec une classe sociale, une classe sociale qui se différencie par opposition à ce que représente la capitale :

Au-delà de l'attribution territoriale et historique du patois, c'était en définitive son placement dans l'espace social qui était le plus déterminant, avec l'attribution explicite du français aux patrons, ou aux gens comme eux, associés aussi à un ailleurs, et ainsi à

<sup>9</sup> Carte produite par l'actuelle Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT, anciennement CGET au moment de la cartographie). Le diagramme représentant la diagonale du vide est une production personnelle inspirée d'une autre carte du domaine public (www5).

une arrivée plus récente. Pourtant cet ailleurs était bien plus qu'un lieu étranger ; il s'agissait plutôt, par opposition, de ce qui n'était pas une région (puisque chacune avait son patois, un non patois devait donc venir d'une non région), et celle-ci était nommée explicitement : Paris. (Danos, 2019, pp. 444-443).

L'insistance à désigner Paris comme le centre de l'accent neutre supposé standard et légitime du français vient du fait que, bien que les accents patoisants soient associés aux zones rurales, il n'est pas non plus rare de les trouver dans les grandes agglomérations des capitales des régions périphériques de la France. Ainsi, des travaux comme ceux de Bulot montrent que dans des villes comme Rennes, on trouve un usage assez stable du coq, même dans la population jeune, dont les « attitudes [sont] moins nettement négative[s] pour le gallo » (Bulot, 2007, p. 60) que pour le breton, l'autre langue présente en Bretagne. Nous trouverons donc souvent des cas dans lesquels il y a « un continuum polarisé entre un français régional marqué par l'urbanité et une langue locale marquée par la ruralité » (Bulot, 2007, p. 52). Cependant, d'autres travaux sur la situation en Bretagne comme celui de Le Berre montrent que les associations sont toujours présentes, même si français « standard » et patois coexistent dans le même espace urbain, de sorte que « tout se passe comme s'il y avait deux grandes catégories de locuteurs : les dialectes, les patois, les langues régionales, toujours étudiés dans ce qu'ils ont en commun : la ruralité, et la norme - langue standard - langue de la ville » (Le Berre, 1985, p. 41). En bref, les associations du patois avec le monde rural et de l'accent « neutre » avec la ville ne sont pas toujours aussi évidentes et, dans la pratique, il existe une grande diversité de réalités.

En tout cas, la récente étude Danos le confirme, malgré ce dernier fait, « les positionnements épilinguistiques reposent sur des catégories sociales situées dans l'espace et associées à des lieux ou des territoires. Les personnes représentées en discours sont associées à des lieux plus ou moins patoisants situés dans l'espace et dans le temps » (Danos, 2019, p. 494), et cela vaut aussi bien pour les langues et dialectes régionaux de l'hexagone que pour les langues étrangères et d'outre-mer, car elles sont également associées à des espaces et à des périodes historiques spécifiques. En outre, les accents que l'on entend dans les régions de France « sont des éléments fondateurs de l'identité des territoires ruraux » (Costumero, 2015, p. 120), qui ne coïncident pas nécessairement avec l'identité linguistique du discours de la langue française légitime, de sorte que les problèmes d'identité rencontrés par les locuteurs de variétés régionales en France peuvent également s'appliquer à ceux qui parlent des langues étrangères, parce qu'ils suivent des expériences semblables.

Ce qui est donc important de noter à propos de l'accent et de la ruralité, c'est que ces caractéristiques, présentes dans les discours épilinguistiques sur les langues en France, éveillent chez les gens des images qui, à leur tour, conduisent à des jugements de valeur sur les langues minoritaires, qui se manifestent par différents types d'attitudes linguistiques. Nous avons constaté que les accents sont clairement associés à des espaces particuliers, ce qui signifie que ces jugements de valeur sont fondés sur des questions de pouvoir (économique, politique et culturel), ainsi que sur l'identité, par exemple le fait de se sentir proche de la norme ou de se sentir « français » en tant que tel.

D'un côté, dans le cas des langues régionales, les accents patoisants sont associés à la ruralité, perçue comme le symbole d'un manque d'éducation, d'opportunités d'emploi (Mathieu, 2025) et d'ancienneté, ce qui valorise la variété standard du français, représentative de l'inverse, par rapport aux dialectes et aux langues régionales. Pour d'autres, en revanche, la perte de ces langues régionales est aussi une question de perte d'identité et de culture régionales, de sorte que ce qui finit par être « la langue du progrès qui permet à certains d'obtenir un travail plus qualifié » (Le Berre, 1985, p. 41), finit par être « la langue qui met en péril toutes les valeurs traditionnelles pour d'autres » (Le Berre, 1985, p. 41). Par conséquent, ces préoccupations et ces tensions finissent par se manifester par des attitudes linguistiques positives ou négatives selon le locuteur et le contexte social. D'un autre côté, les mêmes phénomènes peuvent s'appliquer aux locuteurs de langues extérieures à l'hexagone, notamment en termes d'identité, pour lesquels le fait d'avoir un accent perçu comme « étranger » est à la fois une marque de leur propre identité, mais aussi d'exclusion sociale dans la métropole, car ils peuvent considérer que leur accent n'est pas « assez français ». De plus, ce type de jugement de valeur entraîne des répercussions liées au pouvoir et au capital économique, puisqu'ils subissent également le même type de discrimination que ceux qui parlent avec des accents patoisants.

Pour conclure cette dernière partie de notre revue de la littérature, nous pouvons affirmer que l'étude des attitudes linguistiques en France est essentielle pour comprendre les critères qui sous-tendent la valeur sociale des langues de ce territoire. Les travaux ici mentionnés montrent que les attitudes linguistiques sont liées à différents critères tels que le pouvoir, le capital économique et culturel ou l'identité, qui se manifestent par des stéréotypes et des comportements qui, au fond, confirment des vraies jugements de valeur sur les langues.

## 4. Problématique et hypothèses

Tout au long de notre cadre théorique, nous avons pu définir le concept de valeur sociale, ainsi que sa relation avec les théories qui établissent un lien entre les structures de pouvoir, les discours identitaires et les langues, ou le rôle des attitudes linguistiques en tant que manifestations des jugements de valeur que les locuteurs font sur les langues. Comme il s'agit de trois questions théoriques interdépendantes, nous avons repéré que la valeur sociale est définie principalement par trois critères (voir Figure 4) : économique, identitaire et culturel.

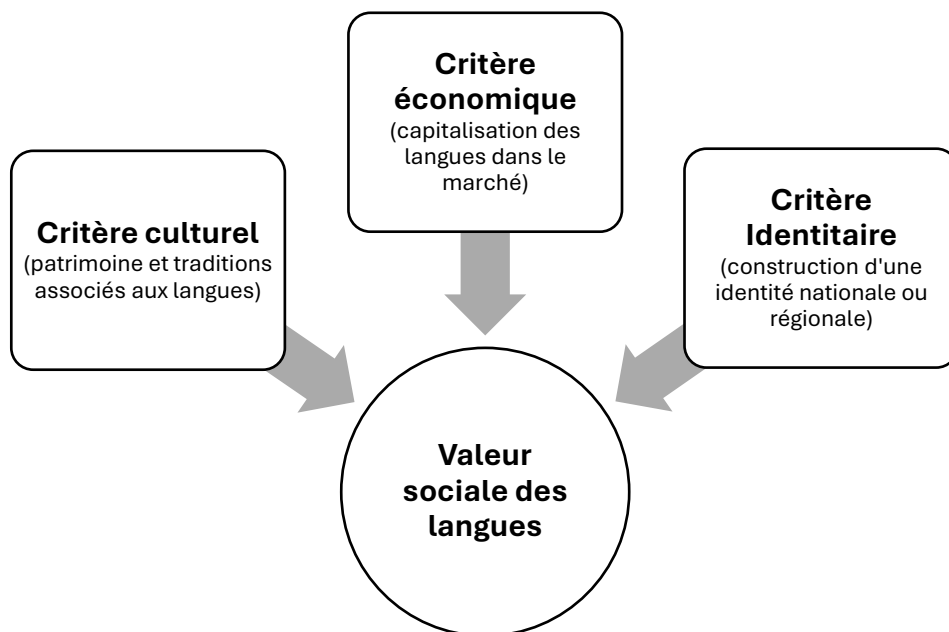


Figure 4 - Critères de la valeur sociale des langues

Toutes ces autrices et auteurs ont réussi à fournir des informations très éclairantes sur ces trois critères qui façonnent la valeur sociale des langues dans le contexte du capitalisme occidental tardif et, plus spécifiquement, dans le cas de la France et de ses langues. Comme nous l'avons déjà mentionné, il semble y avoir un consensus sur le fait que, lorsque l'on compare le rôle de chacun de ces trois critères dans la constitution de la valeur sociale des langues, bien que le critère économique soit le plus important, les critères culturels et identitaires conservent un poids important, ayant ainsi un rôle clé, même s'il est aussi largement lié au contexte économique à travers les relations des structures de pouvoir et des discours de légitimation. Nous voulons en plus préciser que, en utilisant le terme « critère culturel » ici, nous faisons référence non seulement à l'utilisation de la langue dans des contextes culturels, mais aussi à l'ensemble de l'imaginaire culturel lié à la langue. Cela inclut, par exemple, l'utilisation de la

langue en tant que symbole culturel attrayant promu dans le tourisme ou la relation des langues et des variétés avec l'environnement rural qui, comme nous l'avons vu, fait partie d'une culture traditionnelle que certains locuteurs considèrent comme quelque chose de positif et qui fait partie de leur patrimoine culturel.

Cependant, notre problématique repose sur le contexte mondial actuel, car, bien que nous ne puissions pas définir les limites du capitalisme tardif dans le temps, il est vrai que la situation actuelle est légèrement différente de celle de la plupart des études que nous avons examinées jusqu'à présent en raison des différences temporelles. Premièrement, la plupart de ces études sur la valeur sociale des langues ont été réalisées à une époque où la mondialisation commençait à peine à être un phénomène véritablement global, alors qu'il y a maintenant des générations nées à une époque où la mondialisation, et tout ce qu'elle implique, est déjà bien établie depuis plusieurs années, ce qui aura très probablement des conséquences sur les critères culturels et identitaires, plus globalisés aujourd'hui que dans l'état de lieux ; deuxièmement, il faut aussi souligner la différence technologique et son impact économique, social et identitaire. L'émergence des nouveaux médias de masse et l'impact des plateformes telles que les réseaux sociaux sur le plan économique et social ont commencé à émerger dans la postmodernité tardive et, comme pour le système économique et culturel de la mondialisation, nous vivons avec des générations qui ont grandi quand l'utilisation de ces nouveaux outils technologiques était plus qu'établie dans la société. Pour ces générations, cela implique, non seulement d'avoir vécu dans un environnement où les langues ont occupé de nouveaux espaces, mais aussi le fait qu'elles ont été exposées à un plus grand contact avec d'autres langues et au multilinguisme grâce à l'internet, aux réseaux sociaux et aux nouveaux médias ; et troisièmement, au cours des deux dernières décennies, nous avons assisté à des événements historiques de grande influence culturelle qui ont également eu un fort impact économique et social. Des événements tels que les crises économiques, la pandémie de Covid-19 ou l'inflation actuelle ont donné lieu à un contexte social très différent de celui qui caractérisait les études précédentes et qui, en outre, a été crucial pour la définition des nouvelles générations. D'où notre intérêt pour l'étude de la valeur sociale des langues et des discours épilinguistiques actuels de la population jeune en particulier, puisque c'est elle qui a été définie par tout ce contexte social, global et marqué par une nouvelle super diversité (Vertovec, 2024) dans lequel elle a émergé.

Pour toutes ces raisons, notre problématique, basée sur cette différence de contexte social qui définit la valeur sociale des langues, essaie de se demander quels sont les critères de valeur sociale qui définissent aujourd'hui les jugements de valeur sur les langues dans les discours

épilinguistiques : les critères économiques, culturels et identitaires sont-ils toujours les principaux, ou la mondialisation a-t-elle fait émerger d'autres nouveaux critères ? Et, s'ils sont les mêmes, ont-ils toujours le même équilibre ou le critère économique est-il devenu encore plus important ? Bref, qu'est-ce qui définit la valeur sociale des langues dans l'actualité ? Face à toutes ces questions, nous avançons les hypothèses suivantes :

- **H1** : Le critère économique sera à nouveau, non seulement le plus important, mais il aura encore plus de poids dans la caractérisation de la valeur sociale des langues.

Étant donné le poids de la mondialisation sur le marché, nous estimons que, dans une puissance économique de la taille de la France, la connaissance de langues d'usage international et à fort capital linguistique et économique sera considérablement plus valorisée que la connaissance de langues minoritaires qui, n'étant pas utilisées sur la majeure partie du marché du travail français, tant au niveau national qu'international, seront perçues comme peu « utiles » et, par conséquent, sous-évaluées. De plus, nous pensons que cela sera vrai dans les discours de la population jeune, étant donné qu'il s'agit d'un groupe de population en situation très précaire et avec peu de ressources économiques.

- **H2** : La transmission, la présence et l'utilisation des langues dans l'environnement linguistique au cours des contextes d'utilisation privés et publics du sujet définiront l'importance du critère identitaire dans la valorisation d'une langue.

Nous pensons que cela dépendra du type de langue minoritaire parlée. Dans le cas des langues régionales et de leurs variétés, vu le manque de transmission et de valorisation dans le milieu familial, le critère identitaire n'est probablement même pas pris en compte et, s'il l'est, nous pensons que la valorisation par le critère identitaire sera fétichisée et caractérisée par le fait de les considérer comme un patrimoine et non comme une langue d'usage réel dans des milieux prestigieux comme l'école ou le travail, et plus encore si l'on considère leur manque de compétitivité globale et économique dans la société française. En revanche, en ce qui concerne les langues d'outre-mer et les langues de migration, le critère identitaire sera probablement très important, mais il dépendra aussi de la transmission. S'il y en a une, nous pensons que la langue sera valorisée en tant que symbole identitaire, alors que s'il n'y en a pas, nous nous rapprocherons de l'hégémonie du français dans les discours.

- **H3** : Dans le cas des langues et des variétés régionales de la métropole, leur utilisation ou leur présence restera liée à la ruralité, au manque de perspectives d'emploi et au manque d'éducation, ce qui les dévalorisera.

Pour une population dans une situation aussi précaire que celle des jeunes, l'association des langues régionales au monde rural leur donnera l'image d'un manque de possibilités d'emploi et d'éducation, comme c'est traditionnellement le cas, ce qui les rendra des langues peu valorisées. Ceci répond aussi à notre première hypothèse, dans laquelle nous supposons que le critère économique éclipsa les deux autres critères. De plus, cette hypothèse suivrait la logique du dépeuplement et de l'exode des jeunes vers les villes, comme nous l'avons vu dans la Figure 3 (voir section 3.3.3.), ce qui constitue un autre facteur du manque d'attrait de ces langues pour un secteur comme celui de la population jeune.

- **H4** : Le critère culturel perdra de l'importance, notamment au profit du critère économique, dû à la vision fétichisée largement répandue des langues minoritaires en tant qu'héritage culturel, mais pas en tant qu'avantage réel sur le plan de l'emploi ou de l'économie.

Nous justifions cette dernière hypothèse par la vision fétichisée des langues minoritaires, qui rendra la valorisation par le critère culturel à un niveau plus secondaire et nettement inférieure à celle du critère économique, même s'il peut éventuellement être considéré par certains sujets. De plus, le manque de promotion de l'offre culturelle dans les langues minoritaires par les institutions françaises qui, comme nous l'avons vu, se positionnent en défenseur du français contre les autres langues, fera que les gens ne valoriseront pas ces langues, parce qu'il n'y a pas d'accès facile à une culture dans ces langues.

## **5. Méthodologie de l'analyse et corpus**

### **5.1. Méthodologie**

#### **5.1.1. Objectifs et motivations de notre recherche**

Les principaux objectifs de cette recherche sont, d'une part, de vérifier quels critères façonnent la valeur sociale des langues dans les discours épilinguistiques exprimés à travers les attitudes linguistiques de la jeune population française et, d'autre part, de comparer si les critères économiques, culturels et identitaires ont toujours le même équilibre, comme nous l'avons

apparemment vu dans les théories sur le sujet, ou si l'un d'entre eux est devenu plus important que les autres en raison du contexte social actuel. La motivation pour effectuer une telle recherche vient à la fois du manque d'études sur les attitudes linguistiques dans le contexte français et de l'intérêt que les conclusions d'une étude comme celle-ci peuvent apporter aux discours partagés par la jeune population, car cela peut non seulement nous donner une image de la situation actuelle, mais aussi nous donner des indices sur la relation entre les langues de France et les évolutions possibles que les attitudes linguistiques peuvent prendre à l'avenir en France.

### **5.1.2. Élaboration et définition de la méthodologie**

Afin d'atteindre nos objectifs, de répondre à notre problématique et de vérifier nos hypothèses dans notre recherche, nous avons opté pour une méthodologie qui combine des techniques quantitatives et qualitatives, car nous croyons qu'en employant une méthodologie mixte, nous pourrions vérifier nos hypothèses initiales de manière plus concluante et être plus sûrs du degré de certitude de nos conclusions (González-Martínez, 2008).

#### **5.1.2.1. Méthodologie quantitative**

La première partie de notre analyse, qui aura une approche quantitative, consistera à soumettre un questionnaire (voir Annexe 1) à 14 sujets combinant des questions et un test : la première partie du questionnaire est conformé par des questions personnelles dans le but de définir les sujets et leurs profils linguistiques ; la deuxième partie du questionnaire consiste à un test utilisant la technique du *matched-guised*, une technique expérimentale mais qui s'est avérée très efficace dans l'étude des attitudes linguistiques (Giles, 1971 ; González-Martínez, 2008) et dont l'objectif est l'analyse des traits psychologiques et sociaux associés aux locuteurs et aux langues qu'ils utilisent.

Ainsi, selon cette technique, chaque sujet écoutera une série de six audios dans six langues et variétés présentes en France dans l'ordre suivant : français du Poitou, créole martiniquais, occitan, français parisien standard, français d'une personne migrante d'Afrique de l'Ouest, et breton. Lorsque le sujet aura écouté chacun des six audios, il devra répondre aux six questionnaires correspondant à chaque audio, qui comportent tous les mêmes neuf questions. Chacune des neuf question est constituée des binômes de deux qualificatifs dans lesquels le sujet doit indiquer, sur une échelle sémantique différentielle de 1 à 6, auquel des deux qualificatifs il associerait l'audio qu'il vient d'écouter. Même si nous avons choisi de limiter l'échelle à 6 pour ne pas obtenir des résultats inconcluants, il s'agit d'un bon moyen d'évaluer

les réactions émotionnelles ou subjectives des locuteurs face à des éléments lexicaux afin de décrire les dimensions affectives qui les relient à des langues ou à des variantes (Hernández-Campoy & Almeida, 2005 ; González-Martínez, 2008). Nous avons sélectionné un total de neuf binômes, trois pour chaque critère de définition de la valeur sociale des langues observées, qui apparaîtront désordonnés dans la version remise au sujet afin d'éviter la détection de schémas par le sujet. Les binômes choisis sont les suivants :

- **Critère économique**
  - riche-pauvre
  - puissant-faible
  - utile-inutile
  
- **Critère identitaire**
  - familial-inconnu
  - Français-étranger
  - moderne-traditionnel
  
- **Critère culturel**
  - cultivé-inculte
  - urbain-rural
  - intelligent-non intelligent

L'élaboration d'un questionnaire de ce type, au-delà de répondre à la technique du *matched-guise*, nous permet de travailler avec des données et des valeurs numériques qui peuvent évaluer la qualité du contenu du questionnaire, ainsi que son utilisation psychologique, qui est si étroitement liée aux attitudes linguistiques (Vallerand, 1989). Dans ce cas, les résultats permettront de montrer, de façon numérique, l'association psychologique que les sujets font entre les langues et les images que les adjectifs font ressonner dans leurs attitudes et jugements sur les langues. En outre, l'utilisation de plateformes publiques de qualité comme l'*Atlas sonore des langues régionales de France* (www2) ou même *VoiceArchive* (www3) montre que, malgré leurs limites (Rymes & Leone, 2014), les plateformes numériques s'offrent comme un outil très

utile pour la collecte de récits oraux qui se rapportent aux facteurs sociaux des langues et de leurs locuteurs (Guerrero-González, 2017). Cependant, un questionnaire aussi réduit limiterait trop notre recherche, c'est pourquoi nous avons décidé d'accompagner cette technique d'une autre de nature qualitative pour compléter notre méthodologie mixte.

### **5.1.2.2. Méthodologie qualitative**

La deuxième partie de notre analyse aura une approche qualitative qui, en plus de compléter la première partie, nous aidera à approfondir et identifier les critères les plus importants dans la formation de la valeur sociale des langues. Dans cette étude, nous avons décidé de réaliser des entretiens semi-structurés, qui sont très indiquées pour l'étude de la langue dans son environnement social (Pitkowski, 2010 ; Durán, 2014), car ils nous permettent de recueillir des données orales (Guerrero-González, 2017) et d'intervenir au cas où un facteur social dans les réponses de la personne interrogée attirerait notre attention. Cependant, nous limiterons également nos interventions pour que les réponses soient aussi proches du sujet, à la manière d'un monologue (Sanmartín, 2018), et afin de nous rapprocher le plus possible du discours populaire et public sur les langues dans la société en général (Durán, 2014).

Les questions que nous développerons de manière structurée (voir Annexe 2) seront également réparties, comme nous l'avons fait pour le questionnaire, entre les trois critères de la valeur sociale des langues que nous avons déterminés : le critère économique, le critère identitaire et le critère culturel. Les questions seront orientées sur la base de la théorie que nous avons examinée et nous prendrons en compte plusieurs des classifications (Ada & Baker, 2001 ; Grin, 2015) présentées tout au long de ce document. Nous prendrons également en compte, spécifiquement pour les critères économiques et culturels, la classification développée par Chan dans son index du pouvoir des langues (Chan, K. L., 2016), qui a positionné le français dans la troisième position dans le classement mondial fait à partir d'une série de formules et calculs<sup>10</sup> (voir Tableau 2). Grâce à sa classification, Chan arrive à développer un index qui donne une valeur et un capital social aux langues sur la base de :

- La capacité de voyager.
- La capacité à participer à l'économie.

---

<sup>10</sup> Dans notre cas, nous n'utiliserons pas les formules et les calculs, mais tout simplement les critères de classement pour élaborer les questions. Pour savoir plus des formules et calculs employés dans la création de cet index et les résultats du Tableau 2, voir Chan, K. L., 2016.

- La capacité à dialoguer.
- La capacité d'accéder à des connaissances et des médias.
- La capacité à s'engager dans les relations internationales.

Toutes ces capacités sont incluses dans les critères sélectionnés par Chan : la géographie, l'économie, la communication, les connaissances et les médias, et la diplomatie respectivement, lesquels nous pouvons également voir dans le Tableau 2 :

RANK	SCORE	LANGUAGE	Native (mm)	GEOGRAPHY	ECONOMY	COMMUNICATION	KNOWLEDGE & MEDIA	DIPLOMACY
1	0.889	English	446.0	1	1	1	1	1
2	0.411	Mandarin <sup>11</sup>	960.0	6	2	2	3	6
3	0.337	French	80.0	2	6	5	5	1
4	0.329	Spanish	470.0	3	5	3	7	3
5	0.273	Arabic	295.0	4	9	6	18	4
6	0.244	Russian	150.0	5	12	10	9	5
7	0.191	German	92.5	8	3	7	4	8
8	0.133	Japanese	125.0	27	4	22	6	7
9	0.119	Portuguese	215.0	7	19	13	12	9
10	0.117	Hindi <sup>12</sup>	310.0	13	16	8	2	10

**Tableau 2** - Classement des 10 premières langues selon l'index du pouvoir des langues de Chan (2016)

En tout état de cause, l'objectif principal de cette partie sera de compléter les données numériques fournies par les sujets, qui seront les mêmes que ceux que nous interrogerons, afin de connaître leurs critères de valorisation des langues et l'importance qu'ils accordent à chacun d'entre eux. Nous développerons également des questions visant à tester nos hypothèses.

### 5.1.3. Limites méthodologiques

Bien que la méthodologie du *matched-guised* ait été définie par les autrices et les auteurs récemment cités comme étant bien adaptée à l'étude des attitudes linguistiques et des langues

<sup>11</sup> D'après Chan, même si tous les dialectes chinois étaient considérés comme un seul et même langage, leur classement ne changerait pas.

<sup>12</sup> En revanche, si l'ourdou et l'hindi (avec tous leurs dialectes) étaient considérés comme un seul et même langage, leur position se situerait quelque part entre le japonais et le portugais (Chan, 2016).

dans leur contexte social, aucune méthodologie n'est exempte de limites qui peuvent donner lieu à des problèmes méthodologiques ou laisser des lacunes dans la recherche. Tout d'abord, nous reconnaissons qu'il s'agit d'une méthodologie encore très récente et qu'elle a probablement besoin de plus d'études pour prouver son efficacité dans l'interprétation et la critique des témoignages et des situations linguistiques. C'est encore plus vrai dans le cas des études de cas françaises, où nous avons déjà mentionné qu'il existe une lacune en termes d'études sur la situation sociolinguistique actuelle et le contact entre les langues du pays. En outre, en raison du manque de ressources dont nous disposons dans notre cas particulier pour cette recherche, nous devons considérer la limitation méthodologique que peut entraîner le manque de cohésion dans l'un des audios pour la recherche quantitative et la méthode du *matched-guised*. De plus, essayer d'étudier les langues régionales, leurs variétés, les langues d'outre-mer et les langues des migrants dans la même étude pourrait généraliser les résultats, mais comme nous l'avons déjà mentionné, nous considérons qu'il est nécessaire de les inclure toutes dans notre étude, car indépendamment de la dénomination, elles constituent toutes des langues soumises à certains contextes sociaux qui les minorisent et qui définissent la valorisation sociale des langues en France.

Enfin, il convient de mentionner le questionnaire et les entretiens présentent, en soi, certaines limites méthodologiques (Gallucci, 2021 ; Calvet, 2024) dont nous sommes conscients, mais de toute façon notre étude pourrait très positivement favoriser l'état de la question et combler de manière préliminaire les lacunes théoriques des attitudes linguistiques et de la valeur sociale des langues en France. Ainsi, nous espérons que notre analyse motivera des recherches futures et conduira à des contributions telles que :

- Mettre à jour la définition du concept de valeur sociale dans le contexte social et mondialisé actuel des langues.
- Identifier les modèles d'attitudes linguistiques et de valorisation des langues dans les jeunes générations afin de se faire une idée de l'avenir des langues minoritaires dans la situation sociolinguistique en France.
- Inspirer de futures études de ce type en se concentrant sur des cas plus concrets et non de manière aussi généralisée, car une recherche centrée sur chacune des langues et variétés linguistiques minoritaires de France pourrait encourager leur préservation, leur reconnaissance et leur revitalisation.

- Sensibiliser le public à la situation actuelle et future des langues minoritaires en France afin de promouvoir des politiques et des actions en faveur du développement des langues.

## 5.2. Corpus

### 5.2.1. Typologie, définition et critères de sélection du corpus

Vu que nous travaillons avec une méthodologie mixte, nous disposons également de deux corpus, un pour chacune d'entre elles, de sorte que notre corpus serait formé, en ce qui concerne la méthodologie quantitative, par les audios utilisés pour le questionnaire et, en ce qui concerne la méthodologie qualitative, par les sujets qui ont été interrogés et dont les réponses données dans les entretiens ont été transcrites. Nous travaillerions donc avec deux types de corpus : un corpus multilingue dans le cas de la méthodologie quantitative, puisque les audios correspondent au même texte, mais dans des langues et variétés différentes, sauf dans le cas du français d'un migrant d'Afrique de l'Ouest, ce qui formerait un corpus multilingue comparable ; et un corpus monolingue dans le cas de la méthodologie qualitative, puisque les entretiens ont été menés uniquement en français. Après avoir défini les typologies du corpus de recherche, nous allons maintenant définir chacune d'entre elles, en commençant par les enregistrements audio et en terminant par le profil des sujets répondant aux questionnaires et aux entretiens, ainsi que les enregistrements et les transcriptions des entretiens.

#### 5.2.1.1. Corpus 1 : audios

Pour la sélection du corpus de la première partie de notre recherche, étant donné que notre étude inclut les langues et variétés régionales de l'hexagone, ainsi que les langues d'outre-mer et les langues migrantes, nous avons décidé de choisir un audio pour chaque type de parler, sauf dans le cas des langues régionales, où nous en avons choisi deux, étant donné la grande diversité et les variétés existantes en France. Nous avons également décidé de choisir la variété considérée comme le français standard afin de voir quelles sont les qualités attribuées à la variété légitimée. Tous les audios, à l'exception du français d'une personne migrante d'Afrique de l'Ouest, sont issus de l'excellent corpus multimédia développé par une collaboration pluridisciplinaire de linguistes du CNRS<sup>13</sup> : *l'Atlas sonore des langues régionales de France*, puisqu'il est constitué d'audios de personnes réelles lisant toutes le même texte, une des fables d'Ésope intitulée « La

---

<sup>13</sup> Centre National de la Recherche Scientifique.

bise et le soleil » (voir Annexe 3). Ainsi, selon l'ordre dans lequel ils apparaissent dans notre questionnaire, les langues des six audios qui composent ce premier corpus sont :

- **Audio 1 : Français du Poitou/Poitevin-saintongeais** (langue d'oïl considéré parfois « patois » et parfois variété régionale du français, il s'agit du parler de l'aire de Cherves)
- **Audio 2 : Créole martiniquais** (langue d'outre-mer)
- **Audio 3 : Occitan** (langue régionale, concrètement le parler de Orthez, dans l'aire Gasconne)
- **Audio 4 : Français standard de Paris** (variété de la langue considérée comme standard)
- **Audio 5 : Français d'une personne migrante de l'Afrique occidentale** (variété étrangère et non standard du français avec d'influences d'autres langues migrantes)
- **Audio 6 : Breton** (langue régionale, concrètement la variété de Quimper)

En ce qui concerne l'audio du français d'un migrant d'Afrique occidentale, nous avons dû recourir à un autre dépôt audio, *VoiceArchive*, et à un autre texte, car l'*Atlas sonore des langues régionales de France* n'inclut pas les langues et les variétés avec des influences étrangères dans son répertoire et ceux de la section sur les langues non territoriales lisent le texte dans leur propre langue et pas en français, ce qui ne nous aurait pas aidés non plus, car il n'y a pas de caractéristiques ou d'influences d'autres langues dans le discours. Bien que cela rompe un peu avec la technique du *matched-guise*, où le texte est toujours le même, étant donné que dans notre cas nous n'examinons pas les aspects purement linguistiques, mais que ce qui nous intéresse est davantage la qualification et la réaction des gens à un accent et à une façon de parler, il nous a semblé préférable d'avoir un audio en français avec cet accent en particulier plutôt que de maintenir l'égalité entre le contenu des audios.

De plus, l'une des principales préoccupations lors du choix des audios sur une autre plateforme de contenu multimédia était de s'assurer que les audios provenaient de personnes réelles, comme dans les deux dépôts audio cas, et non d'intelligences artificielles qui pourraient compromettre la perte des caractéristiques linguistiques réelles des variétés que nous recherchions.

### 5.2.1.2. Corpus 2 : profil des sujets répondant aux questionnaires et aux entretiens

Pour notre deuxième partie de l'étude, les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné basé principalement sur des critères d'âge, optant ainsi pour un profil de personne jeune, âgée de 17 à 29 ans, et résidante régulièrement dans en France. Les sujets ont été contactés grâce à des contacts personnels, en plus des contacts facilités par l'expérience des Universités de Salamanque, Poitiers et Turku dans le cadre de ce programme de Master. Le questionnaire a été répondu de manière indépendante et en solitaire, tandis que, en ce qui concerne les entretiens, ils ont été menés via la plateforme Zoom afin d'être enregistrés, et leur transcription a été réalisée grâce au programme *TurboScribe* (www6), même si les transcription ont été révisées par nous.

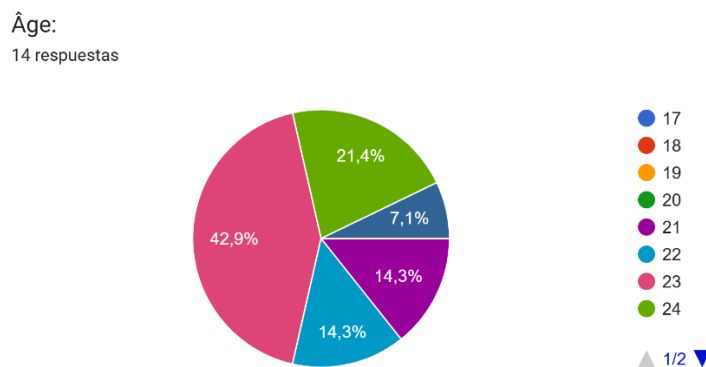
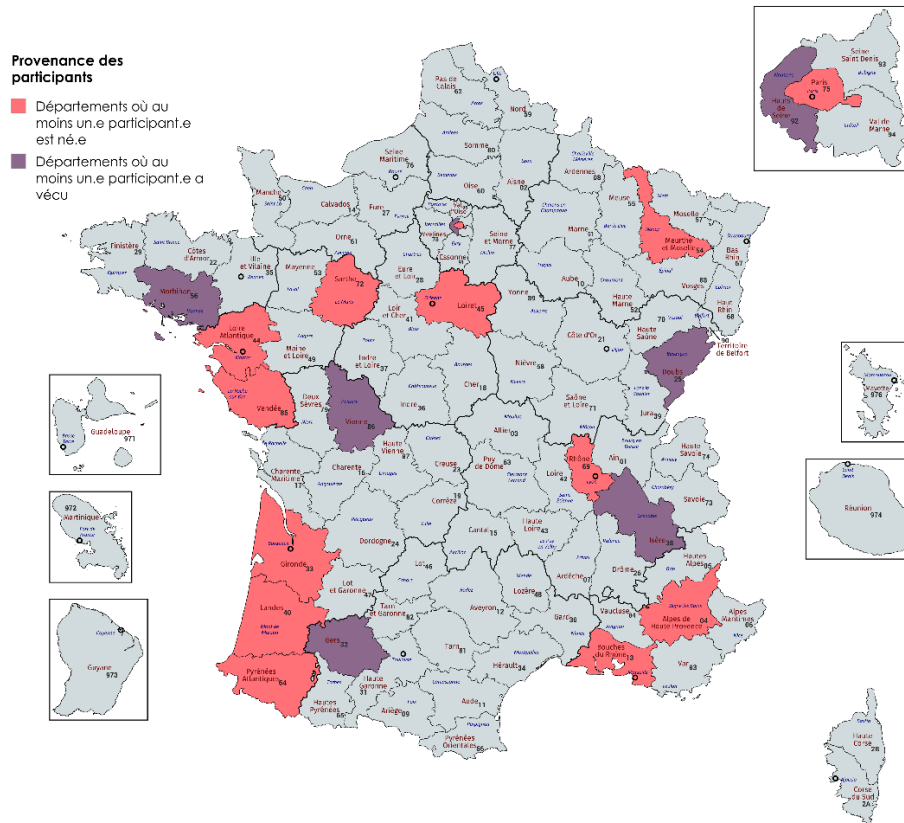


Figure 5 - Âge des participants

Nous avons également décidé de limiter notre tranche d'âge (voir Figure 5), d'une part, en raison des ressources et du temps limités dont nous disposons pour mener à bien cette recherche et, d'autre part, en raison de l'intérêt que représente la population jeune pour les objectifs de notre étude. Notre intérêt pour l'étude d'une population jeune provient du fait qu'il s'agit de personnes dont les attitudes et les critères de valorisation des langues peuvent être très intéressants, étant donné que ces perspectives non seulement expliquent l'état actuel des attitudes et des critères, mais peuvent également nous donner une idée des tendances futures. De plus, étant donné qu'il s'agit d'un groupe d'âge qui est né et a largement vécu dans le contexte social et économique que nous avons déjà décrit, il constitue le profil idéal pour notre recherche.

Bien que d'autres variantes telles que le sexe, la provenance ou la langue maternelle n'aient pas été prises en compte lors de l'analyse de leurs réponses, elles ont été demandées avant qu'ils ne répondent au questionnaire, à des fins purement définitionnelles. La composition des

participants était de 7 hommes et 7 femmes, donnant ainsi un 50% entre les deux sexes, tandis que pour la provenance des nous avons eu une grande diversité que nous pouvons apprécier dans la Figure 6 :

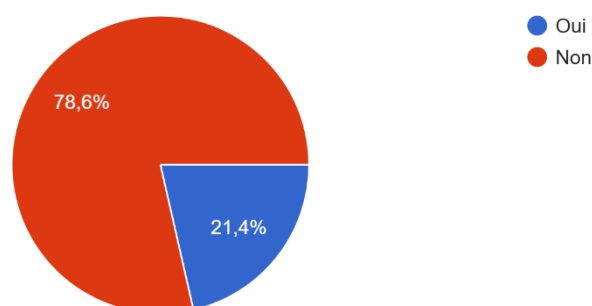


**Figure 6 - Carte montrant la provenance des participants par département**

Ainsi, nous voyons que, malgré le manque de représentation de certaines régions parmi les participant, notamment celle des DOM-TOM, nous avons été capables de recueillir un corpus de réponses dispersées un peu par tout l’hexagone. En tout cas, même si tous les sujets avaient le français comme langue maternelle, la connaissance d’autres langues étrangères était bien établie : tous affirment parler l’anglais, mais il y a aussi une grande présence de l’espagnol et l’italien, entre autres langues comme le russe, le portugais, le chinois, le japonais, le coréen ou le finnois. En plus, 3 personnes (21,4%) ont affirmé savoir parler une langue minoritaire de la France (voir Figure 7), tandis que dans les réponses nous avons trouvé 4 réponses vu qu’un sujet avait hésité à considérer le saintongeais comme une langue minoritaire. Ces langues étaient ainsi le catalan, le portugais, le patois vandéen, et le saintongeais.

Parlez-vous une langue minoritaire de France (régionale, créole, dialecte ou issue de la migration) ?

14 respuestas



**Figure 7** - Sujets qui parlent une langue minoritaire de la France

Après, 10 sur 14 sujet ont constaté avoir grandi dans des entourages proches où ils étaient en contact avec des langues minoritaires de la France, à noter des langues et variétés régionales comme des dialectes (appelés patois par certains sujets) ou le basque ; des langues d'outre-mer comme le créole réunionnais ; ou des langues issues de la migration telles que le bulgare, l'arabe, le wolof, le bulu, le portugais et le kabyle. Toutes ces données sont plus détaillées dans les annexes (voir Annexe 4), mais nous considérons que la définition de cet échantillon s'est avérée suffisante pour atteindre les objectifs, compte tenu des ressources et du temps disponibles.

### **5.2.2. Considérations éthiques**

Afin de protéger l'identité et la vie privée des personnes participant à cette étude et de respecter l'éthique de la recherche, les participants ont été informés de l'objectif de l'étude et ont été demandés d'accepter un formulaire de participation et de traitement anonyme des données avant de participer à l'étude (voir Annexe 5). L'anonymat de tous les sujets participants a été garanti, ainsi que le traitement confidentiel de leurs informations personnelles. Par exemple, leurs noms réels ont été substitués par les nominations S1, S2, S3, etc. ce qui nous permettra de traiter les réponses sans signaler aux personnes participantes.

### **5.2.3. Limites et problèmes éventuels du corpus**

Etant donné les ressources et le temps limités dont nous disposons pour mener à bien cette étude, la configuration de notre corpus se heurte à des limites et à des problèmes éventuels. En ce qui concerne la sélection des audios, il est possible que les réponses obtenues ne soient pas

applicables à l'ensemble des langues minoritaires existant en France. L'objectif de cette étude est d'étudier la langue dans son contexte social afin de déterminer ce qui définit la valeur sociale des langues, et chaque langue est associée à un contexte spécifique et unique, de sorte qu'en sélectionnant certaines langues et pas d'autres, nous risquons de trouver différents types d'associations. Cependant, la plupart des langues minoritaires en France sont confrontées à des situations similaires parmi leur type et, bien qu'il puisse y avoir des différences d'attitudes, nous estimons qu'elles ne seront pas trop importantes ou remarquables. Par rapport aux sujets participants, nous sommes conscients que l'étude d'une tranche d'âge donnée signifie que les critères de valeur que nous pouvons définir à partir des réponses ne peuvent s'appliquer qu'à ce même secteur de la population et qu'ils ne constituent en aucun cas une base solide pour l'ensemble de la société française. De plus, le nombre de sujets participants est assez réduit, de sorte que les conclusions que nous pouvons tirer de cette étude sont représentatives, nous donnant une idée générale de la question, mais pas des résultats établis, pour lesquels plusieurs études plus spécialisées et dotées de ressources plus importantes seraient nécessaires.

## **6. Analyse**

### **6.1. Analyse quantitative : les jugements de valeur sur les langues minoritaires chez les jeunes**

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'objectif de notre première analyse est d'évaluer les réactions émotionnelles, psychologiques et subjectives que nos sujets manifestent à l'égard des différentes langues et variétés minoritaires en France à travers les données numériques que notre questionnaire nous a permis de collecter<sup>14</sup>. Nous entendons ainsi démontrer que les locuteurs portent, que ce soit consciemment ou inconsciemment, des jugements de valeur sur les langues, les attribuant différentes caractéristiques et préjugements selon les trois critères que nous proposons comme clés pour la définition de la valeur sociale des langues : l'économie, l'identité et la culture.

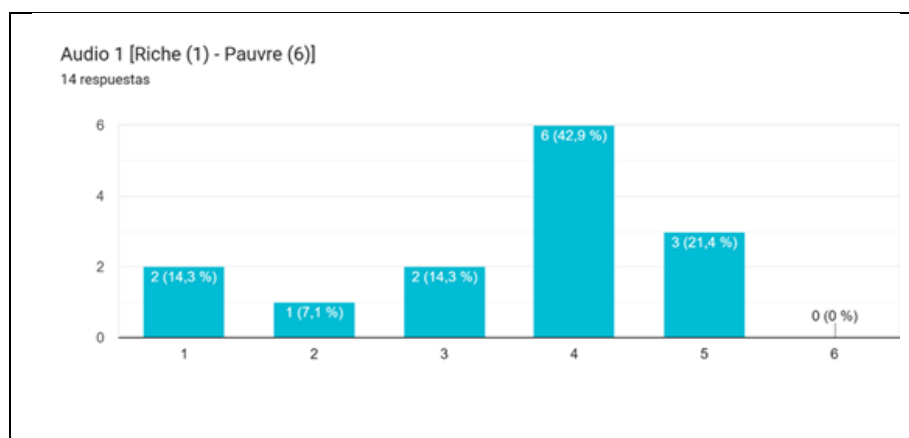
---

<sup>14</sup> Les données figurant dans les tableaux de graphiques suivants correspondent aux binômes présentés précédemment et apparaissent dans le désordre en raison de notre intention de ne pas conditionner indirectement les réponses en associant les adjectifs à des échelles numériques. Cependant, chaque graphique indique la valeur numérique et l'ordre d'apparition des adjectifs dans chaque graphique. Le nombre d'audios correspond à ceux annoncés précédemment au point 5.2.1.1.

### 6.1.1. Jugements à critère économique

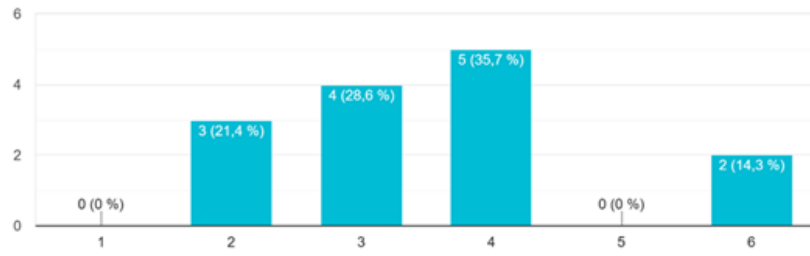
Dans le premier binôme du critère économique, que nous pouvons observer dans le Tableau 3, nous constatons que, en général, les sujets ont tendance à classer tous les audios comme riches et, bien qu'il y ait plusieurs nuances à commenter, les réponses pour ce binôme sont plus ou moins uniformément réparties. L'audio du poitevin-saintongeais (Audio 1) semble être le seul à avoir une nette tendance à être classé comme pauvre, 9 sujets (64,3 %) se situant entre les valeurs 4 et 5 de l'échelle, contre 5 sujets (35,7 %) qui sont plus proches de le classer comme riche. Cela montre que les variétés non standard du français et les langues du diasystème oïl sont encore associées à une image de pauvreté ou d'ayant peu de ressources économiques, ce qui correspond au manque de présence dans les milieux et les espaces économiques et de pouvoir en France que nous avons étudiés.

Cependant, le fait que cette même tendance n'est pas aussi perceptible dans le cas des de l'occitan (Audio 3) et du breton (Audio 6) a attiré notre attention étant donné la présence limitée de ces langues dans l'économie. Bien que limitée, il est vrai que ces langues jouissent d'une plus grande reconnaissance en termes de capitalisation par rapport aux variétés du nord du français et aux langues d'oïl, puisque les langues reconnues comme régionales peuvent être une ressource économique dans certaines industries comme le tourisme et sont également plus présentes dans les milieux urbains, où la richesse est plus grande, ce qui n'est pas le cas pour les variétés et langues d'oïl. Cela expliquerait la légère tendance de l'occitan, avec 10 sujets (71,4 %), à pencher vers la richesse et celle du breton avec ses 12 sujets (85,6 %), bien que plus concentré au milieu de l'échelle.



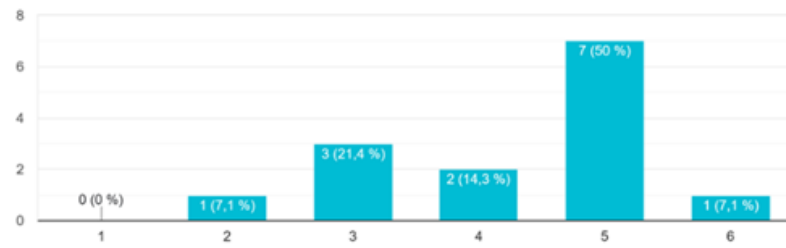
Audio 2 [Pauvre (1) - Riche (6)]

14 respuestas



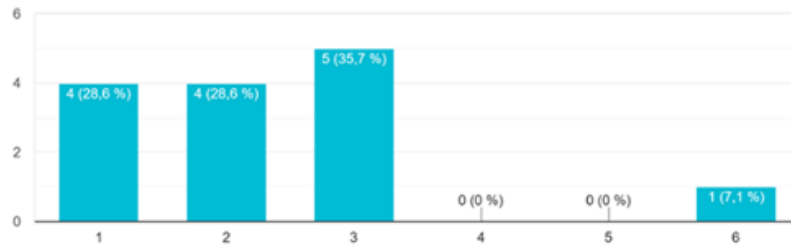
Audio 3 [Pauvre (1) - Riche (6)]

14 respuestas



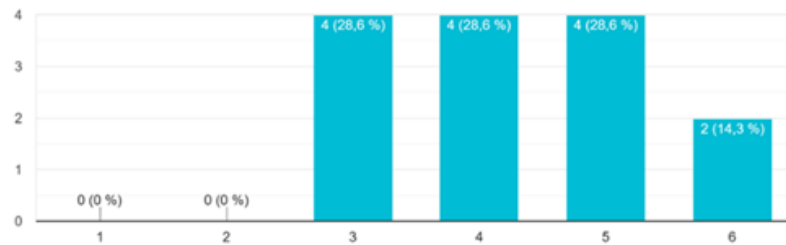
Audio 4 [Riche (1) - Pauvre (6)]

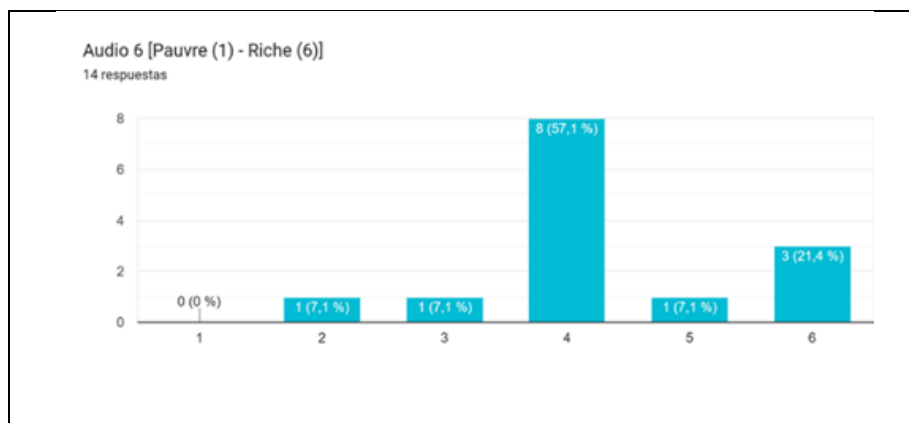
14 respuestas



Audio 5 [Pauvre (1) - Riche (6)]

14 respuestas





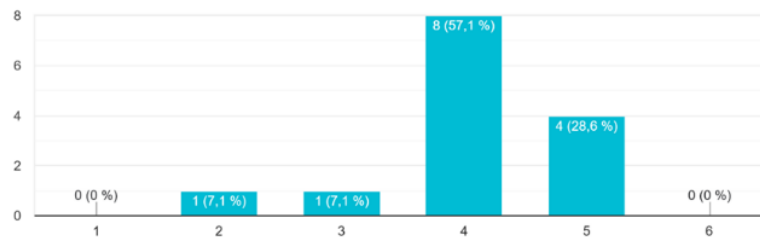
**Tableau 3** - Binôme économique 1 – (riche-pauvre)

Toutefois, c'est dans le cas du créole martiniquais (Audio 2) et du français avec accent africain (audio 5) que nous avons constaté la plus grande division. Pour le premier, nous observons une division de 7 et 7 sujets qui penchent pour chaque adjectif, mais il semble qu'il tende plus à être considéré comme riche étant donné que, bien que 5 sujets (35,7 %) se positionnent à la valeur 4 sur l'échelle, il y a deux sujets (14,3 %) qui se positionnent à la valeur 6, tandis qu'aucun n'a évalué le créole martiniquais avec la valeur 1, plus vers le fait d'être considéré comme pauvre. En ce qui concerne le second, nous constatons que, bien que les réponses soient égales entre les valeurs 3, 4 et 5, la tendance est plutôt de classer le français avec un accent africain comme riche, avec deux sujets (14,3 %) à la valeur 6.

Si nous examinons le deuxième binôme du critère économique dans le Tableau 4, nous constatons que la tendance générale pour toutes les langues est de les classer comme puissantes, et qu'il n'y a que de légères variations dans les cas du poitevin-saintongeais (Audio 1) et du créole martiniquais (Audio 2). Dans le premier cas, nous pouvons observer que, contrairement au reste des audios, aucun sujet ne parvient à mettre une valeur de 6 sur l'échelle, ce qui la définirait comme une langue très puissante, mais dans ce cas, la valeur la plus élevée est 5 avec 4 sujets (28,6 %). Dans le second, on constate qu'il n'y a pas non plus un grand nombre de sujets aux extrêmes de l'échelle, la majorité se concentrant entre les valeurs 4, avec 4 sujets (28,6 %), et 5, avec 5 sujets (35,7 %), cette dernière étant plus proche du qualificatif de puissante.

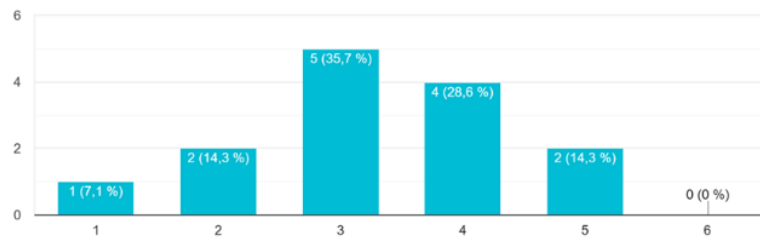
Audio 1 [Faible (1) - Puissant (6)]

14 respuestas



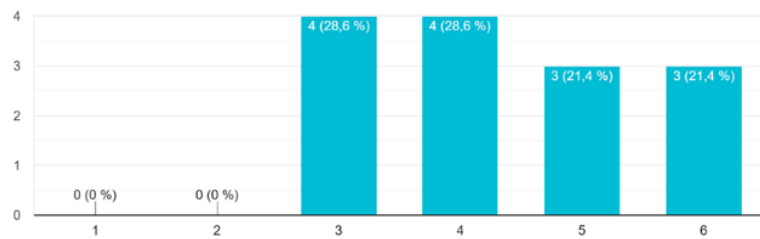
Audio 2 [Puissant (1) - Faible (6)]

14 respuestas



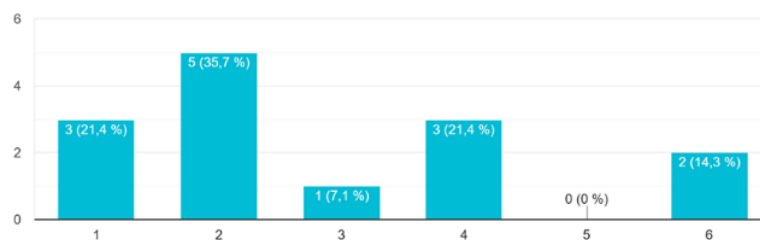
Audio 3 [Faible (1) - Puissant (6)]

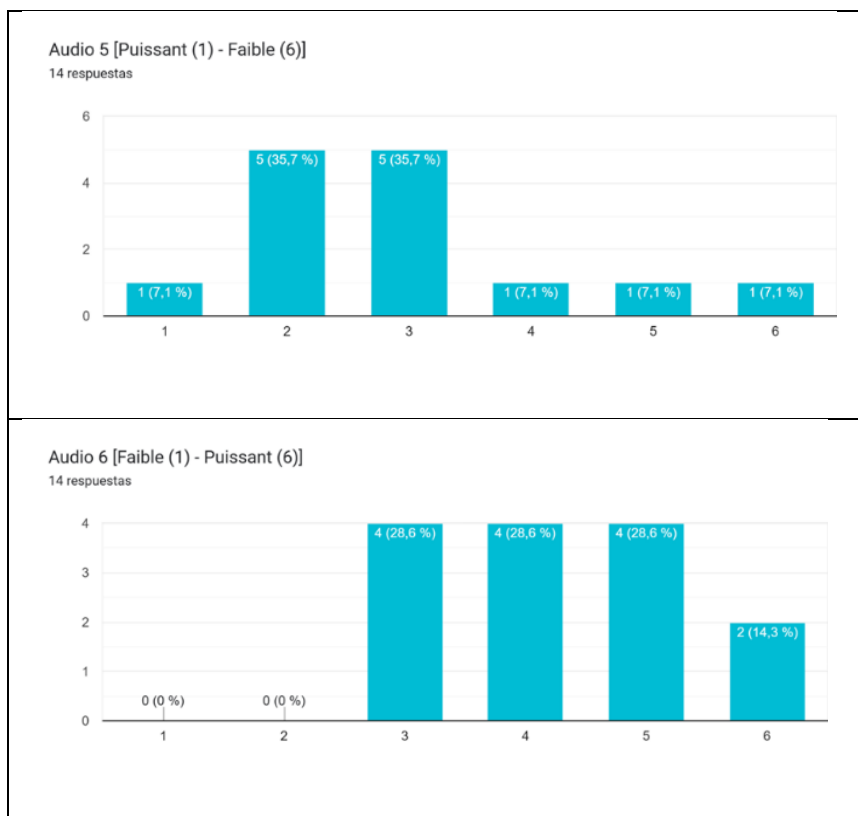
14 respuestas



Audio 4 [Puissant (1) - Faible (6)]

14 respuestas





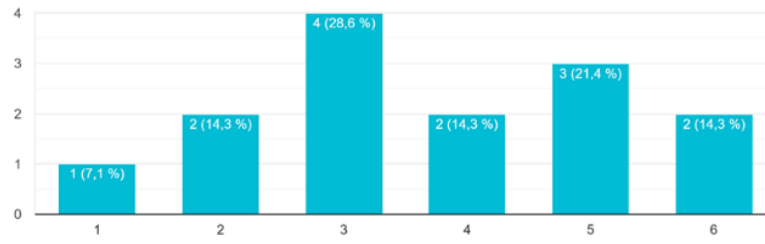
**Tableau 4 - Binôme économique 2 - (puissant-faible)**

Bien que le graphique du créole martiniquais montre que c'est avec cette langue que les sujets hésitent à le considérer comme soit puissante soit faible, curieusement, nous trouvons une plus grande division des réponses dans le français standard (Audio 4), où 2 sujets (14,3 %) le définissent même comme une langue faible, ce qui est étonnant étant donné que le français standard dans la capitale est, comme nous avons constaté dans de nombreuses études et travaux que nous avons passés en revue, la variété de français la plus associée au pouvoir dans le sens économique, social et administratif (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021 ; Heller & Duchêne, 2012 ; Wodak, 2012 ; Fairclough, 1989 ; Bourdieu, 1977).

Le troisième et dernier binôme des critères économiques (voir Tableau 5) est celui des adjectifs utile et inutile, deux adjectifs qui, comme nous l'avons vu, sont fortement associés à l'utilité sur le marché du travail, c'est-à-dire à la capitalisation et aux opportunités économiques que cette langue peut offrir à l'individu.

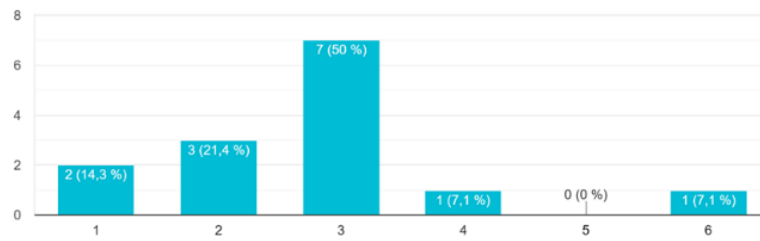
Audio 1 [Inutile (1) - Utile (6)]

14 respuestas



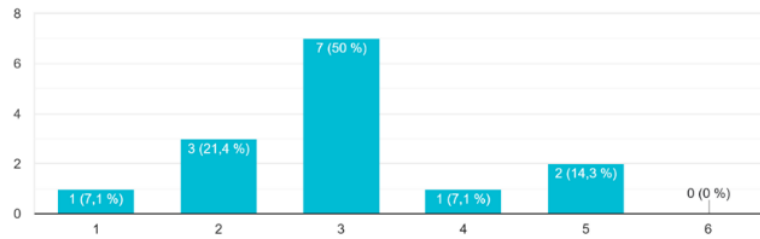
Audio 2 [Utile (1) - Inutile (6)]

14 respuestas



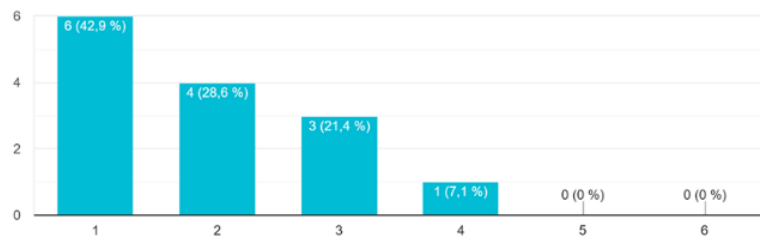
Audio 3 [Utile (1) - Inutile (6)]

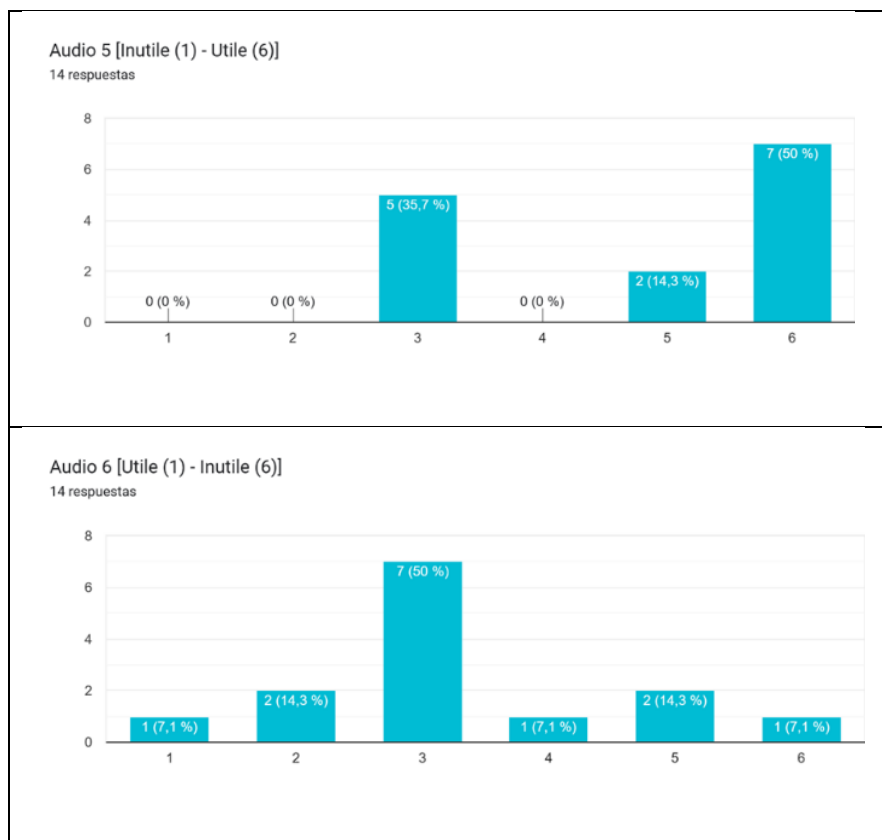
14 respuestas



Audio 4 [Utile (1) - Inutile (6)]

14 respuestas





**Tableau 5 - Binôme économique 3 - (utile-inutile)**

Incontestablement, le français standard (Audio 4) est considéré par la plupart des sujets comme une langue utile, 6 d'entre eux (42,9 %) ayant donné la valeur 1 sur l'échelle. Pour les autres langues, en revanche, le classement n'est pas aussi évident. En ce qui concerne les langues et variétés régionales de France, le poitevin-saintongeais (Audio 1) a une timide tendance à être considéré comme une langue inutile malgré son partage entre les deux moitiés de l'échelle, puisque la valeur 3, proche de l'adjectif inutile, est celle qui recueille le plus grand nombre de réponses avec 4 sujets (28,6 %). Dans le cas de l'occitan (Audio 3) et du breton (Audio 6), bien qu'ils soient plus susceptibles d'être classés comme utiles dans les deux graphiques, avec 7 réponses à la valeur 3 (50 %), nous pouvons également observer une certaine hésitation pour les 7 réponses restantes. En fait, dans le cas du breton (Audio 6), elle semble plus marquée, un sujet l'ayant classé comme très inutile à la valeur 6 de l'échelle, ce que nous ne voyons pas dans le cas de l'occitan. Ceci nous montre qu'en général la considération des langues régionales comme langues utiles est vraiment timide et suscite beaucoup de doutes parmi les sujets.

Si nous observons maintenant le cas du créole martiniquais (Audio 2) et du français avec un accent africain (Audio 5), nous constatons que des tendances similaires se produisent, mais que

les réponses sont encore plus divisées. Le créole a une plus grande tendance à être considéré comme utile avec 50% dans la valeur 3 et un total de 85,7 % dans la moitié proche de l'adjectif utile, mais nous avons aussi deux sujets dans les valeurs 4 et 6, qui le décrivent comme inutile, ayant ainsi une petite hésitation comme cela arrive avec les langues régionales. Dans le cas du français avec un accent étranger africain, nous observons une division très prononcée avec 50 % à la valeur 6, c'est-à-dire très utile, mais aussi avec un pourcentage significatif de 35,7 % (5 sujets) à la valeur 3, avec une légère tendance à le considérer comme inutile. Ainsi, les langues et variétés perçues comme lointaines ou étrangères semblent avoir une plus grande division dans les réponses et une tendance un peu plus proche à être évaluées comme inutiles, bien que cela ne soit pas suffisamment marqué.

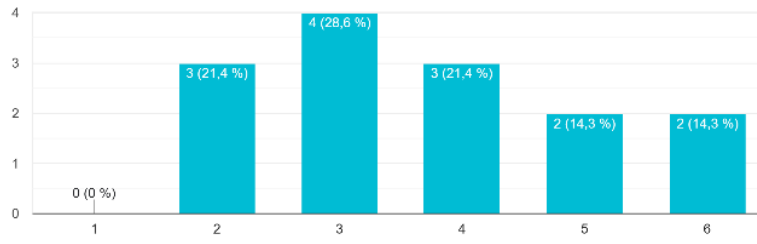
En analysant ces trois binômes, nous constatons que les jugements de valeur à caractère économique des langues favorisent principalement la variété standard parisienne en français, jugée riche, puissante et surtout utile, alors que d'autres comme le poitevin-saintongeais sont perçues comme l'inverse, une langue associée à la pauvreté, à la faiblesse et un peu inutile. Quant aux langues régionales, nous constatons une certaine reconnaissance économique puisqu'elles sont considérées comme légèrement riches et puissantes, mais elles sont dans une situation de doute ou avec des opinions plus partagées entre les sujets. Sur les 6 audios, le poitevin-saintongeais est le plus mal évalué, suivi également par le créole martiniquais et le français avec accent étranger, qui montrent tous deux plus de doutes et de divisions dans les réponses des graphiques des tableaux 3 et 5 que l'occitan ou le breton.

### **6.1.2. Jugements à critère identitaire**

Les résultats des binômes du critère identitaire révèlent des tendances d'identification et de reconnaissance que nous avons déjà pu vérifier dans d'autres études. Comme on peut le voir dans le premier binôme (voir Tableau 6), la langue la plus familière aux sujets est sans aucun doute le français standard (Audio 4), avec 13 sujets (92,9 %) qui la considèrent comme familière avec une valeur de 6 sur l'échelle, ce qui est logique pour un échantillon où 100% ont le français comme langue maternelle. Le français avec un accent étranger (Audio 5) semble être la deuxième langue la plus familière, avec 5 sujets (35,7 %) à la valeur 1 et 6 (57,1 %) à la valeur 2, les plus proches de l'adjectif familier. Il est intéressant de noter que, bien qu'il s'agisse d'un son avec un accent clairement étranger et issu de la migration, les sujets, tous originaires de France métropolitaine, le caractérisent comme familier, ce qui souligne également la grande présence de ce type de parlers et d'accents dans l'hexagone.

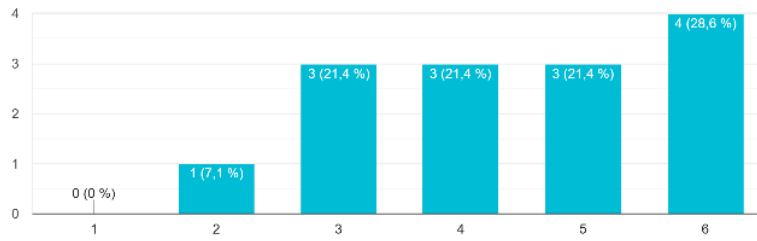
Audio 1 [Inconnu (1) - Familier (6)]

14 respuestas



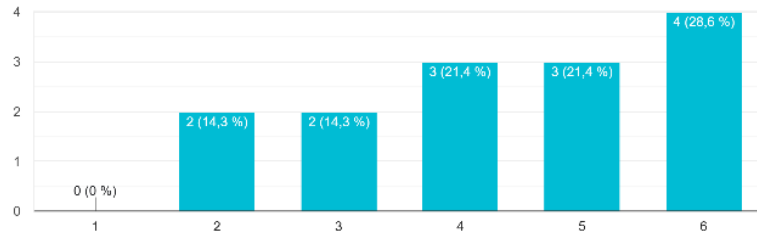
Audio 2 [Familier (1) - Inconnu (6)]

14 respuestas



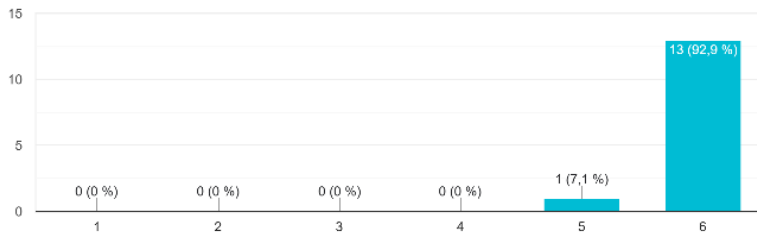
Audio 3 [Familier (1) - Inconnu (6)]

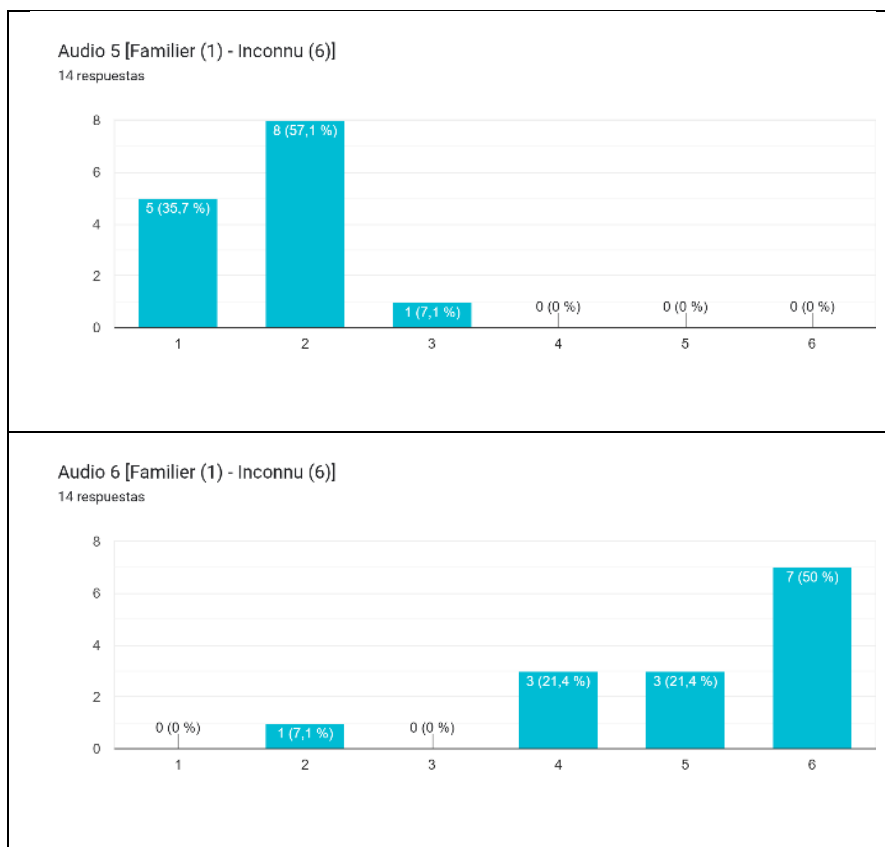
14 respuestas



Audio 4 [Inconnu (1) - Familier (6)]

14 respuestas





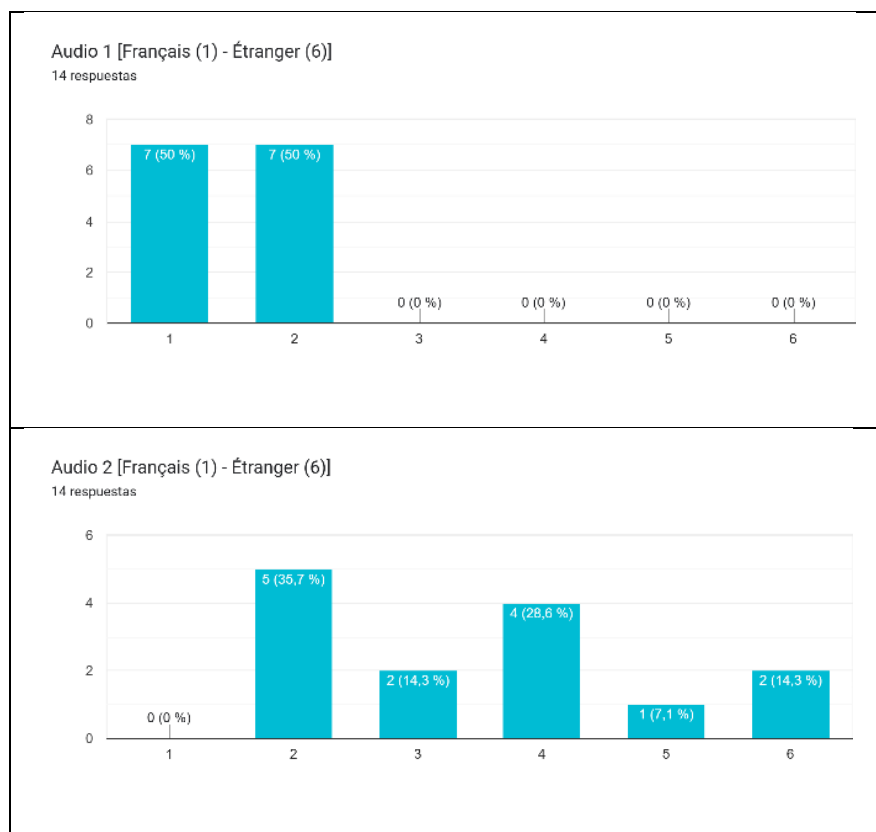
**Tableau 6 - Binôme identitaire 1 - (familier-inconnu)**

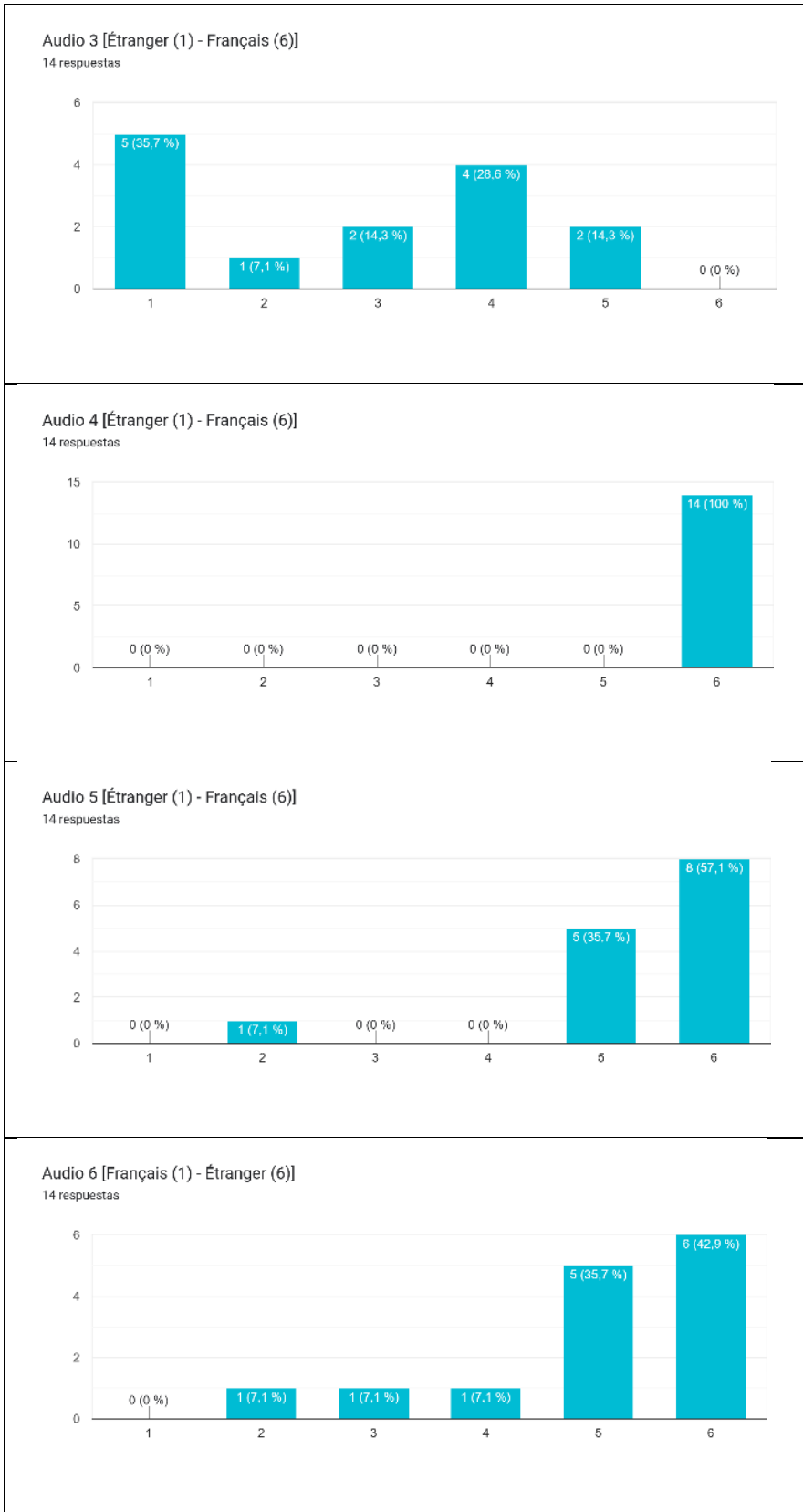
En revanche, nous voyons qu'il ne se passe pas le même pour les langues régionales et d'outre-mer. Le poitevin-saintongeais (Audio 1) est le plus clivant : s'agissant d'une langue d'oïl plus proche du français standard, la moitié des sujets choisissent de la considérer comme familière en la situant entre les valeurs 4 ou 5, et même deux sujets (14,3 %) la situent à la valeur 6 de l'échelle, mais l'autre moitié des sujets opte pour les valeurs 2 et 3, la considérant comme plus inconnue. Le breton (Audio 6), avec 7 sujets (50 %) à la valeur 6 de l'échelle, et le créole martiniquais (Audio 2), avec 7 autres sujets (50 %) entre les valeurs 5 et 6 de l'échelle, sont les langues les moins familières pour les sujets, qui les considèrent comme très éloignées. Quant à l'occitan (Audio 3), il a une tendance presque identique à celle du créole martiniquais, ce qui montre que les sujets ne sont pas très familiers avec ce type de langue, même si beaucoup d'entre eux vivent ou sont nés dans des régions de France où ces langues sont parlées.

Le deuxième binôme (voir Tableau 7) est le plus intéressant, car il montre clairement quelles langues peuvent être perçues comme françaises ou étrangères par les sujets et, bien que certains puissent les identifier sur la base de leur ressemblance linguistique avec le français, le fait que l'autre option qualificative soit l'adjectif étranger révèle des sous-entendus psychologiques très

intéressants par rapport au critère d'identité, à savoir si les sujets les considèrent comme des langues liées aux Français ou à l'étranger.

Sans aucun doute, le français standard (Audio 4) a été identifié comme Français par 100% des utilisateurs, et même le français avec un accent africain (Audio 5) a également été identifié comme Français, bien qu'avec une nuance intéressante : dans le cas de cet audio, 8 sujets (57,1 %) se sont placés à la valeur 6 et 5 autres (35,7 %) à la valeur 5, le qualifiant de Français, mais le fait que l'un des sujets se soit placé à la valeur 2 de l'échelle, le qualifiant d'étranger, est très remarquable. Il s'agit certes d'un accent étranger, mais cela montre aussi que pour certaines personnes, les accents et les langues issus du contexte migratoire ont une certaine difficulté à être reconnus et intégrés dans l'identité française, même s'ils sont familiarisés et en contact avec ce type d'accents et de parlers. Le poitevin-saintongeais (Audio 1) a également été classé comme Français avec 7 sujets (50 %) à la valeur 6 et 7 autres (50 %) à la valeur 5. C'est pourquoi nous avons insisté avant sur le fait que, bien qu'il s'agisse d'une langue, beaucoup de gens la considèrent encore, comme beaucoup d'autres langues d'oïl, comme de simples variétés de français et, bien que les sujets en perçoivent les différences, nous constatons qu'ils les considèrent toujours comme du français au même titre que la langue française elle-même.





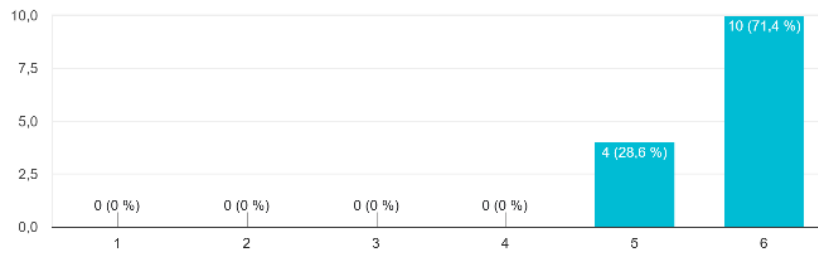
**Tableau 7 - Binôme identitaire 2 - (Français-étranger)**

Cette situation est nettement différente pour les langues régionales, qui sont plutôt perçues comme étrangères, plus encore que le français avec un accent étranger. Dans le cas de l'occitan (Audio 3), 6 sujets (42,8 %) se situent entre les valeurs 1 et 2 de l'échelle, classant l'occitan comme étranger, bien que 4 sujets (28,6 %) soient plus proches du côté Français, optant pour la valeur 4 de l'échelle. Le breton (Audio 6), en revanche, n'est pas aussi bien réparti dans les réponses, 11 sujets (78,6 %) se situant entre les valeurs 5 et 6 de l'échelle, les plus proches de l'adjectif étranger. En ce qui concerne le créole martiniquais (Audio 2), la répartition et la distribution des réponses sont très intéressantes : aucun sujet ne l'a classé comme totalement Français à la valeur 6, alors que 2 sujets (14,3 %) l'ont classé comme totalement étranger. Cependant, la majorité des réponses se trouve dans la valeur 2 avec 5 sujets (35,7 %) qui le jugent très proche du français, et dans la valeur 4 avec 4 sujets (28,6 %) qui le jugent plus proche du côté de l'adjectif étranger. Ceci met en évidence la proximité d'une langue créole avec l'une des langues dont elle est issue, ce qui n'empêche pas certains sujets d'hésiter à qualifier la langue de française ou d'étrangère, donc le manque de certitude persiste pour certains.

Enfin, nous avons le binôme moderne et traditionnel (voir Tableau 8), qui est également très basé sur des critères culturels, mais qui a une importance identitaire essentielle, puisque ce qui est considéré comme traditionnel est souvent perçu comme un symbole culturel d'identité, forgé et installé dans les individus depuis longtemps, alors que la modernité est plus associée, comme nous l'avons vu, à des idées comme le multiculturalisme ou les mouvements migratoires des sociétés mondialisées d'aujourd'hui. Ainsi, nous constatons que le français standard (Audio 4), langue répandue internationalement, est considéré comme une langue moderne par 12 sujets (85,7 %) qui le situent entre les valeurs 1 et 2 de l'échelle, à l'exception d'un sujet qui l'évalue à la valeur 5, plus traditionnelle. De même, le français avec un accent africain (Audio 5), que l'on retrouve dans ce contexte de migration et de mondialisation, est également considéré comme moderne par 7 sujets (50 %) à la valeur 5 et par 3 (21,3 %) à la valeur 6.

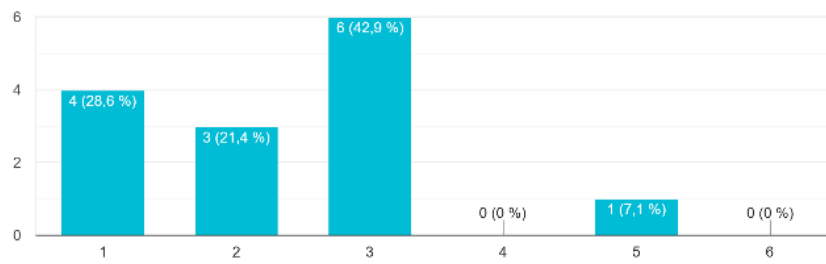
Audio 1 [Moderne (1) - Traditionnel (6)]

14 respuestas



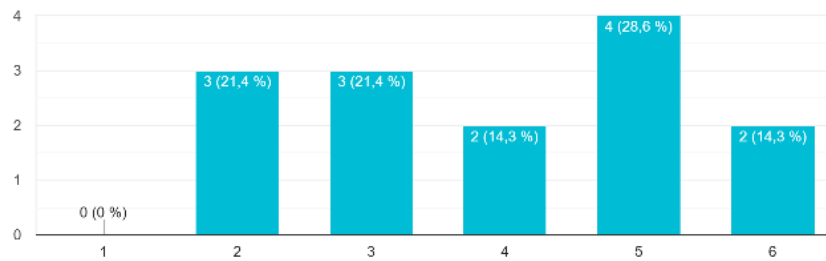
Audio 2 [Traditionnel (1) - Moderne (6)]

14 respuestas



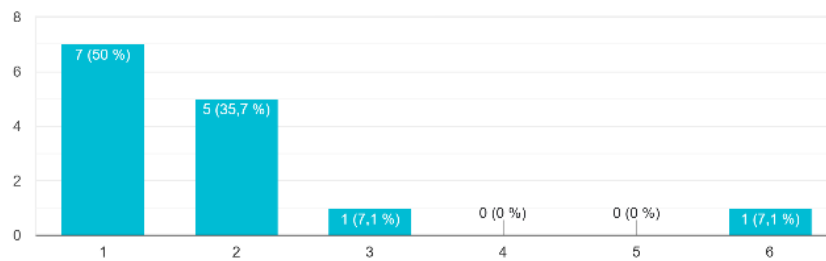
Audio 3 [Moderne (1) - Traditionnel (6)]

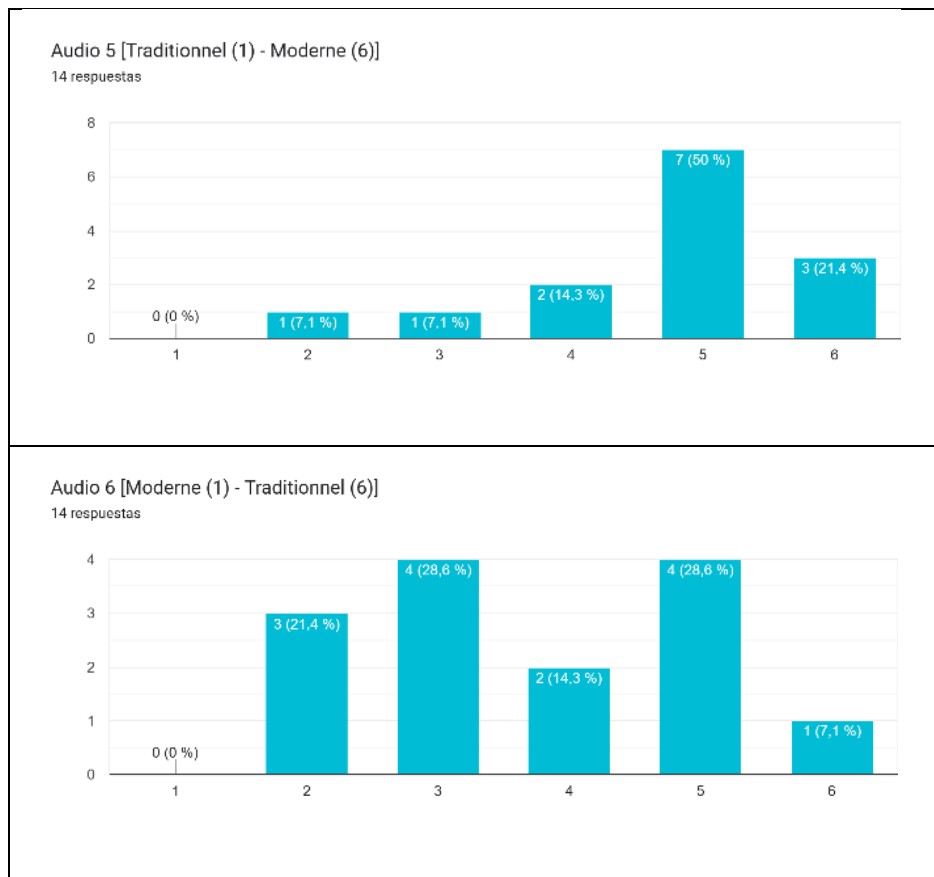
14 respuestas



Audio 4 [Moderne (1) - Traditionnel (6)]

14 respuestas





**Tableau 8** - Binôme identitaire 3 - (moderne-traditionnel)

Cependant, nous constatons que les autres langues et variétés minoritaires ont une association plus traditionnelle. Le poitevin-saintongeais (Audio 1) a une forte dimension traditionnelle et n'est pas associé à la modernité, puisque 10 sujets (71,4 %) l'ont évalué à la valeur 6 sur l'échelle, les 4 sujets restants (28,6 %) à la valeur 5, vers le côté traditionnel de l'adjectif. Dans le cas de l'occitan (Audio 3) et du breton (Audio 6), les réponses sont un peu plus divisées, mais toutes deux tendent vers une association plus traditionnelle que moderne, avec 8 (57,2 %) et 7 (50 %) sujets respectivement plus vers le côté traditionnel de l'adjectif sur les deux échelles. De façon inattendue, dans le cas du créole martiniquais (Audio 2), nous observons une association beaucoup plus moderne que pour les langues et variétés régionales de la métropole, avec pratiquement tous les sujets du côté de l'adjectif moderne, à l'exception d'un sujet qui a été placé à la valeur 5 de l'échelle.

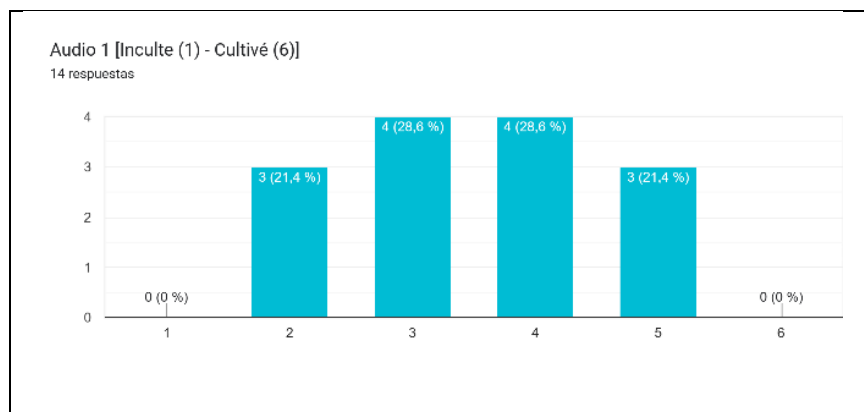
Ces résultats éclairent ce que nous avons déjà supposé, à savoir que la plupart des sujets rencontrent des difficultés à reconnaître ce type de langues minoritaires comme faisant partie de leur identité française, qualifiant ainsi certaines langues comme les langues régionales ou les créoles de langues étrangères, ce qui n'est pas le cas des langues d'oïl et des variétés du français,

qui sont perçues comme plus proches et plus familières. Ces langues sont aussi généralement considérées comme plus traditionnelles, alors que le français standard et les langues à influence migratoire sont perçues comme des phénomènes plus modernes et des réalités nouvelles qui existent au niveau international. Néanmoins, il existe des nuances dans tous ces domaines et, dans certains cas, nous avons trouvé des exceptions et des divisions très intéressantes dans les réponses, comme dans le cas du créole martiniquais et de sa relation avec la modernité plutôt qu'avec la tradition, ou du fait que peu de personnes identifient le français avec un accent étranger comme étant plus Français qu'étranger.

### 6.1.3. Jugements à critère culturel

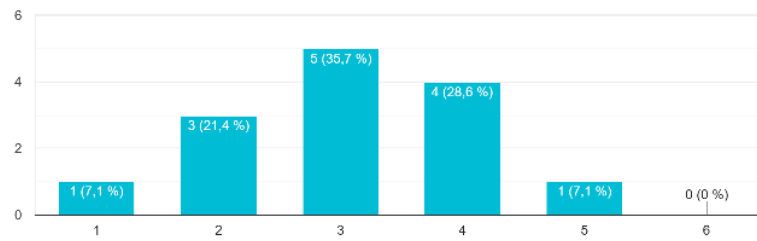
Finalement, le critère culturel nous permet de voir les valorisations des langues par rapport à certains aspects culturels tels que l'éducation, la dichotomie rural/urbain et le niveau d'intelligence auquel un locuteur est associé lorsqu'il parle une langue minoritaire. Ainsi, les résultats nous montrent les valorisations culturelles que nos sujets attribuent aux différentes langues et variétés minoritaires en France, ainsi qu'à la langue standard.

D'après les graphiques du Tableau 9 avec le binôme cultivé-inculte, nous constatons que la langue la plus positivement considérée comme cultivée ou cultivable est, une fois de plus, la variété standard du français (Audio 4), avec 10 sujets (71,4 %) placés entre les valeurs 5 et 6 de l'échelle. La plupart des langues et variétés représentées dans les graphiques sont associées à l'adjectif cultivé et il n'y a pas de forte tendance à les considérer avec l'adjectif inculte. En tenant compte du côté dominant de chaque échelle et donc de la tendance vers laquelle la plupart des sujets associent et jugent ces langues comme cultivées, les pourcentages de considération comme langue cultivée sont les suivants : 64,2 % pour le créole martiniquais (Audio 2) ; 78,6 % pour le breton (Audio 6) ; et 85,7% pour le français avec accent africain (Audio 5).



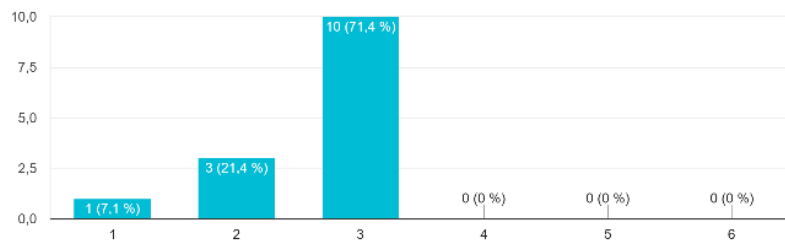
Audio 2 [Cultivé (1) - Inculte (6)]

14 respuestas



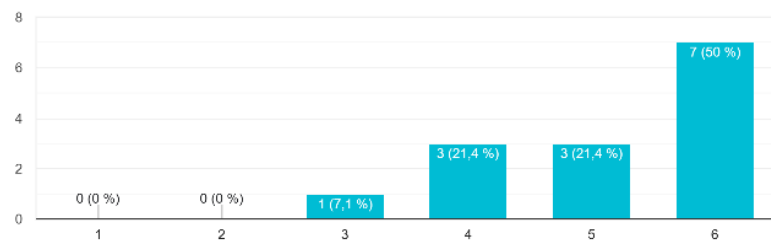
Audio 3 [Cultivé (1) - Inculte (6)]

14 respuestas



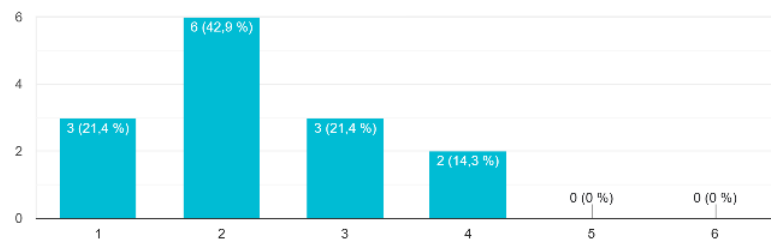
Audio 4 [Inculte (1) - Cultivé (6)]

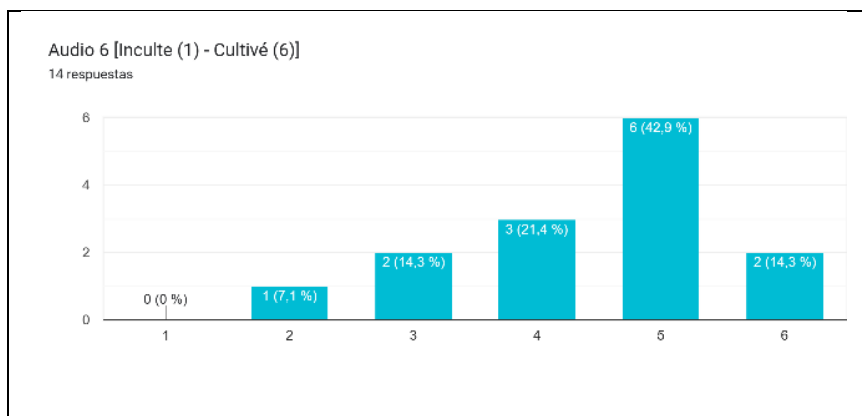
14 respuestas



Audio 5 [Cultivé (1) - Inculte (6)]

14 respuestas



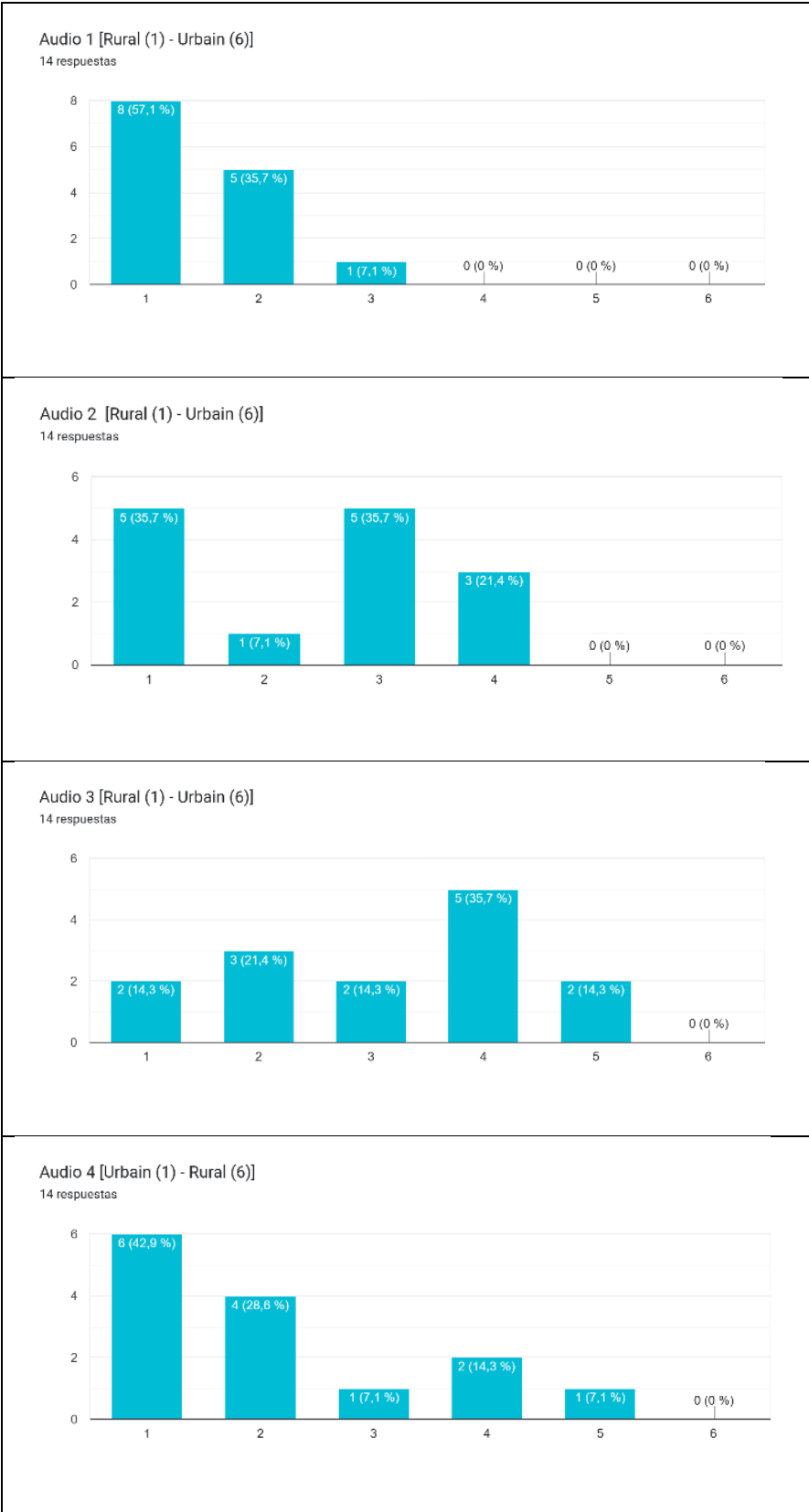


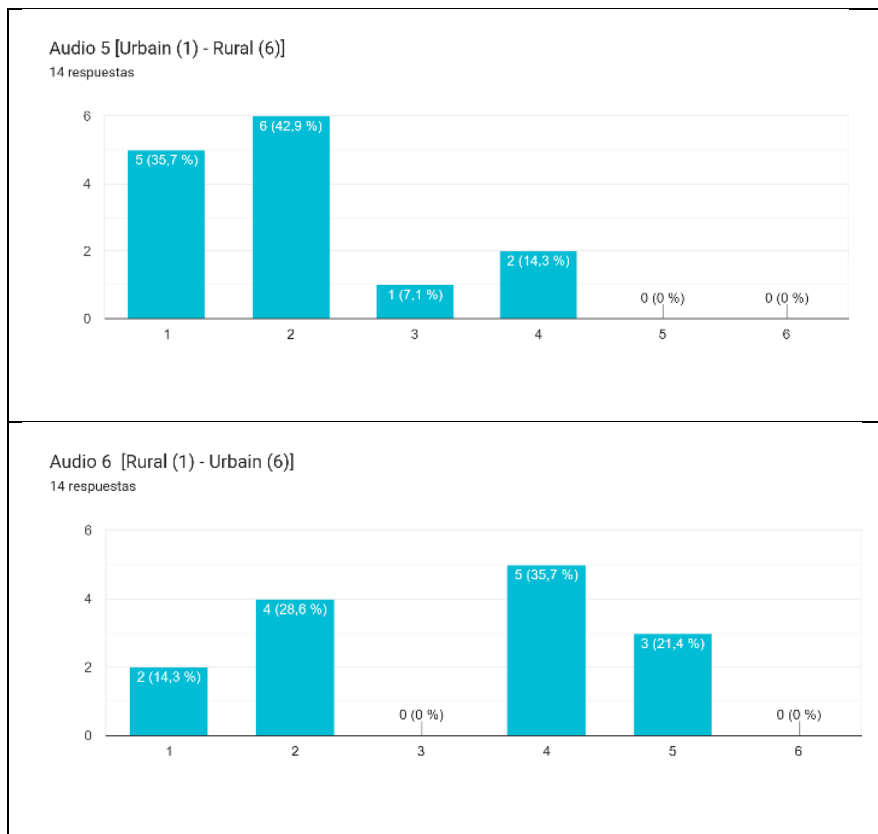
**Tableau 9** - Binôme culturel 1 - (cultivé-inculte)

Cependant, en ce qui concerne l'occitan (Audio 3) et le poitevin-saintongeais (Audio 1), il faut souligner quelques points, car les tendances ne sont pas aussi évidentes que dans les trois langues minoritaires dont nous venons de parler. L'occitan (Audio 3) est considéré comme cultivé si nous tenons compte du fait qu'aucun sujet n'a répondu du côté de l'échelle proche de l'adjectif inculte. En plus, nous voyons que la grande majorité des sujets se placent dans une valeur proche du milieu, 10 sujets (71,4 %) ont évalué l'occitan avec une valeur de 3 sur l'échelle, ce qui signifie qu'ils le considèrent comme une langue légèrement cultivée, s'éloignant ainsi des graphiques précédents. En ce qui concerne le poitevin-saintongeais (Audio 1), nous constatons que les réponses se répartissent exactement à 50 % de part et d'autre de l'échelle, ce qui signifie qu'aucun sujet ne classerait cette langue comme totalement cultivée, mais qu'aucun ne la classerait non plus comme totalement inculte. Le fait qu'il en soit ainsi pour une langue d'oïl est remarquable, réaffirmant la considération dialectale de cette langue plutôt que comme une langue distincte du français par certaines parties de la société.

Si nous poursuivons avec le deuxième binôme culturel, dont les graphiques sont présentés dans le Tableau 10, la différence entre rural et urbain, et tous les aspects culturels que la séparation de ces espaces implique, est la plus marquée des trois binômes culturels. Comme nous pouvons le voir, les langues les plus qualifiées d'urbaines sont, avec 10 sujets (71,5 %) entre les valeurs 1 et 2 de leur échelle, le français standard (Audio 4), associé à Paris en tant que grande capitale, et le français avec un accent africain (Audio 5) avec 11 sujets (78,6 %) aux valeurs 1 et 2 de leur échelle. Ce dernier est davantage lié à l'espace urbain car les minorités issues de la migration tendent à se concentrer principalement dans les banlieues des grandes villes françaises, alors que la variété standard, bien que fortement associée à Paris, est une langue

commune dans tout le pays et est entendue partout, d'où probablement la légère infériorité en pourcentage que nous pouvons apprécier.





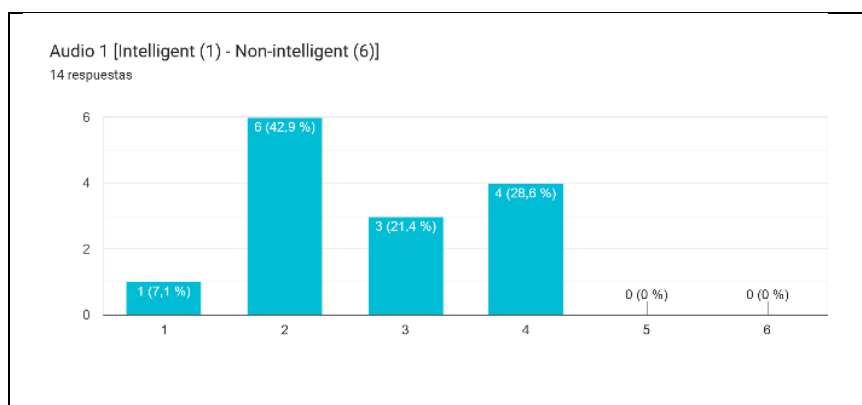
**Tableau 10** - Binôme culturel 2 - (urbain-rural)

Il est intéressant de noter aussi que le breton (Audio 6) est considéré comme plus urbain que rural par nos sujets, avec 8 sujets (57,1 %) du côté urbain contre 7 (42,9 %) du côté rural, bien qu'il faille noter que 2 sujets (14,3 %) ont évalué le breton à 1 sur l'échelle, c'est-à-dire comme très rural, alors que de l'autre côté aucun sujet n'a marqué la valeur 6. Ceci est peut-être dû au fait que, bien que le breton soit une langue particulièrement utilisée dans le monde rural, il est également très présent dans les villes de Bretagne. En effet, notre audio appartient à la variété de breton parlée dans la ville de Quimper, très importante en Bretagne, ce qui peut expliquer pourquoi il y a une légère division entre le rural et l'urbain parmi nos sujets. Une autre division similaire a été trouvée dans le cas de l'occitan (Audio 3), où nous avons trouvé 7 sujets sur le côté de l'échelle proche de l'adjectif rural contre 8 sur le côté de l'adjectif urbain, mais bien que ces derniers soient plus nombreux et que la plupart des réponses soient concentrées dans la valeur 4 avec 5 sujets (35,7 %), sur le côté rural de l'échelle, nous avons trouvé 2 sujets (14,3 %) dans la valeur 1, considérant l'occitan comme très rural. Dans ce cas, notre audio provenait de la zone rurale d'Orthez et, contrairement à l'audio en breton qui provenait d'une ville, cela n'a pas empêché certains sujets de le classer comme urbain. Comme nous l'avons vu, l'occitan est également très présent dans certaines villes importantes du sud comme Toulouse ou Marseille,

mais sa présence n'est pas aussi forte que celle du breton dans les villes de Bretagne. En tout cas, il semble que les deux suivent la même tendance malgré la distribution divisée de ces résultats.

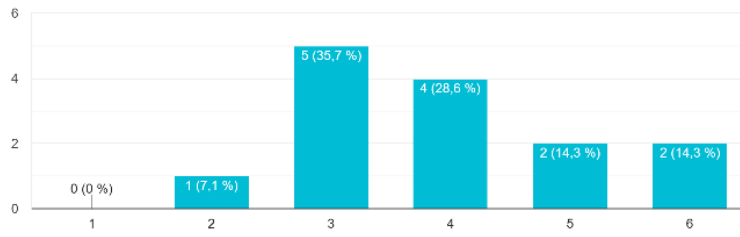
Les langues qualifiées de rurales sont, d'une part, le poitevin-saintongeais (Audio 1), avec 8 sujets (57,1 %) à la valeur 1 et aucun du côté urbain de l'échelle, pas même à la valeur 4. Ceci suit la ligne selon laquelle les langues d'oïl et les dialectes non standard du français sont associés à l'image d'un monde rural et, comme nous l'avons vu lors de l'analyse du binôme précédent, sans une forte valorisation culturelle. D'autre part, nous avons le créole martiniquais (Audio 2) qui est curieusement plus valorisé comme rural qu'urbain, avec 11 sujets (78,6 %) répartis entre les valeurs 1, 2 et 3 de l'échelle. Seuls 3 sujets (21,4 %) se positionnent à la valeur 4, légèrement plus proche de l'urbain. Sachant que ces langues sont plus présentes dans les grandes villes, comme c'est le cas pour les langues de la migration, ce résultat est assez frappant. Peut-être que la ressemblance avec le français d'un point de vue linguistique et identitaire, que nous avons vue dans l'analyse du binôme Français-étranger, explique qu'il suive la même dynamique que le poitevin-saintongeais, qui est également considéré davantage comme une variété de français et moins comme une langue dans certaines parties de la société.

Enfin, nous avons le troisième binôme du critère culturel (voir Tableau 11) dans lequel la plupart des sujets ont qualifié toutes les langues comme étant plus proches de l'adjectif intelligent. Cela suggère qu'ils associent ces langues à des personnes éduquées, mais nous trouvons également des nuances dans certains graphiques. Bien que toutes les tendances s'orientent vers l'adjectif intelligent, nous constatons que dans les cas du poitevin-saintongeais (Audio 1) et de l'occitan (Audio 3), il y a un nombre significatif de sujets qui se positionnent dans des valeurs plus proches du centre : dans le graphique du poitevin-saintongeais, on constate que 4 sujets (28,6 %) se positionnent dans la valeur 4 de l'échelle, tandis que dans le graphique de l'occitan, nous trouvons le même nombre de sujets dans la valeur 3 de l'échelle.



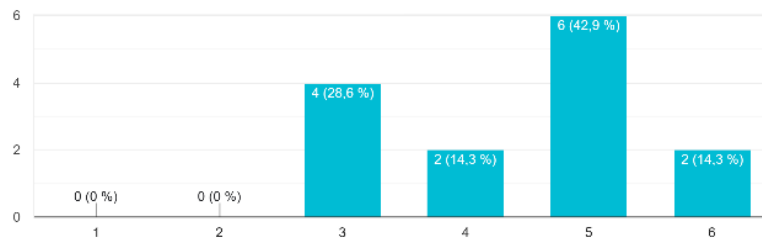
Audio 2 [Non-intelligent (1) - Intelligent (6)]

14 respuestas



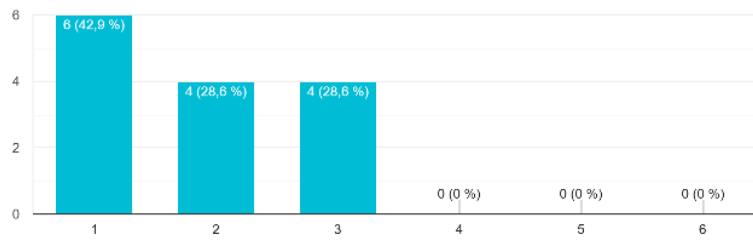
Audio 3 [Non-intelligent (1) - Intelligent (6)]

14 respuestas



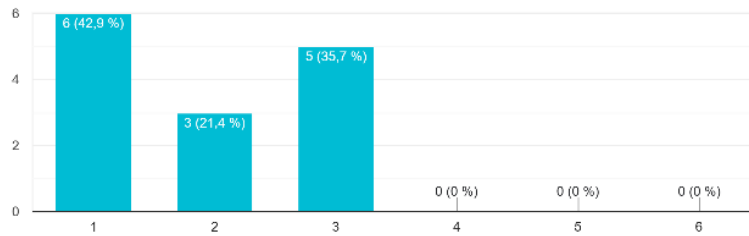
Audio 4 [Intelligent (1) - Non-intelligent (6)]

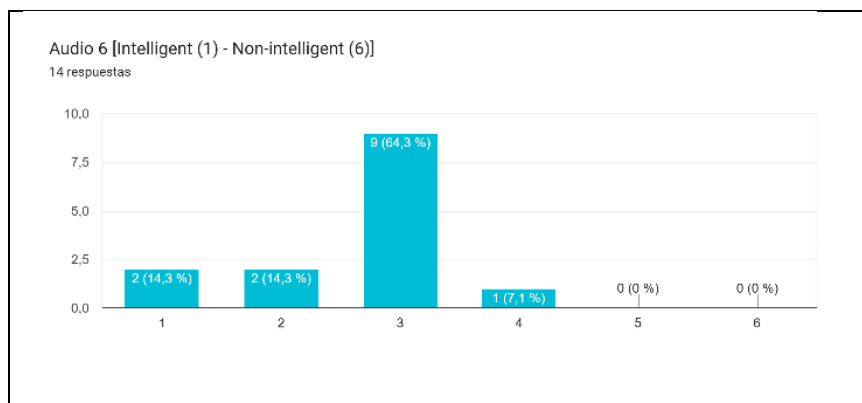
14 respuestas



Audio 5 [Intelligent (1) - Non-intelligent (6)]

14 respuestas





**Tableau 11** - Binôme culturel 3 - (intelligent-non intelligent)

Outre ces deux langues et variétés régionales les moins bien considérées, il faut analyser le graphique du créole martiniquais (Audio 2), la langue la pire valorisée dans ce cas. Malgré le fait que 8 sujets (57,2 %) se placent dans les valeurs 4, 5 et 6, plus proches de l'adjectif intelligent, nous remarquons que la valeur ayant le plus grand nombre de réponses est la 3, avec 5 sujets (35,7 %), à laquelle il faut ajouter une personne qui se place dans la valeur 2, d'où la tendance du créole martiniquais à être classé comme non intelligent. Ceci révèle une association timide mais importante que beaucoup font des locuteurs des langues d'outre-mer avec un manque d'éducation et d'intelligence, dévalorisant ainsi ce type de langues.

En tout état de cause, nous constatons que, même dans le contexte culturel, beaucoup de ces langues sont dévalorisées et ne bénéficient pas d'une reconnaissance culturelle trop grande. Malgré le fait que les tendances selon les graphiques montrent une considération de la plupart des langues comme des langues associées à des personnes éduquées et intelligentes, certaines d'entre elles, comme le poitevin-saintongeais, le créole martiniquais ou même certaines langues régionales comme l'occitan ou le breton, sont légèrement dévalorisées. Quant au second binôme, on constate que la tendance à associer certaines langues minoritaires comme le poitevin-saintongeais ou l'occitan au monde rural suit les stéréotypes et visions que nous avons déjà étudiés, tandis que d'autres comme le français standard de la capitale ou les langues et accents étrangers issus de la migration renvoient le sujet à une image beaucoup plus urbaine.

En résumé, cette analyse montre le type de jugements de valeur que nous pouvons trouver encore dans la population jeune et, même si elle parle et est exposée à de nombreuses langues dès son plus jeune âge, des jugements de valeur sont encore appliqués aux langues, que ce soit de manière consciente ou inconsciente. Les graphiques analysés dans cette partie montrent que, bien que les opinions ne soient pas aussi extrêmes que l'on pourrait s'y attendre et que les

réponses soient très divisées dans certains cas, nous pouvons affirmer qu'en général, la variété standard du français est de loin la mieux valorisée dans les trois critères de valorisation selon les réponses de nos sujets et que de nombreuses langues minoritaires sont dévalorisées par rapport à elle. Cependant, les dévalorisations des langues ne semblent pas varier en fonction de quelle langue on est en train de juger, mais la dévaluation semble varier en fonction du critère dont il s'agit, en d'autres termes, une langue peut être valorisée selon un critère, mais dévalorisée dans les deux autres. Ces conclusions n'étant pas suffisantes pour comprendre comment ces critères affectent les jugements de valeur et quelle est leur importance dans la formation des jugements des sujets, nous avons mené une série d'entretiens afin de compléter les résultats de ce test.

## **6.2. Analyse qualitative : importance et relations entre les trois critères définisseurs de la valeur sociale des langues dans la jeunesse française**

Les résultats présentés au long de l'analyse quantitative de notre questionnaire nous ont montré les tendances que suivent les jeunes Français lorsqu'ils jugent et valorisent les langues minoritaires, mais ils sont insuffisants pour répondre à nos hypothèses sur la relation entre les différents critères de la valeur que la société attache aux langues et leur importance au moment de définir ce qui donne la plus de valeur aux langues. C'est ainsi que, grâce à une série d'entretiens, nous avons pu observer des dynamiques très intéressantes dans la jeunesse française, que nous allons maintenant exposer et analyser. Pour savoir à laquelle des questions précédemment établies nous faisons référence, les questions ont été répertoriées à l'annexe 2 selon le critère et l'ordre : QE1, QE2, QE3, etc. pour le critère économique ; QI1, QI2, QI3, etc. pour le critère identitaire ; QC1, QC2, QC3, etc. pour le critère culturel ; et QF1 et QF2 pour les deux questions finales.

### **6.2.1. Quelle place pour les langues minoritaires sur le marché du travail ?**

Nos entretiens ont commencé par poser des questions sur la base du critère économique, en s'interrogeant sur l'utilisation d'autres langues étrangères sur le marché du travail français, et en approfondissant progressivement le rôle des langues minoritaires dans le monde professionnel. Compte tenu du monolinguisme légal de la France, QE1 visait à savoir si les sujets percevaient la connaissance d'autres langues comme un atout dans la société pour leur futur emploi ou si, selon eux, le français conservait l'avantage. En effet, certains sujets ont répondu en reconnaissant ce dernier facteur, en précisant que sur le marché du travail français, le français continue à être la priorité :

(S3) J'estime qu'en France, oui. Si on regarde d'un point de vue du travail, c'est-à-dire dans une entreprise où je pense que c'est important d'avoir une connaissance linguistique autre que seulement la maîtrise de la langue française. **Après, si une personne est amenée à travailler dans le territoire national, je pense que c'est suffisant pour certains de juste parler français et qu'il n'y a pas nécessairement un besoin d'apprendre une langue étrangère ou une langue différente du français.**

(S4) **De toute façon, quand on est en France, la plupart du temps, on va parler français sur le lieu de travail. Mais ceux qui travaillent dans les recrutements, ils regardent beaucoup, si on travaille par exemple dans des domaines comme le tourisme ou le patrimoine,** voilà, ils vont regarder sur le CV si on parle anglais, espagnol, parce que c'est toujours un plus de pouvoir, en échangeant, de parler d'autres langues. Après, par exemple, si on travaille en entreprise et qu'il n'y a aucun intérêt de parler anglais ou espagnol, parler une langue étrangère, ça ne va pas être une priorité chez l'employeur.

(S11) [...] **Forcément, ça ouvre toujours des opportunités dans certains métiers, forcément, dans un monde dans lequel on vit actuellement, avec tout ce qui devient international, forcément maîtriser des langues. Mais je dirais que français, forcément numéro 1,** toujours plus important, et anglais aussi forcément toujours très utile.

Certes, au niveau national, c'est encore la langue qui recevra le plus d'attention de la part des recruteurs, ce qui peut constituer un certain obstacle pour les migrants nouvellement arrivés dans le pays. Cependant, la plupart des sujets reconnaissent que la connaissance des langues en France est présente lors de l'évaluation des candidats à un emploi, mais cette évaluation est principalement basée sur le cas des langues internationales ayant une grande reconnaissance mondiale et une forte présence dans les secteurs économiques internationaux, l'anglais étant mentionné dans la plupart des témoignages. Outre le fait que tous nos sujets avaient déjà appris des langues hégémoniques dans l'économie mondiale, comme l'anglais, comme nous l'imaginions, ce type de valorisation répond à la réalité de la mondialisation et de la capitalisation des langues en fonction des structures de pouvoir économique actuelles :

(S1) Je pense qu'en tout cas en France, ça dépend des langues parlées. C'est un débat qu'on a encore. Par exemple, **quelqu'un qui parlerait une langue étrangère comme l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, il sera plus valorisé que s'il parle une langue par exemple africaine comme un dialecte nord-africain ou un dialecte d'Afrique noire.** [...]

(S5) Je pense qu'on valorise les compétences dans les langues étrangères et qui ne sont pas les langues régionales [...], je pense, **ce qui serait des langues dites reconnues à l'échelle internationale,** allemand, espagnol, anglais, surtout l'anglais, l'italien, les quatre langues-là, les quatre langues dont les pays sont frontaliers avec la France.

(S6) Je pense effectivement qu'en France aussi, c'est important de connaître des langues étrangères et que c'est valorisé, mais je pense aussi que ça dépend. **Toutes les langues ne sont pas valorisées de la même façon dans le monde du travail.**

(S9) [...] en France ils demandent toujours d'avoir de l'**anglais** par exemple, ça je sais que c'est très demandé, **après par rapport aux autres langues qui peuvent être développées,** je ne suis pas sûre que ce soit très demandé, mais à partir du moment où déjà il y a une bonne base de français et une langue en plus à côté, ça c'est toujours un plus, oui.

Bien que la présence internationale dans le monde soit effectivement un facteur important dans l'évaluation économique d'une langue, les réponses que nous avons obtenues révèlent l'existence et la relation du critère économique avec un jugement et une évaluation sociale très

fortes. Autrement dit, le critère économique répond également aux préjugés sociaux et aux stéréotypes existant dans la réalité sociale de la mondialisation. Par exemple, personne ne peut nier qu'une langue comme l'arabe est une langue internationale et que, de plus, elle a une présence importante sur certains marchés, mais malgré ce fait, elle reste une langue jugée très négativement sur le marché du travail en France parce qu'elle renvoie les locuteurs à une série de stéréotypes sociaux installés aussi dans les élites économiques qui ont le pouvoir de marquer le capital linguistique. C'est ce qu'a exprimé, par exemple, S13 à propos de la valorisation, selon lui, de la langue arabe dans le panorama professionnel en France, basée davantage sur des arguments de nature xénophobe et de provenance :

(S13) Alors, **oui, je pense que c'est valorisé de connaître d'autres langues**. Maintenant, dans la réalité des faits, je pense que ça dépend des langues, parce **qu'on peut pas nier qu'il y a du racisme à l'embauche**. Donc, il y a des langues qui sont plus valorisées que d'autres. C'est malheureux, mais c'est le cas. [...] On apprend de toute façon des langues à l'école, donc c'est bien pour les utiliser quelque part. Mais on fait une différence sur les langues qui sont valorisées.

*Donc, vous diriez que ça dépend plutôt de la provenance de cette langue ou qu'il s'agit plutôt, je sais pas, du nombre de locuteurs de cette langue ?*

Eh bien, alors les deux. **Mais une langue qui est issue de la migration, une langue arabe, quelqu'un qui parle une langue arabe, c'est pas forcément toujours très valorisé, alors que c'est super riche et que ça permet d'ouvrir plein de choses**. Mais c'est malheureux, c'est pas toujours valorisé comme ça devrait l'être.

Le cas de l'arabe dans la valorisation économique dans le contexte français est vraiment intéressant, car il montre que la valeur sociale est constituée de plusieurs critères et que les stéréotypes et les préjugés, comme la xénophobie, peuvent aussi affecter la valorisation économique d'une langue, même si elle est internationale. En outre, bien qu'ils représentent certainement une minorité parmi les répondants, certains sujets ont reconnu la valeur de certaines langues moins présentes au niveau international en tant que langues valorisées sur le marché du travail français. La proximité des frontières semble également être un indicateur de la valeur économique qu'une langue peut obtenir en France, et enfin nous trouvons une mention d'une langue minoritaire comme le basque :

(S7) [...] la plupart du temps, **si on parle par exemple une langue rare**, une langue un peu moins parlée que le reste des Français, **en dehors par exemple de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand qui sont enseignés au collège-lycée, ça va être beaucoup plus valorisé pour un travail**. [...] Mais après, je pense que ça dépend aussi beaucoup des métiers. Par exemple, en France, c'est beaucoup valoriser les langues étrangères pour les métiers de tout ce qui est communication, dans les grandes entreprises, ce genre de choses. Alors que pour les métiers plutôt, comme on dit, les métiers quotidiens, entre guillemets, par exemple, dans le service, dans les usines, etc., ce sera moins demandé parce que la communication est quand même la plupart du temps en français.

(S8) Du coup, je dirais que c'est quand même toujours important de connaître d'autres langues partout en France en général. Mais moi, je viens du Pays basque et alors c'est très touristique et donc il y a beaucoup de circulation entre la France et l'Espagne. Donc, parler espagnol, c'est souvent

demandé. **Basque** aussi. Et même anglais, allemand... **avec tous les touristes, ils demandent beaucoup de langues. Donc, je pense que ça reste essentiel de parler des langues.**

Mais nous voulions approfondir la vision des sujets sur le panorama français, donc nous avons demandé aux sujets si le fait qu'une langue ait un usage et une présence connus sur le marché du travail rendait ces langues remarquablement importantes ou non pour la société française (QE2). De nombreux sujets ont admis que le fait qu'une langue ait un grand pouvoir et une grande utilisation dans le monde professionnel lui donnait une grande valeur par rapport à une langue qui n'était pas aussi présente :

(S5) D'un point de vue personnel, pas spécialement, mais je pense qu'aux yeux des gens, une langue avec qui, par exemple la France, **s'il y a une grande valeur commerciale derrière, je pense que la langue, elle a un certain attrait d'un point de vue économique, donc les gens vont lui associer une certaine valeur, oui.**

(S6) Oui, je pense qu'effectivement, une langue, par exemple, comme **l'anglais, qui va être beaucoup plus utilisée dans le monde du travail, va prendre également un peu plus de valeur**, entre guillemets, sur l'importance de cette langue-là par rapport à une autre langue où on va moins la mettre en avant dans le monde du travail.

(S14) Alors oui, **pour moi, c'est une très grande valeur dans le monde professionnel, dans le monde économique.** On peut le voir dans les **emplois publics**, que ce soit les emplois type institutions internationales ou l'anglais et la connaissance d'une troisième, quatrième, cinquième langue est absolument importante, mais aussi dans le cercle privé. Les **emplois privés** de plus en plus valorisent réellement les élèves qui parlent, les demandeurs d'emploi qui parlent plusieurs langues, parce qu'avec la tertialisation de la société, on a de plus en plus de ce besoin d'extra-connexion. On fait du commerce international, on fait de la vente internationale, du tourisme international, **donc je pense que quelqu'un qui parle plusieurs langues aura toujours plus de chances d'être embauché que quelqu'un de monolingue.**

Même si ce point de vue est généralement partagé par les sujets, certains ont mentionné des situations et des facteurs différents qui les ont amenés à valoriser une langue d'un point de vue économique. Pour S7, par exemple, il s'agissait plutôt d'une question du type d'emploi, c'est-à-dire de savoir si le poste fonctionnait par exemple au niveau national ou international, mais elle a reconnu l'existence d'espaces multiculturels, qui sont très courants dans tous les aspects de la vie en France aujourd'hui. Une nuance supplémentaire a été apportée par S13, qui a fait référence à l'accès aux langues dans l'enseignement et à la valeur que cela confère en termes d'emploi futur :

(S7) [...] Ça dépend du poste, je pense, que l'on occupe. Mais la plupart des postes quand même, c'est toujours valorisé de parler plusieurs langues parce que s'il y a des clients ou **s'il y a des employés qui parlent plusieurs langues et qui peuvent aider peut-être d'autres employés qui n'en parlent pas autant, ça peut être valorisé. Mais je pense que surtout dans les entreprises internationales ou dans les milieux multiculturels, c'est très valorisé de parler plusieurs langues.**

(S13) Ça dépend ce qu'on entend par valeur, mais je pense que ça lui donne plus de chances. **Si on sait qu'il y a une langue qui est plus valorisée à l'embauche et au travail, ça sera forcément une langue qui sera plus étudiée avant.** On aura plus de chances de pouvoir l'étudier, de pouvoir l'étudier et la maîtriser qu'une langue qui n'a pas cette importance-là dans le monde du travail.

Après avoir confirmé l'existence d'une valorisation généralisée de certaines langues internationales présentes sur le marché occidental et mondial, malgré l'idéologie monolingue qui prévaut encore dans la société française, nous avons voulu confronter ce fait à la propre vision des sujets pour voir si, pour eux, la présence et le pouvoir d'une langue dans l'économie lui conféraient ou non une valeur importante. Contrairement à ce que nous attendions d'un échantillon appartenant à une population jeune et disposant de peu de ressources économiques, une grande partie des sujets a admis qu'à un niveau personnel, l'économie et les opportunités d'emploi n'étaient pas des éléments qui leur permettaient de valoriser personnellement une langue :

(S1) Personnellement, **moi c'est pas tant pour le travail, en tout cas pas professionnellement que j'apprends des langues.**

(S2) Non, pas forcément. De fait, parce que **ça ne me servirait pas forcément dans mon travail personnellement.** Donc, moi, non en tant que tel. Si jamais j'avais dû faire un autre travail, effectivement, peut-être que c'est quelque chose vers lequel je me serais plus porté. Mais là, dans l'heure actuelle, non.

(S3) Je maîtrise un peu l'anglais, donc j'estime que si je dois apprendre une langue maintenant, l'impact professionnel ne m'importe pas tellement que ça. Donc, **je ne penserais pas vraiment aux ouvertures ou aux opportunités que cela pourrait m'ouvrir, mais plus d'un point de vue de passion ou d'attraction envers une culture.**

(S4) **Est-ce que ça m'attire ? Pas forcément. Mais professionnellement,** si par exemple je dois parler professionnellement à des Espagnols, **je dois le faire.** Je dois me forcer à apprendre l'espagnol au minimum. Si je veux pouvoir travailler dans de bonnes conditions, c'est... Peut-être que je n'ai pas envie de le faire, mais je dois le faire.

*D'accord. Donc, ce n'est pas une chose que vous valorisez, mais plutôt une chose qui vous est forcée ?*

**Si c'est professionnel, oui.** Je pense. [...] Professionnellement, si on doit apprendre une langue, c'est plus par contrainte, entre guillemets. Une contrainte qui plus tard sera un avantage.

(S9) [...] Le fait que ça ait une implication en rapport avec le monde du travail, pour moi, non.

(S11) [...] Bah moi non, j'accorde pas trop d'importance quand je choisis les langues que j'apprends, **j'y vois pas tellement d'importance pour le monde du travail.** [...]

Seuls quelques sujets ont reconnu qu'ils attachaient une grande importance à la présence au travail et qu'en fait, ils avaient déjà appris des langues pour cette raison :

(S6) Donc, si je devais aujourd'hui apprendre une nouvelle langue, je pense que je prendrais en compte de manière très importante **si elle est parlée dans le monde du travail, qu'elle est une langue qui est majoritairement parlée dans le monde et qui a une importance dans le monde du travail.** Et si je devais aujourd'hui choisir une langue que je ne parle pas, potentiellement je partirais sur du mandarin ou de l'italien, **qui sont des langues qu'on peut retrouver plutôt dans un monde professionnel.**

(S7) Je pense que j'en donnerais, je prendrais vraiment une langue qui justement est parlée par beaucoup et qui est importante dans le milieu du travail. Là, pour mon cas personnel, j'avais aussi choisi en licence d'apprendre le chinois. [...] je faisais des études en langue et commerce et que la France fait beaucoup plus, peut-être pas plus, mais fait beaucoup de commerce avec la Chine et que le chinois est une langue pas forcément parlée par beaucoup de personnes en France. Et

donc, **j'ai choisi cette langue parce que je pensais que ça allait plus me valoriser dans le monde du travail et en ayant plus de chances d'avoir un poste qui me plaît.**

(S8) Je pense que oui. Vu que je suis étudiante en langue, j'ai déjà appris pas mal de langues et je sais que, par exemple, par le passé, **j'ai eu le choix de pouvoir choisir le russe**, par exemple. Bon, en ce moment, le russe, **il n'y a pas beaucoup d'activités économiques, mais à l'époque, c'était une langue émergente et, par exemple, je prends toujours mon exemple d'où je viens, mais au Pays basque, à Biarritz, il y a beaucoup de gens d'origine russe, etc. Donc ça donnait des opportunités de travail.** [...]

À partir de ces dernières réponses, nous pouvons constater qu'au-delà des opinions et des attitudes de chaque individu, les sujets sont conscients de la faible valeur sociale accordée à certaines langues étrangères sur le marché du travail français, plus au niveau national qu'au niveau international. La valorisation des langues issues de la migration s'inscrit aussi dans ce contexte, car non seulement elle est dévalorisée en tant que compétence communicative sur le marché, étant associée à certains préjugés et stéréotypes sur les communautés migrantes, comme certains sujets l'ont précisé, mais la moindre trace de ces langues dans le discours français peut également être considérée comme un signe de dévalorisation sociale, en particulier dans des contextes économiques tels que les entretiens d'embauche. QE4 vise donc à aborder la question de l'accent que nous avons déjà étudiée et de son rôle dans l'accès à l'emploi des migrants qui présentent des traits étrangers lorsqu'ils communiquent en français (Pustka et al., 2019 ; Lah, 2017 ; Gasquet-Cyrus et al., 2012 ; Petitjean, 2008). Que les sujets parlent ou non une langue migrante ou étrangère, un bon nombre d'entre eux déclarent que le fait d'avoir un accent étranger peut jouer très négativement en défaveur du candidat à l'emploi :

(S1) Non, je pense que c'est plutôt un désavantage, **quelque chose qui pourrait le pénaliser du fait des a priori sur la mauvaise maîtrise de la langue.**

(S3) J'estime qu'en France, dans le marché du travail que j'ai connu, **maîtriser une langue tout en ayant un accent est mal vu du point de vue professionnel.** [...]

(S5) Je pense que ça peut dépendre de beaucoup de biais cognitifs, de à quelle langue est associée l'accent, c'est-à-dire si c'est un accent qui peut être d'une langue associée à un pays prestigieux, développé économiquement, riche économiquement, socialement, je pense qu'il y aura plus cette tendance à l'associer positivement, alors que **si ça vient d'un pays moins développé en voie de développement, peut-être que pour certaines personnes ça poserait plus problème et ce sera associé peut-être plus négativement.**

(S6) Je pense que ça dépend avant tout de quel métier postule la personne. En France, effectivement, **si c'est un métier en contact avec des clients**, donc un métier à la caisse ou des choses comme ça, **on va peut-être plus mettre en avant des personnes qui n'ont pas d'accent**, parce qu'on va considérer qu'il est moins important de parler une langue étrangère. Là où, **si c'est un métier qui est souvent en relation avec d'autres pays, potentiellement une personne qui a un accent**, à partir du moment où il est compréhensible, **sera peut-être plus important** parce qu'on va comprendre qu'elle parle une autre langue et donc qu'il y a une plus grande ouverture à l'international. Donc je pense que ça dépend surtout du métier.

(S10) Je pense que ça dépend du travail et ça dépend de l'accent, mais malheureusement, je pense qu'en France, c'est assez fermé d'esprit, et que même si ça peut montrer une connaissance de plusieurs langues, honnêtement, je pense que **ça peut porter à préjudice plus les candidats pour les emplois.**

Cependant, certains sujets comme S2, S7 ou S14 estiment que cela, comme pour les langues sur le marché du travail en général, dépend beaucoup de la langue en question, les accents étrangers des langues internationales et mondialement représentés comme l'anglais, l'espagnol ou l'allemand étant plus valorisés que les accents de lieux comme l'Afrique ou le Maghreb, perçus comme plus pénalisants, comme des obstacles à l'insertion professionnelle, et associés à certaines communautés migrantes importantes et très présentes en France. Cela confirme que, derrière le critère économique, les structures de pouvoir et de marquage de la différence de groupe qui soutiennent le bénéfice de ceux qui en ont impactent sur les valorisations d'ordre économique, et que des aspects tels que les stéréotypes et les attributions sociales aux langues affectent la valeur ajoutée de ces langues sur le marché linguistique et, par conséquent, sur leur valeur sociale :

(S2) Je pense qu'en France, malheureusement, ça défavorise quand on a un accent. Encore une fois, je mets un petit panneau attention parce que je pense que selon d'où vient l'accent, on n'aura pas le même traitement. **Si il y a un accent anglais, ce ne sera pas pareil que s'il y a un accent arabe**, par exemple. Oui.

(S7) [...] Je pense qu'en France, il y a certaines personnes qui catégorisent aussi différents accents. Par exemple, si c'est un accent anglais, les personnes vont plus valoriser la personne alors que si c'est un accent, je sais pas, un accent... je sais pas, algérien ou ce genre de choses, va avoir plus de... va être considéré comme plus péjoratif **parce que je pense que certains Français ont l'image que, par exemple, si c'est un accent anglais et que la personne vient d'Angleterre aura fait peut-être plus d'études que la personne qui vient d'Algérie et donc aura peut-être moins de compétences alors que c'est totalement... enfin, pour moi, c'est totalement faux**. Mais je pense qu'en France, il y a cette question à double tranchant en fonction des accents... comment dire... cette dualité.

(S14) [...] Par exemple, quelqu'un d'italien qui cherchait du travail en France pour une marque de luxe italienne de vêtements ou quelque chose comme ça, tu sais, ça donne du cachet. [...] Tandis qu'un pays d'une langue moins valorisée dans ce sens-là, économique, ou dans un domaine en particulier, oui, c'est sûr que ça sera plus compliqué.

*D'accord. Donc, enfin, ce que vous êtes en train de dire, c'est que ça dépend un peu de la langue, mais aussi de l'origine de cette langue, n'est-ce pas ?*

Oui, tout à fait. **De l'origine, des stéréotypes qu'on associe à la langue.**

Néanmoins, il convient de mentionner qu'un commentaire très fréquent dans ces réponses est le facteur communicatif. Certains sujets comme S9, S11 ou S13 ont mentionné que, bien qu'il soit vrai que certains accents puissent avoir un impact négatif sur l'accès à l'emploi, l'important est de maintenir l'échange communicatif et de se faire comprendre en français, ce qui romprait en partie avec la vision monolingue généralisée en France en incluant les accents non français dans les communications formelles au milieu de travail :

(S9) À mon avis, je pense que si il y a, **si la personne a un accent mais que la maîtrise du français est assez développée, je ne pense pas qu'il y ait problème** à ce que la personne puisse accéder au poste pour lequel elle fait l'entretien.

(S11) Moi, je pense que le plus important au cas de l'accent, c'est juste est-ce que c'est compréhensible. Pour moi, **à partir du moment où on comprend ce qu'on dit, l'accent, on s'en fiche pas mal. Et pour moi, c'est pareil pour les recruteurs.** Si le recruteur va comprendre tout ce que le demandeur d'emploi va dire, il n'y aura aucun problème et ça va montrer une vraie volonté de vouloir parler la langue.

(S13) Je pense que ça doit dépendre du travail, j'imagine, mais c'est vrai que moi j'ai plutôt tendance à partir du principe que c'est déjà une marque de la maîtrise de la langue **si on est capable de parler et que les gens nous comprennent. L'accent, c'est secondaire.** Oui, je sais pas, dans le monde du travail, je pense que ça dépend dans quel domaine.

Comme nous pouvons le constater, jusqu'à présent, les langues autres que les langues étrangères n'ont pratiquement pas été évoquées jusqu'à présent et, bien que les langues de la migration soient considérées dans cette recherche comme des langues minoritaires et constituent un point clé de l'analyse, pratiquement aucun des sujets n'a mentionné les dialectes, les langues régionales ou les langues d'outre-mer en ce qui concerne le monde professionnel et économique. La question de l'accent étant également stigmatisée dans la société française, nous avons posé la même question qu'à QE4 mais en référence à ce type de langue et avons observé plusieurs changements dans les réponses à QE5. Ce qui nous intéressait était de voir si le fait d'avoir ce type d'accent pouvait être plus ou moins problématique que le fait d'avoir un accent étranger. Pour des sujets comme S1 ou S3, la situation est considérée comme aussi péjorative que celle des accents et langues étrangères, alors que d'autres comme S5 ou S7 y voient un problème encore plus grave :

(S1) **Ça peut être moins problématique, mais ça peut l'être toujours,** notamment dans certaines régions, je pense, notamment région parisienne, où certains accents sont mal vus, certainement. Oui.

(S3) J'estime aussi que, dans le marché du travail que je connais, **la maîtrise d'un dialecte ou d'un accent régional peut rendre l'embauche compliquée.**

*D'accord. Et comparé au fait d'avoir un accent étranger, est-ce que vous pensez que c'est pire ou c'est la même situation ?*

Je pense que c'est la même situation.

(S5) Un problème, **c'est clairement un problème.** À mes yeux, non, ça l'est pas. Aux yeux de la société, pour moi, ça l'est. Selon la société, c'est encore très considéré comme quelque chose de négatif, rustre, arriéré, c'est compliqué encore aujourd'hui. Que ce soit par exemple, dans mon cas personnel, pour passer les concours de l'enseignement, que ce soit CAPES ou agrégation, toutes marques régionales, qui plus est quand elles viennent du sud, c'est pas mon cas, doivent vraiment être diminuées, neutralisées au possible. Sinon, **il y a vraiment des remarques qui sont faites par les jurys et c'est quelque chose de connu en France que les jurys des concours de l'enseignement sont très stricts par rapport aux accents régionaux.**

(S7) À mon avis, je pense que c'est moins valorisé que d'avoir un accent... (régional) que d'avoir un accent étranger parce que je pense que, justement, le fait d'avoir un accent étranger, ça veut dire... comment dire... on pourrait penser que la personne parle plus de langues étrangères et donc pourrait être plus bénéfique à l'entreprise alors que peut-être que l'accent... **un accent par exemple d'une région en France sera un peu moins valorisé parce que la personne ne saura pas si elle parle plusieurs autres langues.**

En effet, avoir un accent dialectal ou régional peut être considéré comme pire qu'avoir un accent étranger, puisque ce dernier dénote au moins, comme nous l'avons formulé dans la question, la connaissance d'une autre langue et peut être donc considéré comme une compétence professionnelle positivement appréciée, alors qu'avoir un accent dialectal est considéré comme davantage associé à une image peu sérieuse et donc non professionnelle :

(S8) Je pense que c'est un peu la même situation, mais qu'il y aura certainement... Si on parle pas l'accent entre guillemets parisien, le français standardisé, il y aura toujours des a priori, que ce soit par exemple les accents du Nord qu'on peut avoir plus de mal à comprendre, les accents du Sud qui sont un peu plus chantants, un peu plus... **On se dit que ça fait pas très sérieux alors que si c'est un accent anglais, non.**

(S11) Par exemple, en soi, avoir un accent dialectal, **ça ne révèle pas forcément grand chose sur une capacité quelconque d'intelligence ou quoi.** Mais certains recruteurs pourraient se dire, ah bah tiens, notre entreprise elle est sérieuse, elle a une image sérieuse. **Cet individu a un accent qui ne paraît pas sérieux, donc on va pas le prendre parce que ça donnerait une mauvaise image de la boîte.**

D'autres sujets ont également ajouté d'autres nuances dans l'appréciation et la valorisation des accents dialectaux, régionaux et d'outre-mer lors des entretiens d'embauche. De nombreux éléments ont été évoqués, tels que les associations et les stéréotypes liés à certains de ces accents, l'acceptabilité et la présence de certains accents par rapport à d'autres, le secteur d'activité concerné ou, encore une fois, le facteur déjà mentionné pour les langues étrangères, à savoir la priorité donnée à la compréhension :

(S2) il y a des accents qui sont plus présents en France, dans le sens où on a beaucoup plus, par exemple, des accents du sud. [...] Dans le questionnaire, par exemple, il y avait des accents, il y avait carrément une langue du nord-ouest de la France qu'on entend quasiment plus, à part dans ce coin-là. **Si on a un accent comme ça (peu connu), au travail, on se dira bon, lui, on ne comprend pas, alors qu'un accent du sud, comme l'accent de Marseille qui est connu, là, c'est tout à fait banal et classique. Donc, on ne le mentionne même pas.**

(S6) Je pense que ça dépend effectivement... le problème des langues plutôt minoritaires en France, c'est pas tellement l'accent, c'est la connotation derrière qu'il y a. Et une personne qui va parler, qui veut dire d'un pays, par exemple maghrébin, qui va avoir un accent ou même créole, et bien je pense que dans les mentalités, au travail, ça va être... **on va pas se fier à juste il a un accent, c'est compréhensible ou pas, mais c'est plutôt, ah, s'il y a un accent, c'est qu'il fait peut-être partie de telle population et donc on veut pas. Et je pense que c'est surtout d'un point de vue culturel, non pas tellement l'accent, mais le sous-entendu derrière, où la personne peut venir, qui est un problème dans le monde du travail.**

(S9) Ça dépend, je pense, parce que je sais que dans **certaines branches professionnelles, notamment tout ce qui est journalisme ou même la politique, avoir un accent, c'est assez mal vu en France,** justement, certaines, ou même dans le théâtre, on apprend souvent aux comédiens à perdre leur accent, **mais non, je ne pense pas, justement, le fait d'avoir un accent, ça rajoute un petit plus à la personne.**

(S13) Par exemple, moi, c'est mon cas. **Le sud, je sais qu'on a un accent qui est beaucoup passé à la télé et qui fait qu'on a une image qui peut être un peu pas négative, mais c'est un peu associé au divertissement.** Mais non, je pense que **c'est bien moins handicapant, entre guillemets, à l'embauche qu'un accent d'un autre pays.**

De plus, comme le montrent également les questions de QE6, beaucoup de sujets n'ont même pas pris en compte le rôle que ces langues peuvent jouer dans certains secteurs économiques comme le tourisme, que nous avons déjà décrit comme problématique en raison de la fétichisation et de la mythification des langues minoritaires, mais qui ne manque pas de capitaliser la langue et de lui donner, d'une certaine manière, une valeur économique aux yeux de la société. De nombreux jeunes, tels que S7 ou S14, ne semblent pas considérer les langues minoritaires comme une ressource ou une opportunité sur aucun marché, et parfois il a fallu leur rappeler :

**(S7) D'intérêt économique, je n'en vois pas là actuellement.**

*Par exemple, pour le tourisme, est-ce que ce type de langue pourrait être exploitée ? Ou est-ce que vous pensez que pas forcément ?*

Ah si, si, oui, pour le tourisme, dans ce cas-là, pour le tourisme, je pense que ça peut être bénéfique parce que ça... ça crée toujours de l'attrait pour la région.

**(S14) Je crois pas vraiment parce que, déjà, si on parle des touristes, disons français, qui voyagent toujours en France, ces gens-là parlent français, donc il n'y a aucun intérêt réel à parler leur langue.** Pour ce qui est des touristes plus lointains ou étrangers, je crois que la plupart des touristes, ils ne prennent pas la peine d'apprendre la langue locale. [...] **Je pense que d'un point de vue économique, c'est pas utile, non.**

En fait, à plusieurs reprises, nous avons dû modifier les entretiens, mentionner et commenter explicitement le cas spécifique du tourisme afin de connaître l'opinion de ces jeunes sujets sur son exploitation dans l'économie, alors que des exceptions comme S5, S8 ou S12 ont pu mentionner d'autres marchés et intérêts économiques indépendamment de ces langues et en dehors du marché du tourisme, de sorte que si ces langues étaient promues dans l'économie, il est probable qu'elles pourraient être perçues comme une ressource ayant une valeur économique, et donc aussi sociale, hors du tourisme :

**(S2) Je pense que si c'est le cas ou si ça doit être le cas, c'est seulement local,** dans le sens où, par exemple, quelqu'un qui parlerait la langue qu'on a en Alsace, ce serait plutôt en Alsace qu'il serait exploité. Donc, c'est plutôt local. **Ce ne serait pas dans toute la France** ou en pensant à d'autres pays.

**(S3) Oui,** j'estime que c'est une force, la maîtrise d'un dialecte ou d'un accent régional ou même d'une langue étrangère, **pour pouvoir toucher des marchés niches ou, oui, des marchés civils.**

**(S5) Oui,** ça peut être quelque chose de bénéfique pour le tourisme local, apporter un nouveau tourisme. De certaine manière, c'est une certaine **folklorisation** de la langue et de la culture de la région en question. **C'est vraiment exacerber certaines caractéristiques afin de voir une volonté pécuniaire capitaliste derrière.** Et comment dire, c'est l'utilisation de la langue pour des fins économiques, disons touristiques. **Mais est-ce que c'est vraiment utile pour, par exemple, la sauvegarde d'une langue minoritaire, la sauvegarde d'un dialecte régional ? Je ne pense pas.**

**(S8) Je pense que oui.** Tout ce qui est tourisme... Alors peut-être pas avec des touristes étrangers, par exemple, qui parleront pas la langue forcément, mais si on prend l'exemple du Basque, parce que c'est ce que je connais, il y a plusieurs Basques, etc. Le Pays basque est assez grand pour pouvoir communiquer par exemple avec des Basques espagnols ou des Basques d'une autre partie du

Pays basque. **Ça peut aussi servir en contact avec des personnes âgées, puisque beaucoup de personnes âgées, je sais pas si on travaille comme aide à domicile ou dans des maisons de retraite, ça peut servir aussi de pouvoir parler cette langue.**

(S12) Je n'ai pas beaucoup travaillé, mais je n'ai jamais rencontré de langues minoritaires dans mon travail. Pour le marketing, peut-être. **Je sais qu'il y a des pubs où j'utilise des mots des langues nationales pour parler à un public très précis.** Si on va en Bretagne, on fait un petit peu des feuilles de blague et tout. **Pour le marketing, on fait un genre, on parle, mais en vrai, ça reste minoritaire, c'est pas utilisé.**

Un autre aspect qui nous a aidés à analyser la valorisation des langues minoritaires et plus spécifiquement des langues régionales et des dialectes métropolitains a été de poser des questions sur les opportunités d'emploi en milieu rural où, comme nous l'avons déjà étudié, nous avons constaté non seulement un dépeuplement, mais aussi un manque général d'opportunités d'emploi. Ainsi, dans la QE7, nous avons demandé aux sujets s'ils pensaient que ces langues et variétés minoritaires parlées à la campagne les renvoyaient à l'image d'une faible rentabilité économique et d'un manque de travail dans les régions rurales françaises, et la grande majorité a répondu qu'elles étaient en effet associées à une ruralité très peu attrayante d'un point de vue économique. Des sujets comme S6 démontrent que ce sont précisément les accents et les langues minoritaires qui sont perçus comme un symbole de honte à cacher dans les environnements professionnels et culturels tels que les médias, et S14 explique qu'il s'agit également d'une question d'opportunité à la fois économique et sociale, soulignant ainsi que le critère économique construit en fin de compte une valeur sociale :

(S1) Oui, je pense que **ce ne sont pas des langues très attractives** parce qu'elles se parlent avec très peu de personnes et qu'elles sont peu valorisées, **pas que dans le marché du travail, mais aussi dans la communication de tous les jours.** Effectivement, ce n'est pas quelque chose vers lequel les jeunes vont se tourner forcément, et le fait qu'elles soient très peu enseignées également.

(S6) Oui, en fait, je pense que l'un des défauts, c'est une volonté de retirer les accents. Quand on regarde à la télé, à la radio, que ce soit les politiciens ou que ce soit, il y en a très peu qui ont des accents, et parce qu'on demande aux personnes, à partir du moment où elles en ont, d'apprendre à le perdre. **Et on parle même d'accents de français qui viennent effectivement de zones plutôt rurales.** Et donc, on renvoie cette idée de, s'il y a un accent, c'est que ce sont des personnes qui, alors je ne sais pas s'il y a une question de mérite, mais **c'est des personnes qu'on ne veut pas entendre, qu'on ne veut pas voir. Et donc, forcément, ça enlève l'envie, je pense, aux jeunes d'apprendre ces langues-là, parce que ça renvoie à une image qu'ils n'ont pas envie, dû à ce qu'on essaye d'inculquer, en tout cas en France, de cette idée du français parfait ne doit pas avoir d'accent.**

(S8) Oui, je pense que la langue, si on apprend une langue régionale, entre guillemets, c'est que c'est plus par tradition pour parler avec la famille, etc. que pour avoir un travail. **On ne l'associe pas forcément à ça, ça va me permettre de trouver un travail,** parce que ça reste une langue régionale qui n'est pas parlée ailleurs. **Donc je pense que moi, la première, on se dit, oui, bon, ça peut être bien pour vivre là, mais bon, ça n'apporte pas plus que ça en termes d'économie de futur.**

(S14) Tout à fait. Je crois que **les jeunes continuent de le faire et je crois, du coup, que les jeunes qui parlent des langues minoritaires sont plus enclins, comme ce que j'ai fait à moi, à masquer leur accent une fois qu'ils arrivent dans des milieux moins ruraux.**

*D'accord, parce que cela pourrait leur offrir plutôt des opportunités, j'imagine. Des opportunités. S'ils masquent leur accent. C'est-à-dire, si on masque notre accent, est-ce que cela nous offre plus d'opportunités à la ville, à la grande ville ?*

Moi, je ne parle pas d'opportunités économiques ou quoi que ce soit. Par contre, **opportunité sociale**, en fait, je me suis vite rendu compte que je ne parlais pas vraiment comme les autres, tu vois. J'avais mon petit accent à moi, je parlais vite, on me faisait des réflexions parce que... Les gens disaient ça sur le ton de la rigolade, tu sais, mais par exemple, moi, du pain, je dis du pain. Ma main, je dis pain. Ça, c'est l'espoir forcé. Ou du gris top, au lieu du gris taupe. Oui, du gris taupe. Et en fait, je me suis très vite retrouvé dans un entourage social qui me parlait pas du tout comme moi, et pour me sentir plus intégré, je crois que je l'ai masqué même inconsciemment. [...] Donc, ça répond à la fois au fait que oui, **les jeunes de mon âge se rendaient compte que je parlais vraiment d'une manière très rurale, et voilà, pour avoir plus une opportunité personnellement, parce que je mettrais jamais tout le monde dans mon cas, qui va être mon expérience, disons, je l'ai masqué pour mieux me sentir intégré socialement.**

D'autres, en revanche, n'y voient pas tant une association économique qu'une association culturelle et temporelle qui les rend peu attrayantes. Même si nous reviendrons sur cette question lorsque nous aborderons le critère culturel, le fait que ces langues soient associées au passé plutôt qu'à la modernité et ce que cela implique dans le contexte du capitalisme tardif et de la mondialisation montre que l'espace rural peut être peu attrayant pour les jeunes :

(S7) Je pense que **les jeunes considèrent que ces langues sont peut-être un peu moins attractives parce qu'ils les considèrent comme étant anciennes**, à mon avis. Mais je pense que, récemment, je trouve qu'il y a une plus grande valorisation de ces langues minoritaires. Par exemple, en Corse, il y a des lycées et des collèges qui proposent la langue corse. En Bretagne, c'est pareil, ils proposent le breton. Et je pense que c'est en train de se revaloriser parce que certains jeunes peuvent penser que c'est des langues anciennes et qu'ils n'ont pas envie de l'apprendre. Mais d'autres, en revanche, considèrent que c'est un patrimoine qu'ils sont en train de perdre, donc veulent le réapprendre et veulent valoriser justement cette langue. Donc, **je ne pense pas que ce soit lié au fait qu'il n'y ait pas beaucoup d'emplois ou que ce soit le fait qu'il n'y ait pas... les milieux ruraux ne sont pas déserts mais sont un peu plus vides. Mais surtout au fait de l'ancienneté de la langue et le fait de vouloir revaloriser ses origines.**

(S10) Je pense que c'est un peu 50-50, parce que **je pense qu'il y a une partie des jeunes** qui peut être intéressée par le fait de vouloir s'acclimater plus au Français standard, **avec des ambitions particulières de secteur de travail. Mais en même temps, il y a pas mal d'endroits assez précis en France qui ont gardé leur dialecte régional et où il y a un vrai sens de communauté. Du coup, les jeunes y sont très attachés.** Et du coup, il y a même un attachement à ce monde rural particulier aussi. Donc, je pense qu'il y a un peu des deux.

(S13) Alors, moi, des personnes que je connais, c'est pas forcément le critère économique qui fait que les langues minoritaires ne sont pas forcément apprises. Mais c'est aussi que nous, enfin, c'est très les langues minoritaires et régionales. **C'est surtout, j'ai l'impression, des langues qui sont apprises quand ça vient d'une tradition plus familiale.** [...] Maintenant, peut-être que si c'était plus valorisé dans le monde du travail, là, oui, on l'apprendrait quand même.

Enfin, nous avons interrogé les sujets sur les espaces de travail multilingues, très répandus dans les pays limitrophes de la France comme le Pays basque et la Catalogne espagnole, la Suisse, la Belgique ou le Luxembourg. Nous avons constaté une division des opinions entre ceux qui le considèrent comme possible ou même, comme S12, déjà très multilingue, tandis que d'autres avouent que cela pourrait causer beaucoup de tensions ou de problèmes, même si cela est accepté aussi comme une mesure qui pourrait progressivement fonctionner en France. Nous

trouvons également des positions plus proches du monolinguisme que l'on retrouve dans l'ensemble de la société française, comme S4, qui considère que parler une langue suffit et que les autres langues appartiennent plutôt à la sphère privée. Le fait que plusieurs sujets hésitent à voir les langues minoritaires et étrangères partager l'espace avec le français dans des lieux de valorisation comme le lieu de travail révèle la situation monolingue et sous-valorisée dans laquelle se trouvent les langues minoritaires en France.

- (S2) je pense que c'est bien d'avoir plusieurs langues. Déjà, ça nous ouvre à plusieurs marchés. Mais c'est vrai que s'il y a, en plus, une colonne vertébrale, j'ai envie de dire, qui relie tout avec une seule langue, pour qu'on, si jamais il y a un doute, on utilise cette langue-ci pour se comprendre, c'est mieux. **Mais ce serait dommage de se priver de toutes les autres langues et d'uniquement en avoir qu'une seule.**
- (S3) J'estime qu'un environnement multilingue est possible. Néanmoins, je pense qu'il y a quand même un temps d'adaptation à prendre. **Ça peut prendre du temps, mais j'imagine que les avantages que ça apporte sont plus importants que ce temps d'adaptation** et donc ça pourrait se faire et ce serait une bonne chose.
- (S4) Moi, **je pense qu'il ne faut qu'une langue, pour se faire comprendre par tout le monde.** C'est un principe. Après, rien n'empêche, dans le cercle privé, de parler d'autres langues.
- (S11) Alors, si c'est par exemple français-anglais, ça peut forcément compliquer. Si les deux interlocuteurs n'arrivent pas à se comprendre, forcément c'est difficile. **Ça pourrait être le même problème avec les variétés du français, mais il y a quand même des variétés qui se ressemblent, et on peut toujours quand même arriver à se comprendre. Mais après, ça peut aussi avoir de la plus-value d'essayer de faire l'effort pour bien se faire comprendre.** On sait que l'interlocuteur n'a pas l'outil de la langue pour comprendre, donc on peut avoir recours à d'autres outils pour se faire comprendre, et au final peut-être faire encore plus d'efforts pour justement avoir un travail qui correspond à ce que tout le monde veut.
- (S12) **Je pense que c'est déjà assez multilingue maintenant, même si c'est des langues pas minoritaires.** En français, on utilise beaucoup, beaucoup de mots en anglais, mais ils sont hyper francisés. On ne répond pas correctement et tout, mais je pense qu'on se fait déjà. C'est peut-être compliqué. On n'est pas très fort en langue en France. Je pense que c'est pas plus compliqué, mais c'est moderne.
- (S14) je crois fermement au fait que les traducteurs automatiques, Google, Chrome, ou les... **maintenant avec l'intelligence artificielle, les transcripateurs, les transcriptions en direct, traductions en direct, je pense que ça va de plus en plus faciliter le travail dans un groupe multilingue,** et je crois que la barrière de la langue n'existera plus vraiment.

Pour résumer cette première partie de l'analyse qualitative, nous pouvons constater que le critère économique reste l'un des trois facteurs importants dans la définition de la valeur sociale des langues, car beaucoup sont conscients que le fait qu'une langue soit présente sur le lieu de travail lui donne une importance reconnue, il ne fait donc aucun doute que la capitalisation et l'utilisation d'une langue dans un environnement prestigieux comme le travail dans une économie capitaliste, comme c'est le cas en France, est un facteur de valeur pour les langues. De plus, les différentes réponses données par nos sujets révèlent la différence de reconnaissance et de valorisation que les différentes langues reçoivent selon d'autres critères liés au facteur économique : conformément aux théories que nous avons étudié (Heller & Duchêne, 2012 ;

Lasagabaster, 2006 ; Dagenais & Moore, 2004), les langues étrangères et le fait qu'elles soient présentes au niveau international constituent un facteur de valorisation pour des langues comme l'anglais, bien que toutes ne reçoivent pas le même traitement de valeur dans la société française, puisque des langues comme l'arabe sont encore influencées par des associations culturelles et souvent discriminatoires malgré leur position internationale, de sorte que le nombre de locuteurs ou le facteur international n'est pas vraiment pris en compte en ce qui concerne la valeur sociale et économique d'une langue, mais plutôt les dynamiques de pouvoir établies et les jugements à base culturelle auxquelles sont associées.

Néanmoins, la plupart des sujets ont reconnu que, bien que le travail et la présence économique d'une langue soient valorisés par la société en général, le facteur économique ne semble pas être d'une importance vitale pour eux au niveau personnel. Toutefois, malgré cet argument, de nombreuses personnes affirment encore que les langues minoritaires ne représentent pas un réel intérêt pour elles en termes d'emploi. Même les langues étrangères autres que l'anglais ne semblent pas être très valorisées par rapport au marché du travail, ce qui montre bien la vision monolingue et hégémonique de la France mondialisée, où seules deux langues semblent avoir de la valeur : le français pour le marché national et l'anglais pour le marché international. Bref, bien que le critère économique soit considéré comme important, il ne semble pas avoir le poids qu'il avait auparavant, du moins de manière consciente et en ce qui concerne la promotion du multilinguisme au travail, puisque la langue nationale et l'anglais sont les seules valorisées. Afin d'établir une relation logique avec ces résultats, étudier les facteurs des critères identitaire et culturel s'avère nécessaire.

### **6.2.2. Nation ou région ? La langue au sein de l'identité française**

Le deuxième critère de la valeur sociale des langues, sur lequel nous avons basé nos questions d'entretien, est le critère identitaire. Ces questions visaient à vérifier les relations entre les langues et les identités individuelles et collectives du point de vue des jeunes Français, leur sentiment d'appartenance aux langues, leur fonction en tant que capital symbolique de l'identité française et, enfin, si la transmission et la présence de langues minoritaires chez les sujets affectaient la façon dont ils voyaient leur identité française, allant de certains plus inclusifs, multiculturels et multilingues à d'autres ayant une vision plus monolingue.

Tout d'abord, avec Q11, nous voulions vérifier si les sujets étaient conscients du rôle que joue la langue dans la définition de leur identité et s'ils pensaient que la langue définissait leur identité dans une large mesure ou si elle se fondait davantage sur d'autres aspects. En posant

cette question, nous nous sommes rendu compte qu'il était important de poser la question de la langue maternelle, mais que dans de nombreux cas, l'existence d'autres langues avait un impact sur la réponse, comme cela a été le cas pour S3. D'autres exemples sont les cas des sujets S2 ou S4, où nous voyons des mentions de sociolectes urbains et de dialectes qui remplissent la fonction de marqueurs de différence dans la définition de l'identité des sujets à travers la distinction des groupes, comme nous l'avons étudié. Certains sujets ne pensent pas que la langue soit déterminante dans la définition de leur identité, mais d'autres comme S6 montrent des signes de ne pas être vraiment conscients du rôle de la langue comme symbole de l'identité. Quoi qu'il en soit, une bonne partie des sujets a affirmé que la langue française, en tant que langue maternelle, jouait un grand rôle dans l'identification de ces sujets en tant que Français, montrant ainsi la forte relation entre la langue et l'identité :

- (S2) Je pense qu'inconsciemment, ça joue quand même pas mal sur notre identité. Comme j'ai dit, **il y a pas mal de mots d'expression qu'on utilise assez facilement, banalement, et on ne se rend pas compte que ça vient que de chez nous.** Donc, on reconnaît tout de suite un Lyonnais à certaines expressions, tout de suite un Marseillais à certaines expressions, pas forcément l'accent.
- (S3) Oui, **en tant que fils d'une maman immigrée et d'un papa français, j'estime que ma maîtrise de la langue française en tant que natif fait partie totalement de mon identité**, c'est-à-dire quand je pars à l'étranger. Le fait de juste avoir mon accent français quand je parle une langue étrangère, ça permet à quelqu'un de savoir qui je suis et d'entamer aussi des discussions sur ma propre identité.
- (S4) Ah oui, je pense. Parce que, par exemple, quand on dit à un Breton « Hé, et toi, tu sais ce que ça veut dire, passer la cince ? » Ben, il sait pas, en fait. Il y a que les Vendéens, finalement, et des personnes curieuses qui habitent à côté qui savent. Mais ouais, donc du coup, **ça crée une communauté de personnes qui connaissent les expressions**, et ouais, je pense que oui.
- (S5) Je pense que oui. Personne ne peut l'ignorer. Je pense que c'est une caractéristique qui influe tout le monde d'une manière parfois consciente, parfois inconsciente. Mais bien sûr que la langue maternelle modèle la vision du monde que l'on a. Bien sûr que ça forge, **ça crée un lien avec le pays d'où on est originaire, qui plus est quand c'est le cas d'un pays avec une langue, un pays, une nation comme la France.** Mais c'est presque le cas de la France. Dans les cas-là, c'est vraiment plus exacerbé, c'est en plus marqué, je trouve.
- (S6) Non, c'est intéressant ! Je pense, **sans forcément me rendre compte, je pense effectivement que ma langue doit y jouer.** Alors j'essaie de réfléchir en quoi, c'est pas une question à laquelle je m'étais posée, mais... [...] je ne me suis jamais posée la question, mais en tout cas, je pense que oui, ma langue joue dans mon identité.
- (S8) Oui, je pense que oui, quand même, le français, c'est ma langue maternelle, c'est quelque chose à laquelle je m'identifie, avec une culture, une connaissance, une histoire, etc. Je pense que ça définit quand même pas mal mon identité. Par exemple, **je viens du pays basque, mais je ne parle pas basque. Du coup, je peux me rapprocher de la culture, etc., mais je pense que ce n'est pas pareil de quelqu'un qui a fait l'école en basque, qui parle basque tous les jours, etc.** Donc oui, je pense que la langue, ça a son rôle important dans notre identité et notre construction.

Toutefois, toujours en suivant la construction précédente de notre hypothèse, il nous a semblé important d'étudier (Q12) la présence de langues minoritaires dans l'environnement proche des sujets et plus spécifiquement dans l'environnement familial pendant l'enfance, car, bien que

beaucoup d'entre eux aient déjà déclaré dans le questionnaire que dans leur environnement proche il y avait une présence notable de langues minoritaires (surtout étrangères, créoles et dialectales), la transmission familiale joue un rôle très important dans l'identification de la personne à ces langues et à la communauté qui les parle. Ces langues font partie de la relation de l'individu avec son entourage familial son identité, ayant un impact important sur la perception de l'individu de soi-même. Par exemple, dans le cas de S3, S5 ou S14, nous trouvons le choix de cacher la langue familiale en contexte migratoire, et les témoignages sur le sentiment de honte et la violence linguistique reçue par leurs familiers plus âgés marquent la vision de ces jeunes sujets par rapport à ces langues et à l'environnement dans lequel ils ont grandi. Nous trouvons ainsi une grande variété de témoignages sur la présence de ces langues chez les sujets suivants et dans leur environnement familial :

(S3) il y avait beaucoup de dialogues en boulo, qui est la langue de ma maman, qui se parle au Cameroun. Et oui, **j'ai été un peu bercé dans cet environnement-là, mais je ne maîtrise pas la langue.**

(S5) Non. Ma mère est issue de l'immigration, mais **elle n'a jamais parlé de sa langue maternelle à la maison.**

(S11) Non, pas transmise. Alors, **pas par l'école, ça c'est sûr.** Et après, dans tous les... Des fois, c'est des personnes... Enfin, je veux dire, pour le cas de ma famille ou quoi, ils s'en rendent même pas compte que c'est dialectal. Je veux dire, ils l'utilisent parce qu'ils l'ont toujours utilisé. Et du coup, nous, on l'apprend parce qu'on l'entend. Et on se dit, c'est normal, c'est comme ça qu'on parle le français, quoi.

*D'accord. Donc, c'était une transmission plutôt familiale et par contact. C'était pas une transmission conçue en tant que tel.*

Non, voilà. **C'était pas pédagogique.** C'était pas... On va faire un cours de saintongeais, tu vas apprendre ces expressions. Non, c'était pas comme ça.

(S14) Non, moi, en tout cas, pas dialectal, par contre, des langues de l'immigration, oui. [...] Maintenant, du côté de ma mère, mes grands-parents parlaient l'espagnol parce qu'ils étaient immigrés espagnols, et du côté de mon père, ce sont des Alsaciens qui parlaient français, allemand, mais aussi alsacien [...] Mon grand-père, il me racontait **qu'on les frappait s'ils parlaient alsacien**, ils devaient parler français, mais disons que mon environnement premier, non, c'était que le français.

En tout état de cause, le fait que ces langues soient parlées à la maison ne semble pas impliquer que la transmission de cette langue par la famille soit intentionnelle menée. Nous l'avons vu dans le cas de S11 dans la série de fragments précédente, qui déclare avoir appris le saintongeais par contact et non par transmission intentionnelle de la part de sa famille ou de son environnement direct. Sur l'ensemble de nos sujets, seuls deux affirment avoir reçu une langue par transmission familiale et, dans les deux cas, il s'agissait de langues issues de la migration. Cela ne veut pas dire que le fait d'avoir une famille où l'on parle une langue de migration signifie qu'elle a plus de chances d'être transmise (en fait, plusieurs de nos sujets qui se trouvaient dans cette situation n'ont pas été transmise une langue), mais nous pouvons constater que la

transmission de ces langues dans des contextes migratoires a une influence très importante sur la vision que ces personnes ont de leurs langues. Par exemple, dans le cas de S9, la langue familiale prend une valeur nettement plus élevée sur le plan personnel que sa propre langue maternelle et quotidienne, le français. De son côté, S14 laisse entrevoir que la transmission de cette langue lui confère une valeur sentimentale et un rapport à l'individu et à son identité qui lui donnent une valeur importante, bien que le même sujet admette que cette langue n'a pas trouvé de reconnaissance dans la sphère économique :

(S9) *Et est-ce que cette langue vous a été transmise ou pas ?*

Oui, oui, elle m'a été transmise.

*D'accord. Et considérez-vous que le fait qu'elle vous ait été transmise lui confère une valeur particulière personnellement ?*

Oui, **encore plus que ma première langue qui est le français.**

(S14) *Et considérez-vous que le fait que... bon, en tout cas pour le cas de l'espagnol, considérez-vous que le fait qu'elle vous ait été transmise lui confère une valeur particulière à cette langue ? Une valeur sentimentale ?*

Oui, par exemple. **Pas vraiment économique**, pas vraiment... **c'est plus une valeur sentimentale, on peut dire sociale aussi, puisque c'était mon cercle social, ma famille**, mais je ne l'ai pas en tout cas encore transformé en valeur économique.

Bien que la plupart des sujets n'aient pas reçu cette transmission, nous pouvons observer que même ces personnes reconnaissent que la transmission aurait eu un grand impact sur leur appréciation des langues minoritaires, puisque la sensation et la proximité auraient créé chez eux un sentiment d'identification qui aurait conduit à une plus grande valeur identitaire de ce type de langues :

(S6) Je pense que je leur accorderais plus de valeur. En fait, j'aurais même... Bon, mes parents sont de Paris, mais s'ils avaient été du Sud, j'aurais aimé qu'ils m'inculquent le Provençal, qui est une langue qui fait partie de ma culture finalement, parce que moi j'ai toujours vécu ici, et **je pense que si j'avais eu une langue régionale, peut-être qu'il y a une histoire un peu de communauté qui se crée, et donc ça donne plus de valeur à la langue.**

(S8) Si, je pense que si elle m'avait été transmise, **ça aurait été différent, j'aurais eu un lien sentimental avec la langue**, ça serait lié à des souvenirs, des émotions, des événements, etc. Donc oui, je pense quand même que ça aurait été bien...

(S13) Je pense que si je le parlais, j'y accorderais plus d'importance **parce que ça ferait partie de plus ou moins de mon identité**. Là où maintenant, j'estime y accorder de l'importance, mais étant donné que moi je n'en parle pas, c'est compliqué de dire... Oui, je trouve ça compliqué de dire que moi j'y accorde de l'importance alors que je ne le parle pas et que je ne fais pas l'effort de l'apprendre.

Dans une moindre mesure, les sujets qui déclarent qu'ils leur donneraient la même valeur qu'aujourd'hui le font soit parce qu'ils ont déjà précisé dans leurs réponses qu'ils valorisaient déjà ces langues minoritaires, soit parce que les sujets ne se sentent pas conscients de la valeur ou même de la présence que ces langues peuvent avoir pour eux. Des sujets comme S5 ou S11

le précisent et soulignent à nouveau l'importance de la relation sentimentale et familiale dans la valorisation personnelle de ces langues.

(S2) Non, autant de valeur. Quoique, je pense que même à l'inverse, je pense que quand on parle plusieurs langues, on ne se rend pas compte de la valeur qu'a la langue parce qu'on l'a toujours parlé, alors que **quand on ne la parle pas, on se rend compte qu'il nous manque quelque chose. Je pense que si je la parlais, je ne me rendrais pas compte de la chance que c'est.**

(S5) Je pense que c'est clairement une question d'attache sentimentale envers la langue, et bien évidemment, il y a une certaine loyauté linguistique envers ce que les **locuteurs des petites langues ou des langues minoritaires** ont. Ils **ne se sentent pas obligés, mais comme ils ont conscience que la langue est en danger, ils se sentent obligés, ils se doivent de pratiquer et parler la langue.** Je pense qu'il y a certaines personnes qui sont actives politiquement d'un point de vue linguistique, qui sont engagées pour la défense de la langue. Eux vont utiliser la langue beaucoup plus et consciemment, alors que certains autres locuteurs de dialecte ou de langue régionale vont laisser tomber la langue petit à petit. Il y a autant d'histoires que de personnes, mais oui, voilà.

(S10) Oui, il y aurait la même valeur pour moi, pour ces langues-là.

(S11) Non. Alors, j'accorde déjà assez d'importance parce que je parle quand même un petit peu de rien avec tout ce que j'ai appris. Je parle quand même un petit peu. Et puis, c'est quand même un héritage des gens que je connais, de ma famille, etc. Donc, forcément, moi, je lui accorde un peu d'importance quand même, même si dans ma famille, notamment ma grand-mère, à qui j'avais demandé de l'aide pour un travail que j'avais fait justement sur ce dialecte, m'avait dit qu'à l'époque, elle avait dû arrêter de le parler parce qu'à l'époque, en France, c'était très mal vu, quoi. [...] Elle avait honte de parler comme ça. Mais moi, j'accorde de l'importance. Et **si je l'avais appris de manière, on va dire, pédagogique, j'aurais probablement accordé encore plus d'importance.**

Après avoir précisé le rôle de la transmission en termes de valorisation et de poids identitaire des langues minoritaires, nous avons abordé la question du sentiment d'appartenance, entrant ainsi dans une dimension symbolique et identitaire de l'analyse. Notre objectif avec la question Q13 était de vérifier le degré d'idéologie monolingue que l'on pouvait trouver chez les jeunes et si ces langues minoritaires pouvaient être considérées comme faisant partie de l'identité française au même titre que la langue française elle-même, notamment en raison de leur forte présence sur le territoire français et de leur influence importante sur la société française et les façons de parler actuelles dans le pays. Compte tenu du contexte et de la situation de minorisation linguistique, ainsi que de la conception centralisatrice et monolingue de l'image de l'identité française, c'était inattendu que de nombreux sujets étaient ouverts à considérer les langues et variétés régionales et d'outre-mer comme faisant partie de l'identité française, bien que certains, comme S1 ou S7, aient reconnu que, même si c'était le cas pour eux, ils admettaient que les langues minoritaires étaient davantage associées à une identité régionale qu'à une identité nationale. Néanmoins, les réponses sont plus positives que prévu :

(S1) À mon humble avis, oui. À l'avis de la population générale, je ne pense pas. Du fait de mots qui diffèrent et **le fait qu'elles soient pas comprises par tout le monde, ça entrave un petit peu la représentation purement française de ces langues.** Pour moi, ça pose pas de souci, mais peut-être que pour les autres, effectivement, ils n'émettent pas la même hauteur de valeur.

*D'accord. Très bien. Donc elles seraient plutôt associées à une identité régionale, c'est ça ?*

Oui, totalement.

(S3) Bien sûr, j'estime qu'à partir du moment où, **dans la délimitation du territoire français, ces langues sont parlées depuis des siècles, j'estime que, bien sûr, ça fait partie du patrimoine français.**

(S5) Oui, pour moi, **elles font partie des langues de France.** Si on peut les appeler comme ça, elles font partie des langues de France. Étant donné leur présence à travers les siècles, pour certaines, elles font partie des langues de France. **Elles ont permis, pour certaines, de développer des sous-cultures locales, des événements qui rattachent les personnes issues de l'immigration de tel ou tel pays avec le pays d'origine. Il y a des événements locaux qui ont pu se créer.**

(S7) Je pense que oui, après, ce qui peut être compliqué, c'est que c'est des langues qui ne sont pas parlées par tout le monde, et que c'est des langues à part entière de la langue française, comme par exemple le créole réunionnais, qui est vraiment une langue à part entière, et c'est un mélange de plusieurs langues, mais je considère que c'est une langue à part entière qui a son propre système de conjugaison, etc. Mais je pense qu'elles peuvent être considérées à égalité de la langue française, ou par exemple, **dans certaines régions, personnellement, ça ne me poserait pas de problème qu'on... comment dire... qu'on valorise cette langue régionale comme les deux langues parlées, en fait, des habitants.**

*Donc vous rapprochez plutôt ces langues vers... comme un symbole d'identité régionale, ou aussi française ?*

**Je dirais plutôt régionale, parce qu'il y a tellement de langues de variétés du français qui dépendent des régions** que, par exemple, je sais pas... des corses qui parlent corse, on pourrait pas leur associer la langue bretonne, parce qu'ils ont vraiment aucun... aucun... comment dire... aucune... presque aucune liaison, ou aucune **affinité avec cette langue.** Mais je considère plutôt, ouais, que c'est des langues régionales, plutôt que des langues... nationales, oui.

(S12) Oui, je pense. Ça doit dépendre des langues pour moi, oui, parce que **c'est du vieux français.** Donc, c'était là avant le français. C'est juste standardisé dans le contexte français moderne. Moi, c'était là d'abord.

Cependant, nous avons trouvé quelques réponses négatives significatives à la considération de ces langues comme faisant partie de l'identité française. La plupart d'entre eux ont attribué cela aux revendications identitaires que les locuteurs de ces langues défendent, rendant leur inclusion dans l'identité et l'imaginaire nationaux difficile à réaliser, comme dans des cas tels que la Suisse ou la Belgique, pays limitrophes de la France et qui ne sont pas non plus exempts de tensions entre les différentes communautés linguistiques, mais qui pourtant ont une identité nationale multilingue. D'autres sujets, comme S4, ont adopté des positions plus proches d'une idéologie monolingue, allant même jusqu'à considérer ces langues comme des « ancêtres du français », les associant ainsi à une image ancienne et paternaliste, tandis que le français serait leur contrepartie moderne et protagoniste sur la scène actuelle. L'inclusion de ces langues est donc perçue comme difficilement compréhensible tant par ceux qui parlent la langue hégémonique que par ceux qui parlent ou défendent les langues minoritaires :

(S4) Ben, non. Malheureusement, non. Mais toutes ces langues que tu viens de mentionner, c'est entre guillemets les ancêtres. **C'est des ancêtres ou des grands frères du français,** j'ai envie de dire. Ou des petits frères, ça dépend dans quel point de vue on parle. Mais non, le français, c'est le français. Et puis le provençal, c'est le provençal. Et puis l'occitan, c'est l'occitan. Et puis le créole, c'est le créole. Et puis voilà, c'est des langues à part.

(S8) **Elles sont spécifiques à des régions, donc je ne sais pas si on peut dire qu'elles sont aussi françaises que le français, on le voit parce que le français est bien répandu partout**, mais ça reste des langues importantes qu'il faut reconnaître et qu'il faut continuer à apprendre, à enseigner, etc. Elles ne sont peut-être pas aussi françaises parce que chacune vient avec sa singularité, sa tradition, etc. Mais ça reste des langues importantes.

(S14) Honnêtement, je ne crois pas. C'est ma perspective, je me trompe peut-être, mais je crois que **les gens qui continuent à parler les langues régionales sont des gens, comment dire, régionalistes**, dans le même sens que j'entends comme les catalans. Le catalanisme, c'est... avant de se sentir espagnol, certains se sentent catalans, tu comprends ? Je crois qu'avant de se sentir français, ces gens-là, ils se sentent corses, ils se sentent alsaciens, en tout cas ceux qui parlent leur langue minoritaire, je parle bien. [...] Donc je crois que déjà, **ces gens-là n'ont pas envie spécialement d'être considérés directement comme français**, en tout cas peut-être que je me trompe. Mais sinon, je crois qu'en tant que français, oui, je crois que ce sont des langues françaises qui ont des influences, bien sûr, d'autres pays et d'ailleurs. Ce sont des langues qui font partie de la France, qui contribuent à notre richesse culturelle.

Lorsque nous posons la même question, mais cette fois sur les enjeux des langues de la migration (QI4), les réponses sont un peu plus négatives et plus proches du monolinguisme que lorsque nous évoquons les langues et variétés régionales ou les créoles dans le cas des langues d'outre-mer. Des concepts tels que la peur de l'appropriation culturelle, le manque d'intégration de ces langues et de leurs communautés dans la société française, ou encore les distinctions et séparations identitaires ont trouvé un écho parmi les réponses. Certains sujets, comme S1 ou S3, admettent que, malgré leur présence, les identifier comme françaises pourrait créer des tensions sociales et juridiques tant pour la population française d'origine que pour la population migrante, mais que, compte tenu de leur influence et de leur poids, il serait nécessaire d'œuvrer à leur inclusion. Dans d'autres cas, comme S2 ou S4, les réponses révèlent la manière dont la langue en tant que symbole identitaire est promue à travers des dynamiques de distinction et de différenciation des groupes :

(S1) **Maintenant, si on les délimite en leur donnant un autre nom d'un autre pays, effectivement, c'est bien qu'on fait une distinction entre toutes.** [...] Je pense à cette loi qui faisait qu'on a reconnu le fait que dans certains secteurs d'activité, on revient un petit peu à l'économique, on avait une surreprésentation de langues qu'on attribuait à la langue non française. Donc, **c'est bien qu'elles sont présentes et qu'on ne les met pas à la même échelle, finalement, que la langue nationale, puisqu'on fait une distinction.**

(S2) **Je pense que l'usage de certains mots, oui, parce qu'ils rentrent dans le dictionnaire, parce qu'ils rentrent dans le quotidien.** Mais la langue arabe en tant que telle, elle garde son identité. La langue française en tant que telle, selon moi, en tout cas, elle garde son identité aussi. Après, une fois que les mots rentrent dans le quotidien des gens et qui, je sais pas, comme les anglicismes ou les mots comme chouïa ou je sais pas, là j'ai rien qui me met en tête. Mais **une fois qu'ils rentrent dans le quotidien des Français et que c'est très habituel, je pense que oui, ça s'imprègne à la France d'une certaine époque.**

(S3) Alors sur ce point-là, j'estime qu'il y a quand même une différenciation à faire, mais **j'estime qu'il y a un travail à faire pour pouvoir permettre une meilleure intégration de ces langues dans l'environnement français**, dans le cadre français, oui.

(S4) **À la France, non. Mais à certains Français, oui.** Je ne sais pas si tu sais, mais déjà, il y a beaucoup de mots arabes. Enfin, le français s'est beaucoup inspiré de mots arabes, quand même. Le français s'est inspiré de beaucoup de langages. Mais... Je ne pense pas que, par exemple, la France pourrait être un pays avec plusieurs langages.

(S14) Moi, je crois pas. Honnêtement, je ne crois pas. Je saurais pas trop développer, mais j'ai pas envie de m'approprier la langue de l'Espagne. **Je n'ai pas envie de m'approprier la langue des pays de la péninsule arabe ou du Maghreb.** Et je crois, encore une fois, que les gens, en tout cas que les diasporas, c'est toute la question d'identité.

Mais toutes les réponses ne sont pas aussi négatives. De nombreux sujets ont reconnu les langues de la migration comme des langues qui, à l'heure actuelle, font partie de l'identité française moderne, ce qui correspond aux résultats que nous avons également observés dans notre analyse quantitative et à la considération du français avec un accent africain comme étant plus moderne que traditionnel, car ces langues répondent à une réalité sociale qui est actuellement très présente en France, ce qui signifie que, pour de nombreuses personnes, les langues des grandes communautés migrantes présentes en France telles que l'arabe, le portugais ou l'africain peuvent devenir une partie de l'identité française :

(S5) Effectivement, parce qu'aujourd'hui, c'est des langues qui sont quand même très courantes en France. **Peut-être que je considérerais pas l'arabe comme une langue de France, mais ce qu'elle deviendra dans le futur** en mélangeant cette création, un peu comme toutes les langues, cette création, cette mixité entre le français et l'arabe à force d'être...

(S7) Oui, je pense que oui, parce que **avec toute la migration, etc., dans le français et dans le langage quotidien, il y a beaucoup de mots...** je pense surtout à l'arabe... il y a beaucoup de mots qui sont utilisés en français venant de l'arabe, comme un *chouïa*, ou même *wesh*, ce genre de mots, **qui sont vraiment très utilisés dans le français, donc...** et il y a aussi énormément de français qui parlent arabe, qui ont des origines arabes, donc **ça pourrait être considéré aussi comme une sorte de deuxième langue nationale.**

(S8) [...] Je ne parle pas le portugais, je ne parle pas l'arabe, mais je connais plein de gens qui parlent portugais et arabe. Et c'est vrai que **c'est une part de la population française qui est très importante.** Et oui, je pense que ces langues ont pu influencer le français, notre façon de parler, notre façon de vivre, que ce soit dans la musique, etc. aussi. **Mais pareil que pour les langues régionales, je ne dirais pas qu'elles sont aussi françaises que le français, mais ça reste des langues, entre guillemets, secondaires,** si on peut dire ça comme ça.

Les réponses à la QI4 sont vraiment révélatrices, mais elles se concentrent sur l'identité d'un point de vue de l'identité individuelle, mais les mêmes opinions sont-elles données si l'on parle de l'identité d'un pays tout entier ? C'est ce que nous essayons de clarifier avec la QI5, dans laquelle nous posons la question de l'identité collective de la société française en tant que pays : la France peut-elle être présentée comme un pays multilingue ou cela va-t-il à l'encontre de l'idée de nation que la France porte ? Le multilinguisme est-il une richesse de la France ou un danger potentiel pour l'identité française ? L'opinion des jeunes sur ces questions est essentielle pour comprendre les tendances futures possibles en matière de valorisation. Le sujet S4 a été le seul à dire qu'une conception multilingue du pays mettrait en danger l'identité française en la comparant à la situation de pays comme la Suisse ou la Belgique, où l'identité nationale est associée à la coexistence et à l'union de plusieurs communautés linguistiques. Mais c'est précisément à cause de la différence d'histoire et de tradition que ce sujet était réticent à voir le

multilinguisme comme une richesse, qui suit à nouveau les schémas de définition des identités par la différence, et non par la définition elle-même :

(S4) Je réfléchis. Je pense que ça la mettra en péril. Parce que si on devait comparer à la Suisse ou à la Belgique, en fait, **c'est des histoires différentes**. C'est des mœurs différentes. Et **je pense que les gens ne seraient pas très contents à l'idée que des nouvelles langues viennent s'ajouter à la langue française [...]**.

Ce type d'idéologie linguistique est profondément ancré dans le discours national et dans la conception de la France qui existe encore aujourd'hui. Ainsi, la mention d'« histoires différentes » ou de « mœurs différentes » souligne que les identités ne se définissent pas par leurs caractéristiques propres, la France étant objectivement multilingue, mais plutôt par une différenciation par rapport aux autres.

De toute manière, la majorité des réponses de nos jeunes sujets avaient un ton beaucoup plus inclusif et positif à l'égard de l'image de la France en tant que pays multilingue. Il convient de souligner la réponse de S14, qui semble avoir une conception du concept d'identité comme quelque chose de plus construit en fonction des discours et moins comme quelque chose de tangible et de propre, ce qui favorise également une position plus ouverte à l'égard de ce type d'inclusion. Par ailleurs, même si la plupart des sujets sont conscients des tensions que cela peut engendrer pour certaines personnes, une bonne partie d'entre eux est à l'aise avec l'idée d'une France plus éloignée d'une identité monolingue. En fait, certains comme S14 reconnaissent que l'identité française et sa relation avec la langue est très reliée aux discours des institutions et des figures de pouvoir :

(S3) Alors pas du tout, étant donné que la France a un rayonnement mondial important, j'estime que **si on avait notre étiquette de pays multilingue, ce serait vraiment un plus** plutôt qu'une mauvaise chose

(S5) La France en tant que pays, oui, c'est un pays monolingue qui reconnaît que le français. Est-ce qu'à mes yeux, ça mettrait en péril la nation ? Je ne pense pas. Mais la question que je vous ai posée, c'était par rapport à mes yeux, **les Français sont multilingues**. Du fait de l'immigration, de l'apprentissage des langues, etc. **Le français monolingue, il y en a, mais ce n'est pas la totalité des cas**.

(S6) Alors, moi, je suis plutôt dans l'idée que ça l'enrichit, mais parce que je suis dans cette idée-là de mixité qui me plaît beaucoup. Mais d'un point de vue purement extérieur, effectivement, on a cette image de la France où on doit parler français et que français. Maintenant, comme ça n'a jamais été le cas, pour moi, ça l'est pas, quoi.

(S7) Moi, je pense que ça l'enrichirait, parce que ça ferait simplement dire ce qui est réel, en fait, de la France, **c'est que pour moi, la France, c'est vraiment un pays divers**, qui est multiculturel, et qui a beaucoup de langues différentes, de personnes issues d'immigrations différentes, avec des origines différentes, et que, en fait, ça mettrait juste en lumière ce qui est déjà le cas pour moi.

(S11) Je pense que ça pourrait juste l'enrichir, je veux dire, dans tous les cas, **je pense pas que le français va disparaître comme ça, enfin, je veux dire, ça sera juste de l'enrichissement, juste on gardera le français, et si on est considéré comme multilingue, c'est juste encore mieux**,

**parce que, je sais pas, il y aura plus de gens qui seront intéressés par le pays**, donc peut-être qu'ils apprendront en parallèle de leur langue le français et qu'ils pourront apporter en plus leur propre langue, mais du coup, le français, peut-être qu'on aura encore d'autres évolutions, mais je vois pas en quoi ce serait mal.

(S14) En fait, je ne sais pas vraiment ce que ça veut dire l'identité française. **Tout le monde a sa propre définition d'identité. Les partis politiques ont tous une définition différente de l'identité française.** Moi je crois que ça serait plutôt enrichissant de bien réfléchir.

En effet, notre dernière question centrée sur l'identité (QI6) visait à savoir si la vision future de la réalisation d'une société française plus ouverte aux langues était plutôt optimiste ou pessimiste. En règle générale, nos sujets ont vu l'avenir de ces langues avec très peu de chances et avec une perspective plutôt pessimiste étant donné la glottophobie répandue dans la société, l'hégémonie du français dans la vie quotidienne ou les attitudes xénophobes à l'égard des communautés immigrées comme mentionné par S14. Beaucoup ont également affirmé qu'un changement progressif pourrait être possible, mais qu'un changement plus radical et plus rapide générerait probablement beaucoup plus de tensions, suivant les logiques que nous avons pu étudier dans plusieurs auteurs et autrices (Daniëls, 2018 ; El Karouni, 2017 ; Liddicoat, 2014 ; May, 2014 ; Fiala & Varro, 2007) :

(S2) Je pense qu'on se dirait toujours un tel, il vient de tel endroit et que ce ne serait jamais, on ne se dirait pas juste il est français. **Je pense qu'il y a toujours une identité propre, même pour les langues minoritaires.**

(S5) Je pense que **le français** est tellement **hégémonique** que ce serait difficile.

(S6) Je pense qu'à l'heure actuelle, dans l'évolution que prend la France, ça créerait des tensions. **Je ne suis pas sûre que les gens soient capables maintenant d'accepter cette diversité** et donc créer quelque chose de commun ensemble.

(S11) Je pense qu'à l'heure actuelle, ouais, **ce serait encore un petit peu difficile**, mais dans, on va dire, après, je peux pas prédire le futur, ça se trouve, ce sera encore pire dans le futur, on sait jamais. [...] dans 20 ans, peut-être que les gens seront peut-être plus à même, et peut-être que le monde, vu comment c'est parti, **le monde sera encore plus international, et donc je me dis que plus on aura de langues parlées sur le territoire, plus le pays sera riche, et plus, enfin, riche pas en termes monétaires, riche culturellement, identitairement.** [...]

(S13) Je pense que dans l'immédiat, si c'était fait demain, il faudrait un temps d'adaptation. C'est-à-dire qu'on pourrait arriver à un moment où ça serait harmonieux et où tout le monde serait respecté dans les langues qu'il parle et tout ça. Mais **il y a peu de chances que ce soit directement très harmonieux et très respecté.** Pour moi, il y aura forcément une petite période de tension parce que c'est le changement et que c'est jamais toujours très linéaire.

(S14) Moi, je pense aux langues de l'immigration. Il y a beaucoup de gens qui ne supportent pas de ne pas comprendre ce qui se passe autour d'eux, tu comprends ? [...] **C'est les préjugés, c'est les stéréotypes, c'est la criminalité, c'est la réalité de la pauvreté, quoi. Je crois que dans ce sens-là, ça divise les gens de parler des langues différentes**, tu comprends ? Alors que ça ne le devrait pas. Je crois que si on se met à promouvoir les langues minoritaires régionales et qu'on essaye de les mettre au même niveau que le français, plus ou moins, c'est bien ça la question ? Je crois que ça ne ferait qu'accroître le sentiment de différenciation entre les Français et on s'éloignerait, je crois.

Néanmoins, nous trouvons également des réactions plus positives et, bien que des sujets comme le S8 reconnaissent les tensions qui existent actuellement sur cette question, en particulier dans

des régions du pays comme la Corse ou les DOM-TOM, certains jeunes ont une vision plus optimiste d'une future coexistence équilibrée de ces langues avec le français.

(S7) Moi, je pense que ce serait plutôt valorisant, parce que je pense que les personnes qui parlent des langues vont parler leur langue, mais aussi de parler le français de référence, entre guillemets, et je pense que **ça peut justement inviter au partage et à la découverte pour les autres pour les autres français, en fait, de partager toutes ces langues.**

(S8) Je pense que le cas de ces langues spécifiques, ça va être des spécificités de chaque région. Mais **je ne suis pas sûre que ça aggraverait les tensions, parce que peut-être le cas de la Corse ou dans les DOM-TOM, c'est plus indépendantiste, etc.** Je ne connais pas assez les situations pour dire. **Mais je pense que c'est des langues qui viennent enrichir la culture française.** Et donc, je pense que c'est des langues à protéger, à faire évoluer et à promouvoir.

(S10) Non, je pense que ce serait quelque chose de **bénéfique** de pouvoir avoir justement ce mélange linguistique.

Après avoir analysé le critère de identitaire, nous constatons que la langue peut, comme nous l'avons étudié (Beacco & Cherkaoui Messin, 2010 ; Gardner, 1968), constituer un facteur de valorisation en tant que symbole de la définition de sa propre identité, bien que de nombreux sujets aient déclaré que son rôle était inconscient et qu'ils ne savaient pas dans quelle mesure leur langue maternelle jouait un rôle dans la définition de leur identité. Ce que nous avons pu vérifier, c'est qu'en effet, l'environnement linguistique, en particulier l'environnement familial, et la transmission des langues minoritaires en son sein jouent un rôle clé dans la valorisation sociale de ce type de langues : ceux qui ont été exposés à des langues ou dialectes minoritaires sont plus enclins à valoriser ces langues, tandis que ceux qui ne l'ont pas été reconnaissent que, s'ils avaient reçu une transmission de l'une de ces langues, ils la valoriseraient plus aujourd'hui.

En outre, les résultats analysés révèlent également l'impact de l'idéologie monolingue sur la configuration des identités, et bien que pour beaucoup, les langues minoritaires puissent faire partie de l'identité française, nous constatons beaucoup de réticences et d'hésitations à admettre certaines langues comme faisant partie de l'identité française, qui est encore très liée au français en tant que seule langue appartenant à cette identité. Cette vision révèle une idéologie monolingue claire qui, promue par des structures de pouvoir telles que l'éducation ou le gouvernement, continue à sous-tendre les jeunes, malgré la reconnaissance et l'appréciation générales de la grande diversité des identités qui existent aujourd'hui en France comme une richesse. Ainsi, les langues minoritaires de la France seraient plutôt sur le cadre des identités régionales et pas incluses dans l'identité nationale française. En tout état de cause, comme le montrent également les réponses de nos sujets, les identités sont étroitement liées à des éléments culturels, et la valorisation de certaines par rapport à d'autres est souvent déterminée par ce critère, lequel nous étudierons maintenant.

### 6.2.3. La valeur culturelle : le vrai intérêt des jeunes

Pour conclure nos entretiens, nous avons mené une série de questions basées sur le dernier des trois critères définissant la valeur sociale des langues : le critère culturel. Ce critère repose, d'une part, sur la valorisation des langues en termes de patrimoine et de traditions, ainsi que sur la relation entre les différents éléments culturels d'une communauté de locuteurs et la langue autour de laquelle cette culture se crée ; et d'autre part, sur la présence, le prestige et, en somme, la valeur que ces langues acquièrent lorsqu'elles sont largement utilisées dans des contextes culturels. Comme le français est une langue culturellement forte qui a été centralisée tout au long de l'histoire, entravant ainsi l'accès et la présence culturelle d'autres langues minoritaires, nous nous demandons si la culture méconnue et minorisée des langues minoritaires en France reçoit une valeur réelle de la part de la société.

Comme nous l'avions postulé dans nos hypothèses, nous pensions que le critère culturel serait le moins important des trois, étant donné l'importance de l'utilisation et de la reconnaissance des langues présentes sur le marché linguistique mondialisé actuel, mais aussi parce que les sentiments d'appartenance et d'identité sont beaucoup plus forts et touchent des aspects plus sensibles liés à l'individu et à la société. Cela s'inscrit également dans les lignes de la politique linguistique que la France a menée jusqu'à présent avec ses langues, en les qualifiant davantage d'élément patrimonial et moins de langues en usage et méritant une plus grande reconnaissance officielle, ce qui leur confère une vision sociale et une valorisation beaucoup plus superficielle par rapport aux deux autres critères. C'est ce que nous avons cherché à confirmer avec le QC1, et certains des sujets ont répondu dans ce sens et ont admis que la valorisation culturelle, bien qu'elle soit une richesse, est une mesure superficielle en comparaison. En fait, comme nous le pensions, certains sujets ont souligné que la valeur économique joue un rôle plus important dans la valorisation générale des langues. Même si cela ne veut pas dire non plus que ces sujets ne valorisent pas les langues pour leur valeur culturelle, mais ils reconnaissent qu'il s'agit d'une valorisation un peu plus superficielle.

(S5) Je pense que **ça lui donne une valeur de diffusion dans le sens où ça permet de lui donner une certaine visibilité**, de la rendre visible. Et donc potentiellement faire parler d'elle et attirer les plus jeunes ou de nouvelles personnes pour apprendre cette langue. **Mais est-ce que c'est l'unique manière de faire ? Je ne pense pas.**

(S6) [...] Et il est effectivement **plus simple de considérer qu'apprendre une langue dans l'économie, qui fait partie du travail, que ce soit les premières langues à apprendre par rapport à des langues qui sont mises en avant plutôt dans la littérature ou quoi que ce soit, qu'on considère un peu mises de côté.** Maintenant, toutes les langues restent importantes à connaître, évidemment, mais effectivement, je pense qu'il y a quand même plus de valeur, entre guillemets, à une langue qui est dans l'économie.

(S8) Je pense qu'elles ne sont pas assez reconnues, ce que ces langues apportent. Alors, il y a certaines personnes qui vont reconnaître, etc., tout ce qui est apporté. Mais je pense que **plus pourrait être fait pour ces langues et les productions qu'elles créent, que ce soit au niveau artistique, littéraire, musique. On peut faire mieux.**

Cependant, contrairement à ce que nos hypothèses prévoyaient, la majorité des sujets ont admis que la valeur culturelle était beaucoup plus importante que le reste des critères et ont reconnu que, pour eux, elle joue un rôle beaucoup plus précieux que l'économie, allant ainsi à l'encontre de ce que l'on pourrait attendre compte tenu, d'une part, de l'incertitude économique et du peu de ressources dont les jeunes disposent généralement de manière indépendante et, d'autre part, du fait qu'ils avaient eux-mêmes reconnu auparavant l'importance de connaître les langues présentes sur le marché. Voici quelques-unes des réponses qui soulignent l'importance du critère culturel :

(S7) Pour moi, il n'y a pas de... comment dire... il n'y a pas de bonne ou mauvaise valorisation que le fait d'avoir des films, des... comment dire... des éléments culturels, de la culture, **ça permet de, dans tous les cas, de développer la langue et de la partager d'autant plus.** Alors que peut-être l'économie, c'est plutôt, je dirais, sectoriel. Enfin, entre... ça pourrait plutôt diviser les personnes, alors que **la culture, pour moi, tout le monde y a accès, donc c'est plus facile de partager et de valoriser ces langues par les cultures.**

(S10) À mon sens, **ça a une valeur plus importante, par exemple, que la valeur économique, parce que c'est quelque chose qui fait plus partie des gens en soi.** Comparé à l'économie, c'est quelque chose qui sert plus à la communauté, malheureusement pas dans la société actuelle, mais c'est quelque chose qui servirait plus à l'enrichissement même juste d'une société plutôt que du côté économique.

(S11) Moi, je pense que la valeur culturelle d'une langue, c'est aussi important que les deux autres, si ce n'est plus que, enfin, ça dépend pour quelle personne et pour quelle raison on parle la langue, mais pour moi, **c'est peut-être même plus important que, par exemple, pour la valeur monétaire.** [...] **La valeur culturelle donne aussi une valeur identitaire.** [...]

(S12) Non, je pense que **la culture solidifie la langue.** Ça donne des points d'appui pour l'apprendre et pour vivre dans un environnement linguistique culturel. Je pense que **c'est plus utile que d'avoir quelque chose derrière.**

(S13) Non, moi, je pense justement que la valeur culturelle, elle joue énormément parce que ça donne de la visibilité, alors que **l'économie et tout ça, c'est pas quelque chose qui... ça joue forcément, mais ça donne moins de visibilité à une langue que la culture,** parce que la culture, **on en croise à tous les coins de rue** et que forcément qu'une langue qui est beaucoup utilisée dans le milieu culturel, on va tous devenir un peu familiers avec cette langue et on en aura tous au moins quelques notions, surtout si c'est utilisé dans plein de milieux culturels différents, parce que forcément qu'il y a certains milieux qui sont moins accessibles que d'autres à toute la population. Mais non, moi, je pense que le critère culturel, il est super important.

En fait, afin de confirmer si cette préférence pour la valeur culturelle se positionnait sur la valeur économique, nous avons proposé la question QC2 et, encore une fois contre nos attentes, la plupart des sujets ont reconnu qu'ils valoriseraient davantage une langue culturellement riche et attrayante dans ce sens qu'une langue avec des opportunités économiques. Sur l'ensemble des sujets, seuls quelques-uns, comme S6 ou S14, valorisent davantage la langue à opportunités économiques, précisément en raison de leur âge et de leur situation économique, tandis que les

autres préfèrent valoriser une langue culturellement riche et pour laquelle ils ressentent une attirance particulière, justifiant leur choix par des raisons sentimentales et de relations familiales ou par l'accès à des contenus culturels dans cette langue. Par ailleurs, des sujets comme S6 ou S9 mettent les deux critères sur le même plan, mais avec certaines différences : S6 valorise davantage le critère économique en raison de la situation économique et des opportunités de marché qu'une telle langue peut offrir, tandis que S9 soutient que la connaissance d'une langue peu présente sur le marché peut également s'avérer utile pour servir les gens dans cette langue et devenir un plus, liant ainsi valeur culturelle et valeur économique :

- (S6) En fait, ça dépend. **Je pense que je préférerais une langue qui soit plus riche économiquement et dans le monde du travail, mais avec quelques exceptions, dans le cas où on en revient vraiment dans cette idée identitaire.** Si c'est une langue qui est parlée près de chez moi ou par ma famille, à ce moment-là, elles prendront quasiment autant de valeur. [...] Maintenant, si c'est, par exemple, de l'alsacien, où je ne connais personne qui parle cette langue et j'en serai pas du tout en contact, pour moi, à ce moment-là, elle m'intéressera moins et je vais quand même plus me tourner vers une langue plus économique.
- (S7) Je pense que dans tous les cas, je... comment dire... au vu de mon parcours, moi, j'aime vraiment beaucoup apprendre les langues, que ce soit étrangères, régionales, etc. Je pense que même si, dans le monde du travail, je n'ai pas l'opportunité de parler une langue que j'aimerais apprendre dans... comment dire... dans mon environnement personnel, ça ne me dérangerait pas du tout, en fait. Je sais que, justement, ça me motive plus d'avoir plus d'opportunités d'apprendre la langue et de comprendre la langue grâce à des éléments culturels, **même si elle n'est pas... même si je n'aurai pas d'opportunité de travail là-dessus, parce que, dans tous les cas, j'aime... [...]** voir la langue en contexte et pouvoir avoir des éléments cinématographiques, des expositions de l'art, etc. Je trouve que ça permet, justement, de voir la langue dans son contexte et de comprendre le fonctionnement et pourquoi... comment dire... comment elle a évolué, cette langue.
- (S8) Je pense que si maintenant je devais apprendre une nouvelle langue, j'essayerais d'apprendre ma langue régionale. Donc là, pour le coup, ce serait plutôt une question **sentimentale et familiale. Mais sinon, ce serait plutôt une langue qui pourrait me servir professionnellement**, à part ma langue de ma région. Je pense que c'est quelque chose qui me servirait professionnellement vers quoi je me tournerais.
- (S9) Culturellement riche, parce que **même si c'est peu présent sur le marché du travail, il y a toujours possibilité, justement, si jamais une personne qui parle cette langue a besoin d'aide, il y a toujours possibilité que moi, par exemple, si je suis la personne qui parle cette autre langue, je peux aider.**
- (S14) À mon âge, j'ai 22 ans, je devrais répondre que les langues avec un intérêt plus économique m'intéresseraient plus, maintenant **je me réserve ma retraite après 60-65 ans le plaisir de découvrir de cultures peut-être moins... qui rapportent moins d'argent mais qui sont aussi toutes riches.**

Passant à des aspects plus centrés sur la culture en situation, nous nous intéressons dans QC3 à la conscience que les sujets ont de l'existence et de la présence des langues minoritaires dans les contextes culturels. Les domaines culturels tels que la littérature, la musique ou le cinéma fournissent des plateformes de représentation et de visibilité pour les langues minoritaires, mais dans le contexte monolingue hégémonique du français en France, ces langues sont sous-

représentées sur la scène culturelle française, où le français prédomine sur les autres langues.

Voici quelques-unes des réponses que nous avons reçues :

- (S5) Je pense pas. Je pense qu'il faut être plutôt né dedans, avoir un quelconque rapport familial, amical avec quelqu'un qui parle la langue, plutôt que... comment dire ? L'accès, il n'est pas facile, je pense, parce que **les langues minoritaires en France manquent globalement, je trouve, de ressources économiques pour avoir un bon enseignement qualitatif et pour pouvoir diffuser et promouvoir l'emploi et l'usage de la langue.**
- (S7) Je pense pas énormément parce que, en y réfléchissant, je crois que **j'ai jamais vu de littérature sur les langues régionales où il y en a très peu. Même des... je sais que, par exemple, pour les langues des Créoles d'outre-mer, ils ont des chaînes dans leur langue, en créole, mais seulement... en outre-mer**, en fait, c'est en métropole. **Lorsqu'on est en métropole, pour avoir accès à, par exemple, au créole réunionnais, au créole martiniquais, guadeloupéen, il faut faire des recherches ou ce genre de choses**, mais on n'a pas de chaîne de télévision pour ça ou d'émission de radio. Donc, je pense qu'elle n'est pas assez valorisée. Je pense que, par exemple... là, je pense à l'exemple de La Réunion, [...] pour les réunionnais en métropole, ils n'ont pas accès à autant de ressources culturelles, et même dans tout ce qui est littérature, je crois qu'il n'y a presque aucun livre dans des variations régionales ou dans des langues régionales.
- (S10) Oui, elles sont peu reconnues, je pense, mais **elles sont présentes, moins que le français standard.**
- (S11) Alors là, je ne pense pas que... Je ne sais pas, **j'ai vécu 21 ans en France. Je ne pense pas qu'en 21 ans en France, j'ai vu une seule œuvre littéraire ou cinématographique avec... Peut-être au cinéma, mais je me rappellerai. Je ne pourrai même pas te dire un nom d'un film.** J'ai dû en voir. Mais bon, peut-être... C'est peut-être du créole. J'ai dû voir du créole dans des films. Mais sinon, dans les livres, je n'ai jamais vu une seule variation du français dans des livres. Enfin, même le cinéma, je ne peux pas m'en rappeler, tu vois.
- (S13) Alors, pas assez, selon moi. Et je trouve que **ça dépend beaucoup des périodes et du type de médias culturels. Par exemple, nous, avant, en Provence, je sais qu'on avait beaucoup d'auteurs qui écrivaient sur la Provence, qui utilisaient des mots provençaux, ce qui n'est plus forcément toujours le cas.** Mais là où on a de la chance, entre guillemets, c'est que **le sud de la France est surreprésenté dans le milieu de la musique, avec le rap marseillais.** Et donc forcément que là, ça donne du rayonnement. Mais je trouve que oui, ça dépend vraiment des médias culturels et des époques.

Étant donné les remarques précédentes des sujets dans la question QC2 sur l'importance de l'aspect culturel dans la valorisation des langues, le fait que les langues minoritaires de France ne soient pas suffisamment représentées rend difficile leur reconnaissance au même titre que le français, comme nous l'ont fait remarquer plusieurs sujets, tels que S5, S7 ou S13, même si nous avons trouvé aussi, curieusement, un seul sujet, S10, défendant que ces langues sont en tout cas présentes. Il faut noter que, certes, dans le cas des langues de l'immigration et des créoles, elles ont une présence notoire dans la musique et le cinéma respectivement, mais comme l'affirme ce sujet, il s'agit d'une présence bien moindre que celle du français.

Ainsi, les différences de valorisation culturelle seraient directement liées aux différences de promotion, de publicité et de visibilité des contenus culturels dans ces langues minoritaires, ce qui, comme nous l'avons déjà vu, est contrôlé par les structures de pouvoir, ce qui explique l'hégémonie du français, langue nationale et valorisée dans le pays, dans ce type de contexte. C'est pourquoi nous avons demandé dans le QC4 si, de l'avis des sujets en tant que jeunes,

l'accès à ce type de contenus culturels avait été facile ou difficile pour eux, et nous avons obtenu des réponses telles que celles-ci :

- (S2) Non, je pense pas. Je pense qu'il y a des langues qui sont **vieillissantes** et qui disparaissent, malheureusement.
- (S6) je pense que rien que l'idée déjà de ne pas chercher à enseigner ou à apprendre la culture d'où on est, c'est **qu'il y a une volonté vraiment de nous empêcher d'y aller**. Et on ne s'est pas du tout mis en valeur dans le reste de la France aussi en général. On ne trouve pas de manière accessible cette culture-là et ces langues-là.
- (S10) Je pense qu'on peut avoir facilement accès à ces contenus-là, mais vu qu'il n'y a pas énormément de publicité, on n'en parle pas beaucoup, **il y a moins de volonté d'accès, donc on ne sait pas, mais je pense que ça reste accessible**.

Comme nous le pouvons observer, la plupart des sujets ont non seulement reconnu que l'accès à la culture des langues minoritaires était compliqué et difficile, mais beaucoup d'entre eux, comme dans le cas de S10 ou S11 dans leur réponse à QC3, ne pouvaient même pas se souvenir d'un seul contenu culturel ou artistique dans une langue minoritaire en France. De plus, des témoignages comme celui de S6, qui fait référence à l'inaccessibilité promue par les institutions éducatives à cette culture, montrent clairement que cette culture des langues minoritaires, et par conséquent sa valorisation, est contrôlée par des institutions et des structures de pouvoir qui, encore aujourd'hui, promeuvent le monolinguisme et une uniformité linguistique et culturelle qui est loin de la réalité française actuelle.

Cela nous amène à nous interroger sur des actions institutionnelles telles que l'inscription de l'article 75-1 de la constitution française (www1), que nous avons déjà qualifié, comme beaucoup d'autres auteurs et autrices (Trimaille & Vernet, 2021 ; Gasquet-Cyrus et al. 2012 ; Duchêne, 2012) d'idéalisante, subordonnante et mythologisante, mais qui inclut certaines langues régionales de France comme faisant partie du patrimoine culturel et historique du pays. En raison de cette dimension superficielle et non reconnue des langues, nous avons demandé à nos sujets si, selon cette définition, les langues régionales s'apparentaient davantage à une idée de patrimoine du passé en ruines à préserver, ou s'ils pouvaient réellement les considérer comme des outils de communication modernes à utiliser (QC5). Les réponses que nous avons reçues sont assez partagées, la plupart des sujets affirmant qu'en général, les langues minoritaires sont plus à l'image du passé et se retrouvent donc comme des objets de culture, mais toujours avec une valorisation négative liée à l'ancien. S6, par exemple, explique que cette patrimonialisation des langues est une façon de les laisser de côté et de ne pas les considérer comme de véritables objets de communication, raison pour laquelle S5 pense également qu'un investissement économique, qui apporte quelque chose de plus aux langues au-delà de leur considération culturelle, les rapprocherait d'une vision d'utilisation moderne et communicative. Dans le cas

des sujets S2 et S13, la question dépend du type de langue, de sorte que toutes les langues minoritaires en France ne semblent pas relever de cette définition. Nous avons déjà vu que les langues créoles sont plus liées à la modernité que les langues régionales, qui relèvent plus d'une folklorisation fétichisante (Gasquet-Cyrus et al., 2012 ; Duchêne, 2012). D'autres cas, comme les sujets S8 et S11, mentionnent à nouveau la transmission comme méthode de revitalisation de ces langues, non seulement comme méthode identitaire, mais aussi comme méthode de revitalisation culturelle. Enfin, le cas de S10 se distingue, qui est le seul à voir ces langues comme de véritables instruments de communication et à les considérer comme des langues modernes.

- (S2) C'est une réponse nulle que je vais te donner, mais j'ai envie de te dire un peu des deux et j'ai envie de te donner un exemple. C'est par exemple, je pense au créole, on parlait du créole. **Je sais qu'il y a toujours des pubs qui sont en créole pour les créoles. Donc, ce serait de la communication actuelle. Mais il y a certaines langues, comme j'ai dit, qui sont vieillissantes.** Donc, elles apparaissent plus au passé. Par exemple, je pensais au langage un peu celtique qu'on a dans le nord de la France. Ça, c'est clairement du passé. En **Bretagne**, la langue qui parle, plus personne ne la parle, si ce n'est les gens qui font, qui travaillent autour de justement le **folklore**.
- (S5) Alors, d'après moi, **l'emploi du terme patrimoine**, pour cette définition, je l'aime vraiment pas beaucoup, parce que **ça donne vraiment l'image et ça renforce l'idée que les langues régionales, c'est quelque chose du passé**, étant donné que quelque chose qui fait partie du patrimoine, c'est quelque chose qui vient du passé, auquel on a rendu hommage, on l'a converti en patrimoine. Donc, ça sous-entend que les langues régionales ne nécessitent pas de financement, d'aide économique, parce que c'est quelque chose de patrimonial et donc quelque chose du passé, dont on n'en a pas besoin à l'heure actuelle, alors qu'à mes yeux, ce n'est pas le cas. **Si on veut protéger la diversité linguistique de la France, il faut investir économiquement, mais pas toutes les politiques le font.**
- (S6) Alors, moi, je pense que ça fait partie du passé et qu'il faut le préserver. Mais des instruments de la communication ? En tout cas, je pense que quand on considère, qu'on reconnaît en France que les langues **font partie du patrimoine, c'est un peu une manière de les mettre de côté**. De dire oui, on sait qu'elles existent, mais **ce n'est pas pour autant qu'on va les mettre en valeur**. Et qu'effectivement, on devrait dans le futur chercher à revaloriser quand même ces langues de différentes manières.
- (S8) [...] maintenant, il faut les **réanimer**, et peut-être dans un futur plus ou moins proche, qu'elles puissent **devenir des moyens de communication** qui peuvent servir aux jeunes et aux moins jeunes dans la vie de tous les jours.
- (S10) Je pense que ça reste assez **actuel et moderne**.
- (S11) Pour moi, c'est plus des **vestiges du passé**. Pour le moment, on a voulu les effacer. Je pense qu'ils ont plutôt bien réussi, malheureusement. Je pense que c'est dommage qu'on n'ait pas conservé peut-être un peu plus, même s'il y a encore, évidemment... Si on se balade dans la France, on entend encore ces dialectes par certaines personnes. Mais je veux dire, dans le futur, a priori, on n'enseigne plus les langues. Je veux dire, ils sont de moins en moins transmises, parce que c'est de moins en moins l'intérêt chez les jeunes. Je pense que dans le futur, on n'entendra plus du tout ces langues.
- (S13) Alors, si on se base sur le positionnement de l'État, je pense que c'est quelque chose qui est très associé au passé. Oui, mais parce que historiquement, la France a fait en sorte que les langues minoritaires deviennent minoritaires. **On passe à un second plan pour créer une unité nationale autour d'une seule et même langue.** [...]

*D'accord. Donc, vous diriez que cette image officielle de l'État est aussi installée dans les visions et les opinions des gens, ou que la réalité est différente ?*

Je pense que **ça dépend un peu de chacun et je pense que ça dépend des régions**. Si on prend l'exemple de la Bretagne, on ne peut pas dire qu'en Bretagne, les gens ne soient pas éveillés au breton. C'est une région où, identitairement parlant, le breton est super important, comme en Corse avec le corse. Mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions.

Très proches des questions culturelles de la valeur des langues, nous trouvons également des aspects de nature géographique (comme Chan, 2016, l'indique également dans son index), puisque la présence et la valorisation de la culture sont souvent associées à l'espace où elle se développe et à l'image que l'on se fait de cet espace. Comme nous l'avons vu dans notre revue littéraire, la ruralité constitue non seulement un simple espace géographique où certaines variétés et langues minoritaires sont parlées en France, mais elle véhicule également un imaginaire chargé de certains stéréotypes qui affectent la perception de ces parlers (Mathieu, 2025 ; Zufferey & Moeschler, 2021 ; Danos 2019 ; Bulot, 2007 ; Le Berre, 1985). La campagne a deux types de perceptions en ce qui concerne la culture. La première a été abordée dans la question QC6, puisque l'environnement rural est un espace associé à une charge culturelle très importante, pleine de traditions très riches, mais qui renvoient aussi à des idées plus négatives que nous avons déjà vues mentionnées, comme l'ancienneté, la vieillesse, ce qui semble rustre, etc (Mathieu, 2025 ; Danos, 2019 ; Costumero, 2015). Nous avons donc voulu voir si cette vision de la campagne riche en traditions existait encore chez les jeunes ou si cette image suscitait davantage de rejet chez eux.

Beaucoup de sujets, comme dans le cas de S1, S8 ou S11, ont reconnu qu'il y avait un sentiment de rejet à cause de l'association de ces langues avec la vieillesse des personnes qui les parlent, ce qui n'est certainement pas très attirant pour un groupe de jeunes. En plus, compte tenu du manque de transmission de ces langues et du vieillissement de la population dans les campagnes françaises, ce type de réaction nous semble raisonnée. S8 mentionne le fait que les personnes âgées et rurales sont des personnes associées à une culture très fermée, voire peu ouverte d'esprit, ce qui provoque encore plus de rejet, tandis que S11 fait un commentaire très intéressant sur le fait que ce fait peut susciter la curiosité des visiteurs en France :

(S1) C'est plutôt quelque chose qui va susciter le rejet dans le sens où on a cette impression que c'est **quelque chose qui appartient plutôt aux personnes âgées**, ou du moins, la représentation qu'on en a, c'est plutôt des vieilles personnes qui vont communiquer, **donc c'est plutôt du rejet**.

(S8) Je pense que les gens auraient plus tendance à le rejeter **si on dit quelqu'un qui vient d'une grande ville**, etc., qui a vécu avec du français standardisé, etc. Je pense que **ce serait plutôt des gens qui le rejetteraient**, qui ne seraient pas hyper ouverts, **qui le considèrent comme quelque chose de rural, du folklore**, au final.

(S11) Alors, je pense que pour **les Français qui ne parlent pas ces langues, je pense que c'est plus du rejet**. La plupart du temps, c'est plus... « Oh là là, moi je parle le français, toi tu parles quelle langue ? » Et je pense que quand **c'est des étrangers, du coup, pas des Français natifs, ils trouvent ça plus attrayant**, parce qu'ils se disent « Ah bah tiens, moi j'ai toujours entendu le français comme celui de Paris, peut-être que c'était pas leur goût, peut-être que c'était... Ah, le

français, c'est toujours comme ça, c'est **ennuyant** ». Et d'entendre justement une autre variété du français, ils pourraient se dire « Ah, là, je préfère. Là, le français, comme ça, **il sonne beaucoup mieux** ».

L'utilisation du terme curiosité dénote ici une valeur plutôt superficielle et pas vraiment reconnue, bien qu'il puisse aussi, pour d'autres sujets comme S13, représenter quelque chose d'attrayant même sans être étranger ou non familiarisé avec ce type de parlars. La ruralité peut également être considérée par certains jeunes comme S6 ou S7 comme un facteur de valorisation, bien qu'ils admettent que ce n'est pas l'opinion générale. Il est intéressant de noter que dans le cas de S9, l'utilisation du mot « pouvoir », qui nous a semblé très frappante, car nous ne nous attendrions pas à ce qu'une langue perçue comme rurale soit considérée comme une langue puissante par une personne jeune, associant ainsi les critères culturels et la ruralité au pouvoir, qu'il soit culturel ou économique.

(S6) Pour moi, ça rapporte quelque chose en plus. C'est attrayant parce que **ça renvoie vraiment à cette idée, parce qu'il y a cette idée quand même dans la ruralité de communauté**. Et quand on parle de ces langues-là, ça renvoie à toute une culture, à tout un univers aussi. Mais je pense quand même qu'elles n'ont pas toutes la même valeur et le même statut. Et une langue qui va renvoyer à une culture ne sera pas considérée aussi bien qu'une autre langue qui va renvoyer à une autre culture. Oui, c'est vrai, parce que **le monde rural, malgré la tradition, la culture qui puisse y exister, c'est aussi un environnement où l'offre culturelle et éducative est souvent limitée**.

(S7) Pour moi c'est plutôt attrayant parce que justement je trouve que ça... comment dire... **les spécialités de chaque région** et je trouve que le fait que ce soit toujours présent à la campagne, ça prouve que justement on garde ces éléments spécifiques au français.

(S9) Non, je trouve que, justement, le fait qu'il y ait des traditions associées à cette langue, ça confère un peu plus de **pouvoir**.

(S13) Non, pour moi, ça ne suscite pas du rejet. De l'attrait, c'est fort. De la curiosité, je pense, plutôt. Oui, **je pense que c'est plus de la curiosité que de l'attrait**.

La deuxième perception que nous pouvons trouver sur la campagne et la ruralité par rapport à la culture est le fait que ces espaces tendent à être associés à un manque d'activités culturelles et d'éducation parmi la population rurale, ce qui signifie que, d'une part, comme il n'y a pas d'activité culturelle dans les langues minoritaires, il n'y a pas d'intérêt à les apprendre ou à les transmettre, et d'autre part, qu'une personne qui parle ce type de langue est perçue comme une personne peu éduquée. Ainsi, plusieurs réponses à la question QC7 montrent que cette association perdure chez les jeunes, plus motivés par les grandes villes et leur offre culturelle :

(S5) Je pense que oui, une partie de la jeunesse l'associe toujours, l'associe toujours au monde rural à quelque chose de **rustre, limité, peu éduqué**. Oui, je pense que c'est vrai.

(S6) Je pense que pour eux, l'idée de langue rurale, **ça renvoie vraiment à cette idée de personnes dans leur petite campagne qui n'ont pas forcément accès au reste**. Est-ce que ça renvoie qu'à ça ? Je ne sais pas. Mais en tout cas, je pense qu'il y a une grosse part quand même de cette idée-là que ces langues-là parlées renvoient quand même à des personnes qui ont moins accès à la culture. Parce qu'il y avait l'idée d'eux, elles ne parlent pas français, bien sûr que si, mais au lieu de se dire que c'est des personnes qui ont quand même plusieurs langues, qui connaissent

plusieurs langues, qui connaissent le français et puis toutes ces langues rurales-là, ça renvoie plutôt à des personnes qui ne savent pas.

(S8) Oui, je pense du coup que c'est quelque chose qu'on associe à un petit village quelque part, perdu dans les montagnes ou dans la campagne, **qui n'apporte pas beaucoup de choses**.

(S11) Je pense que même chez les jeunes, quand on parle de langue minoritaire, on associe toujours ça à... « **Ah, c'est quoi ce bouseux-là ? Il n'est pas allé à l'école ou quoi, celui-là ?** » Je pense qu'on en parle toujours comme ça, même chez les jeunes.

En outre, il faut rappeler que l'enseignement en français en France est hégémonique, donc cette association du monde rural à un manque de culture est souvent erronée et souvent motivée par le discours hégémonique promu par les structures de pouvoir sur les langues minoritaires qui montrent ces langues comme des langues à une culture restreinte. C'est ce qu'exprime, par exemple, S10 dans sa réponse :

(S10) Je pense de moins en moins, parce qu'on se rend de plus en plus compte **qu'il y a une volonté de centralisation aussi de toute l'offre éducative et culturelle dans les grandes villes, et en même temps, on voit de plus en plus que les langues minoritaires**, mais qui sont quand même majoritaires chez les langues minoritaires, **elles arrivent à plus prendre de la place aussi dans les villes**. Je pense notamment, par exemple, aux bretons ou à l'occitan, qui prennent de plus en plus de place, même dans les établissements scolaires, etc. des grandes villes. Donc, je pense que c'est en train de tourner un petit peu.

Pourtant, l'espace rural n'est pas le seul où l'on trouve des langues minoritaires. Comme nous l'avons déjà dit, les langues de la migration et les langues d'outre-mer sont plus présentes dans les périphéries des grandes villes françaises, ainsi que dans les sociolectes urbains dont l'un de nos sujets a également parlé avant. De plus, dans certains grands centres urbains français, comme Marseille, Strasbourg ou Toulouse, nous pouvons trouver un usage fréquent des langues régionales, que ce soit sur des affiches bilingues ou dans les transports en commun, à l'écrit comme à l'oral. Les langues minoritaires en France occupent donc aussi l'espace urbain. Mais étant donné que la langue prédominante reste le français, nous nous demandons (QC8) si la présence limitée de ces langues les rapproche vraiment de cette image plus attrayante de la modernité ou si elles restent dans cette vision paternaliste et historiciste qui les considère comme un vestige du passé à préserver en tant que patrimoine.

Les réponses à cette question sont très partagées. Nous trouvons des personnes qui estiment qu'il s'agit des actions plus patrimoniales et superficielles, comme les sujets S2 ou S3 :

(S2) Non, c'est plus dans la dimension de la deuxième, celle de préservation du **patrimoine**.

(S3) J'imagine que les **enfants**, quand ils voient les panneaux écrits en différentes langues, peuvent **poser des questions à leurs parents et apprendre davantage sur ces langues**. J'estime que c'est une bonne chose, mais je pense qu'on devrait faire plus de choses.

*Vous l'estimez comme une action superficielle, pour ainsi dire ?*

Un peu, oui.

Mais il y a aussi d'autres qui croient vraiment que, bien qu'insuffisante, elle contribue dans une large mesure à moderniser l'image de ces langues et à leur donner plus de visibilité et de valeur, démontrant qu'une image urbaine a une plus grande valeur sociale pour les langues qu'une image plus rurale.

(S5) Je pense que **ça l'approche du contemporain, ça la rend visible aux yeux de tout le monde et ça l'éloigne de ce côté ancien campagnard rural**. Après, à mes yeux, est-ce que c'est la bonne et unique manière de le faire ? Je ne sais pas. Est-ce que c'est juste peut-être simplement une manière de rendre un petit peu la vie un peu plus **folklorique**, un petit peu plus tradition, inventée, disons ?

(S6) [...] de voir, par exemple, de l'Occitan à Toulouse, ça fait du bien parce que c'est dans une grande ville et **ce n'est pas forcément que dans ce petit village perdu au fin fond de l'Occitanie**. Donc oui, c'est important pour conduire les langues, c'est un bon moyen.

Effectivement, les mesures prises par les institutions pour ajouter ce caractère patrimonial et promouvoir une certaine présence des langues minoritaires, et plus particulièrement des langues régionales, bien qu'elles contribuent à rapprocher ces langues des espaces urbains et à les valoriser, ces actions impliquent aussi une vision fétichiste de ces langues, puisqu'elles ne favorisent pas non plus une revitalisation effective de ces langues, de sorte que les deux visions sont valables. En d'autres termes, les deux perceptions de ces mesures sont réelles et l'une n'exclut pas nécessairement l'autre. Ainsi, des sujets comme S8, S10 ou S11 ont donné des réponses plus situées au milieu des deux idées :

(S8) Je pense que l'idée effectivement de mettre dans les villes ces langues écrites là pour le coup, dans le cas de Marseille, écrites en provençal, **c'est l'idée à la fois de préserver cette tradition de ces langues-là et à la fois de les rendre vraiment accessibles** et de montrer vraiment que pour moi les langues font quand même un gros part culturel. Donc **il y a une idée de tradition et une idée à la fois de modernisation** et de dire qu'effectivement on peut les lire, on peut encore les trouver, c'est des langues qui sont encore parlées et donc peut-être les rendre plus accessibles.

(S10) Moi, je pense un peu les deux, mais quand même, ça les remodernise aussi. Je pense que ça donne justement cette **image de tradition du passé, mais qu'on essaie de remoderniser**.

(S11) Je pense que c'est un entre-deux. C'est toujours quand même dans le passé, mais je trouve que c'est sur la bonne voie de commencer justement à mettre des panneaux bilingues, etc., de les remettre le plus d'endroits où on le peut et il ne faut pas que la transition soit non plus choquante et que d'un seul coup, on le mette partout et dire « apprenez la langue », ça va faire une sorte de **discrimination positive** en mode « la langue, on l'a oubliée, ça nous a fait de la peine, on regrette, maintenant on la remet directement et tout le monde doit l'apprendre ». Donc je pense que le faire de manière un petit peu plus subtile au fil du temps comme ça, commencer par mettre des panneaux bilingues pour que les gens s'habituent un petit peu, je pense que c'est une bonne chose.

Finalement, dans nos entretiens, nous avons également posé des questions sur la capacité des langues minoritaires à voyager en termes de valorisation, un critère qui était également présent dans l'indice de Chan, 2016 et que nous considérons comme important pour définir la valeur sociale des langues. La capacité à voyager est liée à l'accès à la culture, et dans le contexte mondial actuel, nous avons demandé (QC9) si une langue qui permet de voyager à l'échelle internationale, en permettant l'accès à plus de cultures différentes, était plus attractive qu'une

langue plus locale qui pourrait donner accès à des cultures plus niches, mais plus proches de celle d'un Français. Il semble que les réponses donnent un fort avantage aux langues internationales, de sorte que, comme pour le critère économique, le facteur international affecte également l'attrait et la valorisation culturelle des langues dans ce sens :

(S6) [la langue française] elle est plus importante et **il y a plus d'intérêt à la connaître dans ce cadre-là qu'une langue plutôt minoritaire qui ne va pas permettre de communiquer** avec les autres.

(S8) Non, je pense que **les gens vont plutôt se tourner vers des langues qui permettent de voyager**. [...] Donc oui, je pense que les gens tendront plutôt à aller vers des langues qui permettent de voyager plutôt qu'une langue régionale dans un coin.

(S13) Oui, je pense qu'une langue locale, c'est très intéressant, mais en fait, ça dépend du type de voyage qu'on veut faire. Je pense que d'apprendre une langue locale, **c'est super intéressant quand on souhaite vraiment se plonger dans la culture**, et peut-être quand on reste plus longtemps à un endroit. C'est sûr que si on prend l'exemple de voyager en France, quelqu'un qui veut venir voyager en France, c'est plus intéressant pour lui d'apprendre le français d'abord, et après, si cette personne veut s'installer à un endroit, pourquoi pas d'apprendre la langue locale.

En guise de conclusion pour notre analyse du troisième critère de la valeur sociale des langues à partir de nos entretiens, nous pouvons déterminer que les facteurs culturels semblent, non seulement avoir un impact majeur sur les opinions des jeunes concernant les langues en comparaison avec d'autres critères tels que l'économie ou l'identité, mais constituer les facteurs et les critères les plus influents au sein de ce groupe social lorsqu'il s'agit de donner de la valeur aux langues. Cependant, notre analyse nous amène également à penser que l'imposition de ce critère aux autres pourrait être influencée par une possible vision fétichiste inconsciente de ces sujets à l'égard des langues minoritaires. En effet, les témoignages affirment que cette vision s'est imposée depuis quelques années dans les institutions de pouvoir et que cette vision et valorisation réduite au culturel se sont reproduites sur la vision de la société française en général. Certes, la culture est un facteur de valorisation d'une langue, mais l'accès à la culture de ces langues minoritaires est non seulement difficile, mais aussi associé à des images peu attractives, notamment pour les jeunes, plus attirés par la modernité, l'emploi, la diversité, et moins par les langues associées à l'image de la campagne, de l'intolérance ou du peu de ressources et d'opportunités d'emploi, confirmant ainsi nos hypothèses.

Toutefois, bien que l'importance du critère culturel dans notre échantillon puisse être influencée par la folklorisation et la fétichisation des langues minoritaires en France, cela suggère également que la vision des langues chez les jeunes n'est pas la même que la vision capitaliste qui prévaut dans les théories et la société, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'un changement des attitudes linguistiques à l'avenir si les mesures appropriées sont prises pour revitaliser et revaloriser ces langues. En tout cas, il est clair qu'une étude avec un échantillon beaucoup plus

grand et avec beaucoup plus de ressources serait nécessaire pour pouvoir tester cela de manière plus fiable.

#### 6.2.4. Le critère prédominant chez les jeunes

Après avoir discuté de ces trois critères de la valeur sociale des langues tout au long des entretiens, nous avons décidé de poser quelques questions finales afin de voir quelle attitude et quels critères guidaient nos jeunes sujets. Ainsi, après leur avoir laissé un temps de réflexion et leur avoir permis de donner leur avis sur les enjeux économiques, identitaires et culturels des langues minoritaires, nous avons décidé, dans la question QF1, de demander à nos sujets quel était, selon eux, le critère qui les influençait le plus lorsqu'il s'agissait de valoriser les langues, non seulement les langues minoritaires de France, mais les langues en général.

Sujet	Critère économique	Critère identitaire	Critère culturel
S1			X
S2			X
S3		~	X
S4		~	X
S5			X
S6	X		~
S7		X	
S8		X	
S9			X
S10			X
S11		X	
S12		~	X
S13			X
S14	X	~	

Tableau 12 - Critère de valorisation prédominant de chaque sujet

**Légende :**

X = Premier choix des sujets.

~ = Deuxième choix, mais presque aussi important pour le sujet que le premier choix.

Comme nous pouvons observer dans le Tableau 12, en suivant la même ligne que les résultats obtenus et les commentaires des sujets, nous constatons que le critère culturel s'est imposé comme le critère de valeur sociale le plus décisif, avec 9 sujets sur 14 qui l'ont indiqué comme le plus important à leurs yeux, et avec un sujet de plus qui l'a qualifié comme étant presque aussi important que son premier choix. Vient ensuite le critère identitaire, considéré comme le plus important par seulement 3 sujets sur 14, bien que dans de nombreuses réponses, plusieurs sujets l'aient identifié comme un critère de valeur important, même s'il n'était pas leur premier choix, et que 4 autres sujets l'aient classé en deuxième position. Enfin, contre notre hypothèse selon laquelle le critère économique serait le plus influent, il a été considéré comme le moins influent dans l'évaluation des langues pour les sujets, avec seulement 2 sujets l'ayant indiqué comme le plus important et aucun autre ne l'ayant considéré comme leur second choix.

Pour terminer, afin de vérifier leur attitude et leur intention réelle de valoriser les langues minoritaires en particulier, nous avons demandé à nos sujets (QF2) s'ils envisageraient réellement d'apprendre une langue minoritaire à un moment ou à un autre de leur vie. Certains sujets ont répondu de manière réaliste en reconnaissant que l'apprentissage d'une langue minoritaire ne faisait pas partie de leurs priorités et qu'ils préféreraient apprendre d'autres langues. Dans le cas de S1, on constate une fois de plus que l'absence de relation culturelle avec la langue entraîne un certain rejet de vouloir apprendre une de ces langues, montrant une fois de plus le poids des critères culturels.

(S1) Oui, je dirais plutôt non, parce que je n'ai pas forcément d'attache culturelle qui me permettrait de le faire, et vis-à-vis des priorités, je pense qu'on peut avoir, ce n'est peut-être pas là où j'irais premièrement, **du fait de l'absence que j'ai eue étant jeune, par exemple, de ces langues, ou que je n'habite pas forcément dans des régions où elles sont très représentées, très importantes.** Donc, ça ne me semblerait pas être une perte de temps, mais en tout cas, **je n'arriverais pas à faire du lien avec ce que j'envisage plus tard.**

(S2) En vrai, je dis non, mais je ne sais pas. Mais en tout cas, **dans la liste des langues que j'ai à apprendre, il n'y a honnêtement pas de langue minoritaire française dans la liste.**

En revanche, d'autres sujets ont répondu positivement à l'idée de vouloir apprendre une langue minoritaire, même si chez beaucoup d'entre eux on ne voit qu'une intention motivée par le fait qu'il s'agit de la langue de leur région, et ils sont un peu plus hésitants quant à l'apprentissage d'autres langues minoritaires en France. Ainsi, ici encore, nous voyons l'importance des critères culturels dans l'évaluation de la valeur de l'apprentissage d'une langue minoritaire :

(S3) Oui, c'est déjà dans ma tête depuis pas mal d'années. **Je cherche encore les ressources** pour pouvoir l'apprendre, **mais c'est mon but de pouvoir l'apprendre ces prochaines années.**

(S6) Mais avec plaisir. **J'ai débuté,** j'en reviens toujours au provençal, qui est ma plus grande déception de ne pas le parler, mais j'adorerais. J'adorerais apprendre une langue minoritaire de France, mais complètement.

(S8) Oui, du coup, oui, **mais juste parce que c'est ma langue régionale**. Je ne suis pas sûre que j'apprendrais l'occitan ou le breton.

(S12) J'aimerais bien, mais **c'est pas ma prochaine priorité**. En fait, parce que je fais des études linguistiques, j'ai plus fait des recherches sur les langues. Et j'ai l'impression qu'on a pas parlé de Bretagne. Et j'aimerais pas apprendre le breton, parce que ça a dû être parlé dans ma famille à un moment, et ça n'est plus. Mon grand-père ne parlait pas le breton, mon arrière-grand-père ne parlait pas le breton. S'il y avait du breton, c'était le breton.

Bien que les résultats analysés dans cette partie soient révélateurs, nous estimons nécessaire de les discuter afin de réfléchir à la construction de la valeur sociale et au rôle des critères qui la composent, ainsi que pour pouvoir répondre de manière plus claire aux hypothèses que nous avons annoncées précédemment.

## 7. Discussion des résultats

Grâce à notre analyse mixte, nous avons réussi à recueillir des résultats qui montrent clairement que, comme nous l'avions prévu, bien que les théories existantes sur la valeur sociale et les jugements de valeur à l'égard des langues minoritaires soient soumises à la dynamique et aux relations établies entre le capital linguistique, les structures de pouvoir, les identités et le capital culturel, la situation actuelle des jeunes générations, en particulier dans le cas de la France, diffère sur des points clés parce que les locuteurs vivent dans un contexte linguistique, social et économique qui est certainement différent de celui exposé dans la plupart des théories les plus modernes. Cela ne veut pas dire que ces théories présentées ne soient pas applicables aux cas actuels, puisque, d'une part, ces dynamiques continuent à se perpétuer et exercent une énorme influence sur les attitudes linguistiques et les jugements de valeur des locuteurs, et d'autre part, la taille limitée de l'échantillon avec lequel nous avons travaillé ne nous permet pas de donner un résultat fiable et généralisé pour la situation de l'ensemble de la jeune population française par rapport à cette question. Néanmoins, il nous permet d'établir une série de tendances probables sur la valorisation des langues minoritaires en France, que nous exposerons ci-dessous.

Les résultats de notre analyse quantitative, obtenus au moyen de notre test à la technique du *matched-guise*, nous ont permis de connaître comment nos sujets jugent les langues minoritaires. Nous avons pu constater que, d'une manière générale, les jugements de valeur suivaient les lignes établies par toute la littérature révisée : nous voyons une valorisation et une valorisation plus positive de la variété parisienne et standard du français, jugée comme une langue économiquement forte, utile, moderne, liée à l'identité française, propres des locuteurs éduqués et culte, ce qui semble être le contraire chez le reste des langues. Nos graphiques

indiquent donc que les variétés dialectales du français ont une valeur sociale très négative, moins valorisée que les langues régionales qui, dans certains cas, réparties sur les trois critères, sont valorisées dans une certaine mesure, mais toujours moins que le français standard. En ce qui concerne les langues d'outre-mer, il a été porté à notre attention que ces langues ne soient pas considérées comme des langues étrangères et que, étant donné que les langues créoles sont très proches du français d'un point de vue oral, les sujets les associent davantage à une identité plus française que ce que nous ne le pensions. Quant aux langues de l'immigration, bien qu'elles partagent avec les langues d'outre-mer l'évaluation positive liée à la modernité et à l'espace urbain, nous trouvons des évaluations plus divisées, surtout en ce qui concerne la culture et la modernité. De manière contraire à nos attentes et nos hypothèses, ces dernières sont également plus proches de l'identité française que nous ne le pensions, car les gens associent souvent les accents tels que l'accent africain de notre audio à une idée plus étrangère qu'autochtone, bien que cela montre également la forte présence de ces accents et de ces langues de migration dans le paysage français d'aujourd'hui et dans la nouvelle réalité de la mondialisation.

De plus, nous avons également remarqué que les dévalorisations des langues ne semblent pas varier tant en fonction de quelle langue on est en train de juger, mais la dévaluation semble varier plus en fonction du critère dont il s'agit, de sorte qu'une langue peut être valorisée selon un critère, mais dévalorisée dans les deux autres, ne suivant pas ainsi une valorisation complètement positive ou négative.

Cette analyse quantitative a été complétée par notre analyse qualitative. Grâce aux témoignages des jeunes qui ont participé à notre recherche, nous avons pu étudier et répondre à notre problématique de savoir quels critères définissent réellement la valeur des langues et, surtout, quelle importance et dans quelle mesure chacun des critères définissant la valeur sociale affecte la valorisation des langues minoritaires. Ainsi, grâce à ces précieuses données, nous pouvons reprendre nos hypothèses afin de pouvoir y répondre clairement et présenter nos résultats de manière contrastive.

- **H1** : Le critère économique sera à nouveau, non seulement le plus important, mais il aura encore plus de poids dans la caractérisation de la valeur sociale des langues.

Notre première hypothèse (H1) indiquait que le critère économique avait le plus grand impact sur la valorisation des langues. Les réponses de nos sujets montrent que les phénomènes de grande importance dans la mondialisation économique actuelle, comme le facteur international

des langues, ont un poids important lorsqu'il s'agit de valoriser plus positivement les langues internationales que les langues minoritaires, qui sont perçues comme des langues à très faible capital linguistique sur le marché. Cependant, nous avons également vu que cela ne s'applique pas à toutes les langues internationales, car les stéréotypes et autres types d'associations liés principalement à des critères culturels et identitaires font que certaines langues, malgré une présence internationale significative, ne soient pas valorisées de la même manière que d'autres.

En outre, les aspects culturels tels que les accents étrangers ou non standard peuvent avoir un impact négatif sur l'accès à l'emploi en France, bien que ce ne soit pas aussi grave dans le cas de certaines langues comme l'anglais, où la capacité de communication est plus importante que la considération culturelle des accents, de sorte que sur le marché du travail français, il y a une plus grande tendance à valoriser les langues hégémoniques sur le plan économique. Les langues minoritaires, et en particulier les langues issues des contextes migratoires, sont fortement influencées par le facteur économique. En tout cas, l'hypothèse H1 ne peut être considérée comme valide, car elle ne s'est pas révélée plus importante que les deux autres critères de manière aussi imposante pour la plupart des sujets. Seuls quelques-uns ont reconnu l'importance du pouvoir économique des langues dans la définition de la valeur sociale d'une langue et, bien qu'ayant reconnu son influence, la majorité des sujets ont perçu les deux autres critères comme plus influents, de sorte que notre première hypothèse a été en partie contrariée.

- **H2** : La transmission, la présence et l'utilisation des langues dans l'environnement linguistique au cours des contextes d'utilisation privés et publics du sujet définiront l'importance du critère identitaire dans la valorisation d'une langue.

La deuxième hypothèse (H2) a été par contre confirmée par nos entretiens. La transmission de la langue, ainsi que l'utilisation dans les sphères privée et publique, ont dans une large mesure déterminé la vision et la valeur que nos sujets accordent aux langues minoritaires. Les quelques personnes qui ont reçu une forme de transmission des langues minoritaires ont reconnu avoir une relation familiale sentimentale et s'identifier à ces langues, leur accordant ainsi une valeur particulière, tandis que celles qui ne l'ont pas reçue ont montré des signes indiquant que, si elles l'avaient reçue, elles accorderaient une plus grande valeur sociale à ces langues que celles qui ne les parlent pas. Ceci est particulièrement visible et reconnu dans le cas des sujets issus de l'immigration dans leur famille et leur environnement proche, l'un d'entre eux ayant même déclaré que sa langue familiale avait encore plus de valeur que le français, qui était sa langue

maternelle, de sorte que l'on peut constater le rôle de la transmission dans le critère identitaire de la valeur sociale.

Ces réponses confirment ainsi notre hypothèse selon laquelle le rôle de la transmission a un impact crucial sur la valeur sociale des langues minoritaires et sur la perception de ces langues dans la société, ainsi que sur la définition de l'identité et l'utilisation de la langue en tant que symbole identitaire et capital culturel. Dans le contexte français, la transmission empêchée depuis des siècles tant par les institutions et les structures de pouvoir que par les individus eux-mêmes, qui tentent de se rapprocher le plus possible du français standard pour des raisons de statut, explique la faible valeur sociale des langues minoritaires, dans l'ensemble de la société française, qui reste figée dans une vision monolingue et dans une identité centralisée dans laquelle la seule langue de la République est le français. Toutefois, les réponses des jeunes en termes de perception de l'identité française et de son rapport au multilinguisme semblent beaucoup plus positives que ce à quoi nous nous attendions, de sorte qu'une revitalisation de ces langues, même si elle est confrontée à des défis majeurs, semble encore possible.

- **H3** : Dans le cas des langues et des variétés régionales de la métropole, leur utilisation ou leur présence restera liée à la ruralité, au manque de perspectives d'emploi et au manque d'éducation, ce qui les dévalorisera.

Nous avons également pu confirmer notre troisième hypothèse (H3), puisque la plupart des langues régionales et des variétés non standard du français étaient encore très associées à l'image rurale, mais non pas du point de vue de la valorisation culturelle et de la tradition réellement reconnue, mais du point de vue de la ruralité en tant que milieu ancien, fermé d'esprit, et avec peu d'accès à la culture et à l'éducation. Le peu d'accès que nos sujets ont montré aux contenus culturels de ces langues implique également qu'elles sont associées à la conception d'un vestige du passé qu'il faut essayer de préserver, mais qui est toujours laissé de côté et qui n'a qu'une valeur sociale superficielle, de sorte que des mesures telles que la présence de certaines langues dans les centres urbains importants du pays sont considérées comme insuffisantes pour parvenir à une véritable valorisation de ces langues.

- **H4** : Le critère culturel perdra de l'importance, notamment au profit du critère économique, dû à la vision fétichisée largement répandue des langues minoritaires en tant qu'héritage culturel, mais pas en tant qu'avantage réel sur le plan de l'emploi ou de l'économie.

Enfin, nous avons notre quatrième hypothèse, qui a été réfutée par les données que nous avons recueillies. La raison de développer une hypothèse qui lie spécifiquement le critère économique au critère culturel a été justifiée par le manque d'accès culturel et de promotion des langues minoritaires en France, ce qui favorise la valorisation du critère économique par rapport au critère culturel, qui est complètement dominé par la langue française dans sa variété standard. Les résultats ont montré que nos jeunes sujets valorisaient beaucoup plus les langues sur la base de critères culturels, car beaucoup d'entre eux estimaient que la culture était ce qui consolidait réellement une langue. En outre, les opportunités économiques n'entraient pas dans les priorités de beaucoup de ces sujets lorsqu'ils choisissaient une nouvelle langue ou évaluaient et jugeaient les langues sur la base de ces questions. Néanmoins, il nous semble que les hypothèses H1 et H4 doivent être approfondies, car de nouvelles questions sont apparues qui n'avaient pas été soulevées jusqu'à l'obtention des résultats finaux. En effet, nous sommes conscients que l'échantillon de la population jeune recueilli est sans doute trop petit et ne peut donner un résultat suffisamment représentatif pour démontrer que le critère culturel est prédominant parmi les trois critères à l'échelle générale. En outre, le fait que la valeur culturelle soit prédominante lorsque l'on parle de langues minoritaires pourrait être un signe que la jeune population considère ces langues comme des objets essentiellement culturels, et non comme des objets de communication et d'utilisation réelle dans des espaces qui, traditionnellement, ont été des espaces de prestige pour les langues, tels que les institutions ou l'économie. Bien que nous ne soutenions pas dans ce travail l'idée que les langues sont valorisées uniquement sur la base d'un critère fonctionnel de communication, et encore moins sur la base de leur utilisation exclusive sur le marché ou de leur capitalisation, nous devons reconnaître que si ces langues, dans leur contexte minoritaire et minorisé, occupaient également ces espaces, leur valeur sociale serait très probablement beaucoup plus importante, voire aussi importante que celle du français.

En tout état de cause, les résultats présentés ici montrent que le critère économique n'est pas le plus influent des trois et que c'est plutôt le critère culturel qui l'emporte dans l'échantillon collecté. Ceci peut être considéré comme positif, car la valeur d'une langue n'est certainement pas exclusivement constituée de sa valeur sur le marché linguistique dont parlait Bourdieu, mais il y a d'autres éléments à prendre en compte, et c'est par la promotion égale de tous ces éléments que l'on parvient à une véritable valeur sociale positive des langues, même en situation minoritaire.

## 8. Conclusions

Tout au long de cette étude, nous avons tenté d'identifier les jugements de valeur sur les langues minoritaires dans le contexte de la jeunesse française afin de dégager des tendances dans la valorisation des langues minoritaires et d'identifier les critères qui constituent ce que nous comprenons comme la valeur sociale des langues. Comme nous l'avons constaté, la valeur des langues n'est pas scientifique dans le sens où aucune langue n'a plus de valeur qu'une autre pour une raison scientifiquement justifiable, mais comme notre analyse l'a montré, même les locuteurs les plus jeunes continuent à porter de tels jugements sur leur entourage linguistique sur la base de contextes et d'arguments impliquant toutes les langues qui coexistent en contact, et plus encore dans le contexte actuel de mondialisation, donnant ainsi naissance à une valeur de type sociale. Par ailleurs, au-delà des discours et des opinions sur les langues, compte tenu des tensions que peut susciter une situation de contact entre langues, les jugements de valeur se manifestent dans les attitudes linguistiques des locuteurs à travers des stéréotypes et des comportements de toutes sortes qui, généralisés, favorisent un discours de valorisation des langues dans la société où une langue devient hégémonique par rapport au reste.

Notre révision des différentes théories sociolinguistiques nous a permis d'identifier que, bien qu'il existe un nombre infini de critères sur lesquels nous pourrions construire la valeur sociale que nous accordons aux langues, à la fois consciemment et inconsciemment, nous pouvons identifier que l'économie, l'identité et la culture sont trois des principaux critères en la matière, car ils sont influencés par les dynamiques du marché et de la capitalisation linguistiques, les relations entre le pouvoir, l'identité et la langue, et les aspects culturels qui marquent les attitudes linguistiques des locuteurs. Par conséquent, en raison de la manière dont ces facteurs affectent le comportement et la valorisation des langues, les jugements de valeur sur les langues minoritaires sont essentiels pour comprendre leur minorisation d'un point de vue individuel, social et institutionnel, ce qui se reflète dans le cas de la France et de la relation qui existe entre le français en tant que langue hégémonique et les langues minoritaires, qui sont réduites et dévalorisées par une partie importante de la société.

Ainsi, grâce à notre analyse utilisant une méthodologie mixte, nous avons pu vérifier quantitativement la manière dont ces dynamiques et différences de valorisation sociale entre les langues se manifestent dans les jugements de valeur de plusieurs jeunes Français, qui attribuent sans aucun doute des caractéristiques et associations plus positives à la langue standard et hégémonique, le français, par rapport à celles beaucoup plus négatives aux langues minoritaires

de France telles que les langues régionales, les langues d'outre-mer ou les langues issues de la migration. Mais notre objectif, en plus d'identifier les principaux critères de la valeur sociale des langues, était de découvrir lequel de ces trois critères était le plus influent et le plus important, et les résultats que nous avons obtenus grâce à nos entretiens ont contrecarré certaines de nos principales hypothèses, mais en ont également soutenu d'autres. Malgré l'importance de l'économie dans ce monde globalisé pour une population disposant de peu de ressources comme les jeunes, nos sujets ont clairement indiqué que le critère le plus important dans la valorisation des langues minoritaires n'était pas tant le critère économique ou identitaire, mais que la culture est vraiment ce qui solidifie une langue. En outre, ils ont montré l'importance de la transmission de ce type de langue et de ses associations avec le monde rural comme clé de compréhension des jugements de valeur sociaux que l'on peut trouver en France sur ses langues minoritaires. Ces résultats montrent que les institutions devraient peut-être réfléchir et réorienter la manière dont, en tant que société, nous voyons et jugeons les langues qui nous entourent, car la capitalisation et l'utilisation d'une langue sur le marché économique ne sont peut-être pas si importantes en termes de valorisation d'un point de vue individuel et personnel pour le locuteur ; peut-être que la reconnaissance de la culture de chaque langue suffit à lui donner la valeur qu'elle mérite.

De toute manière, le présent travail n'est qu'un échantillon très limité de ce que ce type de recherche peut apporter à la compréhension de la sociolinguistique française. La réalisation d'études sur une période plus longue, avec un échantillon plus large et appliqué à d'autres couches sociales plutôt qu'à la seule population jeune, et avec une plus grande disponibilité de ressources pourrait contribuer grandement, non seulement à la définition et à l'étude de la valeur sociale des langues, mais aussi à l'identification de modèles et de tendances dans la valorisation des langues que nous pourrions trouver en France à l'avenir, ainsi qu'à la revitalisation, à la reconnaissance, à la préservation et à la sensibilisation du public à ces langues minoritaires qui font de la France un pays à la diversité très riche et, malheureusement, méconnue.

La principale conclusion que nous pouvons tirer de cette étude est que, bien qu'il puisse sembler que la valeur sociale des langues ne soit pas d'une importance scientifique remarquable en raison des lacunes que nous trouvons dans la littérature sociolinguistique la plus récente sur cette question, comme nous l'avons montré, la valeur sociale des langues se présente principalement sous la forme de discours, et le discours a une charge linguistique et sociale très puissante pour œuvrer au bien de la préservation de la culture et de la langue des êtres humains, qui constituent en fin de compte notre principal objet d'étude en tant que sociolinguistes : les

locuteurs. Mais le discours peut aussi être un outil dangereux pour la diversité que nous trouvons dans le monde et, malheureusement, le cas de la France est un exemple de la mesure dans laquelle la promotion d'une mauvaise valorisation sociale des langues minoritaires après des siècles de monolinguisme hégémonique peut conduire à une perte de la diversité linguistique considérable.

Cependant, si nous pouvons tirer une conclusion de nos réponses, c'est qu'il existe toujours un réel intérêt et un désir parmi les générations futures de récupérer ces langues, surtout d'un point de vue culturel et identitaire, ce qui ne met pas non plus en danger la langue, la culture ou l'identité française, mais qui l'enrichit, l'actualise avec sa réalité et la met en contact avec la diversité qui l'entoure. En tant que sociolinguistes, la promotion d'études sur les discours sur les langues et les attitudes linguistiques des locuteurs dans le contexte actuel de la France s'avère comme une action nécessaire pour la proposition de politiques futures qui pourraient soutenir l'usage et la valorisation de toutes les langues et variétés qui existent dans l'espace français. En guise de conclusion, avec davantage de recherches et d'efforts, peut-être que la sociolinguistique et la société française parviendront à l'avenir à une revitalisation efficace et à la valeur que la société et le monde doivent à ces langues minoritaires, qui portent la même valeur inestimable que n'importe quelle autre.

## Bibliographie

- Ada, A. F. & Baker, C. (2001). *Guía para padres y maestros de niños bilingües*. (Vol. 5), Clevedon : Multilingual Matters.
- Alessio, M. (2017). Les relations entre les langues nationales officielles et les langues régionales ou minoritaires. Dans Stickel, G. (éd.), *National, Regional and Minority Languages in Europe, Contributions to the Annual Conference 2009 of EFNIL in Dublin, Duisburger Arbeiten zur Sprach-und Kulturwissenschaft - Band 81* (pp. 59 - 62). Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Allport, G. W., Clark, K., & Pettigrew, T. (1954). *The nature of prejudice*. Cambridge : Addison-Wesley Publishing Company.
- Anderson, B. (1983). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres : Verso.
- Baggioni, D. (1997). Norme. Dans Moreau, M.-L. (dir.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (pp. 215-217). Liège : Mardaga.
- Baker, C. (1992). *Attitudes and language*. (Vol. 83), Clevedon : Multilingual Matters.
- Barth, F. (1998). *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference*. Long Grove : Waveland Press.
- Beacco, J.-C. & Cherkaoui Messin, K. (2010). Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. *Langue française*, 167(3), 95-111.
- Billiez, J. (1985). La langue comme marqueur d'identité. *Revue européenne des migrations internationales*, 1(2), 95-105. <https://doi.org/10.3406/remi.1985.982>
- Blackledge, A. (2000). Monolingual ideologies in multilingual states: Language, hegemony and social justice in Western liberal democracies. *Estudios de sociolingüística*, 1(2), 25-45.
- Blanchet, P. (2013). Standardisation linguistique, glottophobie et prise de pouvoir. *Cahiers de linguistique*, 39(1), 93-108.
- Blanchet, P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris : coll. Petite Encyclopédie Critique, Éditions Textuel.
- Blanchet, P. (2021). Glottophobie. *Langage et société*, (HS1), 155-159.
- Blommaert, J. (1999). *Language Ideological Debates*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Bourdieu, P. & Boltanski, L. (1975). Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(4), 2-32. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.3417>

- Bourdieu, P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, (34), 17-34.  
<https://doi.org/10.3406/lfr.1977.4815>
- Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Cambridge : Harvard University Press.
- Boyer, H. (2006). Le nationalisme linguistique: une option interventionniste face aux conceptions libérales du marché des langues. *Noves SL. Revista de Sociolingüística*.
- Boyer, H. (2010). Les politiques linguistiques. *Mots. Les langages du politique*, (94), 67-74.
- Boyer, H. (2012). Idéologie sociolinguistique et politiques linguistiques « intérieures » de la France. *Synergies Pays Germanophones*, (5), 93-105.
- Brousseau, A. M. (2011). Identités linguistiques, langues identitaires: synthèse. *Arborescences*, (1), 1-31. <https://doi.org/10.7202/1001938ar>
- Bulot, T. (2007). Le gallo, une langue urbaine?. *Cahiers de sociolinguistique*, 12(1), 51-74.
- Bulot, T. (2013). Discrimination sociolinguistique et pluralité des normes identitaires. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 4(2), 7-27. <https://doi.org/10.3917/cisl.1302.0007>
- Calvet, L. J. (1998). *Language wars and linguistic politics*. Oxford : Oxford University Press.
- Calvet, L. J. (2016). Pratiques des langues en France. Oui, mais de quoi parlons-nous?. *Langage & société*, 155(1), 39-59. <https://doi.org/10.3917/ls.155.0039>
- Calvet, L. J. (2024). *La sociolinguistique*. Paris : Que sais-je ? - Presses Universitaires de France (PUF).
- Canut, C. (1998). Pour une analyse des productions épilinguistiques. *Cahiers de praxématique*, (31), 69-90. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1230>
- Caseau, A. C. (2025). Précarité étudiante. Des arbitrages au quotidien pour les jeunes, *INJEP Notes & rapports*.
- Castellotti, V., & Moore, D. (2002). Représentations sociales des langues et enseignements. *Division des Politiques Linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg*, 4-29.  
<https://doi.org/10.3406/lgge.2004.943>
- Chan, K. L. (2016). *Power language index. Which are the world's most influential languages*. Disponible sur : [https:// www.kailchan.ca/wp-content/uploads/2016/06/KC\\_Power-Language-Index\\_May-2016.pdf](https://www.kailchan.ca/wp-content/uploads/2016/06/KC_Power-Language-Index_May-2016.pdf)
- Charaudeau, P. (2009). Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière. Dans Charaudeau, P. (dir.) *Identités sociales et discursives du sujet parlant* (pp. 15-28). Paris : L'Harmattan.

- Cleveland, M., Laroche, M., & Papadopoulos, N. (2015). You are what you speak? Globalization, multilingualism, consumer dispositions and consumption. *Journal of Business Research*, 68(3), 542-552. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2014.09.008>
- Cohen, P. (2018). Empires, colonies, langues. Dans Gadet, F. ; Frenette, Y. ; Boudreau, A. & Martineau, F. (éds.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (pp. 177–202). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Costumero, J. A. (2015). Quelle place pour les langues et cultures de France dans le monde rural?. *Pour*, 226(2), 115-120. <https://doi.org/10.3917/pour.226.0115>
- Coulmas, F. (1984). *Linguistic Minorities and Literacy*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation: opérations et représentations* (Tome 1). Paris : Editions Ophrys.
- Daniëls, H. (2018). Diglossia: A language ideological approach. *Pragmatics*, 28(2), 185-216. <https://doi.org/10.1075/prag.00006.dan>
- Dagenais, D. & Moore, D. (2004). Représentations ordinaires du plurilinguisme, transmission des langues et apprentissages chez des enfants, en France et au Canada. *Langages*, 154(2), 34-46. <https://doi.org/10.3917/lang.154.0034>
- Danos, F. (2019). *Le patois des autres: rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural*. Doctoral dissertation, Paris : Université Paris Cité. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-04000808v1>
- De Poli, B. (2005). Francisation et arabisation au Maroc: l'identité linguistique entre enjeux symboliques et idéologiques. *Annali dell'Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*. *Rivista del Dipartimento di Studi Asiatici e del Dipartimento di Studi e Ricerche su Africa e Paesi Arabi*, 2005(65), 1-26.
- Dherbécourt, C., & Peruyero, C. (2024). Naître en outre-mer: de moindres opportunités que dans les autres régions de France. *La note d'analyse de France Stratégie*, 137(7), 1-12.
- Doron, R. & Parot, F. (1991). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF).
- Duchêne, A. (2012). Des langues, des locuteurs et des marchés: la variabilité de l'appropriation économique de la diversité linguistique. *Sociolinguistica*, 26(1), 120-135. <https://doi.org/10.1515/soci.2012.26.1.120>
- Durán, N. D. O. (2014). Sobre la metodología sociolingüística. *Educación y territorio*, 4(7), 17-36.

- El Karouni, S. (2017). La formation linguistique des adultes migrants en France : un droit à la ou un devoir de langue ? Analyse d'une tension ambiguë. *Actes du Premier Congrès mondial des droits linguistiques*, 253-268.
- Fairclough, N. (1989). *Language and power*. Londres et New York : Longman.  
<https://doi.org/10.4324/9781315838250>
- Farr, M., & Song, J. (2011). Language ideologies and policies: Multilingualism and education. *Language and Linguistics Compass*, 5(9), 650-665. <https://doi.org/10.1111/j.1749-818X.2011.00298.x>
- Fiala, P., & Varro, G. (2007). Mixités: tensions discursives ou rupture linguistique?. *Langage et société*, 121122(3), 215-232. <https://doi.org/10.3917/ls.121.0215>
- Filhon, A. (2009). Plurilinguisme et hiérarchie sociale entre les langues en France. Dans Guérin-Pace, F., Samuel, O. & Ville, I. (dir.), *En quête d'appartenances* (pp. 167 - 180)
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Éditions Gallimard.
- Foucault, M. (1980). Two Lectures. Dans Gordon, C., *Power/Knowledge : Selected Interviews and Other Writings 1972-1977* (pp. 78 - 108). New York : Pantheon Books.
- Forsdick, C. (2017). Global France, global French: beyond the monolingual. *Contemporary French Civilization*, 42(1), 13-29. <https://doi.org/10.3828/cfc.2017.2>
- Gal, S. (2006). Migration, minorities and multilingualism. Dans Mar-Molinero, C. & P. Stevenson (éds.), *Language ideologies, policies and practices: Language and the future of Europe* (pp. 13–28). Londres : Palgrave Macmillan.  
[https://doi.org/10.1057/9780230523883\\_2](https://doi.org/10.1057/9780230523883_2)
- Gallucci, M. J. (2021). Los diálogos reconstruidos en la entrevista sociolingüística. *Boletín de filología*, 56(1), 355-378. <http://dx.doi.org/10.4067/S0718-9303202100010035>
- Gardin, B. (1975). Loi Deixonne et langues régionales: représentation de la nature et de la fonction de leur enseignement. *Langue française*, (25), 29-39.
- Gardner, R. C. (1968). Attitudes and motivation: Their role in second-language acquisition. *TESOL quarterly*, 2(3), 141-150. <https://doi.org/10.2307/3585571>
- Garmadi, J. (1981). *La sociolinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Garrett, P. (2004). Language contact and contact languages. Dans Duranti, A. (éd.), *A companion to linguistic anthropology* (pp. 46–72). Oxford : Wiley-Blackwell.  
<https://doi.org/10.1002/9780470996522>
- Gasquet-Cyrus, M., Trimaille, C. & Eloy, J. M. (2012). La discrimination à l'accent en France: idéologies, discours et pratiques. *Idéologies linguistiques et discriminations*, 227-245.

- Gazzola, M. & Wickström, B. A. (2015). *The Economics of Language Policy*. Cambridge/Londres : MIT Press.
- Giles, H. (1971). Patterns of Evaluation in Reaction to R. P. South Welsh and Somerset Accent Speech, *British Journal of Social and Clinical Psychology*, 10, 280-281.
- Ginsburgh, V. & Weber, S. (2015). *The Palgrave Handbook of Economics and Language*, Basingstoke : Palgrave MacMillan.
- González-Martínez, J. (2008). Metodología para el estudio de las actitudes lingüísticas. Dans Olza-Moreno, I., Casado-Velarde, M. & González-Ruiz, R. (éds.), *Actas del XXXVII Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística (SEL)* (pp. 229-238). Pamplona : Servicio de Publicaciones de la Universidad de Navarra.
- Goreau-Ponceaud, A. & Calas, B. (2016). La France des marges: points de vues et perspectives à partir de l'outre-mer. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 69(273), 251-266. <https://doi.org/10.4000/com.7765>
- Grin, F. (2015). La valeur des langues dans l'activité professionnelle. (Document de travail, No. P139), *Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI)*. Disponible sur : <https://hdl.handle.net/10419/269420>
- Guerrero-González, S. (2017). La recolección de narraciones orales y su estudio en correlación con factores sociales: el valor de la entrevista sociolingüística. *Philologica Canariensia*, 23, 79-89. <https://doi.org/10.20420/PhilCan.2017.150>
- Heller, M., & Boutet, J. (2006). Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier? Langue(s) et identité dans la nouvelle économie. *Langage et société*, 118(4), 5-16. <https://doi.org/10.3917/ls.118.0005>
- Heller, M. & Duchêne, A. (2012). Pride and profit: Changing discourses of language, capital and nation-state. Dans A. Duchêne & M. Heller (éds.), *Language in late capitalism* (pp. 1-21). New York/Londres : Routledge.
- Hernández-Campoy, J. M. & Almeida, M. (2005). *Metodología de la investigación sociolingüística*, Albolote : Comares.
- Houdebine, A. M. (1982). Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain in La norme, concept sociolinguistique. *Français (Le) Moderne Paris*, 50(1), 42-51.
- Jenkins, R. (1996). *Social Identity*. Abingdon : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315887104>

- Lah, M. (2017). "Vous avez un petit accent": Enseignement de la prononciation aux apprenants de Français langue étrangère. *Linguistica*, 57(1), 171-183. <https://doi.org/10.4312/linguistica.57.1.171-183>
- Larina, T. V., Ozyumenko, V. I., & Kurteš, S. (2017). I-identity vs we-identity in language and discourse: Anglo-Slavonic perspectives. *Lodz Papers in Pragmatics*, 13(1), 109-128. <https://doi.org/10.1515/lpp-2017-0006>
- Larrucea, C. V. (2015). Identity: Belonging, language, and transnationalism. Dans Westin, C. (éd.), *The Integration of Descendants of Migrants from Turkey in Stockholm. The TIES Study in Sweden* (pp. 79–102). Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Lasagabaster, D. (2006). Les attitudes linguistiques: un état des lieux. *Ela. Études de linguistique appliquée*, 144(4), 393-406. <https://doi.org/10.3917/ela.144.0393>
- Le Berre, A. (1985). Réflexions sur un parler français régional non rural: le parler français de Brest. *La Bretagne Linguistique*, (1), 39-46. <https://doi.org/10.4000/lbl.7830>
- Leconte, F. (1998). L'identité linguistique des migrants africains en France. Dans Marley, D., Hintze, M. & Parker, G. (éds.) *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World* (pp. 117-130). Londres : Association for French Language Studies in association with the Centre for Information on Language Teaching and Research.
- Liddicoat, A. J. (2014). Tensions in the linguistic space. Dans Liddicoat, A. J. & Scarino, A. (éds.), *Dynamic ecologies: A relational perspective on languages education in the Asia-Pacific region* (pp. 217 - 227). Dordrecht : Springer. [https://doi.org/10.1007/978-94-007-7972-3\\_14](https://doi.org/10.1007/978-94-007-7972-3_14)
- Loos, E. (2000). Language choice, linguistic capital and symbolic domination in the European Union. *Language problems and language planning*, 24(1), 37-53. <https://doi.org/10.1075/lplp.24.1.04loo>
- Loyer. (2007). Langue et nation française. *Hérodote*, 126(3), 87-114. <https://doi.org/10.3917/her.126.0087>
- Lüdi, G. & Py, B. (1986). *Être bilingue*. Berne : Peter Lang.
- Lyotard, J. F. (1984). *The Postmodern Condition - A Report on Knowledge*. Manchester : Manchester University Press.
- Marcellesi, J. B. (1979). Quelques problèmes de l'hégémonie culturelle en France: langue nationale et langues régionales. *International Journal of the Sociology of Language*, (21), 63-80. <https://doi.org/10.1515/ijsl.1979.21.63>

- Mathieu, N. (2025). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix. *Économie rurale*, 247, 11-20. <https://doi.org/10.1007/s10993-014-9327-x>
- May, S. (2014). Contesting public monolingualism and diglossia: Rethinking political theory and language policy for a multilingual world. *Language policy*, 13, 371-393.
- Morin, C. & Gasquet-Cyrus, M. (2021). Débat: les langues régionales peuvent-elles survivre sans politique linguistique?. *The Conversation*.
- Mølbjerg Jørgensen, K. (2006). Conceptualising intellectual capital as language game and power. *Journal of Intellectual Capital*, 7(1), 78-92. <https://doi.org/10.1108/14691930610639787>
- Nolan, J. S. (2011). Reassessing Gallo as a regional language in France: language emancipation vs. monolingual language ideology. *International Journal of the Sociology of Language*, (209), 91-112. <https://doi.org/10.1515/ijsl.2011.023>
- Petitjean, C. (2008). Représentations linguistiques et accents régionaux du français. *Journal of Language contact*, (2), 29-51. <https://doi.org/10.1163/000000008792512574>
- Pitkowski, E. F. (2010). *La entrevista sociolingüística y su valor como método de investigación*. Montréal : Université de Montréal.
- Provenzano, F. (2016). Norme. *socius: ressources sur le littéraire et le social*, 1-9.
- Purschke, C. (2020). Attitudes toward multilingualism in Luxembourg. A comparative analysis of online news comments and crowdsourced questionnaire data. *Frontiers in Artificial Intelligence*, 3, 1-18. <https://doi.org/10.3389/frai.2020.536086>
- Pustka, E., Bellonie, J. D., Chalier, M., & Jansen, L. (2019). C'est toujours l'autre qui a un accent: le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec. *Glottopol*, 31(1), 27-52.
- Pütz, M. (1994). *Language contact and language conflict*. Amsterdam : John Benjamins.
- Redinger, D. (2010). *Language attitudes and code-switching behaviour in a multilingual educational context: the case of Luxembourg*. Doctoral dissertation, Heslington : University of York. Disponible sur : <http://etheses.whiterose.ac.uk/1101/>
- Rymes, B. & Leone, A. R. (2014). Citizen sociolinguistics: A new media methodology for understanding language and social life. *Working Papers in Educational Linguistics*, 29(2), 25-43.
- Sanmartín, A. F. (2018). La entrevista libre como método para evitar la paradoja del observador. Un estudio de corpus. *CHIMERA: Revista de Corpus de Lenguas Romances y Estudios Lingüísticos*, 5(2), 141-196. <https://doi.org/10.15366/CHIMERA2018.5.2.001>

- Sibille, J. (2010). "Langues de France" et territoires: raisons des choix et des dénominations. *Langue et espace*, 85-107.
- Spaëth, V. (2010). Le français au contact des langues : présentation. *Langue Française*, (3), 3-12. <https://doi.org/10.3917/lf.167.0003>
- Taboada-Leonetti, I. (1972). Le problème de l'identité chez les immigrants des départements d'outre-mer: l'exemple des Réunionnais. *Sociologie du travail*, 14(3), 294-315. <https://doi.org/10.3406/sotra.1972.1744>
- Thomason, S. G. (2001). *Language contact*. Édinburgh : Edinburgh University Press.
- Tillinger, G. (2013). Langues, dialectes et patois : Problèmes de terminologie dialectologique. *Argumentum*, 9, 1-18.
- Vallerand, R. J. (1989). Vers une méthodologie de validation trans-culturelle de questionnaires psychologiques: Implications pour la recherche en langue française. *Canadian psychology/psychologie canadienne*, 30(4), 662.
- Vertovec, S. (2024). Contexts, categories and superdiversities. *Ethnic and Racial Studies*, 47(8), 1678-1683. <https://doi.org/10.1080/01419870.2024.2317958>
- Walter, H. (2016). La norme linguistique dans le dictionnaire de l'académie française. *La linguistique*, 52(1), 55-68. <https://doi.org/10.3917/ling.521.0055>
- Wodak, R. (2012). Language, power and identity. *Language teaching*, 45(2), 215-233. <https://doi.org/10.1017/S0261444811000048>
- Yamazaki, A. H. (2018). *La place de la langue française dans la sélection des élites contemporaines: capital linguistique et socialisation dans la France du XXIe siècle*. Doctoral dissertation, Strasbourg : Université de Strasbourg; Kunitachi : Hitotsubashi University. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-02148252v1>
- Zufferey, S. & Moeschler, J. (2021). *Initiation à la linguistique française*. Genève : Armand Colin.

## Webographie

- www1. République Française. Légifrance. (Consulté le 02.02.2025). Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- www2. Boula de Mareüil, P., Rilliard, B. & Vernier, F. Atlas sonore des langues régionales de France. (Consulté le 14.03.2025). Disponible sur : <https://atlas.limsi.fr/>
- www3. VoiceArchive. (2018). 35 years old Female, native fr-za speaker offering Acting services. (Consulté le 14.03.2025). Disponible sur : <https://www.voicearchive.com/en/voicefinder/FREAFF4083-ANGELA>
- www4. INSEE RP 2013 Réalisation : CGET. (2016). Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (Consulté le 27.03.2025). Disponible sur : [https://cartotheque.anct.gouv.fr/cartes?filters%5Bquery%5D=&filters%5Btheme%5D%5BSource%5D%5B0%5D=field.Source%3Ar%22INSEE%20RP%202013%20%E2%80%A2%20%E2%80%A2%20R%3%A9alisation%20:%20CGET%20service%20cartographie%22&current\\_page=1&category=&page\\_size=49&query=](https://cartotheque.anct.gouv.fr/cartes?filters%5Bquery%5D=&filters%5Btheme%5D%5BSource%5D%5B0%5D=field.Source%3Ar%22INSEE%20RP%202013%20%E2%80%A2%20%E2%80%A2%20R%3%A9alisation%20:%20CGET%20service%20cartographie%22&current_page=1&category=&page_size=49&query=)
- www5. Benjamin Smith. (2010). Wikimedia Commons. (Consulté le 20.03.2025). Disponible sur : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Carte\\_d%C3%A9mographique\\_de\\_la\\_France.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Carte_d%C3%A9mographique_de_la_France.svg)
- www6. Leif Foged (2022) Whisper (Consulté entre le 7.04.2025 et le 21.04.2025) Disponible sur : [https://turboscribe.ai/es/?ref=gad-self&gad\\_source=1&gbraid=0AAAAApQ31Ku-1B8IepVj-p0Um5-79Tjm\\_&gclid=Cj0KCQjw\\_JzABhC2ARIsAPe3ynpuYOc5WiVLw\\_zPQZAT5tRiNznENA3W38rEOMFEw\\_bIEv-fMbmmskaAqdBEALw\\_wcB](https://turboscribe.ai/es/?ref=gad-self&gad_source=1&gbraid=0AAAAApQ31Ku-1B8IepVj-p0Um5-79Tjm_&gclid=Cj0KCQjw_JzABhC2ARIsAPe3ynpuYOc5WiVLw_zPQZAT5tRiNznENA3W38rEOMFEw_bIEv-fMbmmskaAqdBEALw_wcB)

## Annexes

### Annexe 1. Questionnaire

Voici une visualisation des questions du questionnaire de la première partie de notre recherche. Le questionnaire a été réalisé à l'aide de Google Forms.

## Langues minoritaires de la France

Le questionnaire suivant porte sur les langues minoritaires de France (langues régionales, langues d'outre-mer, langues de migration, dialectes, etc.) Dans la première partie, vous répondez à une série de questions sur votre profil linguistique. Dans la deuxième partie, vous passerez un petit test dans lequel vous écouterez une série d'audios et répondrez ensuite à une série de questions (aucune préparation n'est nécessaire pour cette partie).

\* Indica que la pregunta es obligatoria

En cochant cette case, je reconnais avoir compris les conditions de ma participation à cette recherche et je consens au traitement de mes données comme indiqué dans le formulaire de consentement que j'ai reçu. \*

Oui, je donne mon consentement.

# Langues minoritaires de la France

\* Indique que la question est obligatoire

## Première partie

Veillez répondre aux questions suivantes à propos de votre profil linguistique. Ces données sont collectées à des fins purement définitionnelles. Vos informations personnelles seront traitées de manière anonyme et ne seront pas communiquées à des tiers ou à d'autres personnes extérieures à la recherche. Veuillez répondre de façon claire, honnête et naturelle.

Veillez indiquer une adresse électronique de contact pour l'entretien : \*

Votre Réponse \_\_\_\_\_

Âge: \*

Choisir ▼

Sexe \*

- Femme
- Homme
- Non Binaire
- Autre / Je ne souhaite pas le préciser

Lieu de naissance (Veillez indiquer ville, département et pays. Si vous êtes né hors de la France, indiquez simplement le pays) \*

Votre Réponse \_\_\_\_\_

Avez-vous toujours habité là où vous êtes né.e ? Si ce n'est pas le cas, veuillez \*  
indiquer où vous avez vécu et pendant combien de temps, s'il vous plaît.

Votre Réponse \_\_\_\_\_

Quelle est votre langue maternelle ? \*

Français

Autre: \_\_\_\_\_

En plus de votre langue maternelle, parlez-vous d'autres langues étrangères ? \*  
Lesquelles ?

Votre Réponse \_\_\_\_\_

Parlez-vous une langue minoritaire de France (régionale, créole, dialecte ou issue \*  
de la migration) ?

Oui

Non

Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, veuillez indiquer les langues  
minoritaires que vous parlez (si vous avez répondu « non », veuillez ignorer cette  
question).

Votre Réponse \_\_\_\_\_

Y a-t-il quelqu'un dans votre entourage proche (famille, ami.e.s, camarades, etc.) \*  
qui parle une langue minoritaire (régionale, créole, dialecte ou issue de la  
migration) ?

Votre Réponse \_\_\_\_\_

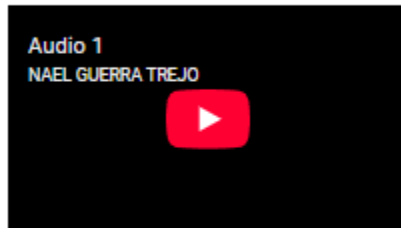
## Langues minoritaires de la France

### Deuxième partie

Vous écouterez ensuite 6 audios de différentes langues et variétés de la France. Pour chaque audio, vous aurez une série de paires d'adjectifs placés dans des échelles (1-6). Veuillez cocher la case dans chaque échelle en fonction de l'adjectif avec lequel vous associez le plus l'audio que vous venez d'écouter. Écoutez l'audio correspondant **avant** de répondre, s'il vous plaît.

### AUDIO 1

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Riche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pauvre

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Puissant

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Moderne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Traditionnel

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Urbain

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Français	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Étranger

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inutile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Utile

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non-intelligent

Question 8 \*

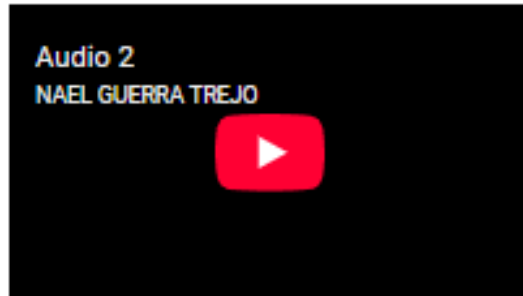
	1	2	3	4	5	6	
Inconnu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Familier

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inculte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Cultivé

## AUDIO 2

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Utile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inutile

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Familier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inconnu

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Urbain

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Traditionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Moderne

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Français	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Étranger

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Pauvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Riche

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Cultivé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inculte

Question 8 \*

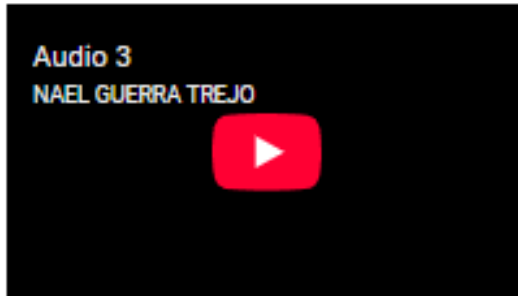
	1	2	3	4	5	6	
Non-Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Intelligent

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Puissant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Faible

### AUDIO 3

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Français

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Moderne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Traditionnel

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Cultivé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inculte

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Puissant

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Non-Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Intelligent

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Pauvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Riche

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Utile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inutile

Question 8 \*

	1	2	3	4	5	6	
Rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Urbain

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Familier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inconnu

## AUDIO 4

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Puissant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Faible

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inculte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Cultivé

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Riche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pauvre

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inconnu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Familier

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Français

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Urbain	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Rural

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Moderne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Traditionnel

Question 8 \*

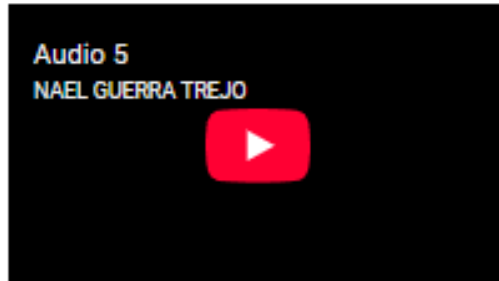
	1	2	3	4	5	6	
Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non-intelligent

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Utile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inutile

## AUDIO 5

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Familier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inconnu

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Urbain	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Rural

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Pauvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Riche

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Français

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non-Intelligent

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inutile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Utile

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Traditionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Moderne

Question 8 \*

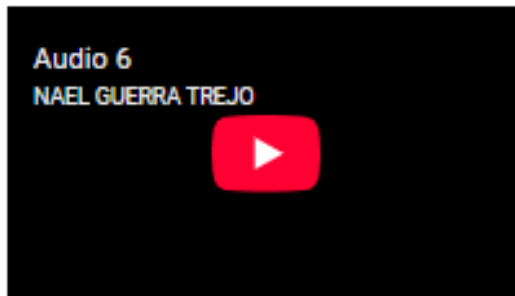
	1	2	3	4	5	6	
Puissant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Faible

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Cultivé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inculte

## AUDIO 6

Écoutez et répondez



Question 1 \*

	1	2	3	4	5	6	
Pauvre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Riche

Question 2 \*

	1	2	3	4	5	6	
Utile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inutile

Question 3 \*

	1	2	3	4	5	6	
Intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non-Intelligent

Question 4 \*

	1	2	3	4	5	6	
Rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Urbain

Question 5 \*

	1	2	3	4	5	6	
Français	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Étranger

Question 6 \*

	1	2	3	4	5	6	
Faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Puissant

Question 7 \*

	1	2	3	4	5	6	
Familier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Inconnu

Question 8 \*

	1	2	3	4	5	6	
Inculte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Cultivé

Question 9 \*

	1	2	3	4	5	6	
Moderne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Traditionnel

**Merci beaucoup pour votre participation, vos réponses sont très précieuses !**

Vous serez contacté.e ultérieurement afin d'organiser un court entretien pour compléter cette enquête. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Annexe 2. Questions fixées pour les entretiens

Le tableau suivant présente les questions élaborées pour les entretiens avec les sujets. En utilisant une méthodologie d'entretien semi-structuré, certaines de ces questions ont été complétées par d'autres qui ont été posées au moment de l'entretien et qui n'apparaissent donc pas dans le tableau. La manière dont elles ont été formulées n'est pas strictement la même que celle dont elles apparaissent dans le tableau, car à de nombreuses reprises, certains sujets ont eu besoin d'exemples ou de reformulations pour comprendre le sens des questions. En tout état de cause, le tableau a servi de guide pour la conduite des entretiens et la réalisation de nos objectifs.

<b>Commentaire initial</b>
Je vais vous poser quelques questions sur les langues et variétés minoritaires de la France, y compris les dialectes du français, les langues régionales, les langues d'outre-mer et les langues de la migration. En tout cas, les questions portent sur ce qui donne de la valeur aux langues en général, donc, s'il vous plaît, répondez de la manière la plus naturelle possible et la plus fidèle à votre vision personnelle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.
<b>Questions portant sur le critère économique</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>QE1</b> : Beaucoup de gens considèrent que la connaissance d'autres langues que le français est utile et constitue un avantage sur le marché du travail. Pensez-vous que c'est le même cas en France, en général, ou qu'il est encore plus important de pouvoir se communiquer en français davantage ?</li><li>• <b>QE2</b> : Selon vous, l'utilité et l'utilisation d'une langue dans le monde professionnel lui confèrent-elles une valeur particulièrement importante ? Considérez-vous qu'il s'agisse de langues de grande valeur ?</li><li>• <b>QE3</b> : Si vous deviez choisir une langue pour l'apprendre, quelle importance donneriez-vous aux possibilités d'emploi ou aux avantages économiques que cette langue pourrait vous offrir ?</li><li>• <b>QE4</b> : L'accent est considéré par certains comme une marque de leur compétence bilingue, tandis que d'autres y voient une mauvaise maîtrise de la langue cible. Vu l'exigence de plus en plus fréquente de connaître d'autres langues sur le marché du travail, pensez-vous qu'en France, avoir un accent étranger lors d'un entretien</li></ul>

d'embauche peut être bénéfique pour le candidat ou qu'au contraire cela peut jouer en sa défaveur et lui rendre l'accès à l'emploi difficile ?

- **QE5** : Et, dans le cas des dialectes et variétés non standard du français, pensez-vous que le fait d'avoir un accent peut être un problème ou un avantage lors d'un entretien d'embauche ?
- **QE6** : Pensez-vous que ces langues et variétés minoritaires puissent avoir une quelconque valeur économique ou servir en quelque sorte sur le marché du travail actuel ?
- **QE7** : Beaucoup de ces langues et variétés sont parlées dans des environnements ruraux. Pensez-vous que ce fait rend ces langues minoritaires sans valeur ou peu attractives pour les jeunes, étant donné le manque d'emploi qui existe dans ce type de régions ?
- **QE8** : À votre avis, pensez-vous qu'un environnement de travail multilingue rendrait le travail très difficile à mener et qu'il faudrait donc parler dans une seule langue tout le temps pour faciliter la communication ou pensez-vous qu'il pourrait bien marcher sans trop de complications ?

#### Questions portant sur le critère identitaire

- **QI1** : Au-delà de l'aspect économique, la langue est souvent considérée comme un symbole d'identité. Dans votre cas, pensez-vous que votre langue maternelle joue un rôle important dans la définition de votre propre identité ?
- **QI2** : Avez-vous grandi dans un environnement familial où l'on parlait ces langues minoritaires (qu'elles soient régionales, d'outre-mer, de la migration, etc.) ? Est-ce que cette langue/variété vous a été transmise ?
  - **OUI** : Considérez-vous que le fait qu'elle vous ait été transmise lui confère une valeur particulière ?
  - **NON** : Si une langue ou un dialecte vous avait été transmise, pensez-vous que vous accorderiez plus de valeur à ce type de langues ou que vous leur accorderiez la même que maintenant que vous ne le parlez pas ?
- **QI3** : Pensez-vous que les langues régionales de France, comme l'occitan, l'alsacien ou les langues d'outre-mer comme le créole martiniquais, peuvent être considérées comme « aussi françaises » que la langue française elle-même ?

- **QI4** : Et les langues de migration ? peuvent-elles être considérées comme « aussi françaises » vu la présence de grandes communautés qui parlent des langues telles que l'arabe ou le portugais et qui influence aussi la langue française ?
- **QI5** : Selon vous, présenter la France comme un pays multilingue mettrait-il en péril l'identité française ou l'enrichirait-il plutôt ?
- **QI6** : De votre point de vue en tant que jeune, si, à l'avenir, l'utilisation des langues minoritaires en France et leur coexistence équilibrée avec le français commence à être promue, pensez-vous qu'il serait possible d'établir une identité française « diverse » qui inclurait ces langues, ou pensez-vous que cela générerait encore plus de tensions et de séparation entre les différents locuteurs ?

#### **Questions portant sur le critère culturel**

- **QC1** : Beaucoup pensent que les langues acquièrent une grande valeur lorsqu'il y a toute une culture autour d'elles, par exemple lorsqu'elles sont utilisées dans des contextes culturels tels que la littérature, la musique, le cinéma, etc., formant une grande tradition. Pensez-vous que cela donne à une langue une valeur réellement reconnue ou simplement une valeur superficielle par rapport à d'autres types de valorisations comme nous l'avons vu avec la valeur économique ou la valeur identitaire ?
- **QC2** : Pensez-vous que vous apprécieriez davantage une langue qui offre des opportunités économiques ou une langue culturellement riche mais peu présente sur le marché du travail, que ce soit au niveau national ou international ?
- **QC3** : Pensez-vous que les langues minoritaires de France sont suffisamment présentes dans des contextes tels que la littérature, le cinéma ou la musique ?
- **QC4** : Pensez-vous que les jeunes ont facilement accès à cette culture des langues minoritaires ?
- **QC5** : La Constitution française reconnaît les langues régionales comme faisant partie du patrimoine culturel de la France. D'après vous, les langues minoritaires de la France (langues régionales, créoles, et dialectes/patois) sont plutôt un patrimoine culturel associés à un vestige du passé ou des instruments de communication actuels et modernes ?
- **QC6** : Certaines de ces langues minoritaires sont particulièrement utilisées en milieu rural et font partie d'une culture très riche en histoire et très traditionnelle. Pour vous,

est-ce quelque chose d'attrayant et qui donne de la valeur à cette langue, ou est-ce plutôt quelque chose qui suscite le rejet ?

- **QC7** : Bien que le monde rural ait une grande tradition, c'est aussi un environnement où l'offre culturelle et éducative est souvent limitée. D'une manière générale, pensez-vous que les jeunes associent les langues minoritaires à l'image d'un monde rural sans culture et à l'éducation limitée ?
- **QC8** : Toutefois, ce type de langues peuvent aussi apparaître dans des espaces urbains importants de la France tels que Strasbourg, Toulouse ou Marseille, par exemple dans les panneaux des rues. Pensez-vous que cela revalorise l'image de ces langues les rapprochant à la modernité et aux usages communs ou restent-elles dans ce contexte de tradition culturelle et du passé qu'il faut préserver ?
- **QC9** : Que pouvez-vous me dire à propos des voyages ? Pensez-vous qu'une langue qui vous permet de voyager et d'accéder à d'autres cultures a plus de valeur qu'une langue qui est un peu plus locale ou pas nécessairement ?

#### Questions finales

- **QF1** : Nous avons parlé de la valeur que peut prendre une langue en fonction de son importance sur le plan économique, identitaire et culturel. Parmi ces trois critères, quel est celui qui, pour vous, donne le plus de valeur à une langue : ses opportunités économiques, la définition de l'identité ou sa présence et valeur culturelles ?
- **QF2** : Pour terminer, une dernière question. Envisageriez-vous d'apprendre une langue minoritaire de la France à un moment donné dans votre vie ? Quelle raison vous motiverait à le faire ou à ne pas le faire ?

### **Annexe 3. Transcriptions des audios qui composent le corpus 1**

Les fragments suivants correspondent aux transcriptions des audios obtenus auprès de *l'Atlas sonore des langues régionales de France* (www2) et de *VoiceArchive* (www3) pour l'élaboration du questionnaire qui constitue la première partie de notre travail. Les transcriptions ont été obtenues sur le site de l'Atlas sonore des langues régionales de France et, dans le cas du texte de l'Audio 5, étant donné que VoiceArchive ne disposait pas d'une transcription disponible de l'audio utilisé, nous avons décidé de le transcrire à l'aide du programme *TurboScribe* (www6), le même que celui que nous avons utilisé pour la transcription des entretiens. Les textes sont présentés suivant l'ordre dans lequel les audios apparaissent sur le questionnaire.

#### **Texte de l'audio 1 : Français du Poitou/Poitevin-Saintongeais**

O s'at énvrimai, le souléll pi la galérne se dragouniant pr être plu forts yin que l'àutre. Visant i baguedenallour qui s'amenét avec sa cape su lès épaules, le se desiant que quou-la le prviè qui le dégalvrét de sa mènte serét le pu fort. La galérne, le prviè, s'at mi a souflàe a toute brzingue. Pu a bufét, pu quou baguedenallour s'envriochét sa penalle cuntre li. De maeme, la galérne s'èt acafouie. Al at chét. Ol èt la que le souléll s'èt mi a trlusàe, a chauffàe la teare. I moument apràe, quou draule benaese at fat cheùre sa cape, le s'èt dégalvri, la galérne ètèt refate, le souléll ètèt bé pu fort qu'yéle.

#### **Texte de l'audio 2 : Créole martiniquais**

Van ek soley té ka babié, yo chak té ka testé sé yo ki pli fò pasé lot-la, lè yo wè an drivayè ka vini bò yo, vlopé adan manto'y. Yo mété kò-yo dakò komkwa tala ki té ké rivé an primié fè drivayè-a woté manto'y, sé té ké li pli fò-a. Alos, van-an mété kò'y ka souflé tout fos-li, men pli i té ka souflé, pli drivayè-a té ka fèmen manto'y a lantou kò'y ek a lafen, van-an kité tonbé lidé di fè'y tiré manto-a. Alos soley-la koumansé briyé ek adan an ti moman tan, drivayè-a, ki té cho pasé cho, tiré manto-a. Kidonk, van-an té blijé rikonnet sé soley ki té pli fò adan yo dé.

#### **Texte de l'audio 3 : Occitan (Orthez)**

La bisa e lo só que's pelevan, cadun solide de qu'èra mei hòrt, quan avisèn troçat hens un màntol, un viatjador qui'us arribava de cap. Que s'acordèn suu hèit que lo qui s'i escadore prumèr, a hà's despulhar deu màntol lo viatjador, estosse dit mei hòrt. Que ventolegè au mei har la bisa, mes mei e bohava, mei lo viatjador e's sarrava lo màntol ad entorn e a la fin que renonciè,

a'u har quitar. Alavetz que s'i hasó lo só a dardalhar e au cap d'ua pausa, escalorit, lo viatjador que's despulhè deu màntol. Atau qu'avó a reconéisher la bisa, que lo campion èra lo só.

#### **Texte de l'audio 4 : Français standard (Paris)**

La bise et le soleil se disputaient, chacun assurant qu'il était le plus fort, quand ils ont vu un voyageur qui s'avançait, enveloppé dans son manteau. Ils sont tombés d'accord que celui qui arriverait le premier à faire ôter son manteau au voyageur serait regardé comme le plus fort. Alors, la bise s'est mise à souffler de toute sa force mais plus elle soufflait, plus le voyageur serrait son manteau autour de lui et à la fin, la bise a renoncé à le lui faire ôter. Alors le soleil a commencé à briller et au bout d'un moment, le voyageur, réchauffé, a ôté son manteau. Ainsi, la bise a dû reconnaître que le soleil était le plus fort des deux.

#### **Texte de l'audio 5 : Français d'une personne migrante de l'Afrique occidentale**

Abou Samed Modern Fontaine offre une gamme variée de disciplines médicales dans un hôpital de classe mondiale, parmi lesquelles notre service d'oncologie et d'orthopédie. Nos services d'urgence et de soins intensifs fonctionnent 24 sur 24 et sont appuyés par nos unités de radiologie et laboratoire. À Abou Samed, nous pensons qu'une prise en charge de qualité n'est possible que grâce à la passion et au dévouement de notre personnel spécialisé et compétent.

#### **Texte de l'audio 6 : Breton (Quimper)**

Cheu a oa etre an avel-viz hag an heol, pep hini o larat e oa ar c'hreñvañ pa weljont ur beajour o tostaat, paket mat en e vantell. Evit gouzout piv eo ar c'hreñvañ int savet a-du an eil gant egile e vefe an hini a zeufe a-benn da lakaat ar beajour da lemel e vantell. Neuze e krogas an avel-viz da c'hwezhañ da vat, ha muioc'h a se e c'hwezhe, muioc'h a se e starde ar beajour e vantell tro-dro dezhañ, an avel-viz na glaskas ket mont pelloc'h evit lakaat anezhañ da dennañ e vantell. Neuze e krogas an heol da barañ ha goude ur pennad e tommas d'ar beajour ha hemañ a dennas e vantell. Neuze ez asantas e oa an heol ar c'hreñvañ eus an daou.

#### Annexe 4. Tableau de données des sujets participants à notre recherche

Sujet	Sexe	Lieu de naissance (numéro de département)	Langue maternelle	Parle-t-il d'autres langues étrangères ?	Parle-t-il/elle une langue minoritaire ?	Langue minoritaire
S1	H	45	Français	Oui	Non	X
S2	H	72	Français	Oui	Non	X
S3	H	69	Français	Oui	Non	X
S4	H	85	Français	Oui	Oui	Patois vandéen
S5	H	54	Français	Oui	Oui	Catalan
S6	F	13	Français	Oui	Non	X
S7	F	44	Français	Oui	Non	X
S8	F	64	Français	Oui	Non	X
S9	F	64	Français	Oui	Oui	Portugais
S10	F	33	Français	Oui	Non	X
S11	H	85	Français	Oui	Oui	Patois vandéen/Saintongeais
S12	F	75	Français	Oui	Non	X
S13	F	04	Français	Oui	Non	X
S14	H	40	Français	Oui	Non	X

## Annexe 5. Formulaire de Consentement



31.03.2025

1 (1)

### Consentement à la participation à la recherche scientifique

**Les jugements de valeur sur les langues minoritaires chez les attitudes linguistiques des jeunes en France : une analyse empirique des critères de la valeur sociale des langues**

Université de Turku - Institut de langues et de traduction / Faculté des Lettres - Nael Guerra Trejo

J'ai été invité(e) à participer à la recherche mentionnée ci-dessus.

Je comprends que la participation à la recherche est volontaire et que je peux à tout moment me retirer de la recherche sans donner de raison ou annuler mon consentement sans conséquences négatives. Les informations recueillies à mon sujet jusqu'au retrait ou à l'annulation de mon consentement ne pourront pas être utilisées dans le cadre des données de la recherche.

Je comprends que mes données personnelles sont collectées à des fins définitionnelles et de contact, qu'elles seront traitées de manière anonyme et qu'elles ne seront pas communiquées à des personnes extérieures à la recherche ou à l'Université de Turku.

Je consens à ce que mes réponses au questionnaire soient collectées, à des fins de recherche, en préservant l'anonymat de mon sujet.

Je consens à ce que mon entretien soit enregistré et transcrit à des fins de recherche, mais il doit être modifié dans les résultats de la recherche et les publications de manière à ce que je ne puisse pas être reconnu.

Je consens à ce que les données collectées dans le cadre de cette recherche puissent être reliées au registre de données extrait du serveur de l'Université de Turku.

Je comprends que, en cas de publication de cette recherche, mes réponses anonymes peuvent être publiées et consultées par d'autres chercheurs.

J'ai lu et compris les conditions en tant que participant et la politique de confidentialité.

J'ai reçu suffisamment d'informations sur la recherche et sur la manière dont mes données personnelles sont traitées. J'ai eu la possibilité de poser des questions aux chercheurs. Par ma signature, je donne mon accord pour participer à la recherche.

### Verification

Case dans une enquête électronique : en cochant la case, je consens à participer à la recherche.

### Contact information

Nael Guerra Trejo – [ngutre@utu.fi](mailto:ngutre@utu.fi)

## **Annexe 6. Résumé en anglais**

### **Introduction**

Situations of contact between various linguistic communities are often the subject of tensions (Daniëls, 2018; El Karouni, 2017; Liddicoat, 2014; May, 2014; Fiala & Varro, 2007) that eventually give rise to certain linguistic attitudes. Although it is scientifically true that languages do not have an intrinsic value when compared between them, this type of discourses and comments, often based on stereotypes and a constructed imaginary of identity (Anderson, 1983), are very common among speakers of all communities, who make value judgements about languages, especially minority languages. But what exactly do we mean when we talk about the “value” of languages, and on the basis of what specific criteria do we attach this value to some languages and not to others?

In this study, we will try to respond to this gap that we have found in the current sociolinguistic literature through the case of France, a country whose sociolinguistic situation presents itself as an ideal terrain for our topic and which will allow us to learn more about the social value of languages in today's globalised world. Given its high exposure to multilingualism and its precarious current economic situation (Caseau, 2025; Mathieu, 2025; Dherbécourt & Peruyero, 2024), we will be particularly interested in the value judgements of the young French population on regional, overseas and migrant languages (Cohen, 2018; De Poli, 2005; Leconte, 1998) in the current French context, which will be studied thanks to a mixed methodology combining the matched-guise technique and semi-structured interviews in order to answer these two questions from an empirical perspective.

### **Socio-historical and linguistic context**

In order to understand our case of study, we first need to understand and summarise the socio-historical events and the evolution of language policy, as well as the different perceptions that languages in France have undergone throughout the country's history. An overview of the current ideological and sociolinguistic context in which the languages living in contact in France today find themselves is also essential before getting into the matter.

For centuries, France has had a centralising tendency marked by monolingualism and the hegemony of French over other languages. Many authors (Boyer, 2012; Beacco & Cherkaoui Messin, 2011) point to the French Revolution as the beginning of this tendency and, although

the French Revolution was certainly the key period in the entire history of France in terms of promoting monolingualism, the hegemony of French goes back many centuries into the past, with such important and noteworthy historical events as the signing of the Treaty of Villers-Cotterêts by Francis I of France in 1539 or the creation of the Académie Française in 1635 under the reign of Louis XIV. With this background in mind, we can already understand the revolutionary conceptions of languages, for it must be borne in mind that the French Revolution took place at the time of the rise of European nationalisms, which used languages as symbols of national union, which explains how French became a republican symbol of union and a marker of identity within the French revolutionary and national project (Boyer, 2012; Beacco & Cherkaoui Messin, 2010). Subsequent to the long revolutionary period, regimes such as the Third Republic continued to promote these republican values with a strong monolingual tendency through education and Jules Ferry's school system (Morin & Gasquet-Cyrus, 2021; Spaëth, 2010).

Thus, leaping ahead in time to the middle of the 20<sup>th</sup> century, the regional languages and varieties of France had already suffered considerable minoritisation, and it was not until the second half of the 20<sup>th</sup> century that a series of attempts at laws that sought to strengthen, protect and promote the use of these languages began to be proposed, with laws such as the Deixonne law in 1951. However, these measures were overturned and set aside with others such as the Bas-Lauriol law in 1975 or the Toubon law in 1994. In the last years of the 20<sup>th</sup> century and in the 21<sup>st</sup> century, France adopted other measures such as the signature, but not ratification, of the European Charter for Regional or Minority Languages in 1999, the adjustment of Article 75-1 of its constitution in 2008 or the Molac law in 2021, measures which, on the other hand, are seen as insufficient for an effective revitalisation of these languages.

For this reason, we can affirm that, after centuries of identity and nationalist discursive policies with a centralised and monolingual conception, the peripheral regions, and therefore their non-hegemonic languages, are still frowned upon in French society (Zufferey & Moeschler, 2021). The current situation of French society and its vision of the linguistic landscape of the country is marked by what Blackledge defines a monolingual ideology, which rests on the value accorded to languages in a nationalist perspective anchored in both official and popular discourses on languages in which speakers “often [come] to regard official languages and standard varieties as essentially superior to unofficial languages and non-standard languages” (Blackledge, 2000, p. 27) since only the official languages are the languages “of the nation”. This has generated, in the words of French sociolinguists such as Blanchet, a situation of

linguistic discrimination or *glottophobie*, which is very much based on a profound dehumanisation and desocialisation of linguistic practices and contacts between people from different linguistic communities (Blanchet, 2021). On the other hand, monolingual ideology is also reproduced in the speakers of minority languages, which has led to the situation of coexistence between the different languages in France to being described as a juxtaposition of monolingual groups (Calvet, 2016).

### **Theoretical framework**

Through our review of the sociolinguistic literature on the concept of value in epilinguistic discourses (Culioli, 1999; Canut, 1998) and value judgements, we aim to provide an in-depth definition of the concept of social value, to understand the factors that come into play when defining the social value of languages, and to understand the way in which these conceptions are installed in the linguistic attitudes of speakers.

When reviewing the different theories, we see that there is a lack of terminological consensus, and we find terms of all kinds such as *language utility*, *prestige* or *importance* among others, but we have opted for the concept of *value* because it arises from and focuses on the social dimension of languages. The main definition and theory on the social value of languages is found in Bourdieu, who in his work *The economics of linguistic exchanges* explains how language is part of the linguistic capital that is exchanged and whose value is at stake in what he calls the linguistic market (Bourdieu, 1977; Bourdieu, 1995). Thus, the value of languages would be obtained both from the hegemonic discourse of the dominant group in economic power and from the capitalisation and productive-based value of languages in the economy. In such a way, the social value of linguistic products is only seen in their relation to the market, that is, in and through the objective relation of competition that opposes them to all other products (languages) [...] and in which their distinctive value is determined (Bourdieu, 1977). This would also relate to classical linguistics, in which the social value, like the linguistic value according to Saussure, would be linked to variation, to the distinctive aspect, to the position of the variant considered in the system of variants (Bourdieu, 1977).

Moreover, Bourdieu's theories have also been applied by several modern linguists (Duchêne, 2012; Dagenais & Moore, 2004) to the current social and economic situations of languages, especially in contexts of multilingualism and contact, showing the importance of the economic factor in the enhancement of the value of languages. In addition, many other experts in linguistic economics have attempted to give a classification or unit of measurement to the economic value

of languages (Grin, 2015; Gazzola & Wickström, 2015; Ginsburgh & Weber, 2015), but value is certainly much more than a purely economic factor. While the weight of economics has always been seen as the main factor, there are many other aspects to consider when understanding the valuation of a language, such as issues related to power dynamics, the definition of identity and transmission, or the weight and cultural presence of languages.

The theories on the relationship between power and language date back to the theories based around power of the 1960s by great authors such as Foucault, who explained that the conditions in which language emerges depend on the conditions in which it emerges (Foucault, 1960). In the same line of thought we also find Bourdieu, for whom language constitutes not only an element of communication or knowledge, but also of power. However, the preeminent theory on the relationship between power and language is explained by the linguist Fairclough in his work *Language and power*, where he states that language, like all social practices, is determined by the structures of power that establish a dominant discourse based on “sets of conventions associated with social institutions” (Fairclough, 1989, p. 17) and their ideology, which ends up creating an order of discourse in which the one who is legitimised occupies the most valued position. His theories thus inspired more recent theories on critical discourse analysis, where we should mention authors such as Wodak, who points out how the main objective of those who hold power in late capitalism and “who can use language for their various vested interests” is (Wodak, 2012, p. 216) “to persuade people of intentionally established boundaries” (Wodak, 2012, p. 217) in order to keep society under their idea of identity and their domination. In this sense, it should be understood that linguistic ideologies are reproduced in discourse, media, nationalist rhetoric, etc., in order to create an identity around the symbol of language that can serve to maintain the elite in power (Wodak, 2012). This is the reason why the study of power and language must be approached from the angle of identity. Thus, identity would be something that is defined by opposition, and not by a proper definition of the group itself. In other words, identity, being related to power structures and the use of power of languages, is still a constructed or imagined concept if we follow Anderson's theory and his concept of “imagined communities” (Anderson, 1983). However, other more modern authors (Brousseau, 2011; Charaudeau, 2009; Heller & Boutet, 2006) also demonstrate the relationships between these three elements and their role in the valorisation and social position of languages, and specifically, the importance of the role of identity and its construction around language as an instrument of power.

As far as cultural weight is concerned, we should also mention sociolinguistic theories on language attitudes, which constitute a “psychological tendency that is expressed by evaluating a particular entity with some degree of favour or disfavour” (Redinger, 2010, p. 44), that particular entity being the languages themselves as such. Language attitudes are nourished by the representations present in the collective imaginary that society has about languages and the communities that speak them, relying on phenomena such as stereotypes, which are formed from cultural images that resonate as identifying a group. This falls within the logic we discussed earlier about defining identity by difference rather than by self-definition, or in other words, “the agreement of members of the same group around certain traits, which are adopted as valid and discriminating in order to describe another (the stranger) in their difference” (Castellotti & Moore, 2002, p. 8). This makes linguistic attitudes, at the end of the day, a series of “routinized judgments about phenomena in everyday life” (Purschke, 2020, p. 2) such as the judgments about languages in the individual's everyday linguistic environment.

In this way, both cultural and linguistic phenomena can be observed when it comes to perceiving minority members of society different from the predominant group, as they tend to receive negative linguistic attitudes precisely because of this group difference mindset in the definition of a community. In our case, in the French context, we see, for example, the association of regional language speakers or communities with dialectal accents with ideas such as rurality, lack of education, lack of culture, etc., which are not highly valued in mainstream society (Mathieu, 2025; Zufferey & Moeschler, 2021; Danos, 2019). Another case is that of large immigrant communities in France, such as the population of North African or Maghrebian origin, whose languages are associated with ideas such as poverty, maladjustment to the French society or criminality.

### **Research questions and hypotheses**

Thanks to our theoretical review, we have been able to identify three of the most important criteria in defining the social value of languages:

- **Economic criterion:** capitalising on languages in the marketplace
- **Identity criterion:** building of a national or regional identity
- **Cultural criterion:** heritage and traditions associated with languages

The three are interdependent, but our main research question is that there are no studies that present solid indices as to which of these three is the most defining or decisive when it comes to the value of languages in the eyes of society. Furthermore, this research question is based on the current global context, because although we cannot define the limits of late capitalism in time, it is true that the current situation is slightly different from that of most of the studies we have examined so far due to differences in time. So, what is it that defines the social value of languages today? Given these questions, we put forward the following hypotheses:

- **H1:** The economic criterion will once again be not only the most important, but will carry even greater weight in determining the social value of languages.
- **H2:** The transmission, presence and use of languages in the linguistic environment during the subject's private and public contexts of use will define the importance of the identity criterion in the valorisation of a language.
- **H3:** In the case of metropolitan France's regional languages and varieties, their use or presence will continue to be linked to rurality, lack of employment opportunities and lack of education, which will devalue them.
- **H4:** The cultural criterion will lose importance, particularly in favour of the economic criterion, due to the widespread fetishisation of minority languages as a cultural heritage, but not as a real advantage in terms of employment or the economy.

### **Methodology of the analysis and corpus**

The main objectives of this research are, on the one hand, to verify which criteria shape the social value of languages in epilinguistic discourses expressed through the linguistic attitudes of the young French population and, on the other hand, to compare whether economic, cultural and identity criteria still have the same balance, as we have apparently seen in theories on the subject, or whether one of them has become more important than the others due to the current social context. In order to meet these objectives, we have opted for a mixed methodology combining quantitative and qualitative methods in order to verify our hypotheses through an empirical analysis that is as conclusive and secure as possible.

Our quantitative methodology consists of a questionnaire combining both definitional questions and a test using the matched-guise technique, in which the subject listens to a series of 6 audios in several minority languages of France of the same text read orally, and then associates each

audio with a series of adjectives divided into 9 binomials, 3 for each criterion of the social value of languages, such as rich-poor, modern-traditional, French-foreign, etc. Our qualitative methodology aims to complete the results of the first one and is based on semi-structured interviews with the same subjects who answered the questionnaire. Our hypotheses, as well as the theory studied on the identified criteria and other language valuation indices such as the one proposed by Chan in 2016, were considered when developing our questions. We are aware of the limitations we have when implementing this methodology. However, their combination will allow us to work with both numerical and empirical results that could contribute to the existing literature on the concept of social value through the identification of valuation criteria and trends, as well as raising awareness of the situation of minority languages in France.

By having a mixed methodology, we also have a double corpus: a multilingual one, made up of a series of audios in different French minority languages (dialects, regional, overseas, foreign-accented and standard) which were retrieved from the *Atlas sonore des langues régionales de France* and the *VoiceArchive* audio archive; and a monolingual one, as the interviews with the subjects were all conducted in French. The profile of our subjects was split 50/50 between male and female, and we collected a sample of 14 people aged between 17 and 29 from various parts of France. Their data were anonymised and protected following our consent form.

## **Analysis**

Our quantitative analysis shows the kind of value judgements we can still find in the young population and, even though they speak and are exposed to many languages from an early age, value judgements are still applied to languages, whether consciously or unconsciously. The graphs analysed in this section show that, although opinions are not as extreme as might be expected and responses are very divided in some cases, we can say that, in general, the standard variety of French is by far the most highly valued of the three value criteria according to the responses of our subjects, and that many minority languages are devalued in comparison with it.

Thus, the findings follow more or less the same lines as theories indicate on the specific valuations of dialects of French, regional languages, overseas languages and languages of migration, except on a few occasions where we encountered very impressive results, such as in the valorisation of Martinique Creole as a rural language by 78.6% of subjects despite its strong presence in large French cities, or in the qualification of French with an African accent, and therefore a foreign accent, as more French than foreign by 57.1% of subjects. However,

studying these judgements has allowed us to understand much more about the kind of valorisations we can find among the young French population and the possible future trends in the valorisation of minority languages in France.

Additionally, these results seem to indicate that language devaluations do not seem to vary so much according to which language is being judged, but more according to the criterion in question, which explains why a language may be valued according to one criterion but devalued in the other two. As these conclusions were not sufficient to understand how these criteria affect value judgements and how important they are in the formation of subjects' judgements, we conducted a series of interviews to supplement the results of this test.

In our qualitative analysis, we also divided the questions according to the three criteria of the social value of languages that we previously established. Our results for the economic questions showed that many of the subjects saw that the fact that a language had a great power and a great use in the professional world gave it great value compared to a language that was not that present. Nevertheless, contrary to what we had expected from a sample group belonging to a young population with few economic resources, a large proportion of the subjects admitted that, at a personal level, the economy and employment opportunities were not factors which enabled them to value a language to a personal level. Only a few subjects admitted that they attached great importance to being present at work and that, in fact, they had already learnt languages for this reason.

When asked about having an accent and trying to get a job in France, some subjects felt that this question depended very much on the language in question, with foreign accents in international and globally-represented languages such as English, Spanish or German being valued more highly than accents from places such as Africa or the Maghreb, perceived as more penalising, as obstacles to professional integration, and associated with certain large migrant communities with a strong presence in France. This confirms that, behind the economic criterion, the structures of power and marking of group difference that support the benefits of those who have them have an impact on economic valuations, and that aspects such as stereotypes and social attributions to languages affect the added value of these languages on the language market and, consequently, on their social value.

The answers to the identity-related questions demonstrated the importance of transmission as a decisive factor in valuing languages. In the case of people who had been taught a minority language of their family, the family language sometimes takes on a higher personal value than

one's own mother tongue and everyday language. In this way, the transmission of this language confers on it a sentimental value and a relationship to the individual and to his or her identity that give it an important value. Meanwhile, in the majority case of subjects who had not received a minority language from their family, we could observe that even these people recognise that transmission would have had a great impact on their appreciation of minority languages, since the sensation and proximity would have created a feeling of identification in them which would have led to a greater identity value for this type of language.

We were also able to verify the degree of monolingual ideology of the subjects by asking about the inclusion of minority languages in the French identity. In the case of regional and overseas languages, the answers were indeed positive, and many considered these languages almost as “French” as the French language itself, but for the migrant languages, the answers were very different. Although several subjects acknowledged their influence on current French and the presence of foreign words in their usual vocabulary, the majority of responses had doubts and arguments such as the fear of cultural appropriation, the lack of integration of these languages and their communities into French society, and identity distinctions and separations, were echoed in the responses.

Regarding the results of a cultural nature, our results showed that cultural valorisation was indeed important for our subjects, much regretting the lack of access to the cultural content that minority languages have in contexts such as literature, music or cinema. Nonetheless, the subjects still recognised that regional languages and non-standard varieties of French were still very much linked to the image of rurality and the lack of employment, education and educational provision that this type of space caused, coupled with an association of closed-mindedness and old age to the people who spoke them, giving them a very unattractive image for people and, consequently, a very negative social value.

Besides, the subjects recognised that the official position of the institutions perpetrated the vision of minority languages as vestiges of the past to be preserved, giving this conception of cultural heritage a dimension of insufficient valorisation and with the intention of sidelining them compared French as the hegemonic language. In addition, the urban factor was described by many as a good measure to bring these languages closer to a more modern image of real communicative use.

## Discussion

Thanks to our mixed analysis, we have managed to gather results which clearly show that, as we expected, although existing theories on social value and value judgements towards minority languages are subject to the dynamics and established relationships between linguistic capital, power structures, identities and cultural capital, the current situation of the younger generations, particularly in the case of France, differs in key respects because speakers live in a linguistic, social and economic context which is certainly different from that set out in most of the more modern theories. This is not to say that the theories presented are not applicable to current cases, but it does allow us to establish a series of likely trends in the valorisation of minority languages in France, which we set out below.

Our hypotheses H2 and H3 were confirmed by the results obtained from both the quantitative and qualitative analysis as expected: on the one hand, the transmission of minority languages plays a crucial role in giving value to this type of languages, both for those living within an environment where these languages are spoken and for those where they are not; on the other hand, regional languages are still today linked to a rural image that leads to associations with old age, lack of employment and lack of education, being negatively valued.

However, our hypotheses H1 and H4 were, against our expectations, countered. Although phenomena of great importance in today's economic globalisation, such as the international language factor, carry a great deal of weight when it comes to valuing international languages more positively than minority languages, the cultural aspects had a greater recognition among the subjects as a decisive factor when defining what really gives value to languages for them. Proof of this can be found in the final questions of our qualitative analysis, where we saw that, out of the 14 subjects, 9 indicated that the cultural criterion was the most important to them, followed by identity and finally economics. However, a more in-depth study with a larger sample would be necessary to be able to affirm that the cultural criterion is the most important among young people. In any case, this is also in line with the fact that, in France, minority languages are considered more as heritage and as a cultural element, which is a fetishized view, rather than for real communicative use and in prestigious spaces such as at work or in institutions.

## **Conclusion**

Throughout this study, we have attempted to identify value judgements about minority languages in the context of French youth in order to identify trends in the valuing of minority languages and to identify the criteria that constitute what we understand to be the social value of languages. Through our mixed-method analysis, we have identified the ways in which the value judgements of many young French people manifest themselves: more positively towards the standard, hegemonic language, French, and more negatively towards France's minority languages. But our main aim, as well as identifying the main criteria of the social value of languages, was to discover which of these three criteria was the most influential and important, and the results we obtained from our interviews contradicted some of our main hypotheses but also supported others. Carrying out more in-depth studies, with greater resources and a larger sample would not only allow for a deeper understanding of the social value, the linguistic attitudes of the French, or future trends in the consideration and recognition of minority languages in France, but could also raise awareness of the true value of these languages: the same as any other language.